RENTE-QUATRIÈ[ME] ANNÉE — N° 10 230 — 38 PAGES — M[ER]CREDI 21 DÉCEMBRE 1977

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Tarifs abonnements page 20
5, RUE DES ITALIENS
75... PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° ...
Tél. 246-72-23

Les otages français du Polisario sont attendus vendredi à Orly

LIRE PAGE 38

MARCHÉ COMMUN

Un protectionnisme limité

Vers la cartellisation d'ordre public

Europe de l'acier, ravagée par crise d'une violence in-able et menacée d'éclate-t, s'est finalement res-lée à Bruxelles. Les sidérur-s des Neuf ont obtenu ce s jugeaient absolument essen- pour leur survie : une ection tarifaire aux frontières munautaires contre les impor-ns à bas prix en provenance pays tiers.

issi, l'affrontement que l'on ntait entre partisans et rsaires d'un certain protec-nisme ne s'est pas produit. gouvernement français, qui sageait sérieusement de pren- avant la fin de l'année, des res de sauvegarde unilaté-, n'aura pas à le faire : il même déclaré très satisfait accord qui va, sans doute, er net la dégradation de la tion et amorcer l'indispen- redressement.

squ'à présent, le plan anti- mis en place depuis le début année par la commission de elles pour obtenir une limi-n volontaire des productions n relèvement progressif des de vente à l'intérieur de la nunauté s'était trouvé pres-otalement mis en échec par poussée des importations gères, au travers de fron- devenues de véritables soires ». La dégradation des hés européens de l'acier avait elle que les industries sidé-giques française, belge, ita-e et britannique, au bord de aillite, devaient être portées t de bras par leurs gouver-nts. La sidérurgie alle-e, traditionnellement la plus te, s'est à son tour résignée eler au secours.

ormais, et jusqu'à ce que ccords bilatéraux aient pu onclus avec les pays tiers, sition de droits compensa-va permettre au plan anti-le la Commission, revu et lé par des dispositions à interne, de jouer enfin son n provoquant un retour à ix de vente moins catas-ques.

el accord, acquis au terme sieurs semaines de négo-s difficiles dans une atmo- tendue, revêt une triple ation. D'abord, la Commis-e Bruxelles a proposé et lopter des mesures à effet : l'urgence la contraignait onter ses réserves ; ce que tracteurs, nombreux en , appellent son juridisme. torités communautaires ne aient plus la gravité de et redoutaient seulement dre des mesures qui puis-tre mal interprétées à ur, notamment aux Etats-

la deuxième fois en six ne l'Europe des Neuf se à prendre des mesures de on vis-à-vis des importa-sauvages » : en juillet le cette fois l'acier. Dans les s, les pressions de Paris décisives. Politiquement omiquement, le gouverne- M. Raymond Barre a le nur ; il devait absolument des résultats aux yeux striels et de l'opinion. Les jusqu'alors irréductibles e-échangisme, à Bonn ent, se sont inclinés.

et c'est peut-être le plus important, l'accord celles confirme que les ons et les échanges mon-nt de plus en plus ten- se « cartelliser » au e plus élevé, l'action des nationaux ou supra-x devenant décisive. tats-Unis ont mis au leur côté un plan destiné ire leurs importations Au Japon, le gouverne-nd en main la négocia-la limitation des expor-

eur de la crise mondiale isi des mains des entre- solution de problèmes mais les dépassent. Des tarifaires, on va main-passer aux accords de ration industrielle : ce tainement beaucoup cile.

Des droits compensateurs sur l'acier importé

Les Neuf ont surmonté lundi soir 19 décembre leurs divergences sur les mesures à mettre en œuvre pour tenter d'enrayer la crise de l'acier. A partir du 1er janvier, ils appliqueront pendant trois mois des droits compensateurs sur les *importations* de produits sidérurgiques dans la Communauté effectuées à des prix jugés trop bas. La Commission de Bruxelles négociera pendant ce temps avec les principaux fournisseurs de la C.E.E. des arrangements *portant sur les prix* et sur les quantités.

Mardi matin, le conseil a approuvé le contenu des accords conclus par la Commission avec une trentaine de pays fournisseurs de produits textiles à « bas coût *de revient* ». *Les Neuf ont* considéré que les conditions pour le renouvellement de l'accord Multifibre étaient réunies. Les Neuf s'orientent ainsi, sur ce double plan, dans la voie d'un protectionnisme limité.

***A Paris, Rhône-Poulenc* devait présenter, ce même mardi, un plan de restructuration de sa division textile. Cinq mille à six mille emplois pourraient être supprimés en trois ans (lire page 32).**

De notre correspondant

Bruxelles *(Communautés européennes)*. — A partir du 1er janvier, et en principe pour trois mois, des droits compensateurs seront perçus sur les importations de produits sidérurgiques dans la Communauté, effectuées à des prix jugés trop bas. Durant le premier trimestre 1978, la Commission négociera, au nom des Neuf, avec les principaux fournisseurs de la C.E.E. des arrangements portant sur les prix et sur les quantités. Le dispositif de *protection « provisoire »*, mis en place à compter du 1er janvier, ne disparaîtra qu'au fur et à mesure que ces arrangements seront *conclus*.

Telles sont, en résumé, les mesures prises lundi soir par le conseil des ministres des Neuf *pour protéger la sidérurgie européenne* des effets de plus en plus destructeurs d'importations à bas prix. MM. Monory et Deniau, *respectivement ministre de l'industrie* et secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, ont confirmé qu'elles donnaient pleinement satisfaction à la France.

Il faut donc distinguer le régime provisoire, qui va entrer en vigueur le 1er janvier, et le régime *définitif, qui résultera — on espère* à compter du 1er avril — des négociations engagées avec les pays tiers. Durant le régime provisoire, la C.E.E. publiera à son *Journal officiel*, pour les principaux produits sidérurgiques, des « prix de base », très proches des prix intérieurs appliqués dans la Communauté. Si les services de douane constatent que des importations ont lieu au-dessous des prix de base, un droit compensateur sera appliqué.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 33.)

• PORTUGAL

Un entretien avec M. Soares

Le premier ministre démissionnaire évoque l'hypothèse d'un « gouvernement à base socialiste »

Le général Ramalho Eanes, président de la République portugaise, a terminé lundi 19 décembre ses consultations avec les dirigeants des partis politiques représentés au Parlement afin de dénouer la crise gouvernementale. De leur côté, les socialistes multiplient les réunions avec les formations situées à leur gauche et à leur droite. Le parti de M. Mario Soares est en effet plus que jamais le pivot de la vie politique.

Dans une interview au Monde, *le premier ministre démissionnaire évoque l'hypothèse d'* « un gouvernement à base socialiste avec des personnalités indépendantes ». *Cette formule, comparée à celle de* « gouvernement socialiste » *homogène employée jusqu'alors, est sans doute significative des progrès enregistrés dans les négociations engagées à Lisbonne et annonce peut-être la fin, plus tôt que prévu, de la crise gouvernementale.*

De notre envoyé spécial

Lisbonne. — Oubliées les brusqueries, envolées les impatiences de naguère ! Détendu, souriant, M. Mario Soares, l'ancien premier ministre, semble avoir retrouvé tout son goût de vivre. Alors, faut-il le croire lorsqu'il dit : *« Je ressens aujourd'hui le besoin de passer quelque temps en deuxième ligne »* ? Vraisemblablement non. Réduit à la défensive lorsqu'il était au gouvernement, M. Soares, battu, redevient maître du jeu. Il peut mener la vie dure à ses adversaires, permettant ainsi à son parti de reprendre un peu du terrain perdu dans l'opinion publique en raison de l'usure du pouvoir. « *Nous continuons d'insister*, nous déclare-t-il, *pour que le président de la République invite une personnalité du principal parti de la coalition qui nous a renversé — je veux dire le parti social-démocrate — à me succéder. Il est tout de même insensé d'entendre dire que c'est du gouvernement battu que doivent venir les initiatives en vue de la formation d'une nouvelle équipe. Nous n'envisagerons de former un deuxième gouvernement que si, au préalable, ont été reconnues impossibles toutes les hypothèses de création d'une coalition de style P.S.D.-C.D.S.-indépendants, à qui nous pourrions, au début du moins, accorder notre neutralité.* »

Mais les deux formations mentionnées par M. Soares n'ont-elles pas déjà indiqué qu'elles n'entendaient pas participer à un gouvernement sans les socialistes ? « *Justement*, répond l'ancien premier ministre, *cela renforce notre position. Le public ne comprendrait pas que l'on ait pu nous renverser et qu'aujourd'hui nous ne demandions rien en échange.* »

JEAN-PIERRE CLERC.

(Lire la suite page 5.)

LIRE PAGE 34

UNE INTERVIEW DU CHEIKH YAMANI
ministre saoudien du pétrole

à propos de l'ouverture de la conférence de l'OPEP à Caracas.

• CHINE

Tension au sommet

Les partisans de M. Teng Hsiao-ping semblent affronter ceux de M. Hua Kuo-feng

Promotions et destitutions se succèdent à un rythme accéléré depuis quelques semaines en Chine. Elles ne peuvent s'expliquer que par des tensions au sein de l'équipe dirigeante. Il semble que les partisans de M. Hua Kuo-feng, partisans d'une certaine continuité, s'opposent à ceux de M. Teng Hsiao-ping, prêts à bouleverser l'héritage de Mao.

L'actuel vice-premier ministre ne se satisfait apparemment pas de sa place dans la hiérarchie du pouvoir ; il est possible qu'il ait postulé le poste de chef de l'Etat que M. Hua Kuo-feng, chef du parti, serait peu désireux de lui voir confier.

De notre correspondant

Pékin. — Les signes de tension au sein de la direction chinoise se multiplient. Certains d'entre eux apparaissent à l'occasion des congrès provinciaux et régionaux du peuple, qui désignent les nouveaux comités révolutionnaires et préparent la prochaine réunion de l'Assemblée nationale populaire.

Trois destitutions importantes ont *été révélées en* quelques jours. La première est celle de M. Kuo Yu-feng, personnage peu connu mais qui était depuis 1975 directeur du département de l'organisation du comité central, poste-clé s'il en est puisque de ce département dépendent nominations, *déplacements*, promotions ou révocations dans tous les organismes relevant du parti. Le nouveau titulaire du poste est M. Hou Yao-pang, véritable revenant de la révolution culturelle : ancien responsable des Jeunesses communistes chinoises *il avait été dénoncé dès 1966 comme* partisan de Liu Shao-chi et n'a retrouvé un siège au comité central qu'en août à l'occasion du onzième congrès. *C'est à lui qu'avait déjà été* confiée la direction de la nouvelle école centrale du parti. (*Le Monde* du 11 octobre.)

Selon toutes apparences, on a choisi — ou imposé ? — un homme peu suspect d'indulgence complice pour en remplacer *un autre* jugé insuffisamment énergique dans les opérations de purge en cours au sein du régime. Car ces opérations, loin de se ralentir, se poursuivent avec une vigueur croissante et viennent d'aboutir à deux nouveaux limogeages de responsables provinciaux de premier plan.

ALAIN JACOB.

(Lire la suite page 6.)

AU JOUR LE JOUR

Futurologie

D'après les dernières statistiques démographiques de l'ONU, il naît actuellement à chaque seconde quatre bébés dans le monde. Si vous écoutez l'horloge parlante durant une minute, 240 nouveaux bébés seront donc arrivés parmi nous ; une heure plus tard, après avoir pris votre petit déjeuner et fait votre toilette, ils seront 14 400 de plus ; ce soir, quand vous vous coucherez, ils seront 345 600 ; un mois plus tard, leur nombre s'élèvera à 10 368 000 et, à la fin de l'année 1978, ils seront 124 316 000, soit plus de deux fois la population de la France.

Comme on le voit, l'actualité quotidienne est extrêmement chargée : mais à lire dans les journaux les activités des vieux bébés ou des ex-bébés qui nous gouvernent, sur une planète où la course aux armements, les luttes d'influence et les guerres économiques constituent l'essentiel de leurs préoccupations, on peut se demander si ces nourrissons en cravate ont vraiment une conscience très nette de l'actualité.

BERNARD CHAPUIS.

Du mouron pour les petits oiseaux

par FRANÇOISE GIROUD

En omettant judicieusement de se présenter aux élections législatives, Mme Simone Veil, ministre de la santé, éclaire d'une lumière froide *la situation des femmes dans la* société politique actuelle.

Elles n'en sont pas écartées, puisque *le gouvernement en comprend* quatre. Le progrès est donc incontestable, fût-il modeste, par rapport aux années qui ont précédé l'élection de M. Giscard d'Estaing à la présidence de la République.

Mais quelle est l'origine de cette participation féminine récente à la conduite des affaires publiques ? La faveur du prince, et elle seulement.

Nous vivons sous un prince ennemi de la discrimination, dont les femmes *auraient mauvaise grâce* à se *plaindre* puisque, pour la première fois, elles ont été prises en considération, et cela sans hypocrisie. Mais s'il peut faire des ministres le président de la République *ne peut pas* faire des députés. C'est là le privilège des électeurs.

Or, pour que ceux-ci soient en situation de porter leurs suffrages sur des candidates aussi bien que *sur des candidats, il faudrait qu'il y* en eût dans les circonscriptions où elles auraient quelque chance d'être élues.

Et cela, c'est l'affaire des états-majors, comme on dit, avec cette manie des métaphores militaires qui conduit à « mobiliser » pour « livrer l'assaut » contre « le front ennemi » dans « une bataille décisive », etc.

Quel que soit leur camp, ces états-majors ne disposent que d'une poignée de circonscriptions dites bonnes. Une bonne circonscription, c'est *celle où, présenterait-on un manche* à balai, il l'emporterait sur le représentant de la tendance opposée.

Perles rares, ces *circonscriptions* font l'objet de trocs entre seigneurs en quête de fief. Y aurait-il, parmi ces seigneurs, des femmes, il est *probable qu'elles ne se conduiraient* pas autrement.

Mais *il* ne se trouve pas de femme qui dispose aujourd'hui d'une chaîne de journaux ; rarissimes sont celles qui possèdent une fortune personnelle suffisante pour alimenter la caisse d'un parti ; et aucune n'est en position de négocier des investitures avec les formations voisines.

Donc, sauf à avoir été élues du *temps où il suffisait de se laisser* porter par la vague gaulliste, et à s'être ainsi enracinée en terre sûre — ce qui, sauf erreur, doit être le cas de deux ou trois députées sortantes au plus, — aucune candidate des formations de la majorité ne disposera d'une « bonne » circonscription.

Mieux : Mme Florence d'Harcourt, député R.P.R. de Neuilly depuis que *celui dont elle était suppléante s'est* retiré, a été jetée hors de ce nid douillet par l'un de ces grands carnassiers qui ne font, dans la jungle politique, qu'une bouchée des petits oiseaux.

Rien ne me rapproche d'elle, mais on imagine mal que l'on puisse se conduire de façon plus indécente à l'égard d'une ardente et dévouée militante.

Et dans les autres circonscriptions ? En examinant la liste des candidatures à ce jour annoncées, on voit la plupart des femmes cantonnées sur le chemin qui conduit à *l'abattoir. Elles le prendront bravement*, après quoi il sera évident, n'est-il pas vrai ? que l'électorat n'est pas favorable aux femmes. Tout comme s'il avait été honnêtement consulté.

Devant cette situation, qui n'est *pas pour lui plaire, il ne restera plus* au président de la République qu'à confier à Mme Florence d'Harcourt un secrétariat d'Etat... aux femmes battues, peut-être.

PLUS LOIN AVEC UN LIVRE BLANC

Lyon prend la culture par les cornes

Depuis le temps qu'on allait répétant qu'ici « rien ne bouge », il fallait bien qu'un jour arrive *l'événement. Car c'en est bel et* bien un, et peut-être pas seulement pour Lyon, ce « Livre blanc sur la situation culturelle » d'une ville qui, soudain, découvre qu'elle a en ce domaine, non seulement un bilan à dresser, mais aussi des *propositions à faire, mille idées à* exprimer et autant d'avis, si l'on veut bien les lui donner, à recevoir.

Les quelque trois cents pages, qui en deux volumes rassemblent le tout, viennent d'être récemment rendues publiques. Dès le 21 décembre, la commission des affaires culturelles de la municipalité discute — et, *autre « événement »*, en présence de la presse — le contenu de ce document dont les auteurs, élus municipaux ou non, savent bien *qu'il ne serait* que vanité en l'absence d'une volonté politique dont ils attendent maintenant *qu'elle se manifeste.*

Ce sera pour l'opposition de gauche, représentée au conseil municipal depuis mars 1977, l'occasion d'exprimer son sentiment sur une initiative qui, pour le moment, semble malgré tout l'avoir prise un peu de court.

JEAN-MARC THEOLLEYRE.

(Lire la suite page 31.)

idées

LES GRILLES DU TEMPS

ENTRETIEN AVEC JACQUES RUFFIÉ

II. — La crise de la démocratie

Dans la première partie de cet entretien (« le Monde » du 20 décembre), Jacques Ruffié avait exposé comment s'était tissée « l'histoire naturelle de nos libertés » et les progrès enregistrés de la nature à la culture conduisant à la démocratie, régime le mieux adapté aux sociétés humaines.

« Sur les quelque cent cinquante Etats membres des Nations unies, une vingtaine au plus peuvent être rangés parmi les démocraties libérales. Ce que nous considérons comme une situation normale revêt un caractère exceptionnel. D'où vient, selon vous, cette disparité ?

— Nous sommes aux portes du troisième millénaire. Elle l'aborde au moment où sévit une crise profonde. Cette crise n'est pas conjoncturelle, comme celles qui l'ont précédée : elle est structurelle. Après la deuxième guerre mondiale, la plupart des pays qui avaient connu la colonisation ont acquis leur indépendance. Réunis à Bandung en 1954, ceux qui allaient former le tiers-monde proclament ce mouvement irréversible. L'indépendance économique suivra de peu l'indépendance politique : vingt ans à peine se sont écoulés entre la conférence de Bandung et la décision des pays producteurs de quadrupler le prix du pétrole. Les autres matières premières ont suivi. La prospérité des nations riches, fondée en partie sur l'acquisition des ressources naturelles à bas prix, en sera durement touchée.

» Ce changement constitue sans doute l'événement le plus marquant de l'histoire du vingtième siècle. Malgré les affirmations rassurantes qui tombent de tous côtés, cette crise va durer. Notre prospérité était artificielle et bâtie sur la misère des autres. Une plus juste répartition des biens entre les peuples se traduira inévitablement par une diminution du niveau de vie des pays riches. Le problème ne sera pas d'échapper aux sacrifices mais de les répartir de façon équitable.

» En France, en dehors de quelques isolés, personne dans la majorité comme dans l'opposition, n'ose dire la vérité. Cette attitude est dangereuse et contraire à l'esprit d'une vraie démocratie. En politique, rien n'est pire qu'une espérance déçue. Croit-on que le peuple, dûment informé, ne serait pas capable d'affronter les difficultés qui l'attendent ?

» Les régimes de liberté ont fait la preuve, dans l'histoire récente, de leur capacité à s'adapter aux situations les plus périlleuses ; et de façon bien plus efficace que les dictatures. Souvenons-nous de la Grande-Bretagne qui, en 1940, se trouvait dans un état presque désespéré. Churchill avait dit la vérité au peuple, en ne promettant que du sang et des larmes, et son pays fit face, presque seul, à l'Europe hitlérienne.

» Peu après, la démocratie américaine put, en un temps record, mettre sur pied l'armée la plus puissante que le monde ait jamais connue. La démocratie implique conscience et liberté. Ses réserves morales sont incalculables : car la décision et l'action reposent sur chaque citoyen. Au contraire, une dictature s'effondre vite. Un peuple qui reçoit une idéologie et construit tout sur elle n'a plus aucun recours lorsque cette idéologie disparaît, surtout quand elle est symbolisée par un homme.

» En faisant prisonnier l'Inca, une poignée d'Espagnols renversa en un rien de temps l'une des sociétés les plus structurées qu'ait connues le monde. L'idéologie nationale-socialiste n'avait aucune chance de survivre aux ruines de Berlin. Le général Mac Arthur comprit ce danger lorsqu'il persuada le gouvernement américain de ne pas envoyer l'empereur Hiro-Hito à Nuremberg, pour y être jugé avec les autres criminels de guerre, comme le voulait Staline. Brusquement privé du symbole de l'Etat, le Japon, qui n'était pas encore une démocratie, risquait de se lancer dans n'importe quelle aventure.

Un État dans l'État

— Mais les démocraties sont souvent le champ clos de rivalités politiques telles que, finalement, le recours à un régime « musclé » apparaît hélas au peuple comme un moindre mal.

— Les démocraties sont capables d'accepter le changement et même de le promouvoir : mais il importe que les populations soient bien informées et que l'on obtienne un vaste consensus national. Cette politique exige beaucoup de courage et de vigilance. La tentation totalitaire accompagne toujours les moments difficiles. La liberté ne s'accommode d'aucune démission. Au temps présent, le totalitarisme ne revêt pas toujours la forme d'un coup d'Etat. Il peut prendre une allure plus insidieuse qui tient au rôle de plus en plus grand joué dans la direction des affaires de l'Etat par une administration vouée à la technocratie. En régime démocratique, le peuple désigne des élus chargés de décider en son nom. Les rouages administratifs doivent exécuter ces décisions, sans plus. Or, par suite de la complexité de gestion des sociétés modernes, l'administration est devenue une puissance anonyme et redoutable, qui tend à constituer un Etat dans l'Etat. L'élu n'est pas omniscient. Le nombre et la spécialisation des problèmes abordés sont tels que les textes votés par les assemblées parlementaires font presque toujours figure de lois-cadres, définissant des principes généraux, mais dont les modalités d'application sont laissées à l'exécutif. Or, celui-ci contredit parfois l'intention du législateur. La réalité du pouvoir quitte les mains des politiques pour passer dans celles des technocrates. L'utilisation des nouveaux moyens d'information et d'échanges, mass-media, informatique, télécommunications, confère aux administratifs un pouvoir exorbitant et risque de ne laisser au citoyen qu'une liberté formelle.

» La mise sur pied de « commissions de sauvegarde », comme il en naît un peu partout, constitue un remède illusoire. Sans pouvoirs réels, ou vite saturées, elles échappent rarement à l'autorité d'une administration dont elles émanent. Ce divorce entre législatif et exécutif, politique et technique, représente sans doute le problème majeur qui va se poser maintenant au pouvoir démocratique.

— Que proposer face aux deux dangers qui menacent nos sociétés : l'Etat tentaculaire et les tensions internationales ?

— Pour pouvoir s'exercer de façon démocratique, le pouvoir doit être largement décentralisé et s'exercer, pour tout ce qui concerne la vie quotidienne du citoyen, au niveau des collectivités locales : la commune et la région. C'est le seul moyen de la faire participer à la gestion de ses propres affaires. Cette participation est conforme à la nature même de l'homme : être conscient, libre, responsable. Elle conditionne tout progrès. La commune, de dimension modeste, est la seule unité administrative qui soit à l'échelle humaine. Le seul ensemble où tous les gens, ou presque, se connaissent, où chacun sait à qui s'adresser pour résoudre les problèmes de tous les jours. C'est un milieu sécurisant.

» On oublie trop que l'homme est avant tout un animal social, le plus social de tous les primates. Il a besoin de connaître son entourage et de communiquer avec lui. L'homme de la grande ville, où s'entassent mainten[illegible] la majorité de nos conte[illegible]rains est presque toujour[illegible] isolé. Il ne peut commun[illegible] vit dans l'angoisse. L[illegible] plus sensibles que les [illegible] conditions inhumain[illegible] gapole, se réfugien[illegible] la délinquance [illegible] lieu de s'attaq[illegible] mal, nous [illegible] sion, ce [illegible] résolu. D[illegible] ginaux est neutralisé, d'autres appar[illegible]ssent. Nous fabriquons tous les jours des délinquants et des drogués. Ils sont les fruits d'une société contre-nature.

» Au dessus de la commune, la région devrait rec[illegible] de larges pouvoirs admini[illegible] généraux pour les problèmes [illegible] cadre communal. [illegible] être laissés [illegible]stitue un ensemble [illegible] La région [illegible] fois historique, géographique, naturel [illegible] souvent économique. [illegible] surtout un ensemble [illegible] fait d'individus ayant [illegible] une certaine manière [illegible] et de penser. C'est un [illegible] d'échanges privilégiés. La plupart de ceux qui la composent communiquent entre eux beaucoup plus facilement qu'ils ne communiquent avec les autres. Deux Corses, deux Bretons, deux Occitans se reconnaissent vite. Le département, créé comme instrument d'exécution par un Etat centralisateur, doit disparaître. Il a sûrement rendu des services à l'époque où la nation, faite d'anciennes provinces mal intégrées, était menacée par des forces centrifuges. Dans un pays comme le nôtre, où le niveau d'éducation et de conscience politique ne saurait faire de doute, la structure préfectorale constitue un frein au progrès et, peut-être, un obstacle à l'épanouissement de la vraie démocratie.

La nécessité du « dialogue mondial »

— Et sur le plan international, comment croyez-vous possible que la coopération remplace l'affrontement ?

— Il faudrait revoir de façon fondamentale les relations entre pays. D'abord entre pays voisins ayant en commun une certaine histoire, partageant une même culture. Pour nous, l'intégration plus poussée de la Communauté européenne devrait mettre un terme à la concurrence plus ou moins avouée que se livrent encore nos vieux pays d'Occident. Mais ceci est vrai pour de nombreuses régions du monde, où l'on trouve des pays de même culture, confrontés aux mêmes problèmes et qui ont été séparés par quelque accident de l'histoire. Pourquoi les pays andins, ou ceux du Sahel africain qui se heurtent aux mêmes difficultés de développement, ne chercheraient-ils pas à les résoudre par la voie de l'intégration ? Mais pour être efficace, les communautés supra-nationales devront être pourvues de pouvoirs réels.

» Aucune nation ne saurait être considérée comme une entité fixée une fois pour toutes. Comme tout ce qui vit, elle entre dans la catégorie des processus dynamiques et doit pouvoir se transformer selon les exigences de l'histoire.

» Au temps présent, un nationalisme rigide est aussi périmé que la départementalisation. Il est dangereux car il isole les peuples, qui risquent de s'engager alors dans n'importe quelle aventure. Régionalisation internationale et intra-nationale sont sans nul doute les meilleurs garants de nos libertés.

» Mais au-delà de l'intégration des pays liés par une communauté de culture, c'est un dialogue mondial qu'il convient de rechercher ; en particulier entre pays riches et pays pauvres, utilisateurs et fournisseurs de matières premières. La conférence Nord-Sud, dont la France a pris l'initiative, doit reprendre et aller à son terme. Les relations entre les nations sont trop souvent régies par la loi de la jungle. Si les individus se permettaient d'agir, dans leur vie privée, comme le font certains Etats, ils finiraient leurs jours en prison. Le fait de détenir une puissance industrielle, d'être, par le plus grand des hasards pourvu de matières premières, ou d'avoir une monnaie forte, ne permet pas d'affamer les autres. C'est un nouvel ordre international qu'il faut construire, où chacun trouvera sa place, où tous renonceront aux abus. En dehors de cela, toute tentative de progrès à l'intérieur d'une nation est vouée à l'échec. Nos économies sont trop dépendantes des autres pour qu'un pays puisse régler seul ses problèmes. Aucun gouvernement, aucune majorité de droite ou de gauche, aussi cohérente soit-elle, n'y résisterait. L'humanité que l'on devra construire ne va pas sans quelques sacrifices. N'hésitons pas à les consentir. D'ailleurs, avons-nous d'autres choix ? »

Propos recueillis par
PIERRE DROUIN.

"CODE DE LA DÉTENTE" ET DROITS DE L'HOMME

par GERARD ISRAEL (*)

LA France, qui fut à l'origine d'une véritable révolution des droits de l'homme, semble éprouver de nos jours quelques hésitations à assurer le difficile passage d'une conception domestique de la liberté à la vision d'un ordre international fondé sur la défense des libertés fondamentales. De la Bastille à Helsinki et à Belgrade, la route est longue et ardue. Il en est ainsi non pas parce qu'un égoïsme national à courte vue limite les perspectives françaises mais parce que les relations entre les Etats sont fondées davantage sur des échanges économiques et sur un certain rapport de forces que sur une tentative d'élaborer en commun les moyens d'assurer une protection efficace des individus devant la machine étatique, quelle qu'en soit la dénomination.

Le mérite du président Carter est d'avoir tenté d'inverser l'importance relative des choses.

Certes, dans la compétition internationale, grande est la tentation de se servir des droits de l'homme comme d'une arme politique visant à déstabiliser le partenaire-adversaire et à assumer ainsi la prévalence d'une certaine conception du monde. Mais laisser la question des droits de l'homme en dehors du champ de la vie internationale équivaudrait à tourner le dos à toute possibilité de relations pacifiques entre les Etats. Il est toujours possible de coexister en ignorant ce que l'autre peut faire chez lui, en toute liberté, mais cette coexistence ne peut être pacifique. Il n'y a pas de coexistence pacifique tant il est vrai que la paix n'est pas simplement l'état de non-guerre, mais suppose échange, coopération et solidarité. L'important pour la France comme pour l'Occident tout entier est de tenter de faire prévaloir à l'ONU, comme dans le cadre de la conférence d'Helsinki, l'idée d'une coopération internationale fondée sur la nécessaire harmonisation des conceptions de l'homme et des droits de l'homme.

Il est donc utile de rejeter à la fois la froideur indifférente des rapports économiques entre Etats et l'exploitation abusive (s'il en est) du thème des libertés fondamentales à des fins d'hégémonie politique.

C'est probablement sur la base de ces principes que M. Giscard d'Estaing a pu parler d'un « *code de bonne conduite de la détente* » (1). De quoi s'agirait-il ? Essentiellement de prendre en considération la compétition actuelle entre l'Est et l'Ouest et d'essayer d'éviter toute initiative qui serait de nature à en aggraver le caractère. Ainsi le président de la République déclare (2) : « *Nous sommes dans une situation de méfiance mutuelle, aggravée par la nouvelle dimension idéologique sur le front des droits de l'homme.* » L'éditorialiste du *Monde* (3) s'est fait positivement l'écho de cette analyse aux termes de laquelle la référence publique, voire tonitruante, aux droits de l'homme « *met en question le processus de la détente* », selon l'expression du chef de l'Etat français (4). Selon *le Monde*, « *aux attaques frontales et retentissantes, il* (M. Giscard d'Estaing) *préfère l'action secrète et diplomatique* ».

Est-ce là tout le débat : exhibitionnisme américain face au savoir-faire diplomatique de la France ? On peut en douter. M. Carter a accroché le grelot des droits de l'homme au char des relations internationales, mais il n'a pas sorti de ses manches l'idée de la protection internationale des droits de l'homme. Depuis trente ans bientôt la communauté des nations travaille sur cette idée de la transnationalité des libertés fondamentales. La Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 en a défini les principes. Les différentes conventions internationales, notamment celle concernant l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, entrée en vigueur en 1965, enfin les pactes internationaux relatifs aux droits civils et politiques, sociaux, culturels et économiques entrés en vigueur en 1976 (non encore signés et ratifiés par la France) en ont défini la pratique.

Le ton qui convient

Ces textes créent des obligations pour les Etats. Est-il contraire au « code de la détente » qu'ils soient considérés comme d'application universelle, du moins pour ceux qui les ont acceptés ? Peut-on croire un seul instant que la volonté de détente puisse mettre tel ou tel pays à l'abri des conséquences d'obligations qu'il a contractées en toute connaissance de cause ? Est-il concevable que le principe de la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats soit opposable à l'application de pactes internationaux ou de conventions que prévoient précisément leur application ? C'est M. Jacques Chirac qui écrivait dans *le Monde* (5) : « *Sous peine de vider cet acte contractuel de toute signification, il faut bien admettre que les droits de l'homme sont hors du champ du principe de la non-ingérence. En fait, ne pas interférer dans les affaires propres à un Etat signifie essentiellement ne pas procéder à une intervention armée en vue de rétablir l'ordre, s'abstenir de recourir à la menace d'une telle intervention ou d'organiser des opérations de subversion internes. Mais rien n'empêche, aux termes des conventions et pactes relatifs aux droits de l'homme, de faire jouer les mécanismes de contrôle prévus pour dénoncer les violations.* »

Il semble que la délégation française à l'actuelle session de la C.S.C.E. qui se tient à Belgrade soit animée d'un esprit plus juridique que politique et qu'elle ait trouvé le ton qui convient pour éviter précisément l'écueil d'une « politisation » de la question du respect des libertés fondamentales. En effet, c'est au sein d'une commission de la conférence de Belgrade qu'un des délégués français a fait état de violations des droits de l'homme, notamment en U.R.S.S. et en Tchécoslovaquie (6).

Qu'il s'agisse du sort des croyants, des délits d'opinion ou de la condition des écrivains, le représentant français a été très net. De même a-t-il su déplorer que ne soit pas appliqué l'article 13 de la Déclaration universelle (reprise dans l'ensemble des pactes et conventions obligatoires, ainsi que dans l'Acte final d'Helsinki), qui prévoit que « *toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et d'y revenir* ». Et c'est bien là l'essentiel. Pour reprendre une expression déjà utilisée : « *Les Etats ne doivent pas être sans porte ni fenêtre* »... Il s'agissait là du minimum que pouvait faire la délégation française, et pourtant le délégué soviétique a menacé de quitter la conférence !

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, s'agit-il d'une initiative propre au Quai d'Orsay ? Le ministère des affaires étrangères aurait-il simplement précédé, dans le dynamisme et l'invention en matière de droits de l'homme une laborieuse mise en route de la machine gouvernementale ?

Bien entendu, certains Etats, prompts à dénoncer les violations, ont eux-mêmes parfois beaucoup à se reprocher. C'est pourquoi il n'est pas inutile que les Neuf aient présenté à Belgrade un projet aux termes duquel des institutions, c'est-à-dire des organisations non gouvernementales, ou même des individus, pourraient relever, *proprio motu*, les cas de non-application de l'Acte final de la conférence d'Helsinki. La référence aux associations créées spontanément, notamment en Union soviétique, pour « surveiller » la mise en œuvre des accords est évidente et utile (7).

Il s'agit avant tout de comprendre que la définition des droits de l'homme est universelle et que leur protection est une affaire internationale.

L'ONU, qui s'efforce de réunir toutes les nations de la planète, a une mission de caractère général qui consiste à élaborer des textes obligatoires. Mais il est évident que, précisément en raison de son universalité, elle ne peut éviter de nourrir en son sein des pays qui, ouvertement, violent les droits de l'homme. D'où la nécessité pour les Nations unies de s'efforcer de définir les mécanismes de contrôle et de sanction appropriés, il s'agit d'une œuvre de longue haleine.

La Conférence de sécurité et de coopération européenne, qui groupe presque tous les Etats « de l'Atlantique à l'Oural », peut, elle, aller plus loin que l'ONU, puisque les pays qui la composent se fondent sur une même tradition et résultent d'une même histoire. D'où l'importance de la mise en place d'une organisation permanente des pays de la conférence d'Helsinki, maîtresse d'œuvre de la détente.

Reste enfin le havre européen, les dix-neuf pays du Conseil de l'Europe, dont les neuf États de la Communauté. Organisée autour de la Convention européenne des droits de l'homme, l'Europe peut aller très loin dans ce domaine et servir de modèle au monde entier, illustrant l'idée que le respect des libertés fondamentales n'est pas une conquête propre à l'Occident.

A ces trois niveaux, la France peut jouer un rôle déterminant. La nécessaire consolidation des libertés internes ne doit pas faire oublier à notre pays qu'il a une vocation à l'échelle de la planète et que ce qu'il fait dans le domaine des droits de l'homme ne passe jamais inaperçu... fût-ce au regard du « code de la détente ».

(*) Directeur de la revue *les Nouveaux Cahiers*.

(1) Interview à *Newsweek* (voir *le Monde* du 19 juillet 1977).
(2) Interview citée.
(3) *Le Monde* du 19 juillet 1977.
(4) Interview citée.
(5) *Le Monde* daté 4-5 septembre 1977.
(6) *Le Monde* du 2 novembre 1977.
(7) *Le Monde* daté 6-7 novembre 1977.



هكذا من الأصل

LE CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL

Le Polisario affirme qu'il ne reviendra pas sur sa décision de libérer les Français enlevés

Le Polisario s'est refusé, lundi *19 décembre* à Alger, à commenter le communiqué publié à Paris par le ministère des affaires étrangères. Ce texte indiquait notamment que les éléments aériens français *« sont susceptibles de concourir à la sécurité des ressortissants français de Mauritanie lorsqu'ils sont en danger, et à la demande du gouvernement mauritanien »*.

L'Agence algérienne A.P.S. a estimé quant à elle que, par cette déclaration, le Quai d'Orsay *« reconnaissait implicitement le bombardement d'une colonne sahraouie »*. *« L'engagement »* des forces aériennes françaises contre les combattants du Polisario, poursuit-elle, traduit de la part de la France un projet qui *« ne semble point s'intéresser uniquement aux zones de combat »* mais *« voudrait embrasser une ère géographique plus importante, dans laquelle serait comprise l'Algérie »*. *« La France officielle,* écrit encore l'A.P.S., *entre directement en guerre contre le peuple sahraoui et dévoile ses véritables desseins dans le Nord-Ouest africain. »*

Il ne semble pas cependant que ces nouveaux développements remettent en cause la libération des prisonniers français du Front, qui ont été présentés dimanche et lundi à des journalistes algériens, et devaient rencontrer ce mardi des journalistes français. M. Waldheim est attendu jeudi à Alger, et les captifs doivent lui être remis vendredi. Le « ministre sahraoui des affaires étrangères » a indiqué lundi que le Front ne reviendrait pas sur sa *décision. Une délégation du* Parti démocratique sénégalais (opposition), qui était intervenu en faveur des otages, a été invitée à assister à l'événement.

Le déplacement à Alger du secrétaire général des Nations unies suscite de vives réactions au Maroc. Le gouvernement de Rabat a averti lundi soir M. Waldheim que son voyage pourrait créer *« un précédent particulièrement dangereux »* et donner *« un aval à la piraterie internationale »*. Dans le communiqué qu'il a publié à cette occasion, le représentant marocain aux Nations unies, M. Benjelloun, déclare qu'il a suggéré au secrétaire général de l'Organisation de se préoccuper également *« des otages marocains et mauritaniens détenus à Tindouf par les autorités algériennes dans des conditions qui défient les règles élémentaires d'hygiène »*.

La diplomatie algérienne ne reste pas, de son côté, inactive. Le président Boumediène s'est entretenu lundi par téléphone de la situation avec le colonel Kadhafi. D'autre part, M. Bouteflika, ministre des affaires étrangères, a envoyé un message aux secrétaires généraux de l'O.U.A., des Nations unies, de la Ligue arabe, de la Conférence islamique et au président du groupe des non-alignés. Il déclare dans ce texte que *« l'engagement spectaculaire des forces aériennes françaises contre le peuple sahraoui confère désormais à la France la position de belligérant »* dans le conflit du Sahara occidental. Il demande au secrétaire de l'O.U.A. de *« mettre tout en œuvre pour la tenue de la conférence extraordinaire de l'Organisation africaine sur la question du Sahara »*. Il souligne enfin *« la grande satisfaction de l'Algérie »* à la suite du règlement du problème des Français détenus par le Polisario.

● A PARIS, la *Lettre de l'Unité*, bulletin du parti socialiste, estime lundi que l'intervention française témoigne d'une *« politique imbécile et dérisoire »*.

LE COMMUNIQUÉ DU QUAI D'ORSAY...

Le ministère des affaires étrangères a publié, le lundi 19 décembre, le communiqué suivant :

« Les informations diffusées par le Front Polisario ne peuvent se rapporter qu'à l'attaque manquée du chemin de fer de Nouadhibou-Zouérate, qui a été effectuée au début de la semaine dernière, le lundi 12 décembre, à l'intérieur des frontières de la République de Mauritanie. Cette attaque a fait l'objet le 15 décembre d'une déclaration du gouvernement mauritanien qui a dressé le bilan des pertes importantes subies par les assaillants du Front Polisario sur le territoire de la République islamique de Mauritanie.

» En ce qui concerne l'attitude française, le ministère des affaires étrangères rappelle que, comme cela a été annoncé depuis plusieurs semaines, nos éléments aériens sont susceptibles de concourir à la sécurité de nos ressortissants de Mauritanie, lorsqu'ils sont mis en danger et à la demande du gouvernement mauritanien. »

... ET LES PRÉCISIONS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Aucun avion militaire français en dehors du territoire national n'est doté de réservoirs de napalm ou de bombes au phosphore, a-t-on indiqué lundi au ministère de la défense.

Ces armes, qui selon le communiqué du Front Polisario (*le Monde* du 20 décembre) auraient été utilisées contre une colonne de maquisards, ne figurent pas dans la dotation des Jaguar de l'armée de l'air française basés en Afrique, précisait-on de même source.

On ajoutait que les Breguet-Atlantique, avions de patrouille maritime, ne peuvent emporter que des torpilles anti-sous-marines ou des missiles anti-navires de surface.

Le gouvernement marocain s'emploie à développer ses nouvelles provinces sahariennes

De notre envoyé spécial

Smara. — Avec ses puits à la croisée des pistes venant des quatre points cardinaux, Smara, point stratégique, foyer rayonnant de l'islam, peut prétendre à devenir la capitale des trois provinces marocaines du Sahara occidental. La réunion récente dans cette ville de plusieurs membres du gouvernement, des gouverneurs et des élus de ces provinces et de celles d'Agadir, de Tan-Tan, de Tiznit, de Ouarzazate et de Tata, situées plus au nord, *encourage* cette vocation. Jamais les secrétaires d'Etat à l'intérieur et au plan, qui tiennent dans le royaume des réunions pour stimuler la décentralisation, n'avaient, auparavant, rassemblé la représentation d'un ensemble territorial couvrant plus du quart du Maroc. Ces états généraux en plein désert confirmaient la volonté politique de n'établir aucune démarcation entre le sud-ouest du royaume, tel qu'il était *délimité avant la « marche verte »*, et l'extrême Sud, qui s'étend aujourd'hui jusqu'à la ligne de partage du Sahara occidental avec la Mauritanie.

OCEAN ATLANTIQUE
Tanger
Oran
Rabat
Casablanca
MAROC
Figuig
Marrakech
Beni Ounif
Agadir
Ouarzazate
Béchar
Iles Canaries
Goulimine
Tata
Beni Abbès
Tarfaya
Tan-Tan
Tabelbala
Saoura
El Aïoun
Smara
Tindouf
ALGÉRIE
Mahbès
Bou Craâ
Bir Moghrein
Dakhla
RIO DE ORO
Zouérate
Tropique du Cancer
SAHARA
Nouadhibou
MAURITANIE
MALI
Nouakchott
Tombouctou
Niger
Dakar
Sénégal
SÉNÉGAL
0 km 500

Cette réunion a aussi mis en lumière la nécessité d'améliorer les communications dans cette région et de réaliser une interpénétration des différentes zones qui la composent. Aux liaisons aériennes et terrestres existantes doivent s'ajouter une route qui reliera Tan-Tan à Smara et une voie ferrée qui partira de Marrakech, terminus actuel de la ligne venant de Tanger, via Rabat et Casablanca, pour se scinder en deux embranchements, l'un vers El-Aïoun, l'autre vers Smara.

Les investissements nécessaires seront très importants puisqu'il faudra franchir les contreforts du Haut-Atlas entre Marrakech et Agadir. Aussi la construction d'une aérogare précédera-t-elle à Smara celle de la gare. Exclusivement militaire au temps des Espagnols, l'aéroport accueille désormais un trafic civil. Sur ses pistes réaménagées se posent aussi bien des Hercule C-130 de l'armée que des avions des lignes intérieures.

Ces projets doivent s'accompagner de l'implantation d'une université islamique. Smara redeviendrait ainsi le centre religieux et culturel qu'elle fut dès la fin du dix-neuvième siècle. Aujourd'hui, dans cette localité de huit mille habitants, un « alem » (docteur de la loi musulman), nommé par Rabat, président du tribunal, drapé dans le vêtement bleu des hommes du désert, rend la justice au nom du roi Hassan II.

Eriger Smara en capitale régionale, alors que les Espagnols avaient choisi El-Aïoun, reviendrait à créer dans cette zone (toutes proportions gardées) deux pôles et une situation analogue à celle qui prévaut au plan national, Rabat étant capitale administrative et Casablanca centre de l'économie.

EL AIOUN : un pôle d'échanges et de développement

El-Aïoun, au bord de l'Atlantique, comporte un quartier industriel lié à l'usine de phosphates de Bou-Craâ. Après plusieurs mois de léthargie, ces installations ont repris leur activité, bien que les travaux de remise en état du convoyeur endommagé par les sabotages du Polisario ne soient pas terminés. En attendant que le tapis roulant, long d'une centaine de kilomètres, puisse acheminer de nouveau le minerai, des convois de camions, protégés par l'armée, assurent ce transport.

Un trafic différent — quotidien celui-là — se déroule légèrement plus au nord, à proximité d'un môle provisoire qui sera intégré à une jetée recourbée, actuellement en projet, de 1 800 mètres de long. Des engins de débarquement permettent, actuellement, de décharger les bateaux arrivant des ports marocains, chargés de matériaux de construction, de fer et de ciment, d'hydrocarbures et de ravitaillement, ou des îles Canaries d'où viennent des produits de consommation courante et un flot d'objets manufacturés. El Aïoun est considéré comme zone franche. Il n'y a donc pas de droits de douane sur ces importations.

Jadis, le Maghzen (gouvernement chérifien) exemptait de taxes les transactions qui se déroulaient sur les marchés de Goulimine et de Marrakech où les nomades Reguibat du Sahara occidental venaient vendre leurs chameaux.

En raison du courant d'affaires, *plusieurs banques marocaines ont* ouvert des agences à El Aïoun. Ainsi l'analogie s'affirme avec Casablanca dont on a dit bien souvent qu'elle est *« le poumon principal »* du *Maroc. De même,* les provinces marocaines du Sahara occidental respirent et vivent en grande partie grâce à El Aïoun. Le rôle de la ville est d'autant plus important que son aéroport international peut recevoir des avions gros porteurs. Rien dans la cité n'évoque l'état de siège ; des factionnaires de routine montent la garde auprès des bâtiments publics. Il n'y a pas l'ombre d'une patrouille militaire. Dans les artères où s'écaillent les enseignes espagnoles, on circule aussi librement que le vent du désert. Nul ne lève plus les yeux quand les F-5 de l'aviation marocaine décollent pour des missions d'attaque ou de défense. Si fièvre il y a, c'est celle de la construction : trois cents logements en moins d'un an et demi. Des bidonvilles s'implantent ou s'étendent ici et là.

Plus de 280 millions de dirhams (1 dirham = 1,10 F environ), au titre du programme d'urgence, et quelque 70 millions de dirhams sur d'autres crédits ont financé — secteur militaire excepté, — dans les trois provinces sahariennes, des réalisations de tous ordres, sociales et d'équipement surtout.

Une ville tirée du néant

Capitale de la province du même nom, Boujdour (l'ancien Cap-Bojador) se composait d'un phare, d'un petit poste militaire espagnol et d'un puits d'eau saumâtre. La cité nouvelle a surgi du néant sous l'impulsion de son gouverneur. La tâche ne fait que *commencer. Pour parfaire la sédentarisation* des quelque deux mille nomades sahraouis de l'agglomération, une firme française a implanté, dans un temps record, une usine de dessalement d'eau, qui fournit journellement 250 à 300 mètres cubes du précieux liquide. La ville s'ordonne autour de cette installation, comportant le dispensaire et son médecin, l'école avec sa centaine d'élèves, la coopérative des pêcheurs, les chantiers de la « production nationale ». Des lots ont été attribués gratuitement *pour la construction privée.* L'Etat fournit les denrées essentielles. Une banque a jugé ce démarrage et les perspectives d'avenir si prometteurs qu'elle a ouvert, là, une agence.

Les participants aux « états généraux » de Smara ont l'impression que les nouveaux courants économiques interprovinciaux déjà amorcés vont s'intensifier. Sous la tutelle espagnole, les échanges se faisaient presque exclusivement sur un axe horizontal îles Canaries - El-Aïoun. Ils se font aussi désormais verticalement au départ principalement d'Agadir, qui est devenue une ville charnière entre le Maroc d'avant la « marche verte » et ses prolongements sahariens. *Un programme de* prospection minière va être mis en œuvre dans ces étendues arides où les Espagnols ont découvert des réserves considérables de phosphates.

La réunion de Smara n'a pas fait apparaître de différences essentielles entre les préoccupations des élus des provinces du « Nord » et ceux des provinces sahariennes.

Malgré les raids venus d'Algérie et le bruit des armes, les uns et les autres ont enregistré comme un élément positif le calme d'une population sahraouie qui ne pose aucun problème politique aux dirigeants.

LOUIS GRAVIER.

Selon l'agence Algérie Presse Service

« Nous avons été très bien traités » ont dit les prisonniers français à des journalistes algériens

Alger (*A.F.P.*). — *« Les huit prisonniers français du Polisario sont en excellente santé »*, a indiqué, lundi soir 19 décembre, l'agence Algérie Presse Service en annonçant que des journalistes algériens ont pu s'entretenir avec eux dimanche et lundi en *« territoire libéré au Sahara occidental »*.

Selon l'agence, les huit Français ont déclaré avoir été *« très bien traités »* durant leur détention. Ils expriment leur *« reconnaissance au Polisario pour avoir préservé leur vie, notamment durant les durs combats qui ont eu lieu entre les combattants sahraouis et les forces maroco-mauritaniennes, après l'opération de Zouérate le 1er mai »*, au cours de laquelle six d'entre eux avaient été enlevés.

Selon l'A.P.S., les prisonniers ont reconnu que leur *« travail concourait directement au renforcement du dispositif militaire mauritanien à Zouérate,* qui, ont-ils dit, *constitue un objectif militaire de première importance ».*

« Nous étions très mal informés sur les risques encourus, ont-ils dit, *et les responsables français nous ont trompés par leurs propos rassurants. »*

Trois des détenus, MM. Raymond Bacle, Claude Miguet et Thierry Langrenne, auraient reconnu avoir effectué à Zouérate des *« travaux de réparation et de montage sur de l'équipement militaire »* et avoir *« réparé des véhicules et monté des plaques de base de mortiers et de mitrailleuses sur des camions militaires ».*

Les prisonniers français, selon l'agence algérienne, ont lancé un appel *« pour le rapatriement de tous les Européens travaillant en Mauritanie ». « Le* gouvernement français, ont-ils dit, *ne s'est inquiété de notre sort que dans la mesure où notre situation justifiait le renforcement de son intervention militaire en Mauritanie. »*

Les journalistes algériens ont *« constaté que des relations de camaraderie et de confiance se sont visiblement nouées entre Sahraouis et Français au point que ces derniers ont été vus s'entraînant au tir à balles réelles avec leurs « gardiens ».*

AFRIQUE

LE CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

De l'« utilisation » des otages

L'annonce de la prochaine libération de huit Français détenus par le Front Polisario a été accueillie avec une satisfaction générale, chacun s'accordant à reconnaître que la prise d'otages ne se justifiait pas, si fondées que puissent être les revendications des Sahraouis. En revanche, la manière dont cette libération a été rendue publique à Alger, par M. Georges Marchais, ne fait pas l'unanimité, loin s'en faut.

François d'Orcival parle à ce sujet dans *VALEURS ACTUELLES* d'« *insulte publique* ». Il explique : « *De la part du gouvernement algérien, qui fournissait ainsi la preuve que la détention des otages dépendait bien de son bon vouloir. Et de la part du parti communiste, qui n'a pas hésité à entrer en négociation directe, à l'étranger, avec des adversaires du gouvernement légal de la France* ». Si, pour François d'Orcival, « *les intentions algériennes étaient évidentes* » — à savoir que « *M. Boumediène a cherché à rompre l'axe Paris-Madrid-Rabat* », — en revanche il juge « *plus étrange* » le comportement du P.C.F. Il écrit : « *M. Marchais a peut-être cru pouvoir donner de lui à l'opinion française l'image d'un homme de gouvernement capable de négocier à l'étranger. Il a seulement rendu au parti communiste l'étiquette dont il avait cherché à se défaire : celle d'un Etat parallèle visant à se substituer à l'Etat légitime.* »

Jugeant tout aussi « inutiles » que « scandaleuses » les prises d'otages, Arlette Laguiller assure dans *LUTTE OUVRIERE* (trotskiste) : « *Nous souhaiterions voir Marchais ramener de ses voyages d'autres prisonniers que ceux du Polisario, (...) obtenir la libération des opposants injustement emprisonnés dans les pays de l'Est. Bien sûr, Marchais n'est pour rien dans les détentions arbitraires en U.R.S.S. ou en Tchécoslovaquie. Mais il n'était pour rien non plus dans celles du Polisario, et cela ne l'a pas empêché d'intervenir (...). Comme on aimerait, aussi, être certains que, après mars 1978, M. Marchais, une fois au gouvernement, ne s'associera à aucune politique d'intervention impérialiste, en Afrique ou ailleurs.* »

Si la primeur de la bonne nouvelle a été réservée à la gauche française, ce n'est pas qu'on l'« *aime beaucoup en Algérie* », affirme Eugène Mannoni dans *LE POINT*. Il relève : « *On se souvient* [en Algérie] *des socialistes Guy Mollet, Robert Lacoste et Max Lejeune, alors membres de la S.F.I.O. On n'a jamais oublié non plus que le parti communiste algérien, du temps de l'Algérie française, n'était qu'un appendice colonial d'un P.C.F. dont le ralliement à l'idée nationaliste d'indépendance fut pour le moins tardif. Et le F.L.N., d'ailleurs, s'est bien gardé de faire aux communistes la moindre place. Mais, en haut lieu, on déteste tellement Giscard d'Estaing !* » Ce que les dirigeants algériens reprochent au chef de l'Etat français, c'est, indique Eugène Mannoni, « *de souscrire en fait, sinon en droit, au partage du pays sahraoui entre le Maroc d'Hassan II, souverain qu'ils abhorrent entre tous, et la Mauritanie de Moktar Ould Daddah, chef d'Etat qu'ils tiennent (à peu près) pour négligeable* ».

Pour Jean Daniel, qui signe l'éditorial du *NOUVEL OBSERVATEUR*, « *c'est une illusion de souhaiter la normalisation des rapports entre la France et l'Algérie si on ne contribue pas, et par tous les moyens, à une normalisation des rapports entre l'Algérie et le Maroc* ». Dans cet hebdomadaire, Guy Sitbon relève que M. Giscard d'Estaing avait été informé au début du mois de décembre que le Front Polisario était disposé à libérer huit prisonniers français. Si cela était vrai, note-t-il, « *le gouvernement français a pris le risque de prolonger la détention des otages alors qu'il suffisait d'envoyer une troisième fois Claude Chayet pour en prendre livraison, sans marchandages ni concessions politiques* ». Le négociateur français, « *après avoir demandé aux Sahraouis, sans l'obtenir, un mémorandum pour résumer les conditions qu'ils ne posaient pas, n'étant pas revenu à Alger depuis la mi-novembre* », Guy Sitbon explique comment la gauche française a pris le relais comme interlocutrice du Polisario. Avant de reconstituer « *l'opération qui a permis à Georges Marchais d'annoncer le premier la libération des prisonniers du Polisario* », il souligne que devant l'attitude des socialistes et des communistes français qui condamnent les moyens utilisés par les Sahraouis, « *les Algériens et le Polisario sont très ennuyés* ». Il ajoute : « *Les socialistes et les communistes sont leurs meilleurs alliés en France. Demain, s'ils arrivaient au pouvoir, même divisés, la politique maghrébine de la France pourrait changer. Et ce n'est pas rien. Elections ou pas, on ne peut pas se mettre mal avec des gens qui disposent de moyens contre l'ennemi Giscard.* »

« *Un « coup » de politique intérieure ?* », se demande Robert Schneider, dans *L'EXPRESS*, à propos de M. Marchais. Il répond : « *Aux yeux de l'opinion, il a, certes, été le premier à annoncer la fin d'un long cauchemar. Mais il risque aussi d'apparaître comme l'instrument de la politique algérienne.* » Et il rapporte des propos tenus à l'Elysée : « *Il est scandaleux que les partis de gauche ne nous aient pas tenus au courant de leurs négociations, alors que MM. Brejnev et Tito, eux, l'ont fait.* » Il poursuit : « *Accusation grave. A la mesure de l'affront subi. L'une et l'autre montrent à quel point, dans la campagne électorale qui s'annonce, les coups seront rudes.* »

Ils l'apparaissent d'autant plus, quand, à l'origine de ces coups, il y a des otages civils. — A. Ch.

M. KANAPA : arrêter l'intervention militaire giscardienne.

M. Jean Kanapa, membre du bureau politique du P.C.F., a fait, lundi 19 décembre, la déclaration suivante, rapportée par *l'Humanité* du 20 décembre :

« *Les déclarations faites par le quai d'Orsay et par le ministère de la défense confirment en fait que le gouvernement de Giscard d'Estaing a utilisé l'aviation française pour bombarder et mitrailler au Sahara une unité sahraouie et ses prisonniers mauritaniens.*

» *Cette information ne peut que susciter inquiétude et même angoisse. Cela survenant au lendemain de l'annonce de la libération par le Polisario des civils français détenus, une question en effet se pose : Que veut le gouvernement giscardien ? A-t-il décidé de se lancer dans une sanglante provocation aux conséquences imprévisibles ?*

» *Nous le disons avec gravité : le pouvoir, qui ne peut plus brandir aucun prétexte pour justifier son action, prend une écrasante responsabilité.*

» *Rien n'est plus urgent que d'exiger l'arrêt immédiat de l'intervention militaire giscardienne.* »

● *La section française de l'Organisation de défense des prisonniers politiques Amnesty International* fait savoir qu'elle est tout à fait étrangère à la diffusion d'une carte postale par une « organisation » qui demande d'envoyer une contribution financière à Amnesty International. Amnesty n'acceptera aucun des fonds qui lui parviendraient à la suite de cet appel et les retransmettra à l'organisation dont il émane.

De l'intimidation à l'intervention

25 NOVEMBRE : Une force d'intervention française, composée notamment de six Jaguar, est envoyée à Dakar. Les avions survolent la Mauritanie pour des missions de reconnaissance et d'intimidation.

10 DECEMBRE : Le Polisario annonce qu'un Jaguar français a été touché le 2 décembre alors qu'il participait à l'attaque d'une colonne sahraouie. Le ministère français de la défense dément ces « nouvelles affabulations ».

12 DECEMBRE : Une colonne du Polisario attaque le train minéralier Nouadhibou-Zouérate à une centaine de kilomètres de cette dernière ville. Le ministre mauritanien des affaires étrangères exprime le vœu que la France intervienne « plus fermement » au côté de la Mauritanie.

13 DECEMBRE : Selon l'état-major mauritanien, la colonne sahraouie est encerclée au nord-est de Zouérate par l'armée mauritanienne.

— M. Georges Marchais arrive à Alger à la tête d'une délégation du parti communiste, et rencontre le président Boumediène.

14 DECEMBRE : M. Marchais annonce, avant de regagner Paris, la libération prochaine des huit Français détenus.

— Dans une interview télévisée, M. Giscard d'Estaing se félicite de ce que la France « n'ait pas cédé » en ce qui concerne les « otages ». Il rappelle que « la France n'a aucune responsabilité, aucun intérêt d'aucune sorte » dans l'affaire du Sahara occidental. Il indique que la France est « concernée » par la situation dans la région « parce que la Mauritanie est un pays indépendant avec lequel nous avons de bonnes relations, où travaillent des Français et où ces Français doivent pouvoir travailler dans la sécurité ».

15 DECEMBRE : Un porte-parole de l'ONU annonce que M. Waldheim se rendra personnellement à Alger, où lui seront remis, le 23 décembre, les huit prisonniers français. On apprend que M. Waldheim avait prévenu Paris, deux jours avant l'annonce officielle de la libération des prisonniers, soit le 12 décembre, de l'évolution favorable de cette affaire.

18 DECEMBRE : Le Polisario annonce que deux escadrilles de Jaguar ont causé, le 15 décembre, de lourdes pertes à la colonne qui avait attaqué le train minéralier le 12 décembre, alors qu'elle se repliait.

— Les autorités françaises se refusent à confirmer ou démentir les informations du Polisario, mais laissent entendre que, si une telle opération avait eu lieu, elle se serait déroulée les 12 et 13 décembre.

— A Nouakchott, le gouvernement mauritanien affirme que l'attaque de la colonne sahraouie a été menée par la seule aviation mauritanienne.

PUBLICATION JUDICIAIRE

Ronéo contre Agence Française de Presse et Roussel

La 11e Chambre de la Cour d'Appel de Paris a rendu le 20 avril 1977 un arrêt dont extrait ci-dessous :

Considérant qu'il n'est pas discuté que Roussel a agi comme préposé de l'Agence France-Presse, organisme doté de la personnalité civile ;

Qu'il y a lieu de déclarer cette Agence civilement responsable.

Par ces motifs :

Dit que les termes de la dépêche de l'Agence France-Presse diffusée le 29 janvier 1976, reproduits et analysés dans le corps du présent arrêt, contiennent à la charge de Roussel les éléments du délit de diffamation publique envers un particulier ;

Déclare la demande de la Société Anonyme « Compagnie du Ronéo » bien fondée en son principe ;

Condamne Roussel Claude à lui payer la somme de 1 Franc à titre de dommages-intérêts ;

Ordonne l'insertion par extraits du présent arrêt dans deux journaux au choix de la partie civile et aux frais du prévenu sans que le coût de chacune d'elles puisse excéder la somme de deux mille cinq cents francs (2 500 F).

Déclare l'Agence France-Presse civilement responsable.

Pour extrait Me André Weil-Curiel, avocat.

PROCHE-ORIENT

Le « plan de paix » de M. Begin est accueilli défavorablement dans l'ensemble du monde arabe

Le plan de paix dont le premier ministre israélien, M. Menahem Begin, a révélé les grandes lignes dimanche a été, d'une manière générale, défavorablement commenté dans le monde arabe. Outre les capitales qui avaient pris violemment position contre la politique du président Sadate, les pays dits « modérés », où la prudence avait jusqu'à présent été de rigueur, accueillent fraîchement les propositions israéliennes. Au Caire même, où l'on met l'accent sur la nécessité d'un retrait total d'Israël des territoires arabes occupés, les commentaires de presse sont nettement critiques. Les autorités s'abstiennent, pour leur part, de toute déclaration en attendant la rencontre Begin-Sadate, qui a été fixée finalement au dimanche 25 décembre.

Le chef du gouvernement israélien, qui a quitté New-York pour Londres ce mardi matin, avait eu lundi un entretien d'une heure et demie avec le secrétaire général des Nations unies, M. Kurt Waldheim. On déclare de source israélienne que M. Begin a fait part à M. Waldheim, à propos de l'avenir de la bande de Gaza, du plan qu'il a l'intention de proposer au président Sadate. Auparavant, le premier ministre israélien avait, au cours d'une interview accordée à la journaliste Barbara Walters, de la chaîne de télévision ABC, apporté de nouvelles précisions concernant son « plan de paix ».

Il a notamment affirmé que les Palestiniens arabes résidant dans la bande de Gaza et en Cisjordanie pourront choisir entre la nationalité arabe et la nationalité israélienne. « *S'ils optent pour cette dernière*, a-t-il ajouté, *elle leur sera accordée, et un passeport israélien leur sera donné.* » Interrogé sur le sort des réfugiés palestiniens dispersés à travers le Proche-Orient, M. Begin a indiqué que les quatre cent mille réfugiés sous juridiction israélienne — résidant pour la plupart dans la bande de Gaza — recevraient « *des logements permanents humains et civilisés et des emplois, afin de ne plus avoir à dépendre de la charité internationale* ». Il a ajouté : « *Les pays arabes abritant d'autres réfugiés devraient prendre part à cet effort* ». A propos des réfugiés palestiniens au Liban, M. Begin a dit : « *Nous apporterons aussi notre contribution.* »

Ryad : pas de place pour l'optimisme

● AU CAIRE, le chef de la délégation égyptienne à la conférence du Mena-House, tout en se refusant à commenter les propositions de M. Begin, a déclaré : « *Un accord de paix n'est possible que s'il comprend le retrait total d'Israël des territoires occupés.* » La phrase a été répétée au cours de tous les bulletins d'information de la radio égyptienne. Les commentaires de la presse sont franchement défavorables. « *L'Egypte, qui a commencé son offensive de paix par une initiative audacieuse, ne saurait accepter d'Israël une réponse boiteuse, des atermoiement et l'esquisse d'une solution qui est inacceptable pour tout esprit sensé* », écrit l'éditorialiste d'*Al Akhbar*. *Al Goumhouriya* note que le plan Begin, « *nouvelle mouture du plan Allon* », ne contient « *pas un seul mot au sujet du retrait des troupes israéliennes de Cisjordanie* ». « *Le maintien de la présence israélienne — militaire ou autre*, — ajoute-t-il, *constituerait une bombe à retardement qui menacerait la paix dans la région.* »

Après la Jordanie, la Syrie a condamné un plan « *destiné, en fait, à maintenir l'occupation en Cisjordanie et dans la bande de Gaza* ». La Libye estime que le projet « *vise essentiellement à faire accepter le concept israélien de la légalité de l'occupation des territoires par la force* ». L'Arabie Saoudite elle-même, chef de file des « modérés », comprend mal l'optimisme manifesté par M. Begin à Washington. « *Tant que les militaires israéliens seront présents sur les territoires arabes, il n'y aura pas de place pour l'optimisme* », affirmait dimanche le commentateur de la radio de Ryad, qui ajoutait : « *Cette occupation est un poignard dans le cœur de la nation arabe... Le poignard doit être enlevé par l'unité arabe et la coopération.* »

● A ALGER, M. Abou Ayad, membre du comité central du Fath, a annoncé lundi soir que que le président Boumediène effectuera « *dans les prochains jours* » une tournée au Proche-Orient afin de « *renforcer le front arabe et de le mobiliser* » contre les initiatives du président Sadate. Il a en outre accusé le roi Hassan II du Maroc d'avoir « *trahi la cause palestinienne* ».

● A BEYROUTH, le commentateur politique de l'agence officielle palestinienne Wafa a estimé, lundi, que les propositions de M. Begin ne présentaient rien de nouveau, et n'étaient que la mise en application de « *principes fondamentaux en vue d'une domination sioniste de la région* » et de sa « *colonisation pour le compte des Etats-Unis* ».

● A TUNIS, M. Habib Chatty, ministre tunisien des affaires étrangères, a affirmé : « *On est très loin de la paix. Ce projet comporte la tutelle d'Israël sur la Cisjordanie et la partie arabe de Jérusalem, ce qu'aucun Arabe ne peut accepter.* »

● EN ISRAEL, le plan de paix de M. Begin a été critiqué lundi non seulement par les travaillistes, mais à l'intérieur même de la coalition gouvernementale dont un des députés, M. Moshé Shamir, a déclaré : « *Il y a de grandes concessions (...) qui menacent la paix et la grandeur du peuple d'Israël, des concessions qui sont dangereuses et inutiles.* » De son côté, l'ancien premier ministre, M. Itzhak Rabin, a affirmé que « *l'autonomie que M. Begin veut accorder à la Cisjordanie ne peut — quel que soit le nom dont elle est affublée — qu'aboutir à l'indépendance et à la formation d'un Etat palestinien* ».

● EN CISJORDANIE, un mémorandum signé par des maires arabes — à l'exception de ceux de Bethléem, Beit-Djalla et Beit-Sahour — les présidents des chambres de commerce, des syndicats et d'autres responsables palestiniens, assure que « *la visite du président Sadate à Jérusalem a mis en danger la cause palestinienne* » et dénonce le président égyptien « *qui n'a pas fait mention de l'O.L.P. lors de son discours à la Knesset* », ce qui va « *à l'encontre des décisions du « sommet » de Rabat* ». Ce document a été adopté après une réunion à Jérusalem-Est des maires d'une demi-douzaine de localités en Cisjordanie. Les maires des grandes villes de la région connus pour leur sympathie pour l'O.L.P. s'étaient vu interdire par les autorités militaires israéliennes de participer à cette réunion *(A.F.P., Reuter, A.P., U.P.I.)*

● *La décision de dissoudre le Conseil égyptien de la paix*, prise dimanche 18 décembre par le président Sadate *(le Monde* du 20 décembre) « *ne repose sur aucun fondement légal* » et ne vise que « *la personne même du secrétaire général de cette organisation en sa qualité de rapporteur du parti du rassemblement national unioniste progressiste (gauche)* », a déclaré lundi 19 décembre au Caire M. Khaled Mohieddine qui cumule ces deux fonctions. « *Cette tentative de porter atteinte à ma personne s'inscrit dans le cadre de la campagne menée par le pouvoir contre le parti de la gauche et l'Union soviétique* », a-t-il ajouté.

Après avoir affirmé que « *le Conseil égyptien de la paix n'avait jamais pris une attitude subversive à l'égard de l'initiative de paix du président Sadate* », M. Mohieddine a indiqué qu'« *il comptait porter l'affaire devant le Conseil d'Etat* ».

De son côté l'agence Tass a évoqué lundi à Moscou en termes élogieux l'action du Conseil égyptien de la paix. — *(A.F.P.)*

● *La Commission économique de l'Assemblée générale des Nations unies* a adopté par cent neuf voix contre trois (Australie, Etats-Unis et Israël) et vingt-six abstentions, une résolution demandant l'indemnisation par Israël des dommages causés aux Arabes lors de l'occupation de leurs territoires. — (A.F.P., A.P.))

LONDON

EMISSAIRE FRANÇAIS

(Dessin de KONK.)

En attendant de se rendre prochainement en France

Le premier ministre israélien s'entretient avec M. François-Poncet à Chequers

Un communiqué de l'Elysée, annonçant, lundi 19 décembre, l'entretien de M. Jean François-Poncet, secrétaire général de la présidence de la République, ce mardi, près de Londres, avec M. Begin, déclare notamment :

« Le premier ministre d'Israël a fait savoir au président de la République française qu'il regrettait que son emploi du temps ne lui permît pas, comme il l'aurait souhaité, de s'arrêter à Paris sur le chemin de son retour en Israël et qu'il espérait pouvoir le faire prochainement pour répondre à l'invitation du gouvernement français. » Le premier ministre israélien a indiqué qu' « en attendant, il serait heureux de s'entretenir, à Londres, avec un envoyé du gouvernement français pour l'informer des conversations qu'il vient d'avoir à Washington avec le président Carter ». L'invitation, rappelée dans le communiqué, avait été faite au mois de février à M. Rabin et renouvelée au mois d'octobre à son successeur, M. Begin.

De notre correspondant

Londres. — Le premier ministre britannique a accepté de bonne grâce la demande de M. Begin d'offrir l'hospitalité de sa résidence de Chequers à M. François-Poncet. Néanmoins, l'empressement de l'Elysée, dépêchant le plus proche collaborateur du chef de l'Etat auprès de M. Begin, alors que les courts entretiens du premier ministre israélien se tiennent à l'échelon des chefs de gouvernement, a été accueilli avec une certaine surprise et quelques sourires...

Certes, après le récent « sommet » franco-britannique, les deux gouvernements sont d'accord sur le fond du problème, estimant nécessaire un règlement global, fût-ce par « *approches séparées* ». Il n'empêche que les Britanniques se considèrent comme les interlocuteurs européens privilégiés d'Israël, comme le montre l'arrêt à Londres de M. Begin sur la route du retour. On pense ici que les subtilités — les ambiguïtés disent certains — de la politique arabe du gouvernement français lui permettent difficilement d'exercer son influence auprès du gouvernement de Jérusalem, offrant du même coup au gouvernement britannique un rôle d'intermédiaire entre Israël et l'Europe.

Au demeurant, à l'occasion de sa récente visite officielle à Londres, M. Begin avait invité M. Callaghan à se faire son interprète auprès des pays de la Communauté pour qu'ils s'abstiennent de « *déclarations ou proclamations qui risqueraient de mettre en danger des vies israéliennes* ». Cette marque de confiance a permis au premier ministre britannique de recommander à son hôte de répondre à l'initiative de M. Sadate par des « actions concrètes ». On laisse même entendre à Londres que ces recommandations n'ont pas été étrangères aux concessions envisagées par M. Begin.

Tant à propos de l'Afrique que du Proche-Orient, les Britanniques estiment qu'il est préférable d'appuyer la politique américaine, ou en tout cas de ne pas s'en dissocier, plutôt que d'envisager des initiatives européennes qui risqueraient de compliquer les processus de négociations.

HENRI PIERRE.

EUROPE

Portugal

Un entretien avec M. Soares

(Suite de la première page.)

» Je ne vois plus désormais que eux hypothèses : un gouverne-ient à base socialiste avec des ersonnalités indépendantes ou es élections législatives anti-ipées. »

Partant du principe que les tats-majors politiques sont, dans ensemble, peu favorables à des lections anticipées, M. Soares, ader du principal parti, peut égocier en bonne position le rogramme et la composition du utur gouvernement. Il peut ième s'offrir le luxe de faire des oncessions : « Gouvernement à ase socialiste ». Ce n'est déjà lus le « gouvernement socia-ste » homogène de naguère. Une ille formule ne serait que la aduction dans la composition e l'équipe ministérielle de l'ac-ptation par le P.S. du principe 'une « plate-forme majoritaire able ».

Une équipe cohérente

Mais ne risque-t-on pas d'abou-r de façon déguisée à une de s coalitions dont les gouverne-ents provisoires ont naguère émontré l'impuissance ? « Non, pond M. Soares, car la première s tâches serait la création une majorité parlementaire au-ur du programme. Les indé-endants ne sauraient être que s hommes d'une compétence discutable et non les repré-ntants déguisés des partis. Un l gouvernement constituerait ne équipe cohérente derrière un emier ministre, et son seul oint de référence serait l'accord gouvernement. »

Quelles sont aujourd'hui les iances d'aboutir à un tel ac-ord ? « Le P.C. et le C.D.S. ma-festent une certaine ouverture. vec le P.S.D., il y a, pour l'ins-nt au moins, des difficultés, ut-être en raison des problèmes ternes que connaît cette for-ation. On peut envisager, par emple, que deux partis situés m à droite l'autre à gauche du S. nous appuient de façon co-rente au Parlement. »

Le P.S.D. se retrouvant seul dans l'opposition ne serait-il pas tenté de jouer la carte extra-parlementaire ? « C'est un risque, reconnaît M. Soares. Mais M. Sa Carneiro n'est pas seul à bri-guer le leadership de la droite ! De toute façon, on ne peut pas permettre à quiconque de se servir des libertés démocratiques comme paravent pour des activités qui, elles, ne le seraient pas. »

La crise du 8 décembre était-elle inévitable ? « Non, c'est nous qui avions choisi de crever l'ab-cès en déposant une motion de confiance, répond M. Soares. Nous étions las de cette guérilla contre le gouvernement. L'agressivité des partis à notre encontre me don-nait à penser que nous ne jouissions plus du consensus ma-joritaire. Ils avaient réussi à convaincre une partie considé-rable de l'opinion que nous étions accrochés au pouvoir. J'ai cru bon de démontrer le contraire. »

Pensez-vous vraiment que la confiance allait vous être refusée ? « J'en étais presque certain, ré-pond M. Soares. Beaucoup de gens pourtant estimaient qu'il était du devoir du P.C. de voter pour nous. Je sais que, dans ce parti, des députés, surtout du nord du Tage — qui savent, eux, ce qu'est la droite portugaise, — étaient d'avis qu'il fallait nous accorder la confiance. Le vote communiste — dont les raisons n'apparaissent pas encore très clairement — a été une erreur historique. »

Mais n'aurait-il pas été gênant, pour un gouvernement socialiste, de devoir son salut au seul P.C. ? « Le président de la République et les autres organes souverains de l'Etat étaient disposés à l'ac-cepter. Cela aurait été délicat. Mais nous aurions fait un geste pour renouer les négociations avec les autres partis situés à notre droite, afin de rétablir un équili-bre indispensable au Portugal si l'on veut éviter la polarisation des deux camps. »

Vous avez choisi de demander la confiance à propos de vos négo-ciations avec le Fond monétaire international. Elle vous a été re-fusée. Et pourtant on a l'impres-sion qu'il y a un consensus sur cette question ?

« Le P.C., comme le C.D.S., ont accepté le principe des négocia-tions. Elles sont d'ailleurs inéluc-tables. Le P.S.D. ne les a pas acceptées formellement. Mais, dans ses propositions économiques et financières, il reprend à son compte, sans le dire, les conditions posées par le F.M.I. Une fois constitué le deuxième gouverne-ment constitutionnel, on va re-nouer immédiatement les négo-ciations avec le Fonds. Je pense, d'ailleurs, qu'on peut y associer des représentants des partis qui auront permis la constitution de ce gouvernement. »

JEAN-PIERRE CLERC.

L'AMBASSADEUR DES ÉTATS-UNIS QUITTERAIT PROCHAINEMENT SON POSTE

Lisbonne (A.F.P.). — M. Frank Carlucci, ambassadeur des Etats-Unis à Lisbonne, quitterait pro-chainement son poste, et le gouvernement portugais aurait déjà donné son agrément à la nomination de son successeur, selon des informations recueillies auprès du ministère portugais des affaires étrangères.

Le parti social-démocrate a ré-cemment accusé M. Carlucci « d'ingérence » dans la vie politi-que portugaise, pour avoir adressé publiquement un message chaleu-reux à M. Mario Soares après le rejet de la question de confiance qui a provoqué la chute du gou-vernement socialiste.

A Washington, le département d'Etat a démenti, lundi 19 décem-bre, que M. Carlucci se soit « immiscé » dans les affaires inté-rieures portugaises, mais a refusé de commenter les rumeurs sur un prochain départ de l'ambassadeur. M. Carlucci était arrivé à Lis-bonne à l'automne de 1974.

République démocratique allemande

L'ÉCRIVAIN CONTESTATAIRE JUREK BECKER ST AUTORISÉ A SÉJOURNER A L'ÉTRANGER

(De notre correspondant en Europe centrale.)

Vienne. — L'écrivain est-alle-nd Jurek Becker a obtenu du ivernement de Berlin-Est une orisation de séjour prolongé à ranger. Arrivé il y a déjà quel-s jours à Berlin-Ouest, il a tention de passer six mois aux ats-Unis, à l'Oberlin College, is l'Ohio, à partir de février 8. Il reviendra ensuite en Alle-ge fédérale, où il restera, a-t-il au moins jusqu'à la fin de 9 pour travailler à son dernier e. Il gardera cependant son seport est-allemand.

'est la première fois, à notre naissance, que les autorités de lin-Est prennent une décision ce genre en faveur d'un intel-uel contestataire. La person-ité de Jurek Becker explique s doute que les dirigeants de R.D.A. aient exceptionnelle-it laissé la porte ouverte à son ituel retour.

∴

é en 1937 à Lodz, en Pologne, igine juive, Jurek Becker a é une partie de la guerre dans hetto de sa ville natale, avant e déporté, encore enfant, à ensbrück et Sachsenhausen. ès la guerre, son père s'étant illé à Berlin-Est, il apprend mand et fait des études de osophie. En 1957, il entre au i communiste (S.E.D.). Auteur sollicité de sénarios de films, pièces radiophoniques, il nait le succès en 1969, dans pays et à l'étranger, avec son in Jacob le Menteur (publié France aux Editeurs français is).

n dernier manuscrit, Nuits sommeil, avait été rejeté par maison d'édition de Rostock. e-temps, en effet, l'écrivain légié était devenu un contes-re remuant. Après l'exclu-du poète Reiner Kunze de on des écrivains en octobre il proteste publiquement ; il in des rares à oser le faire, le seul. Un mois plus tard, t l'un des douze premiers statataires contre la privation itoyenneté dont est frappé Bierman. Refusant de faire ide honorable, il est exclu du . Il devait donner, peu après, lémission de l'Union des ains.

M. L.

Grèce

RECTIFICATIF. — Le letin de l'étranger » daté décembre indiquait par que M. Caramanlis avait vesti par 161 voix. Il s'agis-n fait de 171 voix.

Bulgarie

Le bureau politique et le secrétariat du parti sont rajeunis

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Le comité central du parti communiste bulgare a procédé le lundi 19 décembre à une mise à jour, retardée depuis déjà plusieurs mois, de ses organes dirigeants. Trois nouveaux mem-bres entrent au bureau politique. Deux sont d'anciens suppléants, le général Djourov, ministre de la défense, et M. Petar Mladenov, ministre des affaires étrangères. Le troisième promu, M. Ognian Doïnov, secrétaire du comité cen-tral depuis le dernier congrès en 1976, entre directement dans la plus haute instance du parti sans accomplir le stage habituel de suppléant. Spécialiste des ques-tions économiques, M. Doïnov est considéré comme l'une des étoiles montantes du parti.

La composition du secrétariat est également retouchée et complétée. M. Stanichev et Doulgerov, qui n'étaient que simples membres, deviennent des secrétaires à part entière. Le pre-mier dirige le secteur interna-tional, le second, ancien rédac-teur en chef de *Rabotnitchesko Delo*, l'organe du parti, est chargé de l'organisation. Ils étaient tous les deux entrés au secrétariat au mois de mai dernier, à la suite du limogeage de M. Boris Vel-chev, le numéro deux du régime, dont ils s'étaient partagé les attributions.

M. Gueorgui Atanasov, qui pa-raît avoir rempli jusqu'ici des tâches administratives dans l'ap-pareil du comité central, devient également secrétaire, tandis que M. Nicolas Papazov entre au secrétariat en tant que membre. Président du comité pour la science et le progrès technique, M. Papazov a été porté le mois dernier à la tête de l'association d'amitié bulgaro-soviétique, or-ganisation qui joue, étant donné les liens étroits qui unissent Sofia et Moscou, un rôle de premier plan. L'association était jus-qu'alors présidée par Mme Dra-goycheva, membre du bureau politique.

Le comité central a, enfin, ac-cueilli en son sein cinq nou-veaux membres titulaires, dont MM. Nikolai Todoriev et Hristov, ministres, respectivement, de l'énergie et du commerce extérieur, et treize suppléants. Parmi ces derniers on relève les noms de MM. Andréi Loukanov, vice-pre-mier ministre chargé des rela-tions avec le COMECON; Beltcho Beltchev, ministre des finances, et Vasil Tsanov, ministre des trans-ports.

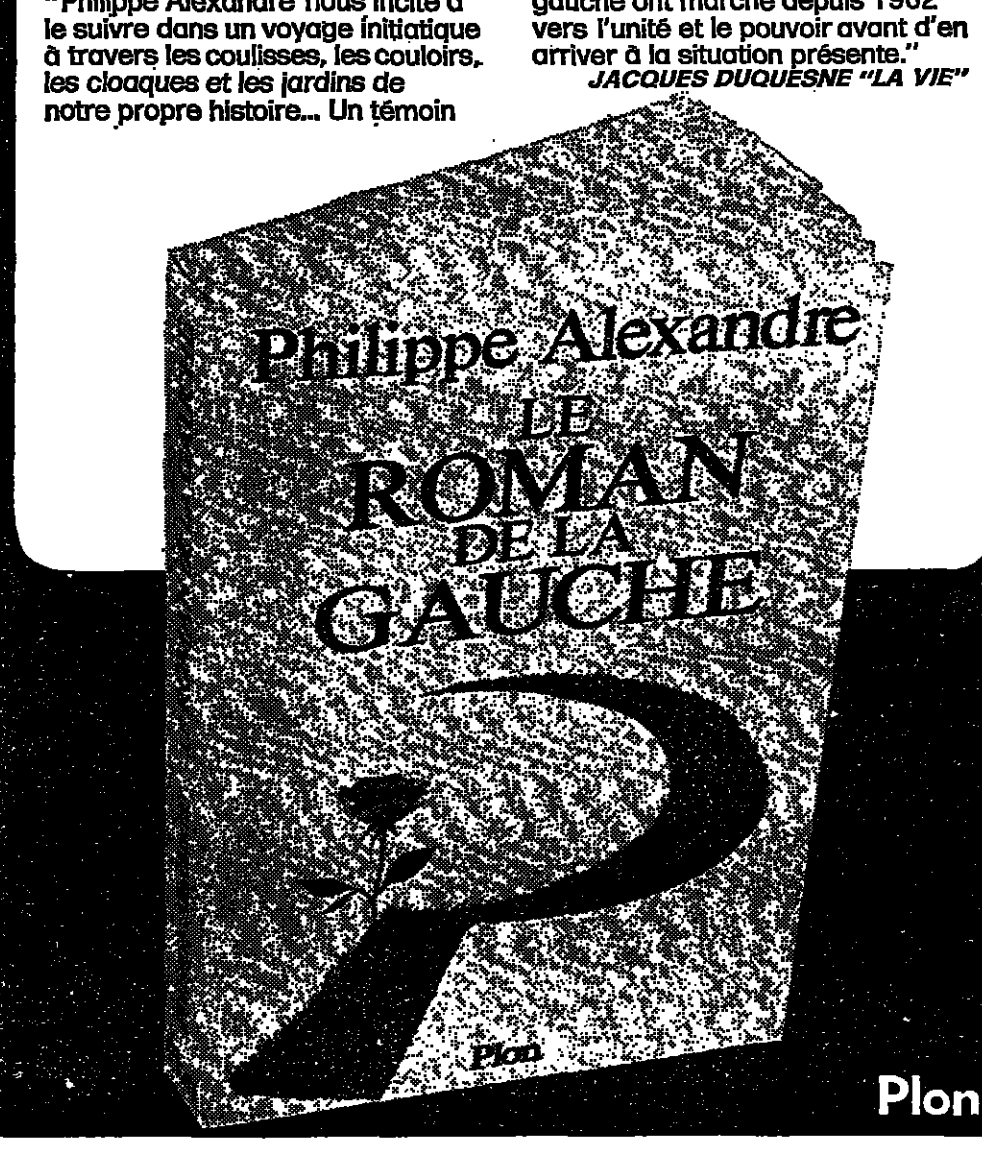
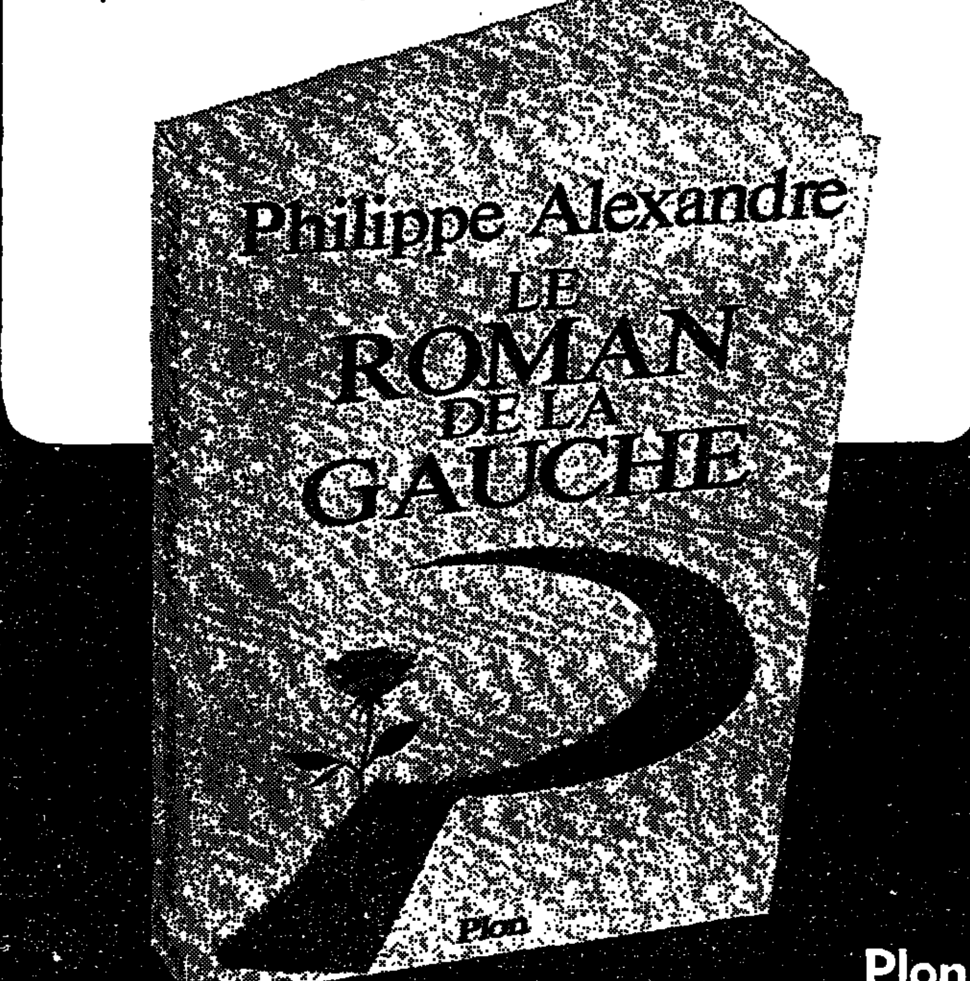
Il a été, d'autre part, décidé de convoquer pour le mois d'avril une conférence nationale du parti qui sera consacrée « au perfec-tionnement de la gestion plani-fiée de l'économie, de l'organi-sation socialiste et de la rémuné-ration du travail ».

Cette série de nominations met un terme à la période de tran-sition qui suivit l'éclatement de l'affaire Velchev au printemps dernier. Amputé de l'un de ses principaux membres, amoindri d'autre part par la mort du vieux philosophe Todor Pavlov et la présence dans ses rangs de deux vénérables vieillards, Mme Dra-goycheva et le général Mihailov, le bureau politique était devenu un organisme croupion. La mon-tée de M. Doïnov, de M. Mladenov et du général Djourov correspond à un rajeunissement assez net en même temps qu'elle annonce l'heure de la relève. Quant à la nouvelle structure du secrétariat, elle met fin à une situation plu-tôt étrange qui avait abouti à ce qu'il soit composé pour moitié de non-titulaires.

La décision de convoquer une conférence nationale au prin-temps prochain correspond au désir de faire le point des métho-des de planification et d'essayer de les corriger afin d'améliorer l'efficience de l'économie. Il se-rait question de tenir davantage compte de la demande et des possibilités réelles des entreprises. D'autre part, le montant des salaires serait davantage lié au rendement. Le manque de main-d'œuvre et le peu d'écho des cam-pagnes de propagande pour favo-riser la productivité poussent les dirigeants à ces choix.

MANUEL LUCBERT.



DIPLOMATIE

LORS DE SA RÉUNION A TOKYO

L'Internationale socialiste a décidé de renforcer ses activités hors d'Europe

Tokyo. — La conférence des dirigeants de l'Internationale socialiste s'est achevée, lundi 19 décembre, dans la capitale japonaise (le Monde daté des 18-19 décembre) par l'adoption d'une « déclaration de Tokyo », appelant au désarmement nucléaire, à la protection des droits de l'homme et au renforcement des activités socialistes hors d'Europe.

En ce qui concerne l'Asie, la déclaration précise : « *Il est extrêmement important pour nous d'unifier les forces socialistes démocrates pour le développement de la démocratie et de la justice sociale dans la zone.* » M. Carlsson, secrétaire général de l'Internationale socialiste, a annoncé l'ouverture à Tokyo d'un bureau régional qui coordonnera les activités de l'organisation dans cette partie du monde. Afin de souligner la volonté de l'Internationale de se « désenclaver » de l'Europe, M. Willy Brandt, ancien chancelier allemand et président de l'organisation depuis l'assemblée générale de Genève, en novem-

De notre correspondant

bre 1976, a précisé que la prochaine réunion du bureau des directeurs se tiendrait à Dakar et l'assemblée générale à Vancouver, en novembre 1978.

Les débats sur la situation actuelle en Asie ont porté sur l'absence de démocratie en Malaisie et en Corée du Sud. Curieusement, aucune mention n'a été faite des Philippines. Les délégués ont estimé que le régime sud-coréen était pour le moins peu démocratique, non par comparaison à celui de la Corée du Nord, mais par rapport à l'idée que l'on se fait de la démocratie.

Le désarmement

En ce qui concerne la question de l'unification, cheval de bataille de la Corée du Nord, qui avait apparemment multiplié les démarches auprès des délégués de l'Internationale pour les convaincre de la justesse des vues de Pyongyang, M. Mitterrand, reflétant l'opinion de la plupart des délégués — y compris ceux de la Corée du Sud, — a précisé qu'« *aussi importante que soit cette question, elle passait après celle de la paix* ».

Au sujet du désarmement, l'Internationale a lancé un appel pour que la réunion de l'Assemblée générale des Nations unies qui lui sera consacrée l'année prochaine, prenne des mesures pour freiner la course aux armements. Selon M. Brandt, en 1976, les ventes d'armes ont représenté plus de 50 milliards de dollars. Tout en se déclarant partisan, en principe, de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire, M. Mitterrand, le principal orateur pour les travaux de la conférence consacrés à la prolifération nucléaire, a proposé que la réunion de l'Assemblé générale de l'ONU se transforme en un organisme permanent du type de la CNUCED.

Le premier secrétaire du P.S. français a souligné notamment que, si tous les traités et accords sur le désarmement et la non-prolifération nucléaire avaient été utiles en leur temps, ils sont aujourd'hui insuffisants : « Quinze pays sont actuellement potentiellement des puissances nucléaires, et, en 1985, il y en aura peut-être quatre-vingts », a déclaré M. Mitterrand. Il est donc urgent, a-t-il souligné, de reviser les traités en raison du développement technologique et, en particulier, des possibilités de détournement à des fins militaires de l'énergie produite pour une utilisation pacifique. M. Mitterrand a souligné que, dans la mesure où il était pratiquement impossible d'empêcher le commerce des centrales nucléaires, il fallait mettre en place un contrôle international des opérations de recyclage et d'enrichissement.

L'Internationale a également abordé les problèmes de l'énergie. M. Riulf Steen, président du parti travailliste de Norvège, a souligné que « *les choix en ce domaine étaient avant tout politiques* ». « *D'énormes quantités vont en effet être requises pour donner des conditions de vie décentes aux habitants des régions les plus pauvres du monde* », a-t-il précisé.

En ce qui concerne les relations économiques internationales, peu de propositions originales ont été faites par les Japonais — alors que leur pays est cependant au centre de la polémique mondiale. Dans son intervention, M. Heferkamp, vice-président des Communautés européennes, a souligné que le protectionnisme « *expose les travailleurs à des risques sous couvert de leur conserver leur emploi* ». Si le protectionnisme a été condamné par tous les délégués, pratiquement aucune critique n'a été élevée contre le Japon.

M. Mitterrand, dans une interview au journal économique japonais *Nihon Keizai*, s'est déclaré partisan du libre-échange et a affirmé : « *Les mesures de protectionnisme brandies contre le Japon sont le fait de gouvernements conservateurs.* »

M. Mitterrand et l'eurocommunisme

Premier pas vers une nouvelle « internationalisation » — après quelques tentatives peu concluantes, — la conférence de Tokyo a été l'occasion pour M. Carlsson de rappeler le projet d'une révision de la déclaration de Francfort, qui constitue la « charte » actuelle de l'organisation et date de 1951, lorsque celle-ci se reconstitua face à un bureau d'information communiste (Kominform) aujourd'hui disparu. Commentant ce projet à la lumière de l'apparition de ce qu'il est convenu d'appeler l'« eurocommunisme », M. Mitterrand, après avoir souligné que ce dernier « n'est pas un mouvement » mais une « tendance », a déclaré : « *Ce changement de stratégie peut être considéré avec intérêt par les socialistes, mais de là à dire qu'il y a concurrence idéologique entre les partis communistes dits « eurocommunistes » et les socialistes et sociaux-démocrates, il y a un fossé qu'il ne faut pas franchir... Aucun de ces partis ne se place sur le même terrain idéologique, ils se placent tout au plus sur le même terrain social, et parfois politique.* »

En ce qui concerne les partis japonais, la conférence a été une nouvelle occasion de marquer leur divergence, bien que des efforts de conciliation aient été faits de part et d'autre. Alors que les socialistes restent dans l'opposition, les sociaux-démocrates appartiennent en fait à une coalition gouvernementale (P.S.D.), qui n'est certes pas formelle mais n'en est pas moins une réalité lors des débats à la Diète. Les positions des deux partis sont radicalement différentes en ce qui concerne la Corée et aussi le retour de Singapour au sein de l'Internationale socialiste, souhaité par le P.S.D. Singapour a quitté l'Internationale socialiste l'année dernière, afin d'éviter d'en être expulsé, le Parti d'action sociale de M. Lee Kuan Yew étant pour le moins éloigné des idéaux professés par l'organisation.

PHILIPPE PONS.

Une concession soviétique permet de relancer la conférence de Belgrade

De notre envoyé spécial

Belgrade. — Totalement dans l'impasse à la fin de la semaine dernière, la conférence de Belgrade se trouve aujourd'hui débloquée. Un compromis est en effet intervenu lundi 19 décembre sur la base de suggestions présentées par les pays neutres (Autriche, Suède, Suisse et Finlande). Les Occidentaux ont définitivement accepté la proposition soviétique prévoyant la création de deux groupes de rédaction, l'un chargé de prévoir les « suites » de la conférence, c'est-à-dire les modalités des rencontres qui succéderont à celle de Belgrade, l'autre chargé de la rédaction du document de clôture. Ils l'avaient déjà acceptée la semaine dernière à condition que le deuxième groupe fût aidé par trois sous-groupes chargés chacun de l'une des trois « corbeilles ».

Les Soviétiques ne semblaient pas opposés à cette condition, mais ils avaient fait savoir, de la façon la plus catégorique, que le débat sur la mise en œuvre des recommandations de l'acte final (point 4 des décisions de la conférence préparatoire de Belgrade), y compris sur les droits de l'homme et les libertés fondamentales, était terminé et que la réunion de Belgrade n'avait plus à revenir dessus. Ce qui fut évidemment jugé inacceptable par les Occidentaux, bien résolus à relever toute nouvelle violation des droits de l'homme qui pourrait intervenir avant la fin de la conférence, à propos par exemple de l'affaire Chtcharantski.

Les Soviétiques ont finalement cédé sur ce point. Leur position devenait intenable. Comment, en effet, empêcher des Etats souverains d'évoquer n'importe quelle question qui leur tient à cœur ?

C'est ce que le président des Neuf, M. Graeff, délégué de la Belgique, fit comprendre samedi dernier à M. Vorontsov, son collègue soviétique.

Dès dimanche, des délégués de l'Est reprenaient contact avec leurs collègues de l'Ouest. Une négociation se nouait entre la Belgique, l'Allemagne et la Norvège d'une part, et trois délégués socialistes (polonais, hongrois et roumain) de l'autre. Elle aboutissait à l'adoption d'un texte très bref qui fit, lundi matin, l'objet d'un consensus.

Lundi soir, le premier groupe rédactionnel s'est réuni. Quant aux trois sous-groupes du deuxième groupe, chargé de la rédaction du document de clôture, ils commencent leurs travaux ce mardi et les poursuivront jusqu'au jeudi 22 décembre. La dernière réunion plénière de l'année aura lieu mercredi 21 décembre.

Puis la conférence se séparera jusqu'au 17 janvier. Elle reprendra alors ses travaux jusqu'au 15 février, date limite fixée par la réunion préparatoire. Reste à savoir si elle parviendra en un si court laps de temps à rédiger le document final, qui devra tirer la leçon des débats sur l'application de l'acte final et statuer sur les cent neuf propositions qui ont été déposées et discutées mais qui n'ont pas encore fait l'objet d'un accord.

La conférence préparatoire a prévu que les participants à la réunion de Belgrade ne pourront se séparer que lorsqu'ils auront approuvé le document final. Il n'est pas exclu, dans ces conditions, que la date de clôture, fixée au 15 février, soit retardée de plusieurs jours, voire de plusieurs semaines.

JEAN SCHWOEBEL.

AUSTRALIE

M. Fraser a formé son gouvernement

De notre correspondant

Sydney. — Après la victoire des conservateurs aux élections du 10 décembre, M. Fraser a formé, lundi 19 décembre, un nouveau gouvernement très semblable au précédent, et qui compte vingt-huit ministres, ce qui constitue un record dans l'histoire australienne. Le temps n'est plus où M. Fraser, alors chef de l'opposition, critiquait les travaillistes pour avoir un cabinet de vingt-six membres.

L'ancien ministre des finances, M. Phillip Lynch, conserve son poste de vice-président du parti libéral, mais ne retrouve pas son portefeuille et devient ministre de l'industrie et du commerce. M. Lynch avait dû démissionner pendant la campagne électorale, à la suite de révélations sur sa situation financière, et en particulier sur les gros profits qu'il avait tirés de spéculations foncières. Il a depuis lors remis au premier ministre un état de sa fortune, qui a été rendu public sous une forme expurgée.

La réélection de M. Lynch comme numéro 2 du parti libéral ne s'est pas faite sans opposition : vingt parlementaires ont voté pour son adversaire. La division du parti libéral, en raison de l'affaire Lynch, est compensée par le retour au gouvernement de M. Ellicott, ancien ministre de la justice, qui avait démissionné l'an dernier pour protester contre l'autoritarisme de M. Fraser.

Le ministère des finances revient à M. John Howard, qui est considéré comme un des partisans inconditionnels de M. Fraser. Cette nomination paraît indiquer que M. Fraser entend que le nouveau gouvernement se montre docile à l'égard de son chef.

Jeudi, ce sera au tour du parti travailliste de se réunir. Il ne fait guère doute que M. Bill Hayden remplacera M. Gough Whitlam, démissionnaire, à la tête du parti. M. Hayden est un ancien policier qui a étudié l'économie à mi-temps, et a commencé récemment à apprendre le droit par correspondance. Il est âgé de quarante-quatre ans.

M. S.

∴

Voici la liste des autres principaux ministres de M. Fraser :

— Vice-premier ministre et ministre du commerce et des ressources naturelles : M. Douglas Anthony, président du parti national agrarien ;

— Affaires étrangères : M. Andrew Peacock ;

— Défense : M. James Killen ;

— Justice : M. Peter Durack, sénateur ;

— Education : M. John Carrick, sénateur.

— Affaires aborigènes : M. Ian Vinen ;

— Immigration et affaires ethniques : M. Michael Mac Kellar ;

— Intérieur : M. Robert Ellicott.

ASIE

Chine

Tension au sommet

(Suite de la première page.)

Dans la province du Hupeh, d'abord, la relance du mouvement de dénonciation des partisans locaux, ou supposés tels, de la « bande des quatre » vient de provoquer la disparition soudaine du premier secrétaire du comité provincial du parti, M. Chiao Hsin-chu, qui entraîne dans sa chute le maire de Wuhan, M. Wang Ko-wen.

De bonne source, on apprend d'autre part que le premier secrétaire de la province du Heilungkiang, M. Liu Kuang-tao, vient lui aussi de perdre son poste. Son successeur, M. Yang Yi-chen, figurait déjà parmi les secrétaires du comité provincial du parti ; mais c'est un vieux routier de l'appareil que sa carrière a conduit d'un bout à l'autre de la Chine, de Canton à Changhaï et même à Pékin, en qualité de ministre des « fournitures agricoles » à la fin des années 50.

Dans les deux cas les responsables destitués occupaient en titre ou en fait leurs fonctions depuis plusieurs années. L'un et l'autre cependant ne semblaient nullement suspects à la nouvelle direction et avaient été vus à leurs postes jusqu'à ces dernières semaines. MM. Chiao, Liu et Kuo appartenaient au comité central où ils avaient été réélus sans encombres lors du onzième congrès.

Des absences inexpliquées

D'autres signes, moins clairs il est vrai sont enregistrés comme des anomalies difficilement conciliables avec le fonctionnement normal d'une direction collective tout à fait homogène.

Le 27 novembre, le président Hua Kuo-feng, accompagné de onze membres du bureau politique, s'est rendu au nord de Pékin sur le chantier du réservoir de Miyun, pour y donner l'exemple de la participation des cadres au travail manuel.

L'événement ne fut rendu public, avec des pages entières de photographies dans *le Quotidien du peuple*, que cinq jours plus tard, le 2 décembre ; les observateurs s'étonnèrent de ne voir parmi les dirigeants qui avaient accompagné le président Hua ni M. Teng Hsiao-ping ni quelques-uns des membres du bureau politique qui ont la réputation de lui être particulièrement proches comme MM. Yu Chiu-li, Su Chen-hua et Nieh Jung-chen. Etaient en revanche présents, et bien en évidence, des personnages dont la réputation est inverse, M. Wu Teh et le général Chen Hsi-lien par exemple. Tout se passait comme si un clivage se dessinait entre deux tendances opposées du bureau politique, l'une désireuse d'affirmer hautement sa fidélité à l'héritage politique et moral de Mao Tse-toung, la seconde préférant s'en démarquer nettement.

L'affaire serait en fait à la fois plus grave et plus complexe si l'on en croit des sources habituellement bien informées selon lesquelles l'absence de M. Teng Hsiao-ping au rituel du réservoir de Miyun s'expliquerait par sa participation au même moment, à Canton, à une importante réunion militaire. Certes, en sa qualité de chef d'état-major général de l'armée, M. Teng a toutes raisons de s'intéresser aux affaires militaires. Il est pour le moins étrange toutefois que le calendrier n'ait pu être aménagé soit pour lui permettre de faire acte de présence près de Pékin au côté de M. Hua, soit pour que ce dernier — qui est président de la commission militaire du comité central — assiste lui-même aux discussions intéressant les forces armées.

Le débat sur les institutions, qui se poursuit en prévision de l'adoption d'une nouvelle Constitution par l'Assemblée, offre d'autres occasions de s'interroger. Au début de ce mois, certaines sources chinoises laissaient prévoir que le poste de président de la République — occupé par Mao puis par Liu Shao-chi sous la Constitution de 1954 (1) et supprimé dans la Constitution de 1975 — allait être rétabli et que le nom de M. Teng Hsiao-ping était même avancé comme celui d'un candidat possible, sinon probable. Or, il y a quelques jours, un autre interlocuteur chinois — qu'il est légitime de considérer comme autorisé — nous confiait qu'« *à son avis personnel* » la future Constitution ne rétablirait pas le poste de président de la République.

Une situation tendue

L'image qui se dégage de ces diverses indications — et il en est d'autres — est celle d'une situation politique non seulement complexe, mais vraisemblablement tendue. Certains observateurs, récemment encore, optaient pour une hypothèse rassurante selon laquelle un accord général existerait au sein de la direction sur les objectifs politiques et économiques à atteindre, une saine « *émulation* » se manifestant seulement entre des écoles de pensée différentes quant aux moyens d'y parvenir : un peu plus de « *stimulants matériels* » par exemple pour les uns, un peu plus d'éducation idéologique pour les autres, pour tous en tout cas de l'ordre et une production industrielle et agricole accrue.

Cette interprétation est pratiquement abandonnée. La série de mesures individuelles récemment enregistrées — destitutions mais aussi promotion, comme celle de M. Huang Chen au ministère de la culture, ou celle de M. Tseng Tao à la direction de l'agence Chine nouvelle, et de M. Chang Ping-hua à la tête du département de propagande du comité central — suggère l'idée qu'une réunion importante s'est tenue récemment, au cours de laquelle toutes sortes de décisions ont été prises. Ainsi s'expliqueraient non seulement révocations, nominations et quelques « *élections* », mais aussi diverses « *révisions de verdicts* », par exemple sur l'interprétation — hier erronée, aujourd'hui correcte — que M. Teng Hsiao-ping donna, en 1975, des directives du président Mao. (*Le Monde* du 13 décembre.)

Dans cette hypothèse, une telle réunion s'inscrirait dans la série des rendez-vous majeurs qui ont marqué la vie politique depuis la mort de Mao, mais qui tous, depuis celui de mars, se sont soldés par des progrès décisifs de M. Teng dans la hiérarchie du pouvoir. La question est de savoir si cette ascension ne rencontre pas d'obstacles. M. Teng est un homme à la fois pressé par l'âge et d'un tempérament autoritaire. On savait déjà qu'il ne s'était pas satisfait des résultats du plénum de juillet ni de ceux du onzième congrès. La révocation de trois membres du comité central élus par ce dernier en est une nouvelle preuve. Le vice-premier ministre n'en veut pas moins, de toute évidence, aller encore de l'avant, et tolère mal que les gens en place n'exécutent que partiellement ou lentement ses directives. Une telle démarche heurte d'une part les partisans d'une continuité au moins apparente — comme sans doute M. Hua, dont le principal titre de légitimité est d'avoir été désigné par Mao lui-même comme son successeur, — et d'autre part les hommes dont les positions se trouvent ainsi menacées. Aussi bien les observateurs, qualifiés par l'expérience, d'un autre grand pays socialiste soutenaient-ils encore il y a un mois que M. Teng, à y regarder de près restait « *minoritaire* » au sein du bureau politique.

Que des résistances se manifestent, on vient en tout cas d'en avoir la démonstration avec la réélection de M. Wu Teh — sans aucun doute la personnalité de ce rang la plus éloignée de M. Teng — à la présidence du comité révolutionnaire de Pékin. Cela aussi faisait-il partie d'un compromis sur lequel on s'était entendu à l'avance ?

L'expérience montre que les compromis ne cessent d'être remis en question depuis un an. Ils ne marquent que des étapes dans une confrontation entre des tendances rivales.

ALAIN JACOB.

(1) Aux termes de la Constitution de 1954, le président de la République disposait d'importants pouvoirs. Non seulement il était désigné comme le commandant suprême des forces armées, mais il avait en outre autorité pour convoquer une « *conférence suprême d'Etat* » réunissant une sélection des plus hauts responsables du parti et de l'administration.

A TRAVERS LE MONDE

Bermudes

● M. DAVID GIBBONS, premier ministre des Bermudes, a remanié son gouvernement lundi 19 décembre en confiant la responsabilité des forces de l'ordre à M. Harry Viera, qui était jusqu'alors ministre des affaires communautaires. Des émeutes avaient eu lieu au début de décembre, provoquées par la pendaison de deux Noirs auteurs de meurtres (*le Monde* daté 4-5 décembre). — *(Reuter.)*

Cuba

● LES ETATS-UNIS ET CUBA ont conclu, à Washington, les négociations sur leur frontière maritime commune en établissant une ligne équidistante dans le détroit de Floride, a annoncé lundi 19 décembre le département d'Etat américain. Le traité entrera en vigueur le 1er janvier 1978. — *(A.P.)*

Djibouti

● UNE TRENTAINE DE PERSONNES ont été arrêtées et près de huit mille — essentiellement des Afars — autres contrôlées au cours des diverses opérations de police déclenchées à la suite de l'attentat perpétré le 15 décembre contre le Palmier en zinc, bar-restaurant de la ville. Ces personnes, qualifiées de « *suspectes* » ou « *étrangères* », sont détenues pour les besoins de l'enquête. D'autre part, dans un communiqué parvenu lundi à la presse, le Mouvement populaire de libération (M.P.L.) composé de jeunes Afars d'extrême gauche demande le retrait des troupes françaises de Djibouti. — *(A.F.P., Reuter.)*

Maroc

● LES TROIS DETENUS MARXISTES-LENINISTES de la prison de Casablanca, M. Abraham Serfaty et Mmes Fatima Oukacha et Rabia Ftouh, condamnés à de lourdes peines de détention lors du procès de Casablanca en février pour atteinte à la sûreté de l'État, ont mis fin lundi 19 décembre à la grève de la faim qu'ils observaient depuis le 8 novembre et à la suite de laquelle ils avaient dû être hospitalisés. Quelque quatre-vingts de leurs camarades poursuivent quant à eux leur mouvement à la prison de Kénitra. Cette longue grève de la faim a déjà entraîné la mort d'une détenue, Mlle Saïdia Mehnebi. Dans un communiqué publié lundi, les familles des détenus demandent que « *les autorités apportent une solution positive permettant aux grévistes de rompre le jeûne* ». — *(Reuter.)*

République fédérale d'Allemagne

● L'OFFICE CRIMINEL FEDERAL (Bundeskriminalamt) a ajouté cinq noms à la liste des terroristes recherchés depuis le meurtre de Hanns-Martin Schleyer. Il s'agit de Sieglinde Hofmann, Stefan Wisniewski, Peter Boock, Monika Helbing et Ralf Friedrich. Ce dernier, collaborateur de Me Croissant, aurait continué, selon la police, à assurer la liaison entre différents groupes de terroristes au bureau de l'avocat, après le départ de celui-ci pour Paris en juillet dernier. — *(A.F.P.)*

Rhodésie

● UN SOLDAT RHODESIEN NOIR a été tué et six autres membres des forces de sécurité ont été blessés samedi 17 décembre lors de l'attaque par des combattants nationalistes de la base aérienne de Grand-Reef, située près de la ville d'Umtali, proche de la frontière avec le Mozambique. — *(A.F.P.)*

Suisse

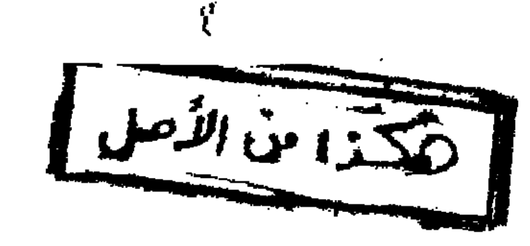
● LA NOMINATION DE DEUX NOUVEAUX MINISTRES, MM. Pierre Aubert pour les affaires étrangères et Fritz Honnegger pour l'économie, a été confirmée lundi 19 décembre à Berne. Ils avaient récemment été désignés par le Parlement suisse (*le Monde* du 8 décembre) pour succéder respectivement à MM. Graber et Brugger, qui avaient donné leur démission. Leur entrée en fonctions aura lieu le 1er février 1978. — *(A.F.P.)*

Tchécoslovaquie

● M. JOSEF GROHMAN a été condamné lundi 19 décembre par un tribunal de Prague à treize ans et demi de prison pour « *espionnage au profit d'une puissance étrangère* », annonce l'agence C.T.K. M. Grohman, qui présidait depuis 1966 la commission tchécoslovaque pour la coopération avec l'UNESCO, avait été arrêté le 21 octobre 1976 à l'aéroport de Prague, au retour d'un voyage à Paris. De 1946 à 1951, il avait présidé l'Union internationale des étudiants. De 1963 à 1967, il fut vice-ministre de la culture. Il était particulièrement lié avec M. Chelepine, qui devint plus tard chef du K.G.B. et qui, tant qu'il resta en poste, intervint souvent en sa faveur. Curieusement, cette année, lorsque Mme Grohman voulut divorcer, les papiers signés par son mari lui furent postés d'U.R.S.S.

Tunisie

● LES SEPT MILLE OUVRIERS et fonctionnaires des chemins de fer tunisiens ont observé lundi 19 décembre une grève de vingt-quatre heures afin d'appuyer des revendications salariales. — *(Reuter.)*



LA CORÉE DU NORD AU SUD

IV. — Une même patrie

De notre envoyé spécial ANDRÉ FONTAINE

Après avoir visité au début de l'été la Corée du Nord, André Fontaine s'est rendu récemment dans celle du Sud. Il a évoqué dans ses premiers articles (« le Monde » des 17, *18-19 et 20 décembre*) les contrastes des deux régimes, le boom économique du Sud et la tension militaire le long du 38e parallèle. Il montre aujourd'hui la persistance, au-delà des divisions idéologiques, de l'identité coréenne.

Séoul. — Lorsqu'il se rendit à ékin, en août dernier, M. Vance, crétaire d'Etat du président Car- r, eut avec M. Teng Hsiao-ping, propos de la Corée, une conver- tion dont il s'empressa de ren- e compte aux dirigeants de oul. Pendant quarante minutes, numéro deux chinois l'écouta ns souffler mot. Puis, redres- *nt la tête*, il lui dit avec son tit sourire un peu triste : « *Mais i, la Corée sera réunifiée. Dans nt ans, dans mille ans...* »

Cette assertion contredit quel- le peu l'idée de base de la poli- que chinoise suivant laquelle une oisième guerre mondiale est évitable à plus ou moins bref lai : on voit mal, en effet, pour- oi et comment, après des com- ts dantesques qui modifieraient ofondément, à tout le moins, la nfiguration politique de la pla- te, le *statu quo* coréen serait aintenu. Mais il est vrai que si guerre, mondiale et locale, peut re évitée, la réunification de la ninsule promet d'être singuliè- ment difficile. *Ni d'un côté ni* l'autre, on ne sent la moindre ndance à accepter, pour ce faire, méthode préconisée par un versaire dont on ne se méfierait s tant s'il méritait le qualificatif « fantoche » qu'on lui accorde atuitement. Et les deux régimes nt séparés par un fossé auquel n'existe guère de précédent.

Une assimilation bien difficile

Entre les deux Allemagnes, mal- é le mur de Berlin, il a toujours isté un minimum de communi- tion. A la pire époque, on pou- it *se téléphoner, s'écrire, se* trouver pour des vacances dans l ou tel pays socialiste d'Europe. ujourd'hui, des dizaines de mil- rs de personnes franchissent aque année la frontière. Les hanges de la R.F.A. avec la D.A. *se sont* développés au point e l'on a pu parler de celle-ci mme du dixième membre du arché commun. Entre les deux rées, rien, à part un dialogue gagé en 1972 qui a tourné court *is ans plus tard*, et les échan- s de récriminations dont les nions de la commission d'ar- stice et celles des deux Croix ges sont périodiquement le âtre.

Des *millions* de *Sud-Coréens* t venus du Nord, la plupart à faveur de la guerre. Non seule- nt il leur est interdit d'y retour- r faire la moindre visite, mais ne peuvent, de quelque façon e ce soit, obtenir des nouvelles leur famille. Combien de fois vons-nous pas entendu des s nous dire : « *J'ai un frère, e sœur, un cousin à Pyong- g, à Kaesong, à Wonsan ou leurs ; mais je ne sais ni ce 'il fait ni même s'il est en* ». Et lorsqu'on leur propose, s beaucoup d'espoir, d'essayer se renseigner, ils refusent, crai- nt d'attirer des ennuis aux éressés. C'est là une situation umaine. Les nazis eux-mêmes, temps de l'occupation, avaient epté des cartes interzones, et ne voit pas quel tort pourrait ser au gouvernement de ngyang ou à celui de Séoul loption d'un système compa- le.

Des deux côtés du 38e parallèle sont développées deux sociétés gulièrement différentes, et l'on fait beaucoup d'illusions, de t et d'autre, sur la manière t *réagiraient les populations* lles étaient soumises à une au- té unique, que celle-ci em- nte ses méthodes au régime Kim Il-sung ou à celui du éral Park. L'exemple des dif- ltés que rencontrent à Saigon communistes vietnamiens de- vrait aider ceux de Corée à mieux mesurer celles qui les attendraient dans une population fortement motivée par la consommation et la recherche du profit, et dont les *mass media*, pour ne pas parler des souvenirs de l'occupation de 1950, entretiennent depuis trente ans l'anticommunisme. De même le mal que tant de juifs soviétiques éprouvent à s'adapter en Israël, bien qu'ils aient passionnément désiré s'y rendre, montre que l'insertion dans un monde où chacun doit essentiellement compter sur soi de gens habitués depuis leur plus tendre enfance à être pris en charge et à faire ce qu'on leur dit risque d'être singulièrement malaisée.

Le contraste n'est pas moins saisissant sur le plan religieux que sur le plan social et idéologique. Au Nord, il n'y a plus un lieu de culte ouvert. La population, *nous a-t-on dit*, n'a pas jugé utile *de relever les églises détruites* pour la plupart pendant les hostilités. Au Sud, il n'y a pas de village sans un ou plusieurs clochers, passablement insolites à vrai dire au milieu des toits recourbés et peinturlurés, qui donnent au paysage de rizières et de collines une allure si asiatique. Les bouddhistes sont nombreux à se prosterner dans les temples, à déposer des offrandes, jusque dans les musées, au pied des statues de celui qui a *fait de la conquête de la sérénité* le but ultime de l'existence. Imagine-t-on une France, une Allemagne, et même une Russie dont une moitié serait totalement athée et l'autre se précipiterait devant les autels ?

La manière dont est enseignée l'histoire ajoute, bien entendu, au fossé. Au Nord, on apprend aux enfants et aux adultes, quitte à en magnifier quelque peu l'ampleur, la geste de la résistance au Japon : à chaque pas des monuments exaltent les hauts faits des guérilleros conduits par Kim Il-sung. Au Sud, on n'aime pas beaucoup plus les Japonais qu'au Nord, mais, de cette guérilla, personne *ne parle jamais, comme si* elle n'avait pas existé. Il faut dire que l'actuel chef de l'Etat, le président Park Chung-hee, était alors officier dans l'armée japonaise, occupé à faire le coup de feu contre les communistes chinois en Mandchourie. Le président de l'Assemblée nationale, sans que nous lui demandions quoi que ce soit, a évoqué devant nous son passé d'officier nippon. Le seul mouvement de résistance auquel *on se réfère parfois est* l'insurrection qui a éclaté, en 1919, à l'occasion des funérailles du dernier roi de Corée, déposé par les Japonais, lesquels avaient auparavant exécuté son epouse. Le ministre de la réunification, M. Lee, dont on a déjà parlé, est le fils d'un des trente-trois patriotes alors incarcérés par l'occupant et dont il ne reste aujourd'hui qu'un seul survivant.

Inutile de dire que, pour l'histoire plus immédiatement contemporaine, les idées reçues ne sont pas moins contradictoires. Pour le Nord, l'agression, en 1950, est venue du Sud, et vice versa. *Mais* il y a plus. La langue elle-même tend à se différencier. Au Sud, l'usage des idéogrammes chinois reste courant dans les journaux, les livres, les calligraphies qu'on peut voir partout. Le Nord n'utilise que l'alphabet phonétique coréen de vingt-quatre caractères. *Au Sud, l'occidentalisation* de la vie a eu pour effet une certaine simplification du langage. On emploie de moins en moins les termes de politesse autrefois de règle. Paradoxalement, c'est au Nord, pays à régime communiste, *qu'on* les a conservés. Ce qui contribue d'ailleurs à expliquer les épithètes superlatives dont l'emploi à propos du Grand Leader Kim Il-sung nous fait sourire. Il paraît qu'il faut y voir *au moins en partie un reflet* des « honorables » hiérarchies de jadis. Mais, en même temps, une certaine simplification du vocabulaire s'est introduite au Nord, comme il est naturel dans un pays qui a vulgarisé et *unifié* sa culture en en écartant toute la sensibilité, la gratuité, dont est marqué le raffinement oriental.

On pourrait imaginer qu'une telle séparation, aggravée encore par le brouillage des émissions de radio et de télévision et par les *descriptions apocalyptiques que* les médias de chacun des deux régimes donnent de l'autre, ait pour effet d'éloigner les deux populations, de les rendre indifférentes l'une à l'autre. « *La réunification*, disait jadis le leader libéral ouest-allemand Erich Mende, *j'y pense moins que ma mère, et mon fils y pense moins que moi.* » Celui qui a eu le rare privilège de visiter l'une après l'autre les deux Corées peut pourtant *témoigner* que, des deux côtés, on se sent toujours enfants d'une même patrie.

Profonde identité

Combien de fois *ne nous a-t-on* pas interrogé sur ce que nous avions vu au Nord ! Pas seulement dans l'espoir d'obtenir confirmation que tout y allait de mal en pis, que Kim Il-sung, à moitié mourant, avait abdiqué en faveur de son fils, et que le pays vivait sur le pied de guerre. Quelque incrédulité que puissent nous attirer des réponses bien différentes de celles qu'attendaient nos auditeurs, le fait que nous soyons allés dans toutes ces villes *pour eux interdites que sont* Pyongyang, Kaesong, Wonsan, Hamhung, etc., et plus encore que nous ayons pu contempler, dans toute sa splendeur, le Baiktou-San, l'Olympe coréen, à 2 700 mètres d'altitude sur la frontière chinoise, nous valait partout une attention qui autrement n'aurait certainement pas, et de loin, été si chaleureuse.

Comment d'ailleurs, à chaque pas, ne pas retrouver à travers les contrastes imposés la profonde identité d'une des nations les plus homogènes qui soient au monde sur le double plan linguistique et ethnique ? Les gestes de l'hospitalité sont les mêmes, et aussi la cuisine aux plats innombrables, même si les baguettes du Nord sont généralement en aluminium alors que celles du Sud, pour le visiteur étranger, sont plus souvent en argent. Semblables, les amples robes aux couleurs vives que portent encore tant de femmes et les petites casquettes noires des écoliers, *souvenir du temps* des Japonais. Au Nord comme au Sud, les filles sont en uniforme, et il suffirait d'un foulard rouge autour du cou pour que les sages pensionnaires des collèges sudistes, avec leurs chemisiers blancs et leurs jupes bleu marine, ressemblent comme des sœurs à celles des établissements nordistes. Et les noms ! Entre le Nord et le Sud, on compte cinq millions de Kim et autant de Lee, tous très vaguement cousins.

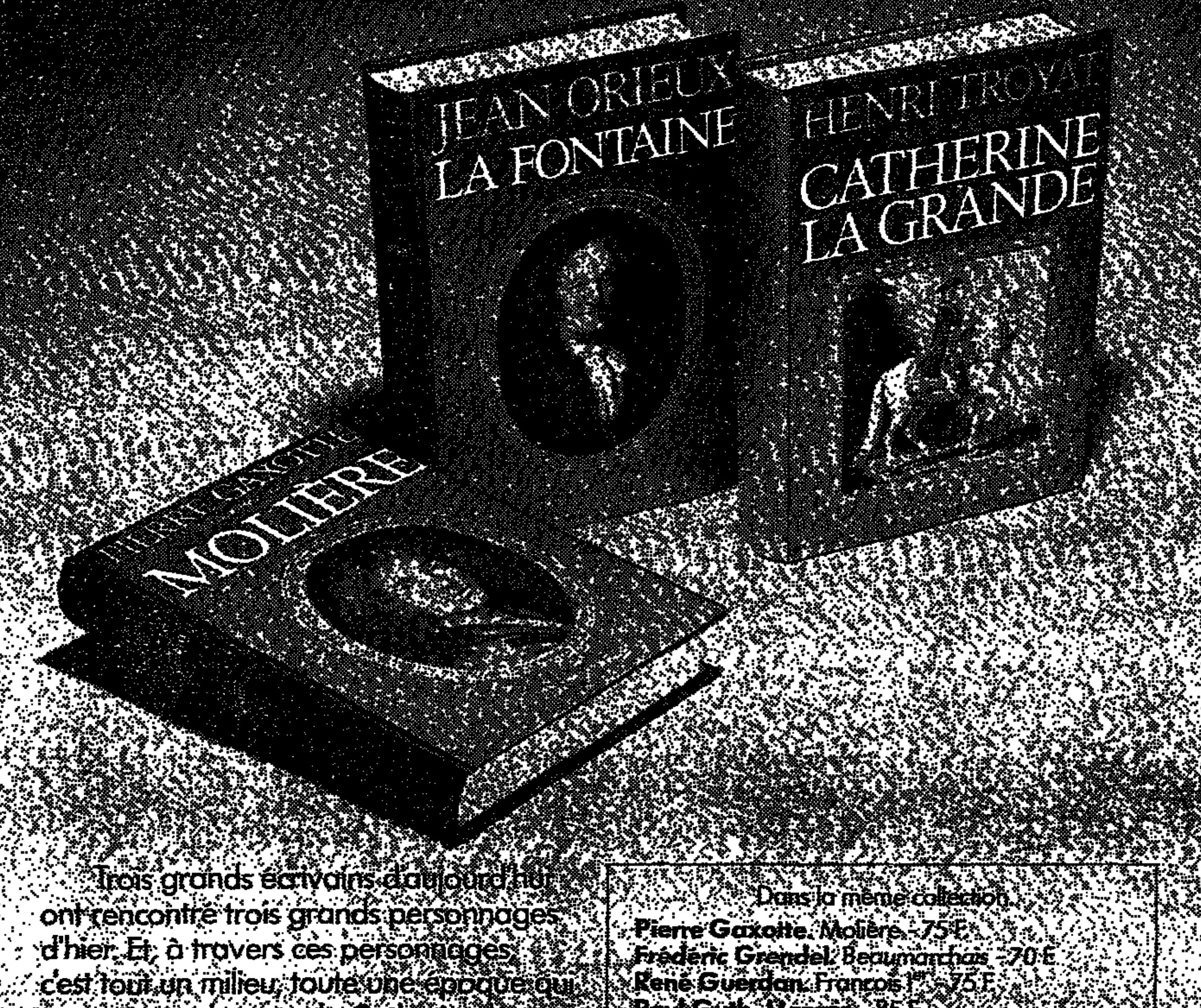
A chaque instant, on nous invitait à la comparaison. N'est-ce pas mieux ici, non ? Comme si l'appréciation d'un visiteur étranger pouvait aider à faire pencher la balance d'un côté ou de l'autre. *La* vérité, c'est que telle chose est mieux au Nord — les services sociaux, les crèches, les espaces verts, l'enseignement des langues, par exemple, — et telle mieux au Sud : la liberté de se déplacer, de pratiquer sa religion, de lire des livres ou de voir des spectacles étrangers, par exemple, pour ne pas parler de l'approvisionnement des boutiques, qui ne souffre aucune comparaison. Il faudrait avoir vécu *au moins quelque temps dans les* deux Corées, et en parler la langue, pour pouvoir rendre un arrêt valable, à supposer qu'on ait la moindre qualité pour ce faire : la réponse, de toute façon, dépend de tant de facteurs subjectifs !

Prochain article :

UNE PORTE SI ÉTROITE







politique

LES TRAVAUX PARLEMENTAIRES

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La redéfinition de la responsabilité en matière de construction

Lundi 19 décembre, sous la présidence de Mme Fritsch (réf.), l'Assemblée examine le projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la responsabilité et à l'assurance dans le domaine de la construction.

M. RICHOMME (P.R.), rapporteur de la commission des lois, résume le texte en ces termes : *« Au régime actuel des articles 1792 et 2270 du code civil, le projet substitue un nouveau régime qu'on peut caractériser comme suit : institution d'une présomption de responsabilité à l'encontre de tous les constructeurs, garantissant les ouvrages pendant un délai de dix ans à compter de la réception des travaux ; substitution d'une garantie contractuelle de deux ans, dite de bon fonctionnement, des éléments d'équipement à l'actuelle responsabilité biennale concernant les menus ouvrages ; répartition des dommages respectivement couverts par ces deux régimes de responsabilité décennale et de garantie de deux ans sur la base d'une distinction nouvelle entre la* « fonction construction » *et la* « fonction équipement » *; institution d'une garantie de parfait achèvement d'un an, à la charge de l'entrepreneur, concernant les vices apparents ayant fait l'objet de réserves à la réception ainsi que les désordres survenus pendant ce délai ; institution d'une responsabilité solidaire des fabricants et importateurs à laquelle le Sénat a également soumis les sous-traitants ; institution d'un régime spécial pour les défauts d'isolation phonique ; adaptation du contrat de vente d'immeubles à construire et du contrat de promotion immobilière à ces nouvelles dispositions. »*

M. MATHIEU (P.R.), rapporteur pour avis de la commission de la production, souligne que l'assurance-dommages souscrite par le maître de l'ouvrage est *« la clé de voûte du système ».*

M. CANACOS (P.C., Val-d'Oise) affirme que les malfaçons et les désordres qui se développent dans la construction sont dus à la réduction des crédits nécessaires aux réalisations sociales. Faisant allusion à l'affaire des *« chalandonnettes »*, il déclare : *« N'êtes-vous pas responsables de la misère, de la détresse dans lesquelles ces braves gens, ces travailleurs, sont plongés, eux qui pourtant font des sacrifices importants pour se loger, qui vivent grâce à vous dans des conditions anormales, dans des logements où il pleut et où la moisissure s'installe avec acharnement ? »*

M. ALFONSI (rad. g., Corse) estime que les dispositions adoptées en 1967 semblent avoir été méconnues. Aussi approuve-t-il le projet présenté par le gouvernement, auquel il indique que le groupe socialiste et radical de gauche accordera son vote sous le bénéfice de quelques observations. M. RALITE (P.C., Seine-Saint-Denis) dénonce la construction des « chalandonnettes » comme *« une opération politique destinée à faire croire aux familles qu'elles pouvaient accéder à la propriété ».*

M. FRANCESCHI (P.S., Val-de-Marne) rappelle la législation minutieuse destinée à protéger les acheteurs de logements. *« Or la réalité est tout autre »*, dit-il, citant le cas d'un litige qui oppose, dans sa circonscription, un groupe de copropriétaires au promoteur de leur immeuble à propos de graves malfaçons : *« Aucune réparation, à part de menus travaux, n'a été effectuée. »*

M. BARROT, secrétaire d'Etat au logement, rappelle qu'il faut en moyenne huit ans pour régler 75 % des sinistres et que pour les 25 % restants l'attente atteint parfois vingt ans.

A propos des « chalandonnettes », il déclare : *« Si les familles, dont j'ai déploré les malheurs, donnent leur accord, comme cela est vraisemblable, les travaux de réfection commenceront dans les jours qui viennent. L'aide financière accordée permettra des réparations convenables. Le niveau d'isolation thermique, notamment, devrait être non plus celui qui était prévu à l'origine mais celui qui est exigé actuellement. »*

L'Assemblée adopte ensuite une nouvelle rédaction de l'article premier du projet (art. 1 792 du code civil), qui définit la responsabilité du constructeur. Il est désormais ainsi conçu : *« Tous les constructeurs d'un ouvrage sont responsables, envers le maître ou l'acquéreur de l'ouvrage, des dommages même résultant d'un vice du sol qui compromettent la solidité de l'ouvrage ou qui, l'affectant dans l'un de ses éléments constitutifs ou l'un de ses éléments d'équipement, le rendent impropre à sa destination.*

» Une telle responsabilité n'a point lieu, si les constructeurs prouvent que les dommages proviennent d'une cause étrangère. »

L'Assemblée énumère les constructeurs. Elle précise ensuite que *« le fabricant d'un ouvrage, d'une partie d'ouvrage ou d'un élément d'équipement conçu pour satisfaire un état de service à des exigences précises et déterminées à l'avance est solidairement responsable »* aux côtés des constructeurs définis plus haut.

L'Assemblée détermine ensuite les conditions dans lesquelles le maître d'ouvrage constate l'exécution des travaux et en accuse réception.

Elle confirme, d'autre part, le délai de prescription de dix ans établi pour cette responsabilité et indique dans quelles conditions une action introduite en justice peut interrompre ce délai. Concernant l'isolation phonique des logements couverte par la garantie de bon achèvement, les députés adoptent un amendement de M. Canacos, donnant à l'occupant un délai d'un an pour constater la bonne isolation de son logement. Par une deuxième délibération, le gouvernement fera réduire ce délai à six mois.

La situation actuelle de garantie de sinistre dans le domaine du bâtiment étant, selon le rapporteur, caractérisée par une sous-assurance notoire et par le règlement tardif des sinistres, le texte propose d'instituer une obligation d'assurance des responsabilités décennales à la charge des constructeurs responsables en vertu de l'article 1792 du Code civil. A l'initiative de M. Mathieu, rapporteur pour avis, l'Assemblée précise qu'à l'ouverture de tout chantier l'entreprise doit être en mesure de justifier qu'elle a souscrit un contrat d'assurance la couvrant pour cette responsabilité.

Est également admis une obligation d'assurance de dommages à la charge du maître de l'ouvrage. L'Assemblée décide de supprimer une disposition introduite par le Sénat en vue de garantir le caractère concurrentiel du marché de l'assurance.

A l'article qui écarte, dans le cas des assurances obligatoires prévues par les textes, les dispositions générales du code des assurances relatives aux conditions de résiliation des contrats, l'Assemblée adopte, avec l'accord du gouvernement, un amendement de M. ALFONSI complétant cet article en vue d'ouvrir aux victimes de dommages une action directe contre l'assureur, même en cas de règlement judiciaire ou de liquidation des biens de l'entreprise responsable de ces dommages.

Contre l'avis du gouvernement, l'Assemblée décide de supprimer l'article qui définissait la notion de maître d'ouvrage *« pour l'application des dispositions du présent texte »*. Il est ensuite prévu qu'un décret fixera également les conditions dans lesquelles il est procédé à la réception des ouvrages.

L'ensemble du projet de loi ainsi modifié est adopté à l'unanimité.

P. J. et P. Fr.

● *Les propriétaires de « chalandonnettes »* de Montpellier ont évacué, le 16 décembre, la cathédrale, qu'ils occupaient depuis le 2 décembre. Leur intention est de donner à leur protestation d'autres formes d'action qui n'ont pas encore été définies. Selon un porte-parole, pour eux *« l'occupation n'était qu'un moyen terme, et leur action doit se radicaliser avant peu ». — (Corresp.)*

● *Le groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche de l'Assemblée nationale* a saisi le Conseil constitutionnel du projet de loi de finances de 1978, en vue de l'examen de la conformité de ce texte à la Constitution. Cette saisine concerne le prélèvement de coresponsabilité dans le secteur du lait, qui, selon le groupe du P.S. et du M.R.G., viole l'article 3 de la Constitution relatif à la souveraineté nationale et le principe du consentement du peuple à l'impôt.

● *Le Rassemblement des Comoriens de France* (253, rue Saint-Denis, 75002 Paris) vient de rendre public un communiqué indiquant notamment : *« La démocratisation du régime de Moroni constitue la condition préalable à une possible réintégration de Mayotte dans l'ensemble comorien. »*

L'extension de la mensualisation à l'ensemble des salariés

Lundi 19 décembre, en séance de nuit, sous la présidence de M. Allainmat (P.S.), l'Assemblée nationale examine, après déclaration d'urgence, le projet de loi relatif à la mensualisation et la procédure conventionnelle. Ce texte prévoit d'une part l'extension par voie législative de l'accord interprofessionnel sur la mensualisation; d'autre part la modification de la procédure d'extension des conventions collectives.

Rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, M. BROCARD (P.R.) relève qu'à l'heure actuelle un peu plus de 80 % des ouvriers bénéficient d'avantages de mensualisation : cinq millions cinq cent cinquante mille ouvriers, sur un effectif global, dans le secteur industriel et tertiaire, de six millions neuf cent mille.

Le gouvernement, indique-t-il, a décidé de généraliser l'accord du 14 décembre 1977 (dont le texte est annexé au projet de loi), afin de l'étendre, en deux étapes, à un plus grand nombre de salariés :

1) dès le 1er janvier 1978, aux salariés ne bénéficiant d'aucun avantage de mensualisation ou d'avantages très insuffisants ;

2) au plus tard le 1er janvier 1980, aux autres salariés.

« C'est un véritable scandale », affirme M. GAU (P.S.), dans la discussion générale, en rappelant que le texte en discussion a été adopté en conseil des ministres le 14 décembre et distribué aux députés lundi 19 à midi. Il élève une protestation *« solennelle »* et exprime de sérieuses réserves sur la constitutionnalité du texte. Il poursuit : *« L'accord du 14 décembre comporte des discriminations et des limitations le vidant d'une grande partie de son intérêt. »*

Pour M. RIGOUT (P.C.) ce projet, *« élaboré sans la moindre consultation des syndicats, reprend à son compte un mauvais accord signé récemment entre le C.N.P.F. et trois organisations syndicales minoritaires »*. Le député dénonce notamment *« le mauvais coup »* qui consiste à modifier la loi relative aux conventions collectives *« afin de permettre que des accords signés avec des organisations minoritaires soient étendus à des branches ou à des régions, contre la volonté des grandes centrales représentatives des travailleurs »*. Son groupe, annonce-t-il, votera contre ce projet.

Pour M. BEULLAC, ministre du travail, l'objet du projet est de faire effectuer à la mensualisation *« une étape importante vers la généralisation »*. Il convenait donc, explique-t-il, de le faire le plus rapidement possible. Sur le fond, indique le ministre, seule une loi pouvait donner à l'accord un caractère obligatoire, même pour les entreprises ne relevant pas du C.N.P.F. En ne la votant pas, observe-t-il, certains partis prennent de graves responsabilités à l'égard des salariés. Quant à la procédure d'extension des conventions collectives, il estime que l'abus du droit de veto nuit en définitive aux salariés.

A la reprise de la séance, l'Assemblée examine un amendement socialiste qui fixe le cadre dans lequel la discussion entre partenaires sociaux doit s'inscrire. M. Beullac s'y oppose. M. Gau voit dans cette attitude la confirmation de l'impossibilité dans laquelle l'Assemblée se trouve de modifier le texte. L'amendement est repoussé.

Estimant insuffisantes les dispositions conventionnelles relatives à la mensualisation, le groupe socialiste demande que le gouvernement dépose au cours de la prochaine session un projet de loi les complétant et les améliorant. Le ministre s'y oppose. Un amendement de la commission prévoit en revanche que le gouvernement présentera au Parlement, avant le 30 avril 1980, un rapport sur l'application de la présente loi accompagné d'un projet de loi insérant dans le code du travail les droits nouveaux résultant de l'accord interprofessionnel qui figure en annexe. Le ministre exprime son accord. L'amendement est adopté par l'Assemblée, qui vote également un amendement socialiste, accepté par le gouvernement, et tendant à appliquer aux accords nationaux interprofessionnels les modalités prévues par le code du travail pour les conventions collectives.

L'article 3 autorise le ministre du travail à passer outre sous certaines conditions au droit de veto à l'extension des conventions collectives. L'opposition demande vainement sa suppression.

Un article additionnel de M. CAILLE (R.P.R.) abaisse de quarante-huit à quarante-six heures la durée maximale hebdomadaire du travail, calculée sur douze semaines. *« Problème délicat »*, juge M. Beullac, qui préférerait que ce problème soit posé dans son ensemble. M. GINOUX (réformateur) craint, pour sa part, les conséquences d'une telle disposition dans la conjoncture actuelle. L'article additionnel est finalement repoussé.

L'ensemble du projet de loi ainsi modifié est adopté par l'Assemblée, l'opposition votant contre. — P. Fr.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE PRONONCE UNE ALLOCUTION DEVANT LES REPRÉSENTANTS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Giscard d'Estaing devait recevoir à dîner mardi 20 novembre, à l'occasion de la fin de la dernière session de la législature, les membres du bureau et les présidents des commissions et des groupes de l'Assemblée nationale. M. Lecat, porte-parole de l'Elysée, a indiqué lundi 19 décembre que le président de la République prononcerait devant ses hôtes une importante allocution de caractère politique.

Les députés communistes avaient annoncé qu'ils ne se rendraient pas à l'invitation du chef de l'Etat (*le Monde* du 8 décembre).

AU SÉNAT

Ultimes navettes : généralisation de la sécurité sociale et « Informatique et libertés »

Le Sénat a adopté lundi 19 décembre le projet de loi relatif à l'assurance-maladie, invalidité et vieillesse des ministres des cultes et des membres des collectivités religieuses.

M. CRUCIS (Ind., Vendée), rapporteur, a estimé que 25 % d'entre eux jouissent déjà de la sécurité sociale (prêtres concordataires des départements de l'Est, aumôniers des prisons, des hôpitaux, pasteurs et rabbins salariés de leurs associations cultuelles, etc.).

Les effectifs de la Mutuelle Saint-Martin, couvrant les risques maladie du clergé catholique, s'élevaient à 138 000 sociétaires le 1er janvier 1977.

L'essentiel du débat a porté sur l'article 2, traitant du financement de la nouvelle assurance-maladie. L'Assemblée nationale avait voté un amendement de M. Foyer permettant à certaines congrégations religieuses d'opter pour un régime de protection sociale restreint, comportant des cotisations et des prestations réduites. Il y était, d'autre part, spécifié que l'option entre ce régime spécial et le régime de droit commun dépendrait de l'autorité responsable de la concrégation.

Le Sénat n'a pas voulu de cette discrimination contraire au droit de la Sécurité sociale et au droit des personnes. *« L'épiscopat,* a indiqué le rapporteur, *a exprimé de grandes réserves à l'égard de l'amendement Foyer. » « Les supérieurs monastiques,* a précisé M. MAURICE SCHUMANN (R.P.R., Nord), *se sont prononcés pour un régime unique. »* Finalement, les sénateurs, par 135 voix contre 125, ont adopté une série de quatre amendements d'initiatives communiste, socialiste, centriste indépendant et R.P.R. (M. Schumann) qui, tous, écartaient les dispositions introduites par l'Assemblée nationale et revenaient au principe de l'unicité de protection sociale.

Les sénateurs ont ensuite approuvé en seconde lecture, avec des modifications nouvelles, le projet de loi sur l'informatique et les libertés.

Ils sont notamment revenus à leur texte initial, introduisant (amendement Caillavet) la présence de parlementaires, d'avocats et de journalistes dans la composition de la commission nationale de l'informatique (249 voix contre 43 voix). Puis ils ont adopté le projet de loi relatif à la généralisation de la Sécurité sociale.

Environ un million de personnes sont concernées, a indiqué Mme VEIL, ministre de la santé.

Le Sénat a voté plusieurs amendements de pure forme ou de coordination ; il a aussi apporté des précisions ou comblé des lacunes, en particulier pour le cas de personnes qui se consacrent à un membre de leur famille devenu infirme postérieurement à la liquidation de sa pension vieillesse, et qui auraient été elles-mêmes privées, dans le texte voté par l'Assemblée nationale, du droit à l'assurance-vieillesse.

Une commission mixte paritaire a été convoquée pour ce texte comme pour les deux projets précédents. — A. G.

● *Lettre commune des syndicats C.G.T., C.F.D.T., FEN contre la loi généralisant la Sécurité sociale.* — Dans cette lettre adressée aux groupes parlementaires du Sénat, les syndicats reprochent au texte législatif de procéder à une pseudo-généralisation et de ne pas préciser les charges que devra supporter le régime général de Sécurité sociale.

● *M. Jacques Chirac* visite, mercredi 21 décembre, le département de la Haute-Savoie et, jeudi 22 décembre, celui de la Savoie. Le président du R.P.R. reprendra ses voyages en province au début de l'année, après avoir pris quelques jours de repos entre Noël et le Jour de l'an.

● *La Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA)*, se propose de demander à chaque candidat aux élections législatives de se prononcer sur la charte revendicative des anciens combattants d'Afrique du Nord.

هكذا من الأصل

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Le P.S. traduit le programme commun en propositions de loi

Accusé quotidiennement par ses alliés communistes de trahir la lettre et l'esprit du programme commun, le parti socialiste a voulu prouver sa fidélité et sa bonne foi en traduisant en propositions de lois le texte adopté en 1972 par les partis de gauche. Ce faisant, il ne modifie en rien ses positions de fond. Les propositions signées par M. François Mitterrand reprennent et illustrent la lecture du programme commun que le P.S. a proposé, sans succès, à ses partenaires communistes.

La démarche socialiste a également un second objectif. Elle vise à montrer que le P.S. est, en ce qui le concerne, prêt à assumer les responsabilités de la gestion gouvernementale et qu'une telle perspective permettrait d'ores et déjà d'importantes évolutions en matière de politique économique et sociale. Les socialistes espèrent ainsi contrecarrer la propagande du P.C.F., qui tend à présenter la politique socialiste comme placée sous le signe de l'austérité et affirme qu'elle est, par bien des aspects, comparable à celle de M. Raymond Barre. — T. P.

La lettre de l'Unité indique, dans son numéro du 19 décembre, que les députés socialistes ont, conformément à ce qui avait été annoncé dimanche 11 décembre par M. Mitterrand, déposé une première série de dix propositions de loi tendant à la mise en œuvre du programme commun. Ces propositions portent sur les points suivants :

— Loi portant extension du secteur public par la nationalisation *de neuf groupes industriels* et du *secteur bancaire et financier*, et par diverses prises de participation publiques pouvant être majoritaires, *notamment dans la sidérurgie ;*

— Loi de programme définissant des objectifs à l'action de l'Etat en 1978 et portant diverses mesures d'ordre économique, social et financier pour résoudre la crise économique, relancer l'activité, résorber le chômage et promouvoir la *réforme fiscale* et la *réforme de la Sécurité sociale ;*

— Loi tendant à instituer une *cinquième semaine de congés payés ;*

— Loi instituant une *progression annuelle* du pouvoir d'achat des prestations familiales ;

— Loi tendant à porter à *40 F par jour le minimum vieillesse* à compter de l'adoption de la présente proposition de loi et à *l'augmenter tous les semestres*, en vue d'atteindre 80 % du SMIC ;

— Loi tendant à fixer l'âge de liquidation des rentes et pensions de vieillesse du régime général à *soixante ans pour les hommes et cinquante-cinq ans pour les femmes*, et à leur assurer un revenu minimum ;

— Loi tendant à fixer à *2 200 F* le montant de la rémunération mensuelle *minimale* des salariés, pour quarante heures de travail hebdomadaire ;

— *Loi tendant* à la *garantie* et à *l'extension des libertés syndicales ;*

— Loi tendant à instaurer un *impôt sur les grosses fortunes ;*

— Loi tendant à instaurer un *impôt sur le capital* des entreprises.

Parmi ces propositions de loi *figure notamment un texte*, qui porte sur les nationalisations et reprend les suggestions avancées le 22 septembre par les socialistes au cours des négociations sur l'actualisation du programme commun. Ce texte s'inspire également de la résolution, adoptée à l'unanimité par le comité directeur du P.S. le 9 octobre.

Cette proposition de loi, qui prévoit l'extension du secteur public, porte sur neuf groupes industriels inscrits au programme commun de 1972 et concerne la totalité de leurs biens, leurs actifs comme leurs participations dans quelque société que ce soit. Au total, 227 sociétés sont concernées : 138 sociétés industrielles et 89 sociétés à vocations diverses. L'ensemble du processus de nationalisation toucherait, directement ou indirectement, 1 500 entreprises.

Le parti socialiste rappelle que, dans chaque société où l'Etat ou une société publique ou une entreprise contrôlera plus de 50 % du capital, les dispositions prévues pour l'extension des droits des travailleurs dans le secteur public seront applicables.

Il envisage, en outre, de transformer en sociétés nationales les filiales des neuf groupes nationalisables présentant un élément nécessaire à la mise en œuvre de la stratégie industrielle et ayant un caractère de monopole ou de service public.

LE P.S. : il appartient aux rapatriés d'appuyer le changement politique.

M. Jacques Ribs, rapporteur spécial du P.S., estime qu'en faisant « *annoncer à son de caisses et de trompes, aidé par une télévision une fois de plus haut-parleur du pouvoir, un soi-disant accord des rapatriés à sa loi d'indemnisation* », M. Jacques Dominati, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, a tenté « *en vain, de rééditer l'opération faite en 1974 par Valéry Giscard d'Estaing* » (*le Monde* du 20 décembre).

Il déclare notamment :

« *Il aurait été plus loyal de dire que le communiqué des quelques associations concernées souligne avec force que demeure l'essentiel du contentieux séparant le gouvernement et les rapatriés, et qui a fait tant de bruit ces dernières semaines, tandis que d'autres associations protestent avec force contre cette opération* (1).

» *En outre, si nul ne peut contester que cette loi représente une légère amélioration par rapport à celle de 1970, sans quoi elle aurait été dépourvue de sens, on aura cependant remarqué que les associations relèvent non seulement sa très large insuffisance, mais que celle-ci est la conséquence de la conjoncture économique créée par le gouvernement Barre.*

» *Il appartiendra donc, aux rapatriés, s'ils veulent voir satisfaite cette dette d'honneur de la nation française à leur égard, d'appuyer désormais de toute leur force le changement politique dont ils perçoivent, eux aussi, désormais la nécessité.* »

(1) Le rapporteur du P.S. fait notamment allusion à la réaction du mouvement du RECOURS, dont les dirigeants, irrités par les conditions *dans lesquelles s'est tenue dimanche* 18 décembre la réunion convoquée par M. Dominati, ont dénoncé, lundi soir 19 décembre, « *ce genre d'opération de charme montée au petit matin, dans la plus grande hâte, avec l'aide de quelques hommes charitables* ».

La controverse P.C.-P.S.

« L'HUMANITÉ » : une médiocre diversion de M. Mitterrand.

René Andrieu commente, dans l'éditorial de *l'Humanité* du 19 décembre, une interview accordée par M. François Mitterrand au quotidien japonais *Nikhon Keizai Shimbun*, et dans laquelle le premier secrétaire du P.S. estime que l'origine de la crise au sein de l'union de la gauche « *doit être cherchée ailleurs que dans les négociations entre les deux partis, par exemple dans la situation mondiale et les problèmes du mouvement communiste international ou à l'intérieur du P.C.F.* ».

L'éditorialiste du quotidien communiste répond :

« *Passons sur la précision très relative de l'explication. S'agit-il, par exemple, de pressions venues de l'extérieur ? S'agit-il d'une bataille de clans à l'intérieur du parti ? François Mitterrand ne sait pas très bien, mais en tout cas c'est dans cette direction qu'il faut chercher.*

» *A défaut de précision, la volonté de nuire, elle, apparait avec clarté, et le premier secrétaire du parti socialiste n'hésite pas à reprendre, de cette manière feutrée qu'il affectionne, le thème de la main de Moscou.*

» *Disons-le clairement : ce n'est pas en tenant de tels propos qu'il nous convaincra de son désir de renouer les fils de la discussion qu'il a lui-même interrompue.*

» *En vérité, il s'agit là d'une médiocre diversion.* »

A Nantes

QUAND MAURICE THOREZ DIVISE SOCIALISTES ET COMMUNISTES

Un conflit a opposé, lundi 19 décembre, au sein du conseil municipal de Nantes, socialistes et communistes à propos du changement de dénomination de voies publiques.

Le groupe communiste ayant proposé d'attribuer le nom de Maurice Thorez (1) à un boulevard de Nantes, M. Alain Chenard, maire socialiste, a demandé le retrait du dossier, en souhaitant qu'il y ait « *une politique générale de dénomination des rues plus cohérente que celle qui avait été pratiquée jusqu'à maintenant* ». Il a précisé « *que les socialistes ne s'opposent pas au nom de Maurice Thorez* ». « *Cette nouvelle politique prend justement effet le jour où nous proposons un nom qui nous est cher* », a fait remarquer un élu communiste, en qualifiant cet incident de « *grave* ».

Un vote a conclu le débat, qui a duré près d'une heure : 24 voix (socialistes) se sont prononcées pour le retrait de ce dossier de l'ordre du jour, 15 voix (communistes) contre et 8 (6 radicaux de gauche et 2 socialistes) se sont abstenus. Pour conclure, M. Alain Chenard a pris l'engagement qu'il y aurait une voie « Maurice Thorez » à Nantes.

(1) Maurice Thorez a occupé les fonctions de secrétaire général du P.C.F. de 1930 à 1964, année de sa mort.

Les candidates communistes lancent un appel aux Parisiennes

Les onze femmes candidates du P.C. à Paris ont lancé un appel aux Parisiennes dans lequel elles déclarent : « *Nous savons bien qu'il ne suffit pas d'être femmes pour faire une politique pour les femmes et avec les femmes, et la présence de Mme drogue, Mme Consommation ou Mme santé au gouvernement est là pour nous le rappeler (...). Il n'y a d'issue aux luttes des femmes pour leur avenir que dans le changement démocratique.* »

Elles ajoutent : « *Nous ne croyons pas que mécaniquement tous les problèmes qui se posent aujourd'hui aux femmes se trouveront magiquement résolus, ni dans la lutte présente pour une autre société ni demain immédiatement, si la nouvelle logique issue de l'application résolue de tout le programme commun était mise en œuvre. Nous ne croyons pas que du jour au lendemain les mentalités rétrogrades s'effaceront et que l'égalité des femmes sera réalisée.* »

Au cours d'une rencontre avec la presse, lundi 19 décembre, M. Henri Fiszbin, député et conseiller de Paris, a reconnu que le fait qu'il n'y ait qu'une femme parmi les sept députés sortants communistes de Paris est « *le reflet d'une incapacité* ». Toutefois il a souligné les progrès enregistrés au sein du P.C. pour *accorder aux femmes* « *toute leur place* ».

Il a précisé que, au nombre de cinq en 1973, les femmes candidates seront onze en 1977 (auxquelles s'ajoutent quatorze suppléantes), que sur les vingt conseillers de Paris communistes élus en 1971, il y avait cinq femmes, alors que depuis mars dernier les onze femmes élues représentent la moitié de l'effectif communiste au Conseil de Paris, et que le parti a une femme sénateur de Paris.

M. Soisson propose de limiter à deux le nombre des candidats de la majorité par circonscription

Après avoir été reçu par M. Giscard d'Estaing, jeudi après-midi 19 décembre, M. Jean-Pierre Soisson s'est déclaré confirmé « *dans le sentiment que l'opinion souhaite une large entente de la majorité réalisée autour de l'action du président de la République et du gouvernement* ». Il a poursuivi : « *Si le pluralisme des partis est parfaitement compris, l'opinion redoute qu'il n'aboutisse à une dispersion excessive des candidatures. C'est pourquoi je propose, en dehors des cas où a été décidée une candidature unique, que les partis de la majorité s'accordent à limiter à deux le nombre des candidats entre lesquels se fera le choix des électeurs.* »

Le secrétaire général du P.R. a noté : « *A la division de l'opposition répond, hélas ! en province, la dispersion de la majorité.* »

Après avoir assuré qu'il ne s'agissait pas par cette proposition de créer une coalition contre telle ou telle formation de la majorité ni « *d'une lutte avec M. Chirac* », M. Soisson a déclaré : « *Nous ne serons jamais les hommes de la fermeture mais ceux de l'ouverture de la majorité.* »

Interrogé sur le rôle politique de M. Barre (qu'il a rencontré avant de se rendre à l'Elysée), il a précisé qu'il a « *le sentiment que le premier ministre ferait une bien meilleure course que certains ne le pensent* ». Quant au président de la République, M. Soisson a affirmé qu'il sera « *conduit à aller plus avant en janvier dans les explications qu'il aura à donner aux Français* ».

LE PREMIER SECRÉTAIRE DU P.S. : M. Giscard d'Estaing est le patron de mauvais maçons.

M. François Mitterrand a répondu mardi 20 décembre, à son retour du Japon, à la fable de M. Giscard d'Estaing sur « *l'agriculteur et les maçons* » (*le Monde* du 17 décembre). Le premier secrétaire du P.S. a déclaré :

« *Je trouve que M. Giscard d'Estaing est bien pessimiste, lorsqu'il pense qu'il n'y a pas d'autres maçons dans le pays qui soient capables de faire mieux. Il est vrai que le patron de l'entreprise de maçonnerie qui a tout raté, ce patron, c'est lui ; alors, naturellement, je comprends que son apologue soit un peu orienté.*

» *L'agriculteur de M. Giscard d'Estaing n'a pas eu de chance : les maçons ont raté les fondations, troué le mur, crevé le plafond et salé la note. C'est simplement que les maçons qu'il a choisis sont de mauvais maçons.* »

LES DÉBATS AU SEIN DU P.C.F.

Une mise au point de M. Molina

A la suite de la citation, dans *le Monde* daté 18-19 décembre, d'un texte d'oppositionnels communistes publié dans *Politique-Hebdo* et se référant à un article de M. Gérard Molina paru le 4 novembre dans nos colonnes, l'ancien secrétaire général de l'Union des étudiants communistes nous écrit pour faire observer que, contrairement à ce qui est affirmé dans le document des oppositionnels, il n'a jamais parlé de « comités d'unité populaire ».

Il ajoute : « *Le contenu contradictoire* [de l'article de *Politique-Hebdo*] *et son allure de conspiration extravagante montrent à l'évidence qu'aucun communiste responsable ne peut en être l'auteur. Les propositions, d'où qu'elles viennent, de formation de fractions et de tendances aboutissent à affaiblir le parti communiste et à renforcer la bourgeoisie. Les communistes qui ont des week-ends libres ne les gaspillent pas à comploter, ils les utilisent de façon révolutionnaire en luttant au porte à porte contre la politique d'austérité, pour un bon programme commun, pour un vrai changement en mars 1978. Et c'est par un grand dialogue à l'intérieur du parti communiste que doivent être débattues et analysées les questions politiques.* »

POLITIQUE

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Paris-Écologie 78 présente sa plate-forme électorale

Le comité Paris-Ecologie, coordonnant l'activité des groupes de quartier et d'arrondissement de la capitale, a présenté la plate-forme sur laquelle ses candidats aux élections législatives fonderont leur campagne dans le cadre du cartel Ecologie 78, avec le soutien et la participation du réseau des Amis de la Terre et du Mouvement écologique.

Cinq thèmes majeurs ont été retenus : arrêt de l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins civiles et militaires, refus d'une croissance aveugle et destructrice, lutte contre le gaspillage du travail humain, lutte contre le pouvoir croissant des grandes organisations (Etat, sociétés multinationales, etc...), réduction des inégalités entre les hommes et les peuples.

Les groupes de Paris-Ecologie 78 entendent mener « *une campagne ouverte* » pour souligner notamment que si les partis politiques reprennent en général à leur compte les revendications des écologistes pour l'autonomie locale et individuelle pour la décentralisation, pour la liberté d'expression et le droit à la différence, leurs intentions en ces domaines « *restent au niveau des discours* ».

Paris-Ecologie 78 ne présentera pas de listes de candidats. Chaque groupe d'arrondissement choisira lui-même son propre candidat, les seules conditions posées étant d'adhérer totalement à la plate-forme électorale, de s'engager à ne pas se désister et de refuser tout accord avec les partis politiques quels qu'ils soient.

Paris-Ecologie a publié une liste de seize points de contact où pourront s'adresser les personnes intéressées.

★ Paris-Ecologie, 35, rue Bergère, 75009 Paris.

La Fédération des républicains de progrès entre en concurrence avec les radicaux de gauche

La Fédération des républicains de progrès (gaullistes d'opposition), que préside M. Jean Charbonnel, ancien ministre, a publié une première liste de candidats. Elle est, pour l'essentiel, présente dans des circonscriptions actuellement détenues par la majorité. La F.R.P. explique : « *Il apparaît clairement qu'en menant une campagne active auprès de ceux des électeurs gaullistes qui restent encore dans la majorité ou qui n'entendent rejoindre la gauche qu'au sein de leur famille politique, nous contribuerons activement et loyalement à la victoire de l'opposition et donc des forces de progrès.* »

Les amis de M. Charbonnel n'hésitent pas toutefois à entrer en concurrence avec des dirigeants du Mouvement des radicaux de gauche. C'est ainsi, par exemple, qu'elle lance un candidat dans l'ancienne circonscription de M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux (quatrième de Seine-et-Marne), secteur que le P.S. avait attribué au M.R.G. et où se présente M. Michel Scarbonchi, délégué national du Mouvement des radicaux de gauche.

Il en va de même dans la deuxième circonscription de Paris, qui est également laissée par le P.S. au M.R.G. Profitant des querelles au sein de la fédération de Paris du M.R.G., ayant recueilli quelques discrets encouragements du côté socialiste, les amis de M. Charbonnel présentent M. Pierre Dabezies, élu, en mars dernier, conseiller de Paris dans ce secteur. Le M.R.G. devrait, en principe, être représenté dans cette circonscription par M. François Luchaire, membre du bureau national.

M. Dabezies a expliqué son geste en déclarant : « *Le ballet des radicaux avait suffisamment duré. Ma candidature peut bénéficier des inimitiés de M. Dominati* (élu député de cette circonscription en 1973) *et des amitiés de l'opposition. J'attends de savoir si l'opposition est d'accord pour considérer que la position prise est la plus logique et la plus efficace.* »

Les candidats de la F.R.P.

CORREZE. — M. Jean Charbonnel, anc., dép., maire de Brive (3e).
GIRONDE. — M. Bernard Parvery (3e).
NORD. — MM. Lionel Aymar (1re); Robert Menu, anc. dép. (4e); David Desprez (12e) ; Jacques Ramon (16e) ; Decaillon (19e).
OISE. — M. Jean Mahé (4e).
PAS-DE-CALAIS. — M. Jamy Pouplin (16e).
SARTHE. — M. Paul Guilmet (2e).
SEINE-MARITIME. — M. Richard Gomé (1re).
SEINE - ET - MARNE. — MM. Michel Carrère (1re) ; Jacques Boutillier (3e) ; Jacques Blache, adjoint au maire de Montereau (4e)
HAUTS - DE - SEINE. — MM. Jean-Marc Daudans (3e) ; James Custot (5e).
SEINE - SAINT - DENIS. — M. Jean-Marie Capton, adjoint au maire de Noisy-le-Grand (9e).
VAL-DE-MARNE. — M. Gilbert Noël, anc. dép. (5e).
PARIS. — MM. Pierre Dabezies, conseiller de Paris (2e) ; Richard Hanoun (7e) ; Jean-Jacques Lubrina (16e) ; Etienne Tarride (24e) ; Bernard Candide (25e) ; Jean-Pierre Barsacq (26e); Christian Brault (27e).

Les candidats du M.R.G.

CHER. — M. Michel Blanchard (3e).
EURE. — *M. François Loncle* (*), membre du secrétariat national (3e).
HAUTE-GARONNE. — MM. Jacques Doucet, conseiller municipal de Castelginest (1re) ; Pierre Sicre, maire de Sainte-Foy-d'Aigrefeuille (3e) ; Jean Cassan, conseiller général, maire d'Escalquens (5e) ; Bonnefond, adjoint au maire de Mane (6e).
INDRE-ET-LOIRE. — M. *André Chollet* (*) (3e).
JURA. — M. Jacques Chevrier, conseiller municipal de Lons-le-Saunier (1re).
LOIRE - ATLANTIQUE. — M. Michel Dejoie (8e).
MEURTHE - ET - MOSELLE. — MM. Gérard Michel (2e) ; Jean Philippe, maire de Beuveilles (7e).
PAS-DE-CALAIS. — M. *Jean-Pierre Defontaine* (*), président du Racing-Club de Lens, conseiller municipal de Hénin-sur-Corjeul (2e).
BAS-RHIN. — MM. Alain Marx, membre du comité directeur (1re); Charles Feverbach (2e) ; docteur Monsché (3e) ; Pierre Imber (4e).
RHONE. — M. *Dominique Saint-Pierre* (*) (5e).
SEINE - MARITIME. — MM. Jacques Crozemarie, président national du Comité de la recherche sur le cancer (1re) ; Michel Valois (2e) ; Bernard Denamur (4e) ; Maxime Pacaud, maire de Saint-Arnoult (5e) ; Jean-Pierre Fidelin, conseiller municipal du Havre (6e) ; Pierre Bobée, conseiller général, maire d'Yvetot (8e).
SOMME. — M. José Faure (3e).

(*) Les candidats qui apparaissent en italique bénéficient également de l'investiture du parti socialiste.

D'un département à l'autre

DOUBS. — La fédération départementale du parti radical a demandé à son président, M. Edgar Faure, qui sollicite le renouvellement de son madat de député de la 3e circonscription, de choisir entre l'investiture que lui a accordée le R.P.R. (*le Monde* du 22 octobre) et son appartenance au parti radical. Un communiqué signé du président administratif et du secrétaire général de la fédération précise que si M. Edgar Faure (élu président de la fédération départementale le 24 avril 1977) « *souhaite être le candidat de M. Chirac, il va de soi qu'il ne peut rester au parti radical* » et que ce dernier soutiendra un nouveau candidat. — *(Corresp.)*

HAUTS-DE-SEINE. — Deux comités de soutien — l'un à Toulon (Var), l'autre à Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône) — se sont constitués pour apporter *leur soutien à Mme Florence* d'Harcourt, député sortant R.P.R. de la 6e circonscription (Neuilly, Puteaux), à qui les partis de la majorité ont préféré, pour accorder leur soutien, M. Robert Hersant, député réformateur de l'Oise. Ces comités précisent que leur « *action n'a d'autres buts que de protester contre l'outrance des manœuvres de la politique politicienne et de permettre aux jeunes françaises d'occuper la place qu'elles méritent* ».

HERAULT. — M. Gérard Bastide, membre de l'Union des gaullistes de progrès, se présente dans la troisième circonscription (Sète, Pézenas) avec comme suppléant M. Cerf Lurie, ancien député U.N.R. de la circonscription de 1958 à 1962. Le député sortant est M. Pierre Arraut (P.C.F.).

NORD. — La candidature unique, pour la majorité, de M. André Diligent, secrétaire national du C.D.S., dans la 13e circonscription (Hazebrouck), qui avait été décidée au plan national (*le Monde* du 13 décembre), est remise en cause par le CNIP. Celui-ci vient d'accorder son investiture à M. Maurice Sergheraert, conseiller général du canton d'Hazebrouck-Sud. Ce dernier, qui n'est affilié à aucune formation politique, a accepté l'investiture du CNIP. — *(Corresp.)*

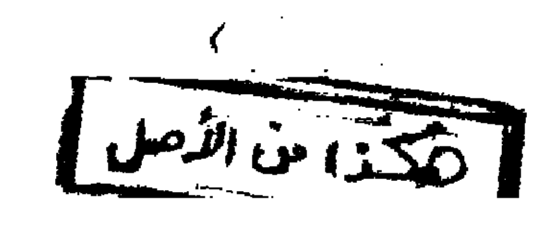
TARN - ET - GARONNE. — M. Hubert Gouze, premier secrétaire de la fédération socialiste et candidat dans la 1re circonscription, nous écrit pour confirmer que, dans la 2e circonscription du M.R.G., il bénéficie bien de l'investiture socialiste en dépit de l'hostilité d'un certain nombre de membres du P.S. (*le Monde* du 15 décembre).

M. Gouze nous précise que la *fédération socialiste* avait souhaité que des « primaires » se déroulent dans les deux circonscriptions et qu'elle « *regrette que la négociation P.S.-M.G.R. se soit effectuée « au sommet* ». Elle a néanmoins, à l'unanimité, « *exclu l'éventualité de toute candidature sauvage* ».

L'Union des gaullistes de progrès présente une première liste de candidats

L'Union des gaullistes de progrès, animée par le général Binoche et par M. Dominique Gallet, ne restera pas à l'écart de la bataille des élections législatives. Le conseil national de l'U.G.P., qui a siégé samedi 17 décembre, a publié une première liste de candidats. Cette formation de gaullistes d'opposition entrera, d'ores et déjà, en rivalité avec la Fédération des républicains de progrès de M. Charbonnel, dans quatre circonscriptions : 4e de l'Oise, 3e de Seine-et-Marne, 9e de Seine-Saint-Denis et 5e du Val-de-Marne.

AISNE. — M. Paul Thomas (2e).
ALLIER. — M. Edouard Piligot (4e).
ALPES-MARITIMES. — MM. Joseph de Poli (1re) ; général François Binoche, président d'honneur de l'U.G.P. (2e).
BOUCHES - DU - RHONE. — MM. Max Lanfant (3e) ; Claude Escarguel (5e) ; Jean Bayramian (6e) ; Gérard Teysier (8e) ; Louis Monguilan (9e) ; Edmond Garcin (11e).
DORDOGNE. — M. Jean-Louis Bosviel (2e).
GARD. — M. Robert Clop, conseiller municipal d'Alès, secrétaire général de l'Association des élus gaullistes de progrès (2e).
HAUTE - GARONNE. — MM. Michel Theulé (1re) ; Jacques Bonnassie (2e) ; Dominique Lestier (5e).
HERAULT. — M. Gérard Bastide (3e).
ISERE. — MM. Roland Chevalier, conseiller municipal de Grenoble (1re) ; Serge Viot (2e) ; Jean-Claude Eyssard (6e).
HAUTE-MARNE. — MM. Bernard Masson (1re) ; Maurice Lomon, conseiller municipal de Saint-Dizier (2e).
MEURTHE - ET - MOSELLE. — MM. Patrice Kelche (1re), Marcel Cordier (2e) ; Edgar Laroche (3e).
MORBIHAN. — M. Maurice Sachot (5e).
NIEVRE. — M. Jean Bernard, ancien secrétaire fédéral de l'U.D.R. (1re).
NORD. — MM. Gilbert Cazaux (7e) ; Stéphane Van Eslande (10e) ; Louis Delangue (21e).
OISE. — M. Alain Périès (4e).
SEINE-MARITIME. — M. Barnet Ségal (10e).
SOMME. — M. Jean Rousseau, conseiller municipal de Gentelles (2e).
TARN. — M. André Magnat, conseiller municipal de Castres (2e.
VIENNE. — M. Charles Le Ball, conseiller municipal de Poitiers (1re).
VOSGES. — M. Claude Guilladeux (3e).
PARIS. — Gaston Varin (23e).
SEINE - ET - MARNE. — MM. Marcel Pinault, conseiller général (3e) ; Jean-Marie Combes, conseiller municipal de Saint-Fargeau (5e).
YVELINES. — M. Robert Foucault (1re).
SEINE - SAINT - DENIS. — M. Thomas Delblond, conseiller municipal de Neuilly-sur-Marne (9e).
VAL - DE - MARNE. — MM. Pierre Lavelle (3e) ; André Lavertu (4e) ; Jean-Claude Besse (5e).
VAL-D'OISE. — M. Dominique Gallet, délégué national de l'U.G.P. (1re).



هكذا من الأصل

Le Monde

société

DANS UN VILLAGE DU JURA

Assistance à école en danger

De notre envoyé spécial

Verges (Jura). — Le dernier café a clos définitivement ses volets en 1965. La fromagerie a vendu la dernière « coulée » en 1975. Verges, un village d'une centaine d'habitants, à 15 kilomètres de Lons-le-Saunier (Jura), s'est enfoncé « dans le coma ». Il lui restait l'école. Huit enfants inscrits avant l'été pour cette année scolaire. Début septembre, la décision de fermeture a été signé par le préfet. Mais, le matin de la rentrée, douze enfants étaient au rendez-vous, et tout le village avec eux. Aujourd'hui, l'école, fermée officiellement, fonctionne avec vingt élèves et une institutrice.

Quelques loques de neige lacérées par les buissons, des entassements de pierres moussues entre les prés, une odeur de bûches humides qui brûlent et ces bois noirs tout autour : Verges fait le dos rond sous le froid de décembre. Il y a un instant, une poignée d'enfants, cartable au dos, s'est engouffrée dans la mairie sous le drapeau immobile de tôle tricolore. Ils ont posé leurs gants trempés sur le poêle de fonte émaillée et se sont assis sur les bancs des douze tables au plateau de chêne, pendant que l'institutrice finissait de ranger crayons, cahiers et feutres achetés la veille avec l'accord du maire. La classe va commencer.

Dehors, à deux pas, le ronronnement s'est interrompu : M. Gilbert Buty vient de débrancher la trayeuse. Sans cesser d'effilocher le foin du bout de la fourche, il parle : *« Je n'ai plus d'enfants ici ; ils sont au collège maintenant. Mais j'ai tout appris, moi, dans cette école. Et ils voulaient nous la fermer ! On ne comprend pas la politique ; on nous dit : il faut que la campagne vive, et puis on boucle les petites écoles pour en construire d'autres qui coûtent des milliards. »*

A l'autre bout du village, Mme Baise non plus ne comprend pas. *« La vie dans un pays, c'est l'école. »* Comme chaque matin, Mme Baise est allée allumer le poêle dans la salle où trois de ses cinq enfants apprennent à lire, à compter, à grandir. Maintenant, elle plie des plaques de carton qu'elle transforme en coffrets pour des ensembles salière-poivrière « made in Taiwan », mais terminés à Publy, le village voisin. Trente centimes par boîte, il ne faut pas rester les deux mains dans le même coffre ! Quand on n'est pas agriculteur, comme autrefois ses parents, que faire d'autre au village ?

Car il n'est pas question de vivre ailleurs. Ils ont essayé, puis sont revenus. Son mari a trouvé du travail à la fabrique de Publy. Ils ont même décidé de faire construire une maison à Verges. Pour eux, l'école est le dernier battement de cœur qui prouve que Verges n'est pas encore entré dans la mort clinique. C'est pour cela qu'ils avaient occupé l'école le matin de la rentrée. Avec les Faivre, de jeunes agriculteurs militants, avec le maire, M. Georges Chalumeau, qui avait pris quinze jours de congés pour mieux s'occuper de l'affaire, avec ce jeune ménage qui a rénové la *« porcherie »*, avec celui qui a racheté l'ancien café de la Gare, avec les vieux qui veulent *« entendre jouer les gosses »*, avec tout le village, qui croit en son avenir.

Ce n'est pas le cas de l'inspecteur d'académie, M. Verdier. Venu du Pas-de-Calais avant les vacances, héritant du dossier, il s'est vite convaincu que le village n'était pas condamné, mais bien mort. *« Nous sommes les derniers à fermer. Les commerces l'ont fait bien avant nous. »* Surtout, et c'est le centre du débat, M. Verdier juge le renouveau impossible. *« Le premier plateau du Jura est pauvre. Verges n'est pas très loin de Lons-le-Saunier, mais la route est difficile en hiver. Le village ne peut donc se repeupler avec des gens qui travailleraient à la ville. »*

Des maisons neuves

Argument que les habitants de Verges écartent : *« Et le mari de l'ancienne institutrice ? Et notre maire, qui fait depuis toujours le voyage et remonte encore à midi ? »* M. Georges Chalumeau, maire depuis 1960, chauffeur-livreur en salaisons, père de cinq enfants, est un homme de bon sens, modéré. Il n'est pas en retrait sur ses administrés : *« C'est qu'on ne veut pas être enterrés avant d'être morts, et sans cérémonie ! Vous allez voir ! Les jeunes qui souhaitaient habiter Verges ne trouvaient pas de logement. Maintenant que le remembrement est terminé, le lotissement peut être mis en vente. »*

Contrairement à ce qui s'est passé en maints endroits, le remembrement a joué ici un rôle de rassemblement entre les habitants. Des parcelles ont été réservées près du bourg à ceux qui ont quitté le pays pour qu'ils puissent y revenir un jour. Une maison sort de terre près du tilleul centenaire saigné à blanc il y a peu. Une ferme abandonnée vient d'être vendue à un jeune couple. De quatre-vingt-dix-huit résidents, la population est passée à cent quinze en quelques semaines. « *Mais*, insiste M. Chalumeau, *pour que le lotissement attire, avec ses 10 francs le mètre carré, il faut que l'école reste ouverte.* »

Lorsque, le matin de la rentrée, Roland et Madeleine Belperron, instituteurs en retraite, ardents praticiens de la méthode Freinet et militants du P.S.U., ont vu les villageois occuper l'école, ils ont décidé d'assurer l'enseignement : *« Quand des gens se noient, on va à leur secours. »* Verges alors s'est mis *« dans la légitimité, à défaut d'être dans la légalité »*, estime M. René Colin, conseiller général socialiste. « *C'est fini*, renchérit Mme Baise, *le temps où l'on faisait faire ce qu'on voulait aux parents.* »

« Bagager » les enfants

L'école de Verges aujourd'hui est-elle sauvée ? L'ordre de fermeture n'a pas été rapporté, bien que, avec vingt élèves actuellement, le seuil fatidique réglementaire (moins de douze) et habituel depuis quelque temps (moins de neuf) se soit éloigné. L'école est ignorée de l'administration. Sauf pour... le timbre antituberculeux que l'institutrice a reçu et, furieuse, renvoyé aussitôt. Cette institutrice a bien été nommée à la Toussaint, mais *« pour un regroupement pédagogique »* de quatre villages, rappelle M. Verdier. Or le regroupement pédagogique, les parents de Verges n'en veulent pas. C'était la solution préconisée à l'origine par l'administration : les enfants devaient être rassemblés par niveau dans chaque commune. Les villages auraient tous conservé un lieu d'enseignement. Mais Publy, qui comptait deux classes, aurait dû en abandonner une. En refusant le transfert de l'un de ses deux enseignants, Publy a fait échouer l'opération et sacrifier Verges.

Cet égoïsme de village a réveillé de vieilles querelles : *« Les habitants de Publy ne viennent jamais à nos fêtes »*, déclare-t-on à Verges. Les deux sociétés de chasse ne s'entendent guère. Et maintenant, certains parents de Verges refusent tout regroupement. « *Les enfants ne sont pas des valises ! Pourquoi*, demande Mme Baise, *toujours « bagager » ceux de la campagne et pas ceux des villes ? On n'a qu'à nous amener les élèves de Lons-le-Saunier...* »

D'autres acceptent un regroupement partiel. Une association de parents commune à deux villages s'est constituée. M. Alain Liévaux, qui la préside, et sa femme Dominique, sont persuadés que le combat d'un village est aussi celui de l'autre. Avec le comité de soutien à l'école de Verges, ils ont organisé récemment une fête qui a attiré plus de mille cinq cents visiteurs à Verges.

Le village ne se sent plus seul. Des dons sont arrivés ; la petite commune de Truinas, dans la Drôme, qui avait elle aussi sauvé son école il y a deux ans (*le Monde* du 24 octobre 1975), a envoyé une somme de 2 200 F à Verges ! Des familles écrivent pour venir s'installer (Une de huit enfants a débarqué ; elle s'abrite dans l'ancienne gare, en attendant mieux). Il reste un village où les habitants ont conscience du prix de leur résolution. Il reste le compte rendu de la séance du conseil municipal du 19 novembre : « *Le conseil municipal de Verges (...) projette d'agrandir la cour de l'école ; décide de refaire le couloir de l'école ; décide de rénover le mobilier de l'école ; alloue 2 000 F à la coopérative scolaire.* »

CHARLES VIAL.

PRESSE

La disparition de « J'informe »

Mardi 20 septembre, le personnel de « J'informe » occupait toujours les locaux du journal dans l'attente de la nomination d'un syndic et de la régularisation juridique de sa situation.

Le dépôt de bilan de la société Inforem, éditrice de « J'informe », a été examiné, lundi matin 19 décembre, par le tribunal de commerce de Paris, qui rendra son jugement dans quelques jours.

En bloc ou en pièces détachées

Depuis samedi 17 décembre, les membres du personnel de J'informe *campent à tour de rôle — de jour comme de nuit — au deuxième étage du quotidien, 46, rue des Acacias, Paris 17e Pourtant, les collaborateurs de* J'informe *ne sont, au terme de la loi,* « ni des chômeurs ni des grévistes » *mais les employés d'un journal qui ne paraît plus* (le Monde *daté 18-19 décembre).*

M. Alain Guédé, responsable de la section syndicale du Syndicat national des journalistes (S.N.J.), explique : « Nous occupons les locaux parce que, faute de lettres de licenciement, nous sommes toujours des salariés de l'entreprise (...) » *Bref, les deux cents collaborateurs de* J'informe *(dont soixante journalistes : quarante-cinq rédacteurs et quinze secrétaires de rédaction) attendent le signe légal de leur congé et la venue du syndic qui devrait être nommé par le tribunal de commerce de Paris.*

Au cours de sa conférence de presse, lundi 19 décembre, le personnel a toutefois indiqué qu'une assemblée générale avait décidé, le jour même, la création de cinq commissions de travail : une commission sociale destinée « à refaire la gestion du personnel » ; *une commission d'organisation ; une commission des relations extérieures ; une commission de reclassement du personnel et une commission des finances, dont le but est d'étudier Inforem, la société en commandite par actions,* « formule juridique très astucieuse et peu utilisée ».

Au-delà, les collaborateurs de J'informe, *et notamment l'intersyndicale S.N.J.-C.F.D.T. de la rédaction, ont brossé une* « défense et illustration » *de leur travail durant les trois mois de parution du quotidien, du 19 septembre au 17 décembre. Un portrait qui a souvent pris les couleurs de l'accusation.*

Première touche : pourquoi cet échec ? Parce que les commanditaires n'ont pas tenu leurs promesses ; que la campagne de lancement publicitaire a été « ratée qualitativement et quantitativement » *et que* « le journal n'était pas prêt à sortir », *a répondu, entre autres, le personnel. Seconde touche : ce qu'a vécu l'équipe de* J'informe... *Par la voix de M. Alain Guédé, la rédaction a affirmé avoir* « travaillé en journalistes et en professionnels ». « La rédaction a rempli son contrat en fonction de ses effectifs et de ses moyens. En est-il de même pour la direction ? », *a-t-il été demandé. La réponse a été négative :* « Le personnel s'est heurté au refus persistant de la direction de l'informer sur la situation du journal ; il n'a jamais su ni le tirage, ni la diffusion ; nous avons tous déploré qu'il n'y ait pas de réunion avec M. Fontanet, entre le 29 août et le 16 décembre, le jour où il *nous a annoncé* le dépôt de bilan, sans avoir consulté auparavant les représentants du personnel. »

Troisième et dernière touche de ce portrait rapide : que faire ? Désormais, le personnel entend « présenter au syndic des dossiers aussi clairs et précis que possible, afin de lui faire gagner du temps » *et obtenir le paiement de ce qu'on lui doit. C'est tout. M. Alain Souské, responsable de la commission de reclassement du personnel, a déclaré :* « Nous sommes deux cents personnes sur le carreau. Une équipe complète à prendre En bloc si possible... ou en pièces détachées. » *Les occupants ont mis* « à l'abri et sous clé » *le matériel de valeur : postes de télévision, machines I.B.M., consoles de photocomposition, etc.*

Sur un mur de la grande salle de rédaction — bureaux en Formica blanc, moquette moutarde — on pouvait lire ce théorème désabusé et ironique : « J'informe, moi non plus. »

LAURENT GREILSAMER.

● *Au nom du Syndicat des journalistes C.G.T.*, M. Gérard Gatinot, secrétaire général, a suggéré de publier, aux frais de son organisation, un numéro pirate de *J'informe* dans lequel l'équipe rédactionnelle donnerait son sentiment sur les erreurs qui ont conduit le journal à se saborder après trois mois d'existence.

M. Daniel Gentot, président du S.N.J. (autonome), n'a pas désapprouvé cette suggestion, faite à l'issue d'un déjeuner de presse au cours duquel le S.N.J.-C.G.T. a présenté ses *« propositions pour l'information »*, effort de réflexion pour une presse plus libre qui rejoint, sur de nombreux points, la recherche similaire de la C.F.D.T. (*le Monde* du 14 décembre).

● *M. Jean Rabaté*, fils d'Octave Rabaté, ancien directeur de publication de *l'Humanité*, occupe depuis le début du mois de décembre les fonctions de secrétaire général de *l'Humanité*. Il succède à M. Henri Alleg, qui avait été nommé secrétaire général en mai 1976 et qui continue sa collaboration au quotidien communiste.

[Né le 20 octobre 1931 à Bobigny, M. Jean Rabaté a commencé sa carrière de journaliste en 1955 au sein de l'organe du mouvement de la jeunesse communiste, *l'Avant-Garde*. Après avoir occupé les fonctions de rédacteur en chef de ce journal, il le quitte en 1963 pour entrer à *l'Humanité-Dimanche*. En janvier 1977, il est entré à *l'Humanité* comme chef de la rubrique reportage, puis membre de la rédaction en chef.]

A Marseille

Une bousculade a opposé des étudiants en médecine à l'assesseur du doyen

De notre correspondant

Marseille. — Le mardi 29 novembre, dans le hall du centre hospitalier universitaire nord de la faculté de médecine, un groupe d'une quinzaine d'étudiants du Comité de lutte médecine et du groupe Femmes avait exposé, sans autorisation, une dizaine d'ouvrages édités par les éditions Des femmes, et apposé des affiches manuscrites dénonçant le mépris dans lequel sont tenues, en milieu hospitalier, les femmes violées et les femmes battues.

Invoquant le règlement, M. Roger Cotte, professeur agrégé d'embryologie et assesseur du doyen, a demandé à un appariteur d'enlever les affiches et de mettre fin à l'exposition de livres. Refus des étudiants. M. Cotte est alors venu en personne, et, après avoir renouvelé sa demande, a procédé lui-même à l'enlèvement des affiches. Que s'est-il passé alors ? C'est là que les versions des faits — rendus publics seulement le 19 décembre par les étudiants — divergent. Côté étudiant, on affirme : *« Nous nous sommes simplement interposés pour protéger nos affiches, face à l'assesseur en proie à une grande colère qui les lacérait. A aucun moment les étudiants présents n'ont porté la main sur M. Cotte. Leur seul tort est d'avoir refusé d'obtempérer à ses ordres. M. Cotte, vexé que l'on ose lui résister, a alors renversé la table, piétiné les ouvrages, avant de nous menacer de sanctions administratives. »*

Du côté des autorités universitaires, la version est tout autre. L'assesseur du doyen, affirme-t-on, a été bousculé par des étudiants et jeté à terre. La table s'est écroulée au cours de la bousculade. M. Cotte, qui a déclaré *« avoir été griffé par une étudiante et contusionné par un étudiant »*, a produit, pour appuyer son témoignage, un certificat médical en déposant plainte pour *« voie de fait »*. Tandis que le doyen de la faculté de médecine en déposait une autre auprès du procureur de la République pour *« préjudice moral au corps enseignant »*.

Plusieurs organisations et mouvements ont pris fait et cause pour les étudiants menacés d'expulsion et dénoncé les *« atteintes à la liberté d'expression »*.

J. C.

● *Une manifestation des élèves de première année de médecine* est organisée à Paris, le mercredi 21 septembre à 14 heures, à l'appel de nombreux syndicats d'étudiants, parmi lesquels l'UNEF-Unité syndicale, le Cosef (Comité pour un syndicat des étudiants de France) et la section parisienne de l'UNEF-ex-Renouveau : ces organisations protestent notamment contre le resserrement de 5 % de la sélection à la fin de la première année des études médicales qui a été décidé au début de l'année scolaire (*le Monde* du 7 septembre 1977). La manifestation devrait avoir lieu de la faculté de médecine de la rue des Saints-Pères jusqu'au ministère de la santé et de la sécurité sociale, avenue de Ségur.

« Mais où est donc passée Monique Guemann ? »

Insolite spectacle de la place Dauphine, déserte, s'animant aux lueurs des bougies vacillantes puis des torches. Il est 18 h. 30, des banderoles sont brandies, des pancartes dressées. Elles répètent : « *Mais où est donc passée Monique Guemann ?* »

Près d'une centaine de femmes ont répondu à l'appel — chuchoté de bouche à oreille — du collectif Femmes-*Actes* et du groupe Femmes-Action-Justice organisant de concert, lundi 19 décembre, une manifestation pour protester contre l'interdiction temporaire d'exercer ses fonctions, qui frappe, depuis le 28 novembre, Mlle Monique Guemann, vice-présidente du Syndicat de la magistrature et premier substitut du procureur de la République à Draguignan (*le Monde* du 29 novembre).

La manifestation, prenant la forme d'une retraite aux flambeaux « *pour sortir des sentiers battus* » et sur le mode humoristique à en juger par les inscriptions, telles que « *Quand la justice s'éveillera, Monique Guemann reviendra !* », eut lieu comme prévu suivant un parcours symbolique, de la place Dauphine à la place Vendôme. Devant le ministère de la justice, les manifestantes se dispersèrent vers 20 heures, sans aucun incident.

C'était la première manifestation publique du groupe Femmes-Action-Justice (créé récemment par des avocates du MAJ, Mouvement d'action judiciaire), associé au collectif Femmes des cahiers d'action juridique bimestriels *Actes*, ce périodique ayant publié un n° 16 intitulé « Femmes, Droit et Justice ».

Le FAJ et le collectif Femmes-*Actes*, dont l'action « *s'inscrit dans la défense des libertés et contre le pouvoir qui tente de les entamer, que ce soit celui de l'Etat ou celui des hommes, bien souvent le même* », constatent que Mlle Monique Guemann a défendu les libertés et demandent que la mesure de suspension prise envers elle soit rapportée et qu'aucune sanction ne lui soit appliquée.

Plutôt que d'appeler à une mobilisation massive de l'opinion publique, la formule de la retraite aux flambeaux par effet de surprise a été retenue, précisent les deux collectifs Femmes, pour démontrer que même des petits groupes disposant de peu de moyens peuvent exprimer leur indignation.

L'attentat contre le magasin Fauchon

SUR LE MODÈLE DE L'ANARCHISTE BELGE JOSEPH PAUWELS ?

La destruction, lundi 19 décembre, du magasin d'alimentation de luxe Fauchon, place de la Madeleine à Paris, a été plusieurs fois revendiquée. Les communiqués, parvenus à la rédaction du *Monde* et d'autres quotidiens, sont rédigés dans un style surréaliste ou délirant.

« *Que la fête commence...* », peut-on lire dans l'un des textes postés à Paris dans la journée du 19 décembre. « *Celle de la destruction et du plaisir à saboter les repas de la bourgeoisie qui s'approvisionne chez Fauchon pour plusieurs fois le montant du SMIC. Pour éviter à cette bourgeoisie déjà bien fatiguée l'effort de transformer cette bouffe en merde, nous avons décidé de sublimer directement cette marchandise en détruisant Fauchon.*

» *Joyeux Noël.*

» *15 mars 1894, Pauwels* (1).

» *19 décembre des smicards en pétard.*

» *Criminalisons la légalité.*

» *Légalisons le crime.* »

Le quotidien *Libération* a, d'autre part, reçu un communiqué d'un *« groupe autonome Noël noir pour les riches »* qui s'attribue *« l'attentat commis dans les locaux de Fauchon, symbole de l'appétit ogre d'un capitalisme sauvage. Désormais, nous ferons tout pour provoquer une indigestion mortelle à tous les tenants d'une société ventrue qui nous dévore »*.

Enfin, dans un message téléphoné à R.T.L., un *« groupement pour le progrès et le renouveau de la Corse »* a revendiqué la destruction du magasin Fauchon.

(1) Allusion à l'anarchiste belge Joseph Pauwels, alias Rabardy, qui périt le 15 mars 1894 à l'église de la Madeleine, tué par l'explosion d'une bombe qu'il transportait. Il avait au cours des semaines précédentes commis deux attentats rue Saint-Jacques et rue du Faubourg-Saint-Martin. Le journal *le Temps*, daté 16 mars 1894, rapporte les faits en ces termes : « *Cet après-midi, à 2 h. 40, une formidable détonation a jeté l'émoi parmi les personnes qui passaient sur la place de la Madeleine. Les unes se sont enfuies épouvantées ; d'autres se sont dirigées vers le point d'où était partie la détonation, et l'on a appris aussitôt qu'un nouvel attentat anarchiste venait d'être commis : une bombe, déposée sous le porche de l'église de la Madeleine, près de la porte d'entrée, avait éclaté. (...) Cette explosion a fait une seule victime. Tout fait présumer que l'individu qui a été tué est l'auteur même de l'attentat.* » Cet « individu » fut identifié peu après comme étant Joseph Pauwels.

DÉDICACES ET AFFAIRE CROISSANT

Au cours de la traditionnelle séance de dédicaces de l'Institut d'études politiques de Paris (« Sciences-Po day »), à propos duquel nous avons publié une lettre d'*« inorganisés »* (*le Monde* du 20 décembre), des exemplaires du livre *l'Affaire Croissant*, rédigé par le Mouvement d'action judiciaire ont été distribués. La vente de ce livre était due aux organisations politiques implantées à Science-Po, parti socialiste, Ligue communiste révolutionnaire, parti socialiste unifié. De plus, une pétition *« pour la défense des libertés démocratiques »* a été *signée par plusieurs des écrivains présents à la manifestation*.

L'OFFICE FRANCO-ALLEMAND POUR LA JEUNESSE NE SERA PAS « ÉLARGI » écrit M. Giscard d'Estaing au maire de Strasbourg

L'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) ne sera pas *« élargi »*. C'est le sens de la lettre que M. Giscard d'Estaing vient d'envoyer à M. Pierre Pflimlin, maire de Strasbourg, qui s'était inquiété auprès de lui des récentes déclarations de M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports. Présentant, le 20 septembre, son « plan d'action » pour la jeunesse (*le Monde* du 20 septembre), celui-ci avait déclaré qu'on pouvait *« envisager comme une direction de recherche possible d'étendre l'OFAJ à nos partenaires européens »*. « *L'idée européenne*, avait ajouté M. Dijoud, *doit aujourd'hui être répandue parmi la jeunesse de la même façon que la réconciliation franco-allemande il y a quinze ans.* »

Dans une lettre au président de la République, M. Pflimlin s'était élevé contre cette idée d'*« élargissement »*. Faisant allusion aux récents événements en République fédérale, le maire de Strasbourg avait déclaré qu'*« il suffit de peu de chose pour que renaissent d'un côté et de l'autre les préjugés, les ressentiments et l'aversion qui sont les causes et les effets de nos affrontements guerriers »*. Dans sa réponse, M. Giscard d'Estaing indique qu'il attache *« la plus grande importance »* au fonctionnement et au développement de l'Office dans sa forme actuelle. Rappelons que les déclarations de M. Dijoud avaient suscité les réserves du Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire (CNAJEP) et du Deutscher Bundes jugendring (E.E.J.R.) (*le Monde* daté 13-14 novembre).

● *L'autopsie* pratiquée lundi 19 décembre sur le corps de Mustapha Touta, travailleur marocain âgé de vingt-huit ans trouvé mort jeudi 15 décembre dans les sous-sols du foyer Sonacotra de Bagnolet (Seine-Saint-Denis), a conclu à la pendaison. Le parquet du tribunal de Bobigny avait ordonné une enquête préliminaire le 16 décembre dernier pour déterminer avec exactitude les causes de la mort de Mustapha Touta (*le Monde* daté 18-19 décembre).

● *La catastrophe de Madère.* — Le bilan de la catastrophe de la Caravelle de la compagnie charter suisse Sata qui s'est abîmée en mer près de Madère, aux Canaries, dans la soirée du 18 décembre, s'établit à trente-six morts. Il y a vingt et un survivants. Un porte-parole de la compagnie a indiqué que l'avion était piloté par un commandant de bord confirmé et que l'appareil sortait d'une révision complète.

● *M. Bernard Nesly*, qui possède un élevage de sangliers sur les communes de Montricoux de Bruniquel (Tarn-et-Garonne), a été condamné par le tribunal de grande instance d'Albi à 3 000 F d'amende pour avoir tué à coups de fusil trois vaches, le 27 août dernier (*le Monde* du 6 décembre). Le propriétaire des trois bovins, M. Roger-Paul Roux, a obtenu 17 000 F de dommages et intérêts. La Société protectrice des animaux a obtenu, pour sa part, 1 000 F. — *(Corresp.)*

JUSTICE

Demande de saisie du livre «Enquête sur un juge assassiné»

Mme Simone Rozès, président du tribunal de Paris, devait examiner, ce mardi 20 décembre, à 14 heures, une demande de *saisie de l'ouvrage de Jacques Derogy « Enquête sur un juge* assassiné ». La demande émane de plusieurs des personnes mises en cause dans l'ouvrage.

Le dossier reste ouvert

La mort du magistrat François Renaud, tué à Lyon en juillet 1975, a déjà inspiré *des romanciers* et un cinéaste. Cette fois, quittant le terrain de la fiction, un journaliste nous livre le fruit d'une enquête sur ce meurtre, qui lui fournit l'occasion d'une vaste fresque sur le milieu criminel lyonnais des dernières années. *Mais le propos était-il trop* ambitieux ? Toujours est-il que, le livre refermé, le lecteur continue de s'interroger sur les circonstances du meurtre, sur ses auteurs, sur ses mobiles. Les *noms* avancés *ont* couru *toutes* les rédactions, la version des faits qu'on peut lire *ne diffère pas de* celle qui fut imposée dès les premiers jours par les enquêteurs et les autorités comme la seule fondée.

Jacques Derogy ne va pas au-delà de la vérité officielle — même si sa minutie donne aux *choses une apparence intellec*tuellement satisfaisante, — et on regrettera qu'il ait admis comme postulat que le *« mobile du crime n'a rien, apparemment, de politique »*. Se reposant souvent sur des enquêtes et des « tuyaux » de la police — qu'en d'autres temps, *pas tellement éloignés, il savait* prendre avec davantage de circonspection, — il réduit un peu *facilement le maelström lyonnais* à une vulgaire affaire de droit commun de haute volée.

Toutes les implications d'une autre nature sont escamotées, à commencer par le fait que la totalité du petit monde dont il est question dans cette affaire plonge ses racines dans un même terreau, pour ne pas dire dans un même bourbier politico-barbouzard, épandu sur la région à la fin des années 50. La carrière du *« parrain »* lyonnais Jean Augé et de quelques-uns de ses acolytes devenus hommes d'affaires puissants et respectables, les desperados du « gang des Lyonnais », les hécatombes sanglantes des années 70 et, pour finir, la mort de François Renaud ne sont, *nous dit-on,* que l'expression d'une voyoucratie expansionniste. Partant de là, l'auteur peut écrire, à l'avant-dernière page, que *« Renaud est mort pour rien »* : on ne saurait en disconvenir à la celture de son livre, qui ne contribue pas à lever la chape de mystère entourant cette nuit du 2 juillet 1975.

JAMES SARAZIN.

★ *Enquête sur un juge assassiné*, par Jacques Derogy, éditions Robert Laffont, 276 pages, 42 F.

A RENNES

Un responsable régional du P.F.N. condamné à dix-huit mois de prison avec sursis

De notre correspondant

Rennes. — M. Jean Fuseau, vingt-cinq ans, dessinateur, délégué pour la Bretagne du Parti des forces nouvelles, a été condamné, lundi 19 décembre, par la cour d'appel de Rennes, à dix-huit mois et quinze jours de prison avec sursis pour trois affaires de « violences politiques ».

Dans la nuit du 10 au 11 janvier 1976, M. Fuseau et ses amis avaient fait voler en éclats la vitrine d'un bar rennais où se réunissaient des adversaires politiques du prévenu. La cour d'appel a confirmé pour ces faits sa condamnation à six mois de prison avec sursis.

Le 15 février 1976, un commando armé et casqué, dirigé par M. Fuseau, administrait une correction à un groupe de jeunes gens qui se rendraient à Paris afin de participer à une manifestation de soutien aux comités de soldats. La cour d'appel a *ramené à un an de prison* avec sursis et cinq années de régime probatoire la peine de deux ans, dont quatre mois fermes, prononcée en première instance.

Enfin, le 27 février 1976, dans le hall de la faculté de droit, occupée par des étudiants grévistes, M. Fuseau, venu en compagnie d'un autre *militant* d'extrême droite, avait lancé un sabot, blessant légèrement un étudiant. De deux mois de prison avec sursis, la peine infligée par les premiers juges a été réduite à quinze jours de prison avec sursis, pour coups, blessures, violences et voies de fait *avec pré*méditation par la cour d'appel, qui a précisé que ces trois peines de prison *ne* se confondraient pas entre elles ni avec celle de huit mois de prison avec sursis et 2 000 francs l'amende prononcée le 6 janvier 1977 pour dégradation volontaire d'un véhicule automobile.

M. Fuseau, qui avait annoncé sa candidature aux prochaines élections législatives à Rennes, devra abandonner son projet, à moins de se pourvoir en cassation. En effet, la condamnation du 6 janvier 1977 est devenue définitive. En application de l'article L 5 du code électoral, M. Fuseau est frappé d'une incapacité de figurer sur les listes électorales.

M. PIERRE BELLET EST NOMMÉ PREMIER PRÉSIDENT DE LA COUR DE CASSATION

Au terme du Conseil supérieur de la magistrature, réuni ce lundi 19 décembre sous la présidence de M. Valéry Giscard d'Estaing, *M. Pierre Bellet*, président de la première chambre civile à la Cour de cassation, a été désigné comme premier président de cette juridiction pour succéder à M. Marie-Daniel Monguilan qui doit prendre sa retraite à compter du 1er janvier 1978 (nos dernières éditions).

[Né le 7 septembre 1911 à Maisons-Laffitte (Yvelines), M. Pierre Bellet est licencié en droit et diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques. Il entre dans la magistrature en 1936, à Rouen, et il est juge d'instruction à Chartres, en 1938, puis au Havre en 1943. Le 1er avril 1946, il est détaché pour deux ans auprès du commissariat aux affaires allemandes et autrichiennes. En 1948, il est juge à Lille, puis conseiller à Douai (1950). Il arrive au tribunal de la Seine le 7 décembre 1954, où il sera juge, puis vice-président. Conseiller à la cour d'appel en 1963, puis président de chambre en 1964, il est vice-président au tribunal en 1965 et conseiller à la *Cour de cassation du 10 janvier 1968* au 16 février 1968. A cette date, il est nommé président du tribunal de grande instance de Paris, puis président de la première chambre civile de la Cour de cassation, en septembre 1972.]

MM. Jean-Pierre Bel et Henri *Charliac, conseillers à la Cour de* cassation, y sont nommés présidents de chambre. M. Charliac devait en principe être affecté à la première chambre civile en remplacement de M. Bellet, et M. Bel à la deuxième chambre civile en remplacement de *M. Georges Cosse-Manière. L'af*fectation de ces magistrats est en effet du ressort du premier président.

Ont été nommés conseillers à la Cour de cassation : MM. Jean-Jacques Simart, Pierre Francon, André Perdriau, André Fusil, Christian Gigault de Crisenoy, Pierre David et Pierre Sornay, tous présidents de chambre à la cour d'appel de Paris ; MM. Aimé Amalvy et Michel Bertaud, présidents de chambre respectivement à Aix-en-Provence et Lyon ; MM. Paul Berthiau, inspecteur général adjoint des services judiciaires ; Henri Guérin, avocat général à Paris ; Marcel Fautz, directeur des affaires civiles et du sceau au ministère de la justice; Georges Liaras, directeur de l'Ecole nationale de la magistrature ; Jacques Martin, procureur de la République de Nanterre.

[M. David, président de chambre à Paris, qui était détaché dans les fonctions de premier président de la Cour de sûreté de l'Etat, y est maintenu En revanche, on s'attend généralement que MM. Fautz, directeur des affaires civiles et du sceau, et Liaras, directeur de l'Ecole nationale de la magistrature, occupent effectivement leurs fontcions à la Cour de cassation, de sorte que des successeurs devront leur être désignés.]

La Suisse réclame l'extradition d'un ressortissant français soupçonné de trafic de capitaux

De notre correspondant

Marseille. — Au mois d'octobre dernier, M. Serge Hervel, quarante ans, ressortissant français domicilié en Suisse, était arrêté, inculpé du délit de grivèlerie et *écroué à la prison des Baumettes* sur plainte de la direction d'un grand hôtel du centre de Marseille, à laquelle il déclarait être incapable de régler une note de 4 000 francs, représentant dix jours d'hébergement et de restauration. L'affaire aurait pu en rester là si l'enquête n'avait révélé entre-temps que le gouvernement de la Confédération helvétique réclamait l'extradition de M. Hervel.

Celui-ci dirigeait depuis dix ans à Genève, en compagnie de son père, un établissement financier *dont la fonction essentielle* semblait être la gestion de capitaux qui lui étaient confiés par des ressortissants français, allemands et anglais. *Il* semble que M. Hervel ai tobtenu que lui soient confiées des sommes importantes contre promesse d'intérêts allant jusqu'à 25 %. Les autorités judiciaires suisses réclament aujourd'hui des comptes à un homme qu'elles soupçonnent d'avoir manipulé quelque 200 millions de francs.

Certaines opérations financières engagées par M. Hervel pour ses *clients n'ont-elles pas eu le résul*tat escompté ? Après des années de prospérité, le directeur de l'établissement genevois quitte brusquement, il y a deux mois, le territoire helvétique et vient se faire arrêter a Marseille pour une note impayée, un peu comme s'il désirait faire retraite à l'abri d'éventuelles représailles.

M. Hervel se dit innocent et affirme avoir les sommes nécessaires au remboursement de tous ces prêteurs. Cependant, deux au moins de ses clients, un industriel marseillais et un autre résidant en Corse, se sont fait connaître. Le premier aurait confié au financier 7 500 000 francs et le second 2 500 000 francs. Tous deux ont signalé à la police la disparition de ces sommes. L'administration des douanes, après être entrée en possession d'un carnet d'adresses appartenant à M. Hervel et contenant les noms de plusieurs clients importants, s'est aussi mêlée de l'affaire. Pour l'instant, M. Hervel doit seulement comparaitre devant le tribunal correctionnel de Marseille pour le délit de grivèlerie ; ensuite, la chambre d'accusation d'Aix-en-Provence examinera la demande d'extradition du gouvernement suisse.

JEAN CONTRUCCI.

● *Précision* : dans l'article intitulé « L'amiante et le vin », publié dans *le Monde* du 3 décembre 1977, une référence à l'intitulé des conclusions déposées par la partie civile nous a fait écrire que l'une des sociétés requérantes, la Société des vins de France, était représentée par Me Jean Caubet, avocat au barreau de Paris. En fait, Me Caubet n'était en cette affaire que l'avocat postulant. A l'audience, l'affaire fut plaidée par Me Jean Imbach, du barreau de Strasbourg.

DÉFENSE

● *Le maréchal de l'air, Sir Ralph Cochrane*, est mort, samedi 17 décembre, à Londres. Il était âgé de quatre-vingt-deux ans.

[En 1943, sir Cochrane avait dirigé le bombardement, par l'escadron 617, des barrages sur l'Eder qui avait entraîné l'inondation d'une partie de la Ruhr, freinant ainsi l'effort de guerre allemand. Pour détruire les barrages, les appareils de la RAF, après avoir forcé une D.C.A. très importante, avaient dû s'approcher à 20 mètres des objectifs et viser avec une grande précision. Ils étaient équipés de bombes spécialement conçues pour rebondir sur la surface de l'eau. Sir Cochrane a aussi commandé les escadrilles qui ont bombardé les rampes de V 1 et de V 2 dans le nord de la France.]

AÉRONAUTIQUE

LA SOCIÉTÉ DES AVIONS-PLANEURS FOURNIER EST MISE EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(De notre correspondant.)

Tours. — *« Nous sommes victimes de notre succès »*, déclare avec amertume M. René Fournier, père des avions-planeurs, vendus à 700 exemplaires dans trente-cinq pays, et dont la société vient d'être mise en liquidation judiciaire.

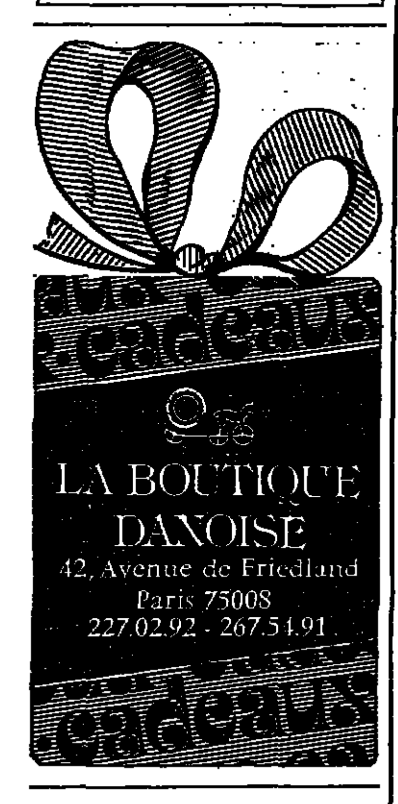
La courte histoire des avions Fournier avait commencé en 1972 sur une idée : réaliser un appareil économique qui devrait autant à ses qualités de vol qu'à son moteur. C'était la série des RF-4 monoplaces, des RF-5 biplaces, premiers avions planeurs, à ne pas confondre avec les moto-planeurs, *dont le moteur n'est utilisé que* pour la mise en altitude. Economiques puisque propulsés par un moteur Volkswagen, sûrs par leurs caractéristiques de planeurs, bien adaptés aux impératifs des aéro-clubs, les premiers Fournier faisaient l'objet d'une fabrication sous licence en Allemagne.

Mais, pour maintenir des prix compétitifs, M. René Fournier décidait en 1974 de monter une usine près de Tours, à Nitray, qui construirait ses nouveaux modèles : le RF-6 et le RF-9. Il démarrait avec le concours d'une banque et en empruntant sur ses biens personnels. L'Etat, sollicité dès 1972, avait refusé son aide pour des raisons que M. René Fournier explique par la concurrence avec les Rallye, produits par la SOCATA, une filiale de la SNIAS.

Au dernier Salon de l'aéronautique du Bourget, le constructeur tourangeau dit avoir renoncé à enregistrer une quarantaine de commandes, faute d'un prêt. Au début de décembre, il a dû licencier trente-cinq personnes, malgré un carnet de commandes qui lui assurait du travail pour tout l'hiver. Seul restera en activité le bureau d'études.

CHRISTIAN ROSSIGNOL.

Cadeaux





A MOINDRE PRIX

Avec beaucoup d'affection...

Le budget dévolu aux cadeaux de Noël se fractionne le plus souvent en de multiples petits présents. Tous les convives du réveillon aiment trouver une surprise sur leur serviette ou accrochée dans l'arbre, et il est difficile de faire une visite, pendant la période des fêtes, en arrivant les mains vides. Voici donc quelques idées pour faire beaucoup de cadeaux sans dépenser trop d'argent.

● **JUSQU'A 25 F.**

Un coquetier en forme de poule est en grès gris clair, avec la crête, les yeux et le bec peints à la main (7,50 F, *Pier Import*). Un petit carnet recouvert de tissu fleuri a ses vingt-quatre pages en « feuilles » de savon ; il se glisse dans le sac pour se laver les mains n'importe où (8,50 F, *Antonine*). A poser à côté du téléphone : un épais bloc-notes de petit format, recouvert d'une grosse toile grège bordée de simili-cuir (9,50 F), et un carnet-répertoire assorti où noter les noms et numéros de téléphone (19,50 F, *Nouvelles Galeries*). Pour les fumeurs irréductibles, un cendrier de table en porcelaine qui dissimule les cendres (10 F, *Kaoline*). Pratiques : un rond de serviette laqué noir décoré de graminées or (10 F, *Kaprika*) et des pots à épices en grès fermés par un bouchon de liège (12, 15 et 20 F, *L'Entrepôt*). Pour les solitaires, un petit cadre en bambou, pour glisser une photo (15 F, *Au Printemps*) ou un plateau individuel, en plastique blanc illustré d'un horoscope (16,50 F, *B.H.V.*).

Pour les joueurs de bridge, un carnet de marque, à feuillets de couleur, est recouvert d'une reproduction de gravure 1900 (21,50 F, *Samaritaine*). Pour animer le décor, un petit cacatoès en céramique décorée à la main (19 F, *Pier Import*), un vase soliflor en verre givré orné de fleurs en relief (25 F, *Laurence Roque*) et, pour illuminer la maison, une vraie boîte à œufs garnie de six bougies-œufs de couleur : rose, bleu ou violet (25 F, *Les bonheurs de Sophie*).

● **DE 25 A 50 F.**

A emporter en voyage, une boule de métal décorée à l'ancienne contient un savon tout rond (28 F, *Arcana*). Une coupelle qui peut servir de vide-poches est en verre satiné rose, blanc ou noir (30 F, *Antonine*) et un pichet en porcelaine est décoré de fleurs des champs (32 F, *L'Entrepôt*). Pour une maîtresse de maison organisée, un petit livre relié et recouvert d'un tissu « torchon » permet d'inscrire le menu de chaque réception, pour ne pas servir plusieurs fois les mêmes plats (35 F, *Samaritaine*) et pour son mari, un thermomètre à vin, présenté dans un étui de liège (35 F, *Au Printemps*).

Un dessous de plat en bois a pris la forme d'un poisson, d'une chouette ou d'une poire (36 F, *Drugstores Publicis*), tandis que c'est une feuille, avec ses nervures, que reproduit un ravier en faïence verte (39 F) et confiturier, pot à lait et saucière assortis de 42 à 48 F, à la *Maison du week-end*). Une panthère entre dans la salle de bains avec une serviette-éponge imprimée d'un félin (42 F, *Galeries Lafayette*). Pour la pause-thé, une théière est en porcelaine émaillée de couleur (43 F, *Kaoline*).

● **De 50 à 100 F.**

Pour égayer la toilette, un tube dentifrice écrasé le long d'un verre à dents lui sert de poignée ; le tout en céramique verte, rouge ou bleue, 55 F (*Antonine*). De la vraie dentelle, blanche ou tons pastel, est utilisée pour servir le petit déjeuner : poche-sucrier (58 F), corbeille à brioche (82 F) ou à petits pains (96 F, *la Maison du week-end*). Raffinement de la laque rose, avec une boîte ronde contenant six dessous de verre, 62 F (Munier).

Pour ranger son ouvrage, un petit sac baluchon est en coton imprimé ponctué de longues perles : il se suspend par deux fines anses de tissu (65 F, *Cavatine*). Les branches de ciseaux à broderie représentent le long bec d'un échassier dont le plumage est en métal doré (71 F) ; c'est un coq qui figure sur des ciseaux pour couper la coquille d'œufs à la coque (80 F, *Arcasa*). Un rouleau à pâtisserie, en bois fruitier, est surmonté d'un manche parallèle qui permet de rouler la pâte sans se salir les mains (80 F, *Laurence Roque*). Si l'idée n'est pas nouvelle, un abonnement de fleurs peut être apprécié au moment des fêtes de fin d'année. Le *Club floral de Paris* propose, pour un bouquet par semaine pendant un mois, trois prix d'abonnement : 80 F, 120 F ou 160 F, livraison dans Paris comprise.

● **De 100 à 150 F.**

Pour un safari imaginaire, une gravure à l'ancienne est ornée d'animaux sauvages (100 F, *Galeries Lafayette*). Destinés à supporter des plantes vertes en pots, des guéridons en bambou à disséminer dans la pièce (125 F et 145 F le porte-plante, *Pier Import*).

On peut personnaliser un coussin de soie en y faisant imprimer une photo, en ton sépia (120 F le petit modèle, délai huit jours, *Au Printemps*). Un plateau-gag pour apporter le petit déjeuner : il est peint, en trompe l'œil, d'une cafetière, d'un pot à lait, d'un bol et sa soucoupe (120 F, *Laurence Roque*). Pour disposer quelques fleurs sur un meuble ou au centre de la table, une colombe en faïence blanche sert de pique-fleurs (130 F, *Cavatine*).

Une jolie boîte en laiton doré a pris la forme d'une coquille (130 F, *les Bonheurs de Sophie*). Des coffrets à bijoux, en cuir et velours, existent en plusieurs modèles de style ancien et en divers formats (à partir de 150 F, *Arcana*). Des assiettes de collection, à mettre au mur ou dans une vitrine, ont été peintes par deux artistes : Hubert Comte, qui a tracé au pinceau des dessins linéaires, et Jacqueline Regnier, dont les villages, jardins et animaux de tons pastel grisés évoquent une lumineuse campagne. Chacune de ces assiettes est un exemplaire unique et signé : Elles valent 100 F ou 150 F, à la galerie *Anne Colin*.

JANY AUJAME.

Prudence dans le chenil

BON ACHAT, BON MAITRE

Depuis quelques années, la demande en chiots de race pure a très sensiblement augmenté. Signalons pour mémoire que la France compte sept à huit millions de chiens. A l'approche des fêtes de fin d'année, des parents se laissent convaincre par leurs enfants d'acheter le chiot que ceux-ci demandent depuis plusieurs mois ou plusieurs années. Un tel achat peut se faire soit directement auprès d'un éleveur (1), soit dans des magasins spécialisés.

Certains de ces magasins sont sérieux, mais il en est qui le sont moins, et la qualité sanitaire et zootechnique des chiens vendus est parfois bien douteuse, d'où de nombreux déboires. Le public est, en effet, mal informé, et il est facile de le tromper.

La loi n° 71 1077 du 22 décembre 1971 « *tendant à la protection des jeunes animaux et à la défense de leurs acheteurs* » et le décret d'application qui a suivi (décret 75 282 du 21 avril 1975) obligent tout vendeur d'un chiot (magasin ou éleveur particulier) à délivrer une « *attestation de vente* ». Ce document vous est indispensable, car, s'il est prouvé que l'animal est atteint de la maladie de Carré ou d'hépatite contagieuse dans le délai de quinze jours suivant la livraison, la vente est nulle de droit. L'action en nullité de vente devra être intentée dans un délai d'un mois après la livraison de l'animal (délai ramené à quinze jours si l'animal est mort ou a été euthanasié) Vous devez alors *demander au vendeur le remboursement* du montant de la valeur de l'animal, porté sur l'attestation de vente. Si le vendeur refuse le remboursement, vous pourrez saisir le procureur de la République. L'attestation de vente est également obligatoire pour les chats ;

Un chiot acheté dans un magasin doit *obligatoirement* avoir été identifié par tatouage à l'oreille ou sur la face interne de la cuisse, et le numéro de tatouage doit être indiqué sur l'attestation de vente. La carte de tatouage, de couleur jaune, doit vous être remise par le magasin. Cependant, le fait qu'un chiot soit tatoué ne garantit en aucune manière qu'il est de race pure ni qu'il possède un « pedigree ».

Examinez également l'état sanitaire des chiots que l'on vous propose : abstenez-vous d'acheter un chiot triste et abattu ou présentant des signes possibles de la maladie de Carré (yeux rouges et congestionnés, toux, chien qui mouche, signes de diarrhée, symptômes nerveux ressemblant à un tic). De préférence, n'achetez que des chiots vaccinés contre la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse et exigez du vendeur le certificat de vaccination signé d'un vétérinaire.

Si vous voulez acheter un chien de race avec un « pedigree », sachez que, pour des chiots nés en France, les seuls « pedigrees » reconnus officiellement sont ceux délivrés par la Société centrale canine. Le ministère de l'agriculture a, en effet, confié à cet organisme la tenue du livre généalogique pour l'espèce canine (2). Pour un chiot inscrit au livre généalogique, la Société centrale canine émet un « certificat de naissance » indiquant les ascendants de l'animal, en général jusqu'à la troisième génération. Si le vendeur promet de vous remettre ultérieurement ce document, il pourra être prudent de lui demander qu'il s'y engage par écrit. De nombreux chiots, vendus par les magasins spécialisés, sont importés de Belgique, de Hollande ou de Grande-Bretagne. Dans ce cas, montrez-vous particulièrement vigilants sur l'état sanitaire et assurez-vous que le « pedigree » étranger que l'on promet ou que l'on vous remet pourra être homologué par la Société centrale canine, car ce n'est pas toujours le cas.

Dans le cas où vous estimeriez avoir été lésé lors de l'achat d'un chiot, vous pouvez, de toute façon, vous adresser à la direction de la police économique et de la *répression des fraudes (3)*, si vous habitez la région parisienne, ou au service départemental de la répression des fraudes, si vous habitez en province.

JEAN-MARIE DEVILLARD,
Ingénieur du génie rural des eaux et des forêts.

(1) Voir les annonces de la presse spécialisée, ou contacter la Société centrale canine (215, rue Saint-Denis 75083 Paris Cédex 02. Tél. : 233-63-41) qui vous communiquera l'adresse de l'Association des éleveurs de la race choisie.

(2) Ce livre généalogique est appelé *Livre des origines français* (L.O.F. en abrégé).

(3) Préfecture de police de Paris. Direction de la police économique et de la répression des fraudes, 12-14, quai de Gesvres 75004 Paris. Tél. : 277-11-00.

1945 - 1965

Quoi d'ancien dans les jouets ?

Pierre Boogaerts était « broc » à Montreuil. Il vendait de tout jusqu'au jour où le hasard lui fit débarrasser les réserves d'un vieux magasin de jouets en banlieue. Un peu plus tard, la rencontre d'un ami collectionneur le *confirma désormais dans sa spécialité* : le jouet allemand et français, mais surtout le jouet japonais des années 1945 à 1965 d'autant plus intéressant qu'il ne fut jamais importé en France. « *Ce ne sont pas des pièces de qualité*, déclare Pierre Boogaerts, *mais de petits trucs sympathiques et pas chers. Les prix vont de 40 F à 360 F. Chaque jouet est vendu à l'état neuf et toutes les fois que c'est possible avec sa boîte d'origine.* »

Dans sa boutique, le collectionneur-marchand est entouré d'un monde de petits automates : un clown français « le Co-mic », portant en équilibre sur le nez une assiette qui monte et qui descend, un chat botté « un peu tardif » chaussé de bottes en *plastique, Jim, un cow-boy* français qui fait tourner son lasso, et enfin un dresseur de cheval japonais.

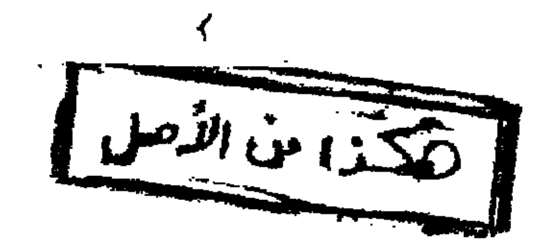
La *préférence* de Pierre Boogaerts va aux jouets nippons parce que, comme les jouets anciens, ils sont décorés d'une quantité de détails concrets Sur *les petites motos*, le moteur, les amortisseurs, les rayons des roues sont peints. Les passagers sont habillés de pied en casque : chaussettes, bottines lacées, chandail dont les mailles ont été « tricotées » au pinceau.

Autre spécialité impressionnante du *magasin* : les jouets de science-fiction. Debout sur une étagère sont massés les robots. Robots noirs ou métalliques aux mâchoires et aux yeux *rouges dont les bras sont des* pinces et qui se déplacent inexorablement sur des chenilles. Toute leur force destructrice est concentrée dans leur thorax : rouages inhumains, flammes Le plus terrifiant de tous est l'« Attacking Martian » Quand il se met en marche, son poitrail découvre une *batterie* de canons qui pointent et qui s'allument. — A. B

★ *L'Echoppe belle*, 102, rue du Château, 14ᵉ. Ouvert de 13 h. 30 à 19 h. Tél. : 322-23-22.



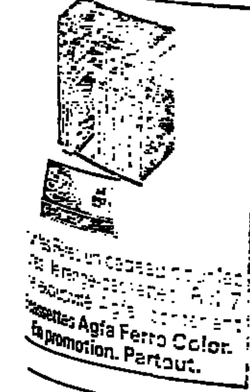
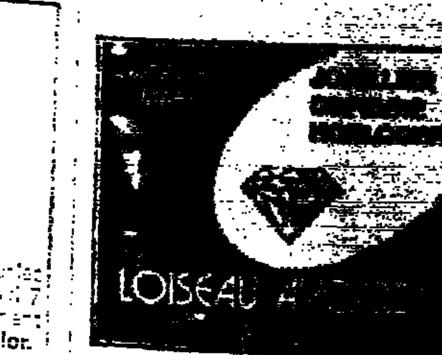


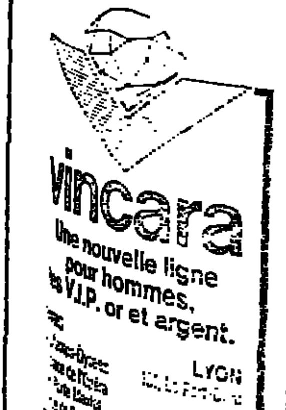



« Gourmandises »

BIBLIOGRAPHIE

La conserve est un art





« Gourmandiseries »

LE caviar chez Petrossian *(18, boulevard de Latour-Maubourg) est coté 1 900 F le kilo, en gros grains, l'ossetre, 1 750 F, le sevruga, 1 350 F et le pressé, très prisé des Russes, 900 F. Nous donnons les prix au kilo pour plus de précision. Les œufs de saumon sont à 350 F ceux de cabillaud, à 15 F la poche de 300 g environ, l'esturgeon fumé tranché est à 140 F le kilo, la truite fumée à 9 F, et le saumon de Norvège entier de 20 F la tranche à 140 F le kilo, prétranché et reconstitué entier.*

Pour le réveillon, la dernière nouveauté de Petrossian est la « saumonade » aux petits légumes. Il s'agit de saumon frais monté en roulade aux œufs et au beurre, présenté moulé aux primeurs de carottes et de haricots verts. On peut le déguster froid avec une sauce verte ou aux herbes. Très décoratif sur un buffet (150 F le kilo).

Les appellations contrôlées de foie gras sont en cours de révision et de classification plus précises. Il faut savoir, dit Arthème Petrossian, distinguer entre ceux intitulés « foie gras » et les diverses préparations. En Périgord, les plus prisés sont les foies entiers, truffés à 6 %, préparés au torchon (490 F le kilo). Le non truffé est à 450 F, et celui de canard à 430 F et 400 F, tous présentés en tranches de roulade fraîche en terrine et en conserve, en bocal de verre à tremper dans une casserole d'eau très chaude pour démouler et trancher à l'horizontale. Un astucieux livret de la maison donne quelques conseils sur la façon de déguster leurs spécialités ainsi que les vins fins.

Au grain de caviar *(1, rue du Marché - Saint - Honoré), une vodka « Terse » extra-forte est proposée à 68 F le litre. Le caviar sevruga (à grains moyens) est à 1 120 F, l'esturgeon à 140 F, le saumon fumé de Norvège à 230 F. Le crabe de l'Alaska est intéressant à 74 F, les 450 g, comme le foie gras au torchon à 450 F et celui de canard à 350 F.*

Flora Danica *est cette charmante boutique à l'entrée du restaurant* Copenhague *(142, Champs-Elysées. 359-20-41). Le saumon arrive fumé tous les jours (280 F) ou mariné à l'aneth (260 F). Une dizaine de sortes de harengs sont proposées aux amateurs (de 45 F à 95 F environ le kilo). Les crevettes décortiquées sont à 9,60 F les 80 g. Les pains complets au cumin et les pains de seigle sont délicieux avec les poissons fumés. Le plat de réveillon danois est le canard rôti aux pruneaux, à commander quarante-huit heures d'avance. Les aquavit de l'apéritif et des toasts (à partir de 62 F la bouteille) doivent sortir du congélateur au dernier moment.*

Chez Hédiard *(106, boulevard de Courcelles, 21, place de la Madeleine, 13, rue Cortambert), les spécialités maison comptent deux nouvelles sauces en surgelés : la bordelaise et le Périgueux. La soupe de poissons (9,40 F) et la bisque de homard (11,20 F).*

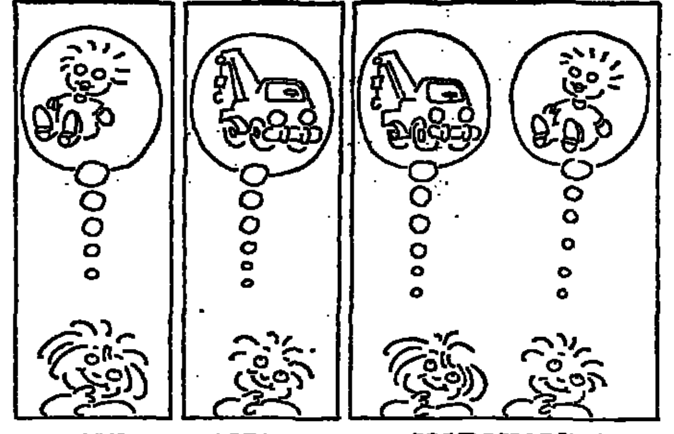
BIBLIOGRAPHIE

La conserve est un art

Autrefois, on faisait à la maison toutes sortes de conserves. Ces préparations familiales, délaissées pour les conserves industrielles, connaissent un regain d'intérêt, dû en grande partie à un retour vers cette chère nature. Un très beau livre, traduit de l'anglais, permettra à tous ceux qui aiment consacrer du temps à la cuisine (à cet égard, les hommes sont souvent plus patients que les femmes) de découvrir les multiples façons de conserver fruits et légumes, viande et poisson.

Parmi les recettes les plus appétissantes, il y a la liqueur de fruits, les fruits confits, les pickles et surtout les chutneys, *ces condiments faits de fruits et de légumes aromatisés au vinaigre et aux épices. Très joliment illustré, ce livre de grand format est aussi un régal pour les yeux. — J. A.*

★ *Le Livre complet de la conserve*, éd. Dessein et Tolra, 80 francs.



FILLE — GARÇON — MARGINAUX

(*Dessin de PLANTU.*)

Nouveaux parfums

LA cadence de lancement de parfums s'accélère. Ainsi *« Quartz »* vient-il d'arriver chez Molyneux. Sa dominante rappelle la mandarine, la pêche, l'abricot et le citron, le tout rehaussé de feuilles d'essences rares d'Amérique du Sud.

Nous avons déjà parlé d'*« Isadora »*, à la fois parfum, boutique de cadeaux et bijoux fantaisie. Le « jus » est subtil, un rien rétro et musqué, dans un flacon dû à Pierre Dinant, au bouchon en forme de jeune femme agenouillée en verre sur un flacon-socle.

« Expression », de Jacques Fath, est de la famille des chyprés floraux, avec une pointe d'ambre, enrichi d'un accord exotique.

1977 marque aussi l'entrée de noms jusqu'ici extérieurs à l'industrie de la parfumerie. Lautier, sous la présidence d'Yvan Gérard, *filiale aromatique de Rhône-Poulenc*, à Grasse, cherche à participer aux créations de ses clients en plus de la fourniture de matières premières. A travers Jean Laporte, l'artisan parfumeur de la rive gauche (84 bis, rue de Grenelle, 75007 Paris), la société vient d'apporter les notes finales à *« Emaux »*, le parfum de Jacques Gautier, le maître des bijoux d'émail aux tons extraordinaires qu'on retrouve sur le flacon.

A côté des millésimes de l'année, deux grands noms ont rajeuni leurs présentations et renforcé leurs senteurs : *« Détchéma »*, chez Révillon, est insinuant et fleuri (jasmin de Grasse, jonquilles, roses d'Orient, sycomore, angélique et iris de Florence). Il est présenté dans un coffret noir et blanc, rehaussé d'une inscription et d'un filet d'or. Son flacon à facettes Arts Déco est *coiffé d'un bouchon* en verre massif noir.

« Parce Que » de Capucci est toujours capiteux, composé, notamment, de jasmin, de tubéreuses, et de patchouli. Fusant *« écologiquement »* (*sans gaz* nocif), le nouveau vaporisateur rechargeable de Nina Ricci vient de sortir en *« Farouche »*, *« Air du Temps »*, etc. Il s'agit d'une invention française produite à l'étranger, mais que Robert Ricci espère faire fabriquer prochainement ici. Notons que parmi les nouveautés masculines, Schiaparelli remet *« Snuff »* au goût du jour avec un flacon amusant.

Les fêtes de fin d'année peuvent être un prétexte pour essayer et varier les senteurs de la salle de bains. Les savons figurent dans les premiers prix (à partir de 15 F le pain), notamment chez Guerlain, Guy Laroche, Lancôme, Christian Dior, Lanvin, Rochas, Roger & Gallet, Givenchy, Grès, Patou, Caron, Jean d'Albret, Hermès, Chanel, Coty, Yves Saint-Laurent, etc.

Certaines marques créent toutes sortes de pots et d'accessoires durables *pour décorer en même* temps la salle de bains. C'est le cas d'Estée Lauder qui a choisi des porcelaines bleu et blanc de Chine pour *« Youth Dew »* et des céramiques brunes pour *« Aramis »*, les sels de bain étant présentés en pots à cornichons géants. Sur sa lancée en *« Arpège »*, Lanvin suit aussi cette tendance, tandis que Coty sort *« Complice »* en lotion pour le corps, Jean Desprez *« Bal à Versailles »* et Sisley une *« crème fluide »*.

La présentation, en étui à gland et pompon sur une cordelière en passementerie, d'*« Opium »* d'Yves Saint-Laurent, en fait le cadeau-colifichet de la saison (100 F, le huitième d'once en parfum). Nicky Verfaillies avait choisi cette formule originale pour son *« Grain de sable »*. Van Cleef & Arpels viennent de miniaturiser le très original flacon en forme de goutte de *« First »* en or (2 800 F à la Boutique, 22, place Vendôme). On peut aussi trouver, notamment aux Puces, des flacons à remplir de son parfum favori ; le problème, c'est le bouchon d'origine et son ajustage *qui ne résiste pas* toujours aux heurts et aux frottements que doit supporter un pendentif.

Au ragoût !

LES maîtresses de maison apprécient de plus en plus les plats pouvant directement passer de la flamme à la table. Ainsi *Christian Dior* (30, avenue Montaigne) lance une gamme de marmites, de casseroles et de poêlons en cuivre argenté et martelé (de 40 francs, pour un œuf au plat individuel, à 553 francs, la marmite à ragoût).

Chez *Kitchen Bazaar* (11-13, rue d'Alençon), un service en grès moucheté comporte des légumiers (85 francs), cinq sortes de plats à gratin ronds ou ovales (de 54 à 85 francs) et cinq tailles de plats à soufflé (de 14 à 55 francs). Pour cuisiner sans matière grasse, de nouvelles poêles sauteuses « Silver stone » en inox à couvercle sont comme émaillées de teflon cuit dans la masse, en 24 et 27 centimètres de diamètre (135 francs et 168 francs).

Les « potenfonte » de *Staub* sont rustiques d'aspect. Leur couvercle, bien ajusté, est à remplir d'eau froide et de glaçons pour une cuisson à l'étouffée. Ces ustensiles s'adressent aux ménagères qui craignent le sifflement de l'autocuiseur. Les ragoûts sont délicieux à petit feu (à partir de 138 francs en trois tailles, dans les grands magasins et les dépositaires de la marque en France). Dommage qu'elles soient si lourdes !

L'*Entrepôt* (50, rue de Passy). Dans une atmosphère de foire, on trouve toutes sortes d'ustensiles de cuisine, dont les casseroles et sauteuses « alu-or » de Tournus (à partir de 55 francs) à entretien minime. Une série anglaise de grès comprend des moules à tarte et des plats à gratiner (de 19 à 34 francs). — N. M.-S.





CARNET

Réceptions

— Le directeur du bureau d'Information des Communautés européennes et Mme François Fontaine ont donné, lundi, une réception.

Naissances

— Brigitte et Pierre Chatignoux, Cécile,
sont heureux d'annoncer la naissance de
Edouard,
le 12 décembre, à Paris.

— M. Jean Doulcet et Mme Jean Doulcet, née Széchényi, sont heureux d'annoncer,
avec Alexandra, la naissance de
Elizabeth,
le 16 décembre 1977.

— M. Jacques Behr et Mme, née Claude Bonduelle, sont très heureux de faire part de la naissance de leur troisième fille,
Emmanuelle,
le 16 novembre 1977.
14, rue des Saints-Pères, 75007 Paris.

Mariages

— *Anne Giannattasio*
et
Jean-Claude Aydalot,
sont heureux de faire part de leur mariage qui a été célébré dans l'intimité familiale, le 19 décembre 1977, en l'église Saint-Séverin.
84, boulevard *Saint-Germain*, 75005 Paris.

Décès

Jules-René LE MIÈRE

Lanildut, Nouméa, Caen, Douarnenez, Paris, Cherbourg.
Mme Marie-Josèphe Le Mière, née Nouy.
M. et Mme Marcel Le Mière et leurs enfants Eric et Roland,
Mme Marie-Françoise Le Mière et ses enfants Gaëlle et Rozenn,
Ses tantes, neveux et nièces,
Toute la famille et ses amis,
ont le regret et la douleur de faire part du décès, à l'âge de soixante-six ans, en son domicile à Rumorvan-Lanildut, de
M. Jules-René LE MIÈRE,
capitaine d'infanterie de marine (E.R.),
compagnon de la Libération,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945 et T.O.E.,
médaille de la Résistance.
Les obsèques auront lieu le jeudi 22 décembre 1977, à 15 heures, en l'église de Lanildut.
Rumorvan, 29336 Lanildut.

[Né le 16 décembre 1911 à Octeville (Manche), sous-officier de carrière, Jules-René Le Mière se rallie à la France libre le 28 août 1940 à Brazzaville. Affecté au bataillon de marche n° 11, il participe aux opérations du Gabon et de Syrie avant d'être engagé avec son unité en Libye durant la bataille d'El-Alamein. Puis il fait les campagnes de Tunisie et d'Italie. Il est blessé le 30 mai 1944 à Tivoli. Chef de section, il se distingue durant la campagne de France, notamment sur l'Authion. Promu officier, il est fait compagnon de la Libération le 16 octobre 1945.]

— On nous prie d'annoncer la mort, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, le 14 décembre 1977, de
Mme René BEAUVAIS,
née Ternant
Lucienne, Francine, Jeanne,
au centre gériatrique rattaché à l'hôpital d'Orléans.
De la part de
M. Beauvais René, son époux, professeur honoraire,
M. Beauvais Jean-Claude, son fils, et Mme, née Defaix Yvette, l'un et l'autre professeurs au lycée d'Orléans,
Mlle Sophie Beauvais, la filleule chérie de la défunte,
Mme Pierre *Ternant, née* Mignon Andrée, sa belle-sœur.
La défunte ayant fait don de son corps à la science, il n'y a pas eu de cérémonie mortuaire.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Mme Pierre Bedoucha et ses enfants Janine et Louis,
Le docteur Yves Bedoucha,
M. et Mme William Bedoucha et leurs enfants,
Les familles Setbon, Nicollet, Bedossa,
Les parents et amis,
Et tout le personnel de la Société I.T.E.M.,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Pierre BEDOUCHA.
Les obsèques auront lieu le mercredi 21 décembre 1977, à 8 h. 30 au domicile, 16, rue de la Glacière, Paris (13e), et 9 heures au cimetière de Pantin.

— Mme André Blanc,
M. et Mme Jacques Blanc et leurs enfants,
M. François Blanc,
Et les familles Denis, Janiard et Blanc,
ont la douleur de faire part du décès de
M. André BLANC,
professeur à l'université de Paris-X.
Une brève cérémonie aura lieu à la maison mortuaire, le 21 décembre, à 8 heures précises, pour la levée du corps (70, rue de l'Amiral-Mouchez, 75014 Paris).
Les obsèques seront célébrées le même jour, à 11 h. 30, à Chagny (Saône-et-Loire).
Cet avis tient lieu de *faire* part.
4, rue de l'Epargne,
92 Châtillon-sous-Bagneux.
2, avenue du Général-de-Gaulle,
94 l'Haÿ-les-Roses.

— Mme Jean Decaudaveine, son *épouse*,
M. et Mme Paul Decaudaveine,
Mme le docteur Jacques Decaudaveine,
Me et Mme Yves Decaudaveine,
Le docteur et Mme Philippe Balédent,
M. et *Mme André Decaudaveine*,
M. et Mme Antoine Decaudaveine,
Ses enfants,
Ses trente et un petits et arrière-petits-enfants,
Les familles Decaudaveine, Moulonguet, Legrand, Jubault, Huré,
ont *la tristesse de faire* part du décès de
M. Jean DECAUDAVEINE,
notaire honoraire,
officier de la Légion d'honneur,
pieusement décédé le 12 décembre 1977, dans sa quatre-vingt-huitième année.
Les obsèques ont été célébrées le 14 décembre en la cathédrale d'Amiens.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Jean-Louis DOLLFUS,
et de ses enfants,
Nicolas et Eric,
survenu accidentellement le 17 décembre, en Californie.
De la part de
M. Jean-Louis Dollfus, son époux,
Jean-Pierre Dollfus, son fils,
M. et Mme Louis Dollfus, ses beaux-parents et grands-parents.
20, rue Mirabeau, 75016 Paris.
139 25 th Avenue, San-Francisco, U.S.A. CA 94121.

— Nous apprenons la mort de notre confrère
Henri GAUTIER,
de l'agence Aigles,
survenue lundi 19 décembre au cours d'un accident de la circulation, près *de Lyon, à l'âge de* cinquante-quatre ans.

[Entré au « Progrès » en janvier 1959, Henri Gautier, secrétaire de rédaction, était un passionné de jazz. Il en assumait régulièrement la rubrique pour ce journal et avait fondé, à Lyon, le « Hot Club ». Il avait publié, en 1958, une étude — « Le jazz, musique de films » — et, en avril 1974, paraissait son premier recueil de poèmes, intitulé « Dans le coffret tombe ouvert », inspiré par l'œuvre de Max Ernst.]

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Claire-Gilles GUILBERT,
critique d'art, correspondante de la Carnegie Foundation,
survenue à Paris, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité à Vence (Alpes-Maritimes), le 13 décembre 1977.
De la part de M. Gilles Guilbert,
20, cité Malesherbes,
75009 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. William KENDERA,
survenu le 17 décembre à Paris, dans sa quarante-huitième année.
De la part du Centre d'études françaises pratiques et du *Cité Club* universitaire, 2, place Henri-Bergson, Paris (8e).
La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 22 décembre 1977, à 8 h. 30, en l'église Saint-Augustin, 46, boulevard Malesherbes, Paris (8e).
L'inhumation aura lieu à Bléré (Indre-et-Loire).

— Mme Henri Lecompte,
Mme Raymond Lecompte et ses enfants,
font part du décès de
M. Raymond E.-P. LECOMPTE,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,
survenu à Reims le 14 décembre 1977.
L'inhumation a eu *lieu à Pruway* dans la plus stricte intimité, le 17 décembre 1977.
2-4, rue Condorcet, 51100 Reims.

— Mme Louis Nougarède,
Mme Arlette Nougarède,
M. et Mme François Avezac,
M. Jean Avezac,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Louis NOUGARÈDE,
croix de guerre 1914-1918,
médaillé militaire.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 21 décembre 1977, à 8 h. 30, en l'église Saint-Léonard de l'Haÿ-les-Roses (94).
L'inhumation aura lieu au cimetière de Bourg, à Narbonne, dans le caveau de famille, le jeudi 22 décembre 1977, à 14 heures.
24, rue de Metz,
94 l'Haÿ-les-Roses.
29, rue Descartes, 75005 Paris.

— M. et Mme Claude Penin et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de
M. l'ingénieur général de l'air
Francis PENIN,
survenu brusquement le 18 décembre 1977.
Le service religieux sera célébré le mercredi 21 décembre, à 9 heures, en l'église du Saint-Esprit de Viry-Châtillon.

— *Tours.*
Mme Serge Pic-Paris,
M. et Mme Pierre Desmarest et leurs enfants,
M. et Mme Xavier Pic-Paris et leur fils,
M. et Mme Guy Rivoire et leurs enfants,
M. et Mme Thierry Pic-Paris et leur fille,
son épouse, ses enfants et ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Serge PIC-PARIS,
survenu à l'âge de soixante-deux ans.
Les obsèques religieuses auront lieu le mercredi 21 décembre, à 14 h. 30, en l'église Saint-Etienne de Tours.
73, avenue de Grammont,
37000 Tours.

— M. et Mme Etienne Sandoz,
Mme Jean Charignon, ses enfants et petits-enfants,
Mme Pierre Vaissier, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Serge Pic-Paris, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Robert Sandoz et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Alfred SANDOZ,
née Cécile Gros,
endormie dans la paix du Seigneur le 15 décembre, à Gemenos (Bouches-du-Rhône), dans sa quatre-vingt-onzième année.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Gemenos, le 17 décembre.
Cet avis tient lieu de faire part.

— On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu du
docteur Roger THOULUC,
ancien interne des hôpitaux,
médaillé de la Résistance,
pieusement décédé le 18 décembre à son domicile, 16, rue Leverrier, Paris (6e), dans sa soixante-quinzième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 21 décembre, à 13 h. 45, en *la chapelle des Pères* du Saint-Esprit, 30, rue Lhomond, Paris (5e). Entrée des voitures 4, rue Erasme, où l'on se réunira.
De la part de
Mme Roger Thouluc, son épouse,
M. et Mme Patrick Le Gallais, ses enfants,
François-Xavier, Julie et Cédric, ses petits-enfants,
Du docteur et Mme Jean Thouluc et leurs enfants,
Ses neveu, nièce, petit-neveu et petite-nièce.
Cet avis tient lieu *de faire-part.*

Remerciements

— Mme André Demetz,
profondément touchée par les marques de sympathie qui lui ont été témoignées lors du décès du
général d'armée André DEMETZ,
et dans l'impossibilité de répondre individuellement, remercie toutes les personnes qui se sont associées à sa peine et les prie de *trouver* ici l'expression de sa sincère reconnaissance.

— Mme Philippe Diolé, profondément touchée des marques d'affection *et de sympathie* qui lui ont été témoignées lors du décès de
Philippe DIOLÉ,
prie tous ceux qui se sont associés à sa peine de trouver ici l'expression de ses remerciements sincères.
80, rue de l'Université, 75008 Paris.

Messes anniversaires

— A l'occasion du premier anniversaire de la mort de
Alain ANCELOT,
une messe anniversaire sera célébrée en l'église Saint-Lambert de Vaugirard, rue Gerbert, 75015 Paris, le vendredi 6 janvier 1978, à 12 h. 10.

— Pour le premier anniversaire du décès de
Gabriel d'AREBOUSSIER,
président de l'Institut eurafricain d'études internationales,
ancien ambassadeur du Sénégal à Paris,
ancien secrétaire général adjoint de l'Organisation des Nations unies,
une messe solennelle aura lieu en l'église Saint-Louis des Invalides, mercredi 21 décembre, à 11 heures.
Cette cérémonie sera suivie d'un hommage civil.

Communications diverses

— Un gala de variétés pour les personnes âgées les plus défavorisées est organisé, mercredi 21 décembre, à 14 h. 30, à la Mutualité, 24, rue Saint-Victor, 75005 Paris, par le Secours populaire, dans le cadre des « Deux cent mille noëls de la solidarité ». Un colis de friandises sera remis aux participants.

Visites et conférences

MERCREDI 21 DECEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 10 h. 30, entrée de l'exposition, Mme Vermeersch : « Gustave Courbet ».
14 h. 45, Grand Palais, Mme Saint-Girons : « Le siècle de Rubens ».
15 h., façade, portail central, Mme Allaz : « Notre-Dame de Paris ».
15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Bachelier : « Hôtel de Sully ».
18 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Bachelier : « Le village de Bercy » (Caisse nationale des monuments historiques).
15 h., métro Sully-Morland : « Les *rénovations du Marais* » (A travers Paris).
15 h. 30, Grand Palais : « Rubens » (Mme Angot).
15 h., entrée de l'exposition : « Rubens » (Mme Hager).
14 h. 45, 17, quai d'Anjou : « Hôtel Lauzun » *(M. de La Roche).*
15 h., métro Sentier : « Hôtel Drouot rive gauche » (Paris et son histoire).
15 h. 30, Grand Palais : « Le siècle de Rubens » (Tourisme et Culture).

CONFERENCES. — 19 h. 30, 26, rue Bergère, M. M. Langinieux : « Vivre sans tête » (L'homme et la connaissance).
13 h., 16 h. et 20 h., 13, rue de la Tour-des-Dames : « Etats de conscience supérieurs et méditation transcendantale » (entrée libre).
18 h., club France-Libre, 6, rue du Général-de-Larminat, M. Xavier Deniau, M. P. de Saint-Robert : « Le général de Gaulle et la francophonie » (AFAL).

ÉCHECS

PREMIÈRE VICTOIRE DE SPASSKY

L'honneur est sauf. Boris Spassky a remporté brillamment contre Victor Kortchnoï la onzième partie de la finale du Tournoi des prétendants au championnat du monde.

Jouant avec les noirs, Spassky a contraint son adversaire à l'abandon après trente-six coups et n'est plus mené que par 6 1/2 à 3 1/2.

La dixième partie, qui avait été ajournée dans une position jugée incertaine, reprend ce mardi à Belgrade.

TOURNOI DES CANDIDATS
Onzième partie
Blancs : Victor KORTCHNOI
Noirs : Boris SPASSKY

1. ç4	é6	20. b×a5	b×a5
2. Cç3	d5	21. Db6	Tb7
3. d4	Fé7	22. D×d8	T×d8
4. Cf3	Cf6	23. Cé1	Tb6
5. Fg5	h6	24. Cd3	Tdb8
6. Fh4	0-0	25. h3	Fb7
7. é3	b6	26. Cé5	F×é5
8. Tç1	Fb7	27. d×é5	Tb4
9. F×f6	F×f6	28. f3	Fa6
10. ç×d5	é×d5	29. Td2	Fç4
11. b4	ç6	30. f4	Cç5
12. Fd3	Té8	31. Td4	Cd3
13. 0-0	Cd7	32. Td1	Cb2
14. Db3	Cf8	33. Tç1	ç5
15. Tfd1	Té6	34. T×d5	F×d5
16. Fb1	Cé6	35. F×d5	ç4
17. a4	Fa8	36. Cé4	C×a4
18. Fa2	Tç7	Les Bl. aband.	
19. Db1	a5		

INSTITUT

A l'Académie des sciences morales et politiques

UN EXPOSÉ DE M. LALOY SUR LES RAPPORTS EST-OUEST

En ouvrant la dernière séance de l'année de l'Académie des sciences morales et politiques, M. Gaston Leduc a rendu hommage à la mémoire de M. David K. Bruce, associé étranger, ancien ambassadeur des Etats-Unis à Paris, mort le 5 décembre dernier.

L'Académie a ensuite procédé à l'élection de son nouveau vice-président, M. Pierre-Maxime Schuhl, qui occupait ce poste, devenant président en exercice pour 1978. M. Jean Fourastié, professeur au Conservatoire des arts et métiers, a obtenu 30 voix sur 32 votants. Elle a également élu M. Léon H. Dupriez, résident à Louvain, au titre de correspondant dans la section d'économie politique, en remplacement d'Oskar Morgenstern, décédé.

L'Académie a enfin entendu une communication d'un de ses membres, M. Jean Laloy, intitulée « Une perspective sur les rapports Est-Ouest ». L'orateur a tenté de dégager les principales tendances de la pensée politique dans le camp libéral et dans le camp socialiste, et d'indiquer comment cette pensée a évolué selon les événements qu'on peut grouper en trois périodes principales :

— *De l'entente à l'impasse* (1945-1955), c'est-à-dire à la crise qui a conduit à la dislocation de la grande alliance.

— *Les crises de la coexistence* (1955-1968), phase ouverte par l'explosion des bombes H soviétique et américaine, coïncidant avec la mort de Staline, et que l'apparition en 1957 des fusées intercontinentales s'accompagne des crises de Berlin et de Cuba, qui se terminent par un échec de Khrouchtchev. A partir de 1962, les *problèmes* de la dissuasion viennent au premier plan.

— *La recherche de la stabilité* (1968-1978) : après le drame de Prague, on tente des deux côtés à définir une politique plus pragmatique, de façon à échapper aux affrontements directs. Mais la stabilité qui s'est instaurée entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S. n'est pas sûre. Les rapports restent troubles, *notamment* dans le tiers-monde et même en Europe de l'Est comme de l'Ouest dans l'opinion publique.

LA SEMAINE DE LA BONTÉ

CAS N° 27

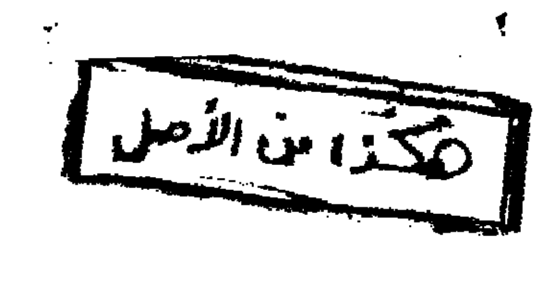
Cette famille vivait dans deux pièces exiguës et sans confort. En décembre 1976, elle est relogée *dans une maison ancienne* et plus vaste, située dans un quartier en voie de démolition et non entretenue depuis plusieurs années. Bien aménagé, ce logement permettrait à la mère *divorcée* et aux cinq enfants (huit ans, sept ans, six ans, trois ans et sept mois) de vivre correctement.

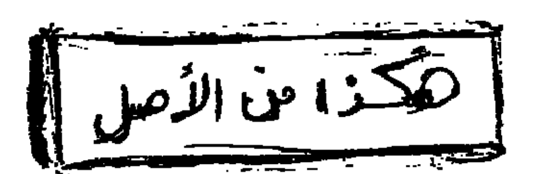
Un incendie provoqué par un chauffage d'appoint vient de détruire une partie de cette installation. Les enfants aînés ont pu être sauvés, mais le bébé de sept mois est mort asphyxié.

Devant un tel désastre, il faut aider cette mère à réorganiser la vie de quatre enfants. Il suffirait de : 3 000 francs.

★ Prière d'adresser les dons à la Semaine de la bonté, 175, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris. C.C.P. Paris 4-52 ou chèque bancaire.







Le Monde DE LA MÉDECINE

LES VACCINATIONS : assurance ou contrainte ?

On ne meurt plus de variole nulle part dans le monde : la diphtérie comme la rage humaine sont devenues rarissimes ; le tétanos, la typhoïde et la tuberculose, qui sévissent encore, ne sont plus considérés comme des fatalités, mais comme de véritables « erreurs de santé », au point que, dans certains pays, leur apparition déclenche automatiquement une enquête d'hygiène.

On voit disparaître les complications de la *rougeole*, de la *poliomyélite* et de la *coqueluche*, responsables, il y a encore moins de dix ans, de la mort de plusieurs milliers d'enfants chaque année.

Ces faits ne sont contestés par personne. La plupart des médecins qui ont été les témoins directs de la disparition des conséquences de ces maladies s'accordent pour attribuer aux vaccinations le plus grand rôle dans ces progrès.

Mais, comme tout progrès technique rapide et spectaculaire, la vaccination a ses contradicteurs, qui en exploitent les accidents, les erreurs ou les excès. Leurs arguments frappent indiscutablement une opinion publique sensible aux interventions de l'homme et de la technologie dans les processus naturels.

Par leur nature, les vaccinations ont un effet de masse. Le fait qu'elles puissent être ressenties comme une contrainte a conduit à s'écarter du strict plan technique : la défense des libertés individuelles sert alors de masque à l'affirmation d'un égoïsme social primitif. A la contestation militante des adversaires des vaccinations répond celle de techniciens de la santé, mal à l'aise dans l'argumentation de type passionnel, et celle des « intégristes de la vaccination », qui invoquent des traditions pasteuriennes pour s'opposer à toute modification des lois sur l'obligation vaccinale. Le débat traverse actuellement un des épisodes les plus chaotiques qu'il ait connus, avec la publication de plusieurs livres critiques et la tentative de séduction de mouvements de consommateurs par les ligues antivaccinales.

Mais au-delà de ces manifestations périodiques spectaculaires se posent des questions d'une véritable complexité : les unes ont trait à la prochaine disponibilité de nouveaux vaccins contre de nombreuses maladies infectieuses et parasitaires ; les autres concernent le droit du public à l'information, dans le domaine de la technique de pointe, et sa participation à la décision en matière de santé publique.

Ces problèmes, qui font appel à des notions de philosophie du risque et de la responsabilité collective, ne sont pas sans rappeler le débat actuel sur l'énergie nucléaire. Dans l'un comme dans l'autre cas, certains regrettent que la vulgarisation des questions scientifiques brouille l'énoncé technique du sujet, en y mêlant des éléments irrationnels qui s'expriment parfois de manière violente et incontrôlable.

Mais ces nouvelles contraintes ne sont-elles pas aussi le signe d'une maturation sociale, dans la mesure où elles traduisent un souci de participation de la part des usagers, et l'exigence d'une plus grande rigueur dans les actions de l'homme sur son environnement ?

Dr J.-F. LACRONIQUE.

La variole vaincue

par F.-J. TOMICHE (*)

La variole, sous sa forme la plus grave « variola major », a disparu de la surface de la terre. C'est ce que vient de déclarer, au cours d'une réunion qu'il a tenue à Dacca (Bangladesh), le docteur Halfdan Mahler, directeur général de l'Organisation mondiale de la santé. La forme la plus bénigne de la maladie, la « variola minor », qui subsiste dans la corne de l'Afrique, aura, quant à elle, disparu d'ici à quelques années.

AVEC la disparition de la « *variola major* » s'éteint une maladie qui tuait près de la moitié de ceux qu'elle atteignait, qui avait provoqué la mort — entre autres — de Louis XV, de Guillaume II d'Orange, et qui avait défiguré Elizabeth I d'Angleterre, Mirabeau, et bien d'autres.

A l'heure actuelle il n'existe plus dans le monde qu'un seul foyer de « *variola minor* », forme bénigne de la maladie qui provoque une mortalité de l'ordre de 1 %. Ce foyer se trouve dans le désert de l'Ogaden que se disputent, les armes à la main, l'Ethiopie et la Somalie. Or, depuis le 26 octobre 1977, aucun cas n'a été notifié à l'Organisation *mondiale de la santé* (O.M.S.). C'est la première fois qu'un tel événement se produit dans l'histoire de cette organisation. Mais cette dernière tient à s'entourer de toutes les garanties possibles avant d'annoncer officiellement que cette maladie millénaire a été complètement vaincue.

En effet, est-ce vraiment la fin ? *Le fléau est-il maîtrisé* pour de bon ? Tout, en effet, permet de le croire bien que l'O.M.S. ait décidé de ne considérer l'éradication mondiale comme accomplie que dans deux ans, quand, comme pour le Bangladesh, une commission internationale pourra certifier, après enquête, que la maladie a bien été éliminée de notre planète.

Pourquoi un tel optimisme ? N'existe-t-il donc plus aucun risque de voir la maladie resurgir ? La réponse tient à la nature même de cette affection unique en son genre. En effet, celle-ci ne se transmet que par le contact direct de l'homme à l'homme et les experts sont convaincus qu'il n'existe aucun « réservoir » animal de la maladie. On a bien découvert un virus voisin de celui de la variole, le « *monkeypox* », mais il ne se transmet pas normalement à l'homme.

Un contrôle des stocks

Les laboratoires qui fabriquent du vaccin représentent, toutefois, un danger potentiel car ils conservent le virus. A Londres, en 1973, des techniciens ont été infectés alors qu'ils manipulaient du virus dans un laboratoire spécialisé. Mais l'O.M.S. s'efforce de réduire ce risque : elle a fait appel à tous les laboratoires et leur a demandé de détruire leur stock de virus. Cet appel a été largement entendu. A ce jour, dix-sept laboratoires seulement détiennent encore du virus. On prévoit que d'ici à 1985, ce nombre sera réduit à deux. L'O.M.S. tient un registre à jour qui permet un contrôle permanent des stocks.

On peut, enfin, alléguer que des cas pourraient passer inaperçus et qu'après une période d'accalmie la maladie réapparaîtrait. Une telle éventualité semble hautement improbable. Au cours des onze dernières années, depuis le début de la campagne mondiale d'éradication, aucun des trente-trois pays d'où la maladie a été successivement éliminée n'a souffert d'un retour de la variole.

En guise de précaution supplémentaire, au cas où un événement imprévu se produirait, plusieurs pays sont en train de constituer des stocks importants de vaccin qui, conservé à — 20 degrés, demeure stable presque indéfiniment. L'O.M.S. pour sa part, se propose de constituer un stock de vaccin suffisant pour immuniser trois cents millions de personnes et possède déjà le quart de la quantité.

Comment un tel exploit, exigeant des efforts très dispersés et la participation de pays inégalement développés, a-t-il été possible ? Lorsque le programme conçu par l'O.M.S. démarra en 1967, on comptait trente-trois pays endémiques et une douzaine d'autres qui signalaient des cas importés. A l'époque la tâche la plus urgente consistait à se procurer un vaccin efficace en quantité suffisante. Or, aucun vaccin fabriqué dans les pays d'endémie ne répondait aux normes *minimum* de l'O.M.S. et il n'existait pas de laboratoire central d'essais. Deux grands laboratoires acceptèrent de servir de centres internationaux de référence pour les vaccins. D'autre part, l'U.R.S.S. offrit cent quarante millions de doses de vaccin et les Etats-Unis quarante millions. Ces dons permirent au programme de démarrer. Par la *suite plus de vingt pays offrirent* du vaccin. Mais, surtout, assez vite la production de vaccin dans les pays en développement s'accrut et la qualité s'améliora. Dès 1970, tous les vaccins utilisés répondaient aux normes internationales d'activité et de stabilité établies par l'O.M.S.

Sur le plan stratégique, l'abandon de la vaccination de masse en faveur de l'approche dite de « surveillance-endiguement » revêtit une importance capitale. Elle résulta de deux observations. La première était que même dans des populations vaccinées à 90 % on pouvait assister à des *flambées épidémiques*. La seconde était qu'avec ce type d'approche, on parvenait à faire *complètement échec* à la transmission, même lorsque l'incidence variolique était élevée et les taux d'immunisation faibles. La méthode consiste en la prompte détection de nouveaux cas, suivie de mesures d'endiguement immédiates, c'est-à-dire la recherche de tous les contacts possibles et leur isolement afin d'arrêter la transmission. Cela est possible en raison de la facilité avec laquelle on décèle la présence de la va*riole et au fait* que la transmission ne peut plus se poursuivre dès qu'un malade n'a pas l'occasion de contaminer une autre personne.

Si la disparition de la variole marque la fin d'une cause de graves souffrances pour l'homme, elle a aussi des effets économiques non négligeables. On a peine à croire que le plus grand triomphe dans les annales de la sante publique n'a coûté qu'environ 300 millions de dollars, soit le prix de soixante chasseurs à réaction. L'aide internationale s'est élevée à 100 millions de dollars dont 35 provenant du budget régulier de l'O.M.S. Les principaux donateurs ont été dans l'ordre, les Etats-Unis (26 millions de dollars), la Suède (16 millions de dollars) et l'U.R.S.S. (13 millions de dollars).

(*) Ancien chef du service de presse et publications de l'O.M.S.

(Lire la suite page 18.)

LES MESURES EN FRANCE ET DANS LE MONDE

La vaccination antivariolique reste obligatoire en France et elle est exigée pour l'inscription scolaire. Depuis plusieurs années, le ministère de la santé et de la sécurité sociale envisage la suspension de l'obligation de primo-vaccination des enfants âgés de moins de deux ans. En août 1977, le ministre de la santé, répondant à une question écrite d'un parlementaire, indiquait que le texte ne serait présenté au Parlement que « lorsque l'Organisation mondiale de la santé aura fait connaître l'évolution des derniers foyers africains actuels ».

Si l'on s'en tient au terme de cette réponse, on peut s'attendre désormais que la modification de la loi soit imminente. *L'obligation de la* vaccination antivariolique a été supprimée en Grande-Bretagne, et aux Etats-Unis, en 1971, aux Pays-Bas en 1975, en Suède et au Danemark en 1976 ; l'Italie a pris la même décision, à titre expérimental pour deux ans, en juillet 1977.

En France, l'opposition à la suppression de l'obligation vaccinale provient *essentiellement* de l'Académie de médecine, qui a affirmé à plusieurs reprises son avis d'attendre la proclamation par l'O.M.S. de l'éradication complète de la maladie. Cette « certification » ne sera faite, *dit-on*, au siège de cet organisme, que deux ans après l'observation du dernier cas de variole.

VOLONTARIAT OU SOLIDARITÉ ?

COMME l'illustre le cas de la variole, l'objectif des vaccinations est double : protéger les individus contre les effets des maladies infectieuses graves, et tenter d'éradiquer les épidémies, en empêchant le germe responsable de se reproduire.

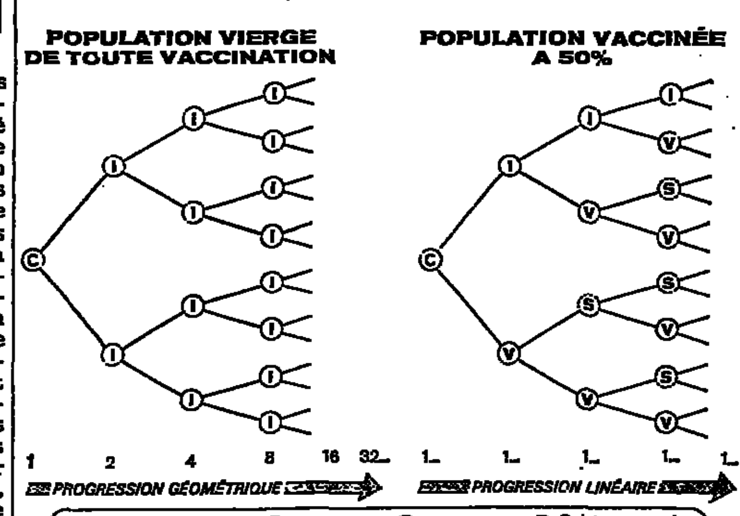
D'une manière théorique, on peut montrer qu'il suffit de vacciner une fraction de la population, pour obtenir une protection « statistique » acceptable, comme l'illustre le schéma ci-dessous. C'est sur ce type d'arguments *que repose la propagande des* groupes opposés à la vaccination obligatoire.

Mais ce schéma ne tient pas compte de deux facteurs fondamentaux :

— Le premier est la constatation, par l'expérience, qu'une épidémie peut éclater de façon très rapide, dans des populations indemnes de toute vaccination et de tout contact antérieur avec l'agent infectieux. *C'est en particulier le cas de la* variole dans les pays où la vaccination n'est plus pratiquée. Il est donc nécessaire de maintenir un stock constant de vaccins prêts à l'emploi *dans ces pays, dans le cas très* improbable d'un accident.

Le second tient au comportement social vis-à-vis d'un risque collectif : si l'on admet que seule une fraction de la population doit subir la vaccination, pour protéger l'ensemble, on peut se demander comment sera sélectionnée cette fraction. Sur la base du volontariat ? S'il existe un risque, si minime soit-il, inhérent à la vaccination, surtout si le risque de maladie est devenu très faible, personne n'a intérêt à se porter volontaire. Il suffit d'espérer le bénéfice « gratuit » que représente la protection apportée par la vaccination des « volontaires », sans s'exposer au moindre désagrément.

La vaccination obligatoire apparaît dès lors comme une mesure de solidarité sociale et d'égalité devant les risques de maladie et de prévention. C'est aussi le moyen le plus efficace de dépasser le seuil de 70 à 75 %, à partir duquel l'ensemble de la population est à peu près totalement protégée. Dans certains pays, (Grande-Bretagne, Pays-Bas), le *même résultat est obtenu, malgré le* caractère volontaire des vaccinations, grâce à une propagande intensive. Il faut ajouter que malgré la *liberté* des vaccinations *existant dans* ces pays, des ligues antivaccins y mènent une contre-propagande extrêmement intensive.



Si l'on imagine, par souci de clarté, qu'un individu contagieux peut contaminer en moyenne deux personnes, on comprend que celles-ci pourront, à leur tour, en contaminer chacune *deux autres, c'est-à-dire* quatre *personnes*, puis ces dernières huit personnes... La progression de l'épidémie est exponentielle.

Si 50 % de cette population sont immunisés par vaccination contre la même maladie contagieuse, un individu contagieux ne peut plus contaminer, à la première rencontre, qu'une personne sur deux. La fraction qui est vaccinée n'étant contagieuse fait ainsi écran pour toute une partie de la population non vaccinée, qui ne sera jamais exposée à l'infection. La progression de la maladie est linéaire et concerne au total une fraction très inférieure à 50 %.

LES COMPLICATIONS : un risque faible mais mal recensé

ON continue de vérifier l'absence d'albumine dans les urines avant chaque vaccination ; cette précaution est dénoncée par de nombreux spécialistes comme inutile, car les complications rénales qui étaient observées au début de l'histoire des vaccins ont complètement disparu avec leur purification industrielle.

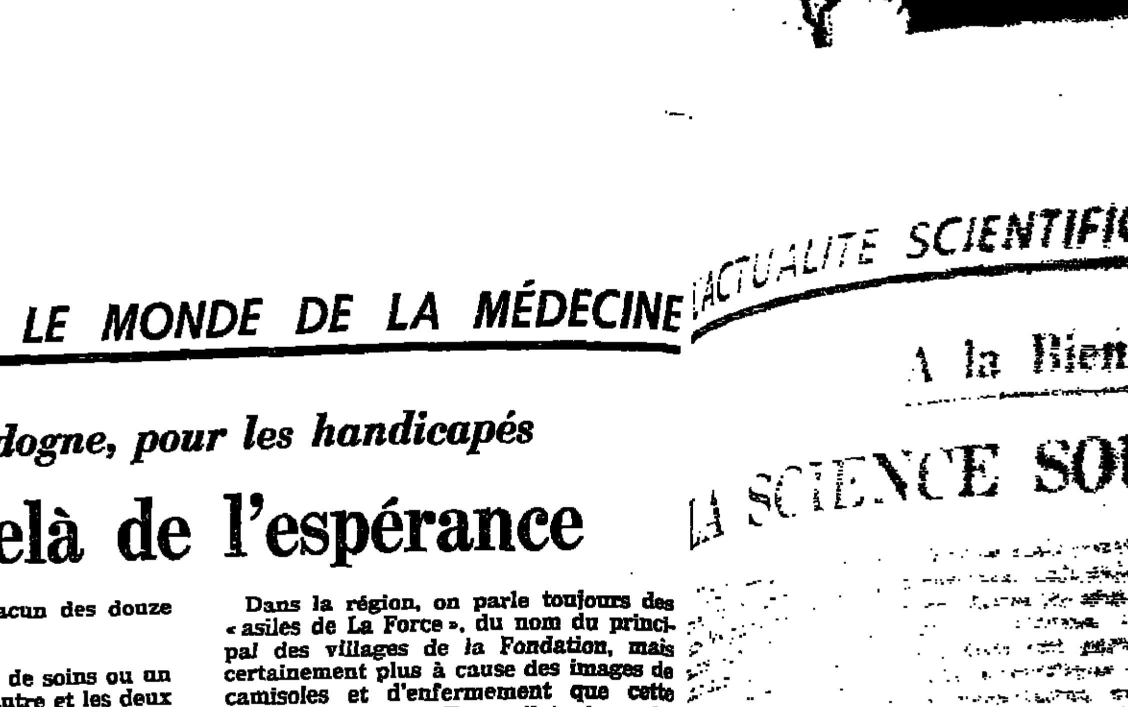
D'après le professeur Mande, titulaire de la chaire de pédiatrie sociale à la Faculté de médecine de Paris, il n'existe pratiquement aucune contre-indication générale à la vaccination. Dans quelques cas particuliers, des précautions doivent être prises. C'est le cas de l'eczéma, à cause du risque de « vaccine » généralisée, qui est le seul risque vital inhérent à la vaccination antivariolique. Certains cas pathologiques exceptionnels tels que les déficits immunitaires contre-indiquent la prise de vaccins vivants. Mais on peut retenir que les examens urinaires ou sanguins ne permettent en général pas de pouvoir « prédire » le risque d'un accident de vaccination, et donc de le prévenir.

Ces derniers sont très rares, et aléatoires. Leur faible fréquence en elle-même explique que les statistiques actuelles soient très hétérogènes, ce qui est dénoncé par les adversaires de la vaccination comme l'illustration de la « mauvaise foi » des médecins et leur volonté de masquer l'incidence réelle des accidents. La plus grande enquête réalisée à ce sujet dans le monde concerne *13* millions de vaccinations faites aux Etats-Unis en 1964 : 105 cas de vaccine généralisée *furent* observés, dont la majorité étaient le fait d'enfants eczémateux ; 39 cas d'encéphalite post-vaccinale furent recensés (soit 1 cas pour 300 000 vaccinations).

Les ligues antivaccinales publient périodiquement des chiffres beaucoup plus alarmistes : selon le professeur Manciaux, directeur du Centre international de l'enfance, les chiffres avancés par ces milieux, qui sont incontrôlables, tiennent compte de nombreux incidents mineurs, qui sont effectivement notés parfois dans les rapports officiels.

Il convient de citer une complication paradoxale des vaccinations, qui est due à la crainte qu'engendre parfois l'exploitation de leurs rares accidents : ainsi, en 1976, à Gonesse (Val-d'Oise), deux enfants sont mortes de diphtérie, maladie pratiquement disparue, parce que leurs parents s'étaient opposés à la vaccination obligatoire à la suite d'un incident déclenché par le B.C.G. chez l'un de leurs cinq enfants.

Partisans et adversaires de la vaccination s'accordent cependant sur un point : celui de réclamer la constitution d'un « registre » des accidents de la vaccination.



La variole vaincue

(Suite de la page 17.)

Les dépenses faites par les pays endémiques eux-mêmes ont été évaluées au double de la contribution internationale, soit près de 200 millions de dollars, ce qui porte le total des dépenses mondiales à 300 millions de dollars. Depuis 1971, les Etats-Unis ont aboli la vaccination obligatoire. A prix courants, l'économie réalisée depuis sept ans dépasse donc 1 milliard de dollars.

Outre les Etats-Unis, les pays ayant déjà supprimé la vaccination obligatoire sont l'Autriche, la Belgique, le Danemark, la Finlande, le Japon, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la République fédérale d'Allemagne, le Royaume-Uni et la Suède. Quand l'éradication sera certifiée dans le monde entier, il n'y aura plus de raison pour les autres pays de maintenir la vaccination. A ce moment-là, les économies réalisées globalement seront de l'ordre de 2 milliards de dollars de 1968.

Toutefois, les avantages de l'éradication de la variole ne se calculent pas uniquement en dollars économisés. Les personnels de santé engagés dans les campagnes antivarioliques sont désormais libres pour d'autres tâches. Ainsi, en Indonésie, les « vaccinateurs » s'attaquent maintenant à la tuberculose. L'expérience acquise par les pays concernés, ainsi que par l'O.M.S., n'est évidemment pas quantifiable. *Si de tels bénéfices échappent à toute mesure, ils représentent beaucoup plus que la somme des économies réalisées car chacun peut avoir des effets indirects et multiplicateurs.*

Ainsi, la fin de la variole permet de mettre en œuvre un nouveau programme de l'O.M.S., celui de la vaccination contre six maladies de l'enfance particulièrement meurtrières dans le tiers-monde : la rougeole, la diphtérie, la coqueluche, le tétanos, la poliomyélite et la tuberculose. Le projet est ambitieux mais à la mesure de la seule organisation qui, à ce jour, ait débarrassé *l'humanité d'un de ses fléaux.*

F.-J TOMICHE.

La Fondation John-Bost, en Dordogne, pour les handicapés

Un lieu de vie au-delà de l'espérance

A la Fondation John Bost, en Dordogne, on accueille depuis près de cent trente ans ceux dont personne ne veut plus, ceux que la société appelle pudiquement des « sur-handicapés ». Ils sont douze cents, psychotiques, grabataires, arriérés profonds, épileptiques, débiles, mongoliens, à vivre dans quatre villages près de Bergerac, sans murs, sans grilles. Leur langage est chaotique sinon inexistant, leur sourire fait peur quelquefois, et c'est avec peine souvent qu'on leur donne un âge.

A la Fondation, pourtant, on ne connait que les « résidents », et le directeur appelle par son nom chacun des douze cents « résidents ».

Est-ce un établissement de soins ou un lieu de vie ? Ni l'un ni l'autre et les deux à la fois, *puisque les responsables ont* voulu ici associer la dimension pédagogique et l'approche thérapeutique : de manière trop peu habituelle, soignants et éducateurs *travaillent ensemble. L'absence* de ségrégation à l'entrée en fonction du handicap ou de l'âge permet en outre à ces malades chroniques d'éviter les ruptures, les changements de lieu, préservant ainsi un certain suivi thérapeutique.

Dans la région, on parle toujours des « asiles de La Force », du nom du principal des villages de la Fondation, mais certainement plus à cause des images de camisoles et d'enfermement que cette expression évoque. En a-t-il toujours été ainsi ? Probablement pas, à en juger par les témoignages de malades qui, après quarante ou soixante ans de même institution, tiennent lieu de véritable mémoire collective de l'univers carcéral. En dix ans, cet établissement a réussi, semble-t-il, à sortir du Moyen Age et à s'orienter vers des pratiques très novatrices, sans engager pour autant des moyens financiers trop considérables.

LA-BAS, un peu à l'écart, c'est le pavillon des grabataires ; on y trouve alités, inarticulés, incontinents, les plus malades des malades, ceux qui ne renvoient même plus l'image de l'angoisse. Dans l'une des salles, un ancien garde de nuit, dont le salaire est de 2 200 francs par mois, est parmi « *ses gosses* » : treize adultes de vingt à cinquante-six ans dont cinq mastiquent seuls. Son rôle ? « *Essentiellement l'hygiène et la sécurité des malades* », affirme-t-il. Les malades comprennent-ils quelque chose ? « *Deux d'entre eux probablement*, répond-il, *mais comment le savoir ?* » Quant à la musique, dont on vante souvent les effets thérapeutiques, « *il est difficile*, dit-il, *de savoir quel écho elle trouve chez nos malades. Nous, en tout cas, elle nous remonte le moral.* »

Ces interrogations sont celles des quatre-vingts membres du personnel qui s'occupent des quatre-vingts malades de ce pavillon. Son responsable, M. Valette, affirme : « *Le choc est dur pour ces jeunes venus guérir, secourir, réinsérer, et confrontés, en fait, à des êtres souvent inertes chez qui il faut des années quelquefois pour saisir un regard.*

» *Nous sommes victimes*, ajoute-t-il, *d'un grand vide théorique: si les malades réagissent tout de même, comme ce jour où un grand éclat de rire a accueilli un « merde » retentissant que j'avais crié, on ignore tout des causes de ces réactions.* » Pour l'instant, M. Valette se contente de « *faire de l'hygiène mentale* » dans son équipe : « *Il n'y a pas une semaine*, affirme-t-il, *sans que surgisse un problème personnel de l'un des éducateurs.* »

Ces difficultés sont surtout celles des pavillons où résident les malades les plus dépendants, regroupés depuis l'adoption, l'année dernière, du « schéma thérapeutique ». Auparavant, les moins handicapés occultaient quelque peu la stagnation et l'immobilisme des grabataires. « *Désormais, il s'agit pour ces cas dramatiques*, affirment certains, *de passer d'une perspective de progrès à une perspective de mieux-être.* » Sans en ignorer les difficultés : ainsi, au moment du recrutement, le Dr Gabbaï, médecin-chef de la Fondation, affirme être très réticent vis-à-vis de ceux qui n'ont pas dans un premier temps, face à ces grands handicapés, une impression de malaise, la peur d'avoir peur et de ne pouvoir « *tenir le coup* ».

Dans les autres pavillons, les progrès des malades sont spectaculaires : *comment expliquer autrement que cette institution* « ouverte » ne compte, en quatre ans, pour mille deux cents pensionnaires, que deux suicides, alors que tout — la Dordogne toute proche, la route qui traverse la Fondation — s'y prêterait ?

Une chimiothérapie intensive s'est-elle substituée aux camisoles de force et aux cellules qui existaient encore il y a quelques années ?

Sans doute pas, puisque le *Dr Aline Hauchecorne* estime qu'à l'hôpital psychiatrique de Vauclair, où elle travaille également, on utilise pour les mêmes *malades deux fois plus de médi*caments qu'à la Fondation. L'utilisation de méthodes inspirée de la psychiatrie psychanalytique caractérise-t-elle alors le projet thérapeutique de cet établissement ?

L'accroissement du nombre de psychiatres — cinq aujourd'hui contre un seul en 1973, — ne s'est pas traduit, en fait, par une hyper-médicalisation de cet établissement. Aux psychothérapies individuelles, très rares, on préfère ici les réunions de synthèse avec les éducateurs, auxquelles les médecins consacrent beaucoup de leur temps. Aux psychodrames, on oppose le « théâtre de verdure » de la Fondation, où, chaque année, les résidents donnent un spectacle *: l'année dernière,* la Révolution française... en *playback !*

Il est indéniable enfin que la présence — ou les trop fréquentes absences — des psychologues sont très mal ressenties par de nombreux éducateurs. Ces réticences n'empêchent pas que certaines techniques de pointe comme la musicothérapie et la balnéothérapie soient utilisées dans cet établissement — mais avec une certaine distance : « *Aujourd'hui, la tendance chez les « psy »*, dit-on, *est à la musique et à l'eau ; peut-être demain à la danse et à la terre !* »

A quoi tient alors l'originalité de la Fondation John-Bost ? Comment s'est stabilisée une malade comme Gisèle, « coupable » à vingt-six ans d'une syphilis et de vie commune avec un Arabe et qui dut subir, de ce fait, au quartier des prostituées d'un hôpital psychiatrique, plus de cent trente électrochocs pour « soigner » les perturbations de son système nerveux dues à sa maladie ? Aujourd'hui, à cinquante ans, elle a, en effet, cessé de « *vouloir tout casser* » et passe le plus clair de son temps à faire du tissage et à lire Michel de Montaigne « *cet homme*, dit-elle, *qui se préoccupait beaucoup de ses maux* ».

En rangs par deux

« *De telles évolutions s'expliquent*, affirme le directeur de l'établissement, le pasteur André Rounerand. *La vie elle-même est devenue ici thérapeutique.* » Il y a quelques années encore, les « *pensionnaires* » ne se promenaient qu'en rang par deux, les garçons du côté des bois, les filles dans la vallée. Désormais, *à la* Fondation, on voit des « *résidents* » circuler librement en se donnant la main, souvent jusqu'au village. Les habitants de la région, habitués depuis près de cent trente ans au voisinage *de la Fondation et y* travaillant souvent comme salariés, réagissent bien : l'année dernière, cent cinquante d'entre eux ont participé à la recherche d'un enfant en fugue, et ce sont les paroissiens du village de La Force qui ont construit eux-mêmes autour de leur pasteur le premier pavillon... en 1848.

Le directeur veille à ces relations de bon voisinage : « *Alors même que nous pourrions vivre de manière autarcique, je tiens à faire des commandes au village pour préserver des liens économiques étroits* ». Les réactions de rejet ne sont pas si éloignées : à la fête du village, l'année dernière, certains ont trouvé que « *les handicapés prenaient beaucoup de places sur les chevaux de bois* » ; on a dû fixer des heures différentes pour les uns et les autres.

Mais c'est surtout le doublement, en quelque dix années, du personnel, qui compte aujourd'hui près de sept cent cinquante personnes pour mille cent cinquante résidents, qui a permis de passer du « *gardiennage* » à l' « *accompagnement* » des malades. Chaque pavillon comprend des groupes de vie de dix ou quinze personnes fonctionnant de manière autonome. Les relations privilégiées entre éducateurs et résidents ne sont pas pour autant source de dépendance, de transfert mal contrôlé : en fait, chaque membre de l'équipe, éducateur ou soignant, participe à près de trois réunions par semaine, qui permettent d'éviter de nombreux écueils : « *Pourquoi*, demande ce directeur de pavillon, *ne pas reconstituer un milieu familial pour ces résidents dont parfois la seule maladie a été, au départ, d'être abandonné à la naissance ?* » Tel adolescent aurait-il retrouvé « *sa sœur Josette* » sans la patience de son éducateur, obtenant après de longs mois de confiance le nom d'une nourrice qui connaissait autrefois sa famille ? Cette simple démarche a permis de supprimer chez ce garçon des conduites suicidaires, fréquentes et spectaculaires auparavant. Pour l'administration, il était « *né de père et mère inconnus* »... définitivement. Désormais, il apprend le *métier de* boulanger chez un artisan.

Plus de quatre cents résidents travaillent comme ce garçon soit au village soit, surtout, dans les ateliers thérapeutiques dispersés dans la Fondation où ils se rendent chaque jour, quelquefois en car. « *Notre originalité par rapport aux centres d'aide par le travail est de substituer l'idée d'œuvre, de création, à l'idée de travail située dans une perspective de rentabilité* », explique l'animateur de ces ateliers : « *Nous faisons faire aux malades du tissage, du patchwork, du bois et non des tâches mécaniques.* »

6 000 francs par mois

La Fondation John-Bost, malgré ces réalisations, n'est pas à l'abri de toute critique. D'aucuns lui reprocheront son caractère d'œuvre privée, faisant appel à de « *généreux fondateurs* » et aux ventes de charité : sur un budget de 60 millions de francs, 1 million et demi provient de cet appel à la générosité publique : « *Or cet argent*, déclare le directeur, *nous permet de prendre des initiatives hardies, d'organiser des sorties... toutes choses pour lesquelles, actuellement il m'est impossible de demander des subventions au conseil général. En effet, un grabataire coûte à peu près 6 000 francs par mois à la collectivité, alors qu'en Dordogne, de nombreux salariés agricoles gagnent moins de 1 500 francs par mois. Il ne faut pas trop tirer sur la corde, si on veut que l'aide aux handicapés ne soit pas un jour remise en cause.* »

Le caractère privé de ces fonds d'appoint permet, en outre, une grande souplesse dans leur utilisation, et les initiatives des éducateurs peuvent se concrétiser vite : ainsi, il s'est écoulé moins *de trois mois* entre la décision de faire de la balnéothérapie et la finition effective des bassins.

Autre critique formulée à l'encontre de la Fondation : son caractère protestant n'entraine-t-il pas un risque de prosélytisme chez des malades très peu autonomes ? C'est sans doute un risque à prendre : en effet, au temple, le dimanche, plus de trois *cents handicapés profonds, agités* et inquiets pour la plupart, écoutent dans un calme impressionnant les paroles du pasteur. « *Pourquoi refuser à ces malades dont la vie affective et sociale est atrophiée une vie religieuse qui comble bien des vides ?* » demande le directeur de l'un des pavillons, protestant lui-même, comme la plupart des membres de l'encadrement de la Fondation. Il ajoute : « *Dans l'Evangile déjà, il est inscrit :* « Bienheureux les » pauvres en esprit, car ils ver» ront le royaume de Dieu. »

Bien *ambitieux, enfin, apparait* le projet de beaucoup d'éducateurs qui visent à la réinsertion des malades. Au secteur de réadaptation où, théoriquement, les pensionnaires restent trois ans et se préparent à un métier, à une vie sociale, il y a seulement quarante pensionnaires. D'après les responsables de ce secteur, « *si seulement 20 % d'entre eux sont un jour livrés à eux-mêmes, ce sera une grande réussite* ». Ainsi, la réinsertion apparaît, d'après l'expression d'un éducateur, comme « *un mirage — mais un mirage qui nous fait vivre* ».

Il substitue donc bien souvent le seul accompagnement humble, quotidien, tenace des malades : « *Ce doit être dur, il faut un grand équilibre* », entend-on dire souvent à l'extérieur de l'institution. En effet, voir un malade régresser soudainement, après des mois d'efforts patients, sans que *souvent l'on sache pourquoi*, n'est pas encourageant. Attendre au pavillon des personnes âgées, après le « coup de froid » du début décembre, la mort probable de cinq pensionnaires sur quatre-vingts, est à l'origine de quelques nuits blanches. Autant d'épreuves inutiles ? Certainement pas, répond cet aide soignant : « *Toute caresse, toute confiance se survivent.* » (Paul Eluard.)

NICOLAS BEAU.

Les nouveaux exclus

La sophistication croissante de l'aide aux handicapés et aux malades mentaux semble susciter de nouvelles formes d'exclusion. Quel sera, en effet, l'avenir du grand handicapé, écarté des centres d'aide par le travail réservés aux « bons débiles » ? Quel sera l'avenir du grand psychotique ignoré par une équipe de secteur psychiatrique axée sur la réinsertion ? Quelle famille d'accueil se chargera de cet handicapé âgé, sénile quelquefois, condamné à choisir entre un hôpital psychiatrique devenu exclusivement un lieu de soins et un hospice qui n'est pas encore — et tant s'en faut — un lieu de vie ?

Actuellement, on insiste souvent sur le caractère suffisant de l'équipement hospitalier ; il ne faudrait pas sous-estimer pour autant l'absence d'établissements adaptés aux handicapés les plus « lourds ». L'administration a oublié, semble-t-il, que les sur-handicapés pouvaient voir eux aussi améliorée leur espérance de vie. Chaque année à la Fondation John-Bost, où il n'y a d'exclusive à l'encontre d'aucune demande, on compte pour quarante places plus de cinq cents demandes provenant de la France entière. Les responsables actuels de cet établissement se montrent fidèles au fondateur John Bost, qui déclarait au siècle dernier : « Ceux que tous repoussent, je les accueillerai au nom de mon Maître. »

La sexualité en liberté surveillée

La sexualité ne pose pas réellement de problème, affirment les responsables de la Fondation : « Les éducateurs s'en préoccupent souvent plus que les résidents. » Rares sont, en effet, les relations hétéro-sexuelles, puisque moins d'une vingtaine de résidentes utilisent des procédés contraceptifs.

Et pourtant... là plus qu'ailleurs, il ne faut pas apprécier la vie sexuelle à partir de critères réducteurs et normalisateurs : une enquête menée il y a deux ans par l'équipe médicale de la Fondation démontre largement l'importance des comportements auto-érotiques et homosexuels des résidents.

L'activité auto-érotique semble se modifier avec le degré de handicap : ainsi, chez les moins malades, interviennent des rationalisations plus ou moins élaborées et la culpabilité, très fréquente, se fait sur un mode plus défensif — certains attribuant la responsabilité de leurs activités aux conditions de vie en institution. Le personnel semble réagir de manière assez rigide, notamment pour les grands arriérés chez qui l'auto-érotisme est semi-permanent.

L'homosexualité, elle, domine chez les hommes, notamment ceux de trente à quarante ans ayant un long passé de pensionnaire. Parmi les éducateurs, ce sont paradoxalement les plus jeunes et les plus formés qui se montrent les moins tolérants : l'homosexualité est ressentie par ces équipes comme un échec, alors que l'hétérosexualité est érigée en couronnement de la progression de l'individu : « L'homosexualité est moins répandue ici qu'en prison ou à la caserne », affirme cet éducateur non sans une certaine fierté.

Assez répandus sont les amitiés exclusives et les flirts entre garçons et filles de pavillons différents.

هكذا من الأصل

A la Biennale de Venise

LA SCIENCE SOUS SURVEILLANCE

Venise. — La Biennale de Venise était consacrée, cette année, à la dissidence culturelle dans les pays de l'Est européen. Après les séminaires sur l'histoire, les arts, le cinéma, la littérature et le théâtre, les débats ont porté sur « la liberté de la recherche scientifique » entravée par des régimes autoritaires, en U.R.S.S., en Tchécoslovaquie et en Roumanie plus particulièrement.

Ce colloque aura été, du début à la fin, d'une haute tenue et d'une grande richesse. Il a apporté maints renseignements sur le fonctionnement des institutions scientifiques, sur la surveillance dont elles sont l'objet (existence de sections du K.G.B. — sécurité d'Etat — dans chaque institut de recherche soviétique), sur les nombreuses instances par lesquelles passe une lettre venue de l'étranger, etc., bref, sur les différentes méthodes de contrôle et de coercition.

Malgré la variété des disciplines scientifiques représentées et les différences dans les opinions politiques, les participants avaient en commun la conviction que « la liberté de la science est indivisible » et que « les scientifiques en portent la responsabilité et doivent tout faire pour la défendre et la promouvoir », aussi bien à l'Est qu'à l'Ouest, comme l'a rappelé M. Frantisek Janouch (physicien tchèque vivant en Suède), qui était chargé de l'organisation de ce séminaire. Enfin, durant la dernière journée consacrée aux relations entre scientifiques, les participants ont envisagé les moyens d'aider ceux qui sont persécutés ou ne peuvent travailler normalement.

De notre envoyée spéciale

« *Jadis*, a affirmé M. Janouch, *ce furent surtout la nouveauté ou la forme inhabituelle des découvertes qui heurtaient les opinions immobilistes des détenteurs du pouvoir politique ou idéologique. Aujourd'hui, c'est surtout l'engagement direct des scientifiques dans les affaires sociales et publiques qui crée des situations conflictuelles. (...) Avec un certain retard, ce processus a atteint l'U.R.S.S. et les autres pays de l'Est. Ce qui s'y passe, et qu'on qualifie de dissidence, est partie intégrante d'un phénomène concernant la science et les scientifiques dans la seconde moitié du vingtième siècle.* »

Les témoignages des exilés de l'Est, dont certains viennent seulement de quitter leur pays, ont été pleins d'enseignement et de renseignements. Le biologiste Jaurès Medvedev a décrit les tribulations de la science soviétique et le lourd tribut payé par elle du temps de Staline. Néanmoins, à son avis, « *de par leur nature, les scientifiques ne peuvent que lutter contre des dogmes et des idées reçues et exercer leur esprit critique ; dans l'ensemble, bien que la science soviétique ait un caractère conformiste, elle peut évoluer et mener à un changement évolutif de la société* ».

Tel ne semble pas être l'avis d'un vieillard de quatre-vingt-cinq ans venu faire son autocritique : le physicien soviétique d'origine tchèque Arnost Kolman (qui a émigré il y a deux ans seulement) a expliqué comment il avait été amené à considérer le P.C. comme infaillible, et comment il avait été poussé à participer à la condamnation de confrères, voire de scientifiques, d'autres disciplines que la sienne. Il faut donc, a-t-il dit, libérer la science de l'idéologie.

Arrivé seulement cet automne en Occident, l'écrivain Mark Popovski (qui créa une éphémère agence de presse non officielle à Moscou) a indiqué pour sa part que, sur le million de scientifiques que revendique l'U.R.S.S., au moins 80 % n'inventent ni ne créent rien : le plus souvent, ils ne font que copier à des fins militaires des appareils ou des installations occidentales. Il a dénoncé « *le carriérisme arriviste* » motivé par les inégalités de salaires des scientifiques (100 roubles par mois pour le débutant, six fois plus pour un docteur ès sciences, quinze fois plus pour un académicien). Ce carriérisme mène à la servilité devant les ordres d'idéologues connaissant mal les problèmes scientifiques : ainsi, les fausses théories de Lyssenko, désastreuses pour les progrès de la biologie soviétique ; il en alla de même avec la cybernétique, la linguistique, etc., d'où la nécessité de copier les inventions occidentales, ce plagiat que du temps de Khrouchtchev on désignait sous l'expression « *rattraper l'Occident* ». Mais pour pouvoir ensuite « *dépasser l'Occident* », comme il le souhaitait, il aurait fallu que la science ne progressât pas entre-temps dans le reste du monde.

Le fait militaire prime tout

« *En général, les autorités méprisent les sciences humaines, mais le fait militaire prime tout, et alors tout est autorisé* », a expliqué le mathématicien Leonid Pliouchtch (application, par exemple, de la parapsychologie à des fins militaires ou tentatives de la police d'utiliser la psychanalyse, strictement prohibée normalement, pour des interrogatoires). Il a critiqué aussi la gabegie, notamment dans des laboratoires secrets, équipés de gadgets coûteux importés dont personne ne se sert. Souvent, les appareils sont cédés à d'autres laboratoires qui n'en ont pas besoin, mais peuvent « *les montrer aux journalistes* ».

La volonté d'isolement de l'U.R.S.S. au lendemain de la guerre et surtout durant la période de guerre froide s'est répercutée, à des degrés divers, dans les autres pays du bloc soviétique. En Pologne et en Hongrie où les autorités ont su faire montre d'une certaine souplesse convenant mieux à la mentalité locale, un certain *modus vivendi* semble s'être établi entre le monde scientifique et le pouvoir. Il n'en va pas de même ailleurs. En Roumanie, par exemple, où les foucades de M. Ceausescu ont force de loi, ou en Tchécoslovaquie, où la « *normalisation* », *après le printemps* de Prague, a décapité l'Université, vidé les instituts de recherche et remis en vigueur les absurdités des années 50 en confiant la science à des « médiocrates ».

Deux mathématiciens de Kiev, MM. Grigori et David Tchoudnovsky, ont exposé, de leur côté, les raisons pour lesquelles certains scientifiques et techniciens soviétiques considèrent que « *leur manque d'information est imputable à l'Occident* ». Selon eux, les scientifiques des pays de l'Est ont besoin d'être aidés, même quand ils ne sont pas en danger, par exemple par l'envoi de tirés-à-part, par une correspondance ou des visites.

Les participants du séminaire se sont montrés décidés à continuer l'œuvre utile amorcée à Venise et à approfondir leur réflexion sur les problèmes éthiques de la science, qui ne concernent pas que les pays de l'Est. La prochaine Biennale de Venise sera consacrée à l'art et à la nature. Elle sera sans doute moins passionnée, à moins que les écologistes ne s'en mêlent.

AMBER BOUSOGLOU.

Qui faut-il aider ?

Tout au long des interventions des scientifiques de l'Est à la Biennale de Venise a retenti un appel en faveur de ceux qui sont « là-bas » brimés, persécutés, emprisonnés ou internés abusivement, empêchés de travailler normalement, voire simplement d'avoir des contacts avec des collègues étrangers. Mais qui aider ? Un non-dissident comme le physicien soviétique Polykanov, qui, invité à travailler un an au CERN à Genève, en reçoit la permission, mais se voit refuser le droit d'être accompagné de sa famille, et qui sans être un dissident en appelle à l'opinion publique mondiale ? Ou seulement ceux qui sont entrés en conflit ouvert avec les autorités ? Ou les seuls confrères qui n'ont plus de moyens d'existence, ou ceux qui sont en prison ou dans des établissements psychiatriques ?

« Etablir une solidarité clairvoyante au sein de la république de la science sera une tâche de longue haleine », *a dit le physicien anglais John Michael Ziman. L'esprit scientifique ne peut se contenter d'une affirmation, il lui faut des preuves, des faits. De plus, les sociétés savantes du monde entier répugnent à être impliquées dans des controverses politiques. Or, il faudrait faire en sorte que l'aide apportée aux collègues en détresse ne soit pas le fait de quelques scientifiques seulement, ou de quelques corporations, mais de toute la communauté.*

Pour savoir qui aider, rien de plus simple, selon M. Ziman : il suffit de décider de le faire chaque fois qu'est violée l'une des dispositions de la Déclaration universelle des droits de l'homme adoptée par l'ONU en 1948 et dont les éléments essentiels en matière de droits civiques et humains ont été inclus dans plusieurs conventions internationales en vigueur. Seulement ainsi, sans rien exiger de plus pour un scientifique que pour tout autre habitant de la planète, pourra-t-on échapper à l'accusation de faire de l'élitisme ou à celle de ne pas faire montre du « nécessaire réalisme politique » souvent invoquées par ceux qui répugnent à prendre des responsabilités morales.

Mais pour obtenir la solidarité « éclairée » de tous, il faudrait pouvoir créer une sorte de service indépendant et actif qui vérifierait les informations sur les violations des droits de l'homme en ce qui concerne la communauté scientifique mondiale. La responsabilité de sa création devrait incomber au premier chef au Conseil international des unions scientifiques (I.C.S.U.) et aussi à la Commission internationale des juristes. « Certaines démarches » ont déjà été entreprises, a précisé M. Ziman.

En attendant, les scientifiques présents ont voté plusieurs motions en faveur de quelques collègues scientifiques dont les cas n'ont plus besoin d'être prouvés.

Le « comité des sages » dénonce la diminution des moyens de travail des chercheurs publics

Les seize membres du comité consultatif de la recherche scientifique et technique (C.C.R.S.T.) — dit « comité des sages », — qui avaient été nommés en novembre 1975, voient leur mandat toucher à sa fin. La liste de leurs successeurs devrait être connue au début de l'année prochaine. Avant de quitter leurs fonctions, ils ont rédigé un « testament » dont on trouvera des extraits ci-dessous. Dans ce texte, les seize « sages » font part de leurs inquiétudes, notamment pour ce qui concerne le retard que prend la France, dans le domaine de la recherche, par rapport à des pays de développement comparable, comme l'Allemagne fédérale ou le Japon, ainsi que la diminution des moyens de travail des chercheurs.

Rappelant que « *l'avenir de la France en tant que nation prospère et indépendante repose sur le soutien énergique et opiniâtre de sa recherche scientifique et technique* », les membres du C.C.R.S.T. soulignent notamment que, depuis 1972, l'enveloppe recherche n'a progressé que de 10 % par an, « *prenant un retard important sur la croissance de la production intérieure brute* » (14 % par an de 1972 à 1976). Le rapport de la dépense nationale brute de recherche et développement (D.N.B.R.D.) à la PIB est passé de 1,9 % en 1972 à 1,8 % en 1976, « *alors qu'il passait, en Allemagne, pendant la même période, de 1,9 % à 2,2 %* ».

De 1972 à 1978, indiquent les « sages », les budgets de recherche publics, hors salaires, « *ont plafonné et même, au total, diminué de 5 % — 4 024 millions de francs en 1972, 3 813 millions de francs en 1978, — signifiant une diminution des moyens de travail d'environ 20 % par chercheur* ». (...)

« *Dans une certaine mesure le budget d'austérité de la recherche scientifique et technique a sauvegardé l'essentiel, c'est-à-dire le recrutement des chercheurs : des laboratoires peuvent, à la rigueur, freiner leurs dépenses pendant une phase difficile et tenter ensuite de rattraper ce retard, alors que les sacrifices effectués dans le domaine de la formation et du recrutement sont, à la longue, impossibles à compenser.*

» *Toutefois, la réduction des moyens de travail des laboratoires sur plusieurs années est fort inquiétante.* »

Les seize membres du C.C.R.S.T. affirment, d'autre part, que des efforts particuliers devraient être faits dans plusieurs domaines, notamment en biomédecine, recherche bioagronomique, océanologie, économies d'énergie, énergies nouvelles.

Il convient, pensent-ils, d'amplifier la coopération internationale, cette politique de coopération devant « *être accompagnée d'une amélioration des conditions de travail des étudiants et des chercheurs* ».

Enfin, estiment les seize « sages », « *les préoccupations d'administration et de gestion — certes non négligeables — prennent de fait le pas à tous les niveaux sur les réflexions de type scientifique : choix des orientations, évaluation de la conjoncture, prospective générale. Le dynamisme de l'ensemble de l'appareil scientifique du pays souffre de nombreux cloisonnements et d'une insuffisante concertation (...).*

» *Il semble indispensable de favoriser au niveau national des instances de prospective, d'évaluation, d'animation, de coordination et de décision, dans le cadre d'une réflexion à moyen et long terme.* »

La coopération franco-soviétique

Un navire de reconnaissance géologique pour la mer Caspienne

M. Takoev, vice-ministre de l'industrie et du pétrole de l'U.R.S.S., et M. Pierre Desprairies, président du conseil d'administration de l'Institut français du pétrole (I.F.P.), ont présidé le 14 décembre, au Havre, la cérémonie de livraison du navire Specsudno-1.

Le *Specsudno-1*, construit aux Chantiers de Normandie à Rouen selon des plans étudiés par l'I.F.P. et la société d'ingénierie Serete, est un navire de reconnaissance géologique des fonds marins destiné à la mer Caspienne. Le *Specsudno-1* ne partira pour la mer intérieure soviétique qu'au printemps prochain lorsque les voies navigables — fleuves et canaux — reliant la mer d'Azov à la Caspienne seront libres de toute glace.

Commandé en 1974 à la Serete par la centrale d'achats soviétique Sudimport — le marché est de 113 millions de francs — le *Specsudno-1* mesure 72,60 m de longueur hors tout, a un tirant d'eau de 3,20 m et déplace en charge 2 200 tonnes. Il peut naviguer, par temps calme, à la vitesse de 10 nœuds (18,52 km/h) et a reçu les aménagements nécessaires pour quarante-six personnes. Doté, grâce à deux propulseurs spéciaux, de l'ancrage dynamique qui lui permet de se maintenir sur place par des vents de 40 nœuds (74 km/h) et contre un courant de 1 mètre/seconde (3,6 km/h), le navire est destiné à :

— Etablir des profils topographiques et sismiques des fonds ;
— Forer et prélever des carottes de grand diamètre (298,45 mm) sur 50 mètres d'épaisseur de manière à connaître les propriétés mécaniques des sols ;
— Forer et prélever des carottes de 101,6 mm de diamètre à travers 200 mètres de sédiments et contribuer ainsi au lever géologique des fonds ;
— Faire intervenir des plongeurs en saturation jusqu'à la profondeur d'eau de 300 mètres ;
— Faire des mesures océanographiques et météorologiques.

L'ÉVÉNEMENT

L'EUROPE DU FOOTBALL

SUR les seize équipes qui participeront à la Coupe du monde 1978 en Argentine, dix viendront de pays européens : la République fédérale d'Allemagne, l'Autriche, l'Ecosse, l'Espagne, la France, la Hongrie, l'Italie, les Pays-Bas, la Pologne et la Suède. L'Afrique n'aura qu'un représentant (Tunisie), tout comme l'Asie (Iran). Cette proportion, décidée par la Fédération internationale de football-asociation (FIFA), peut paraître injuste. Mais elle serait plus importante encore si on tenait compte des effectifs ou des critères sportifs, car l'Europe et l'Amérique sont les seuls continents où le football d'élite est devenu professionnel.

Avec plus de deux cent dix mille clubs et plus de quinze millions de joueurs, l'Europe fournit 75 % des effectifs de la FIFA, alors qu'elle représente moins de 30 % de la population mondiale. Néanmoins, le football européen est longtemps resté inorganisé. En dehors des groupes de qualification à la Coupe du monde, les équipes nationales ne se rencontraient que pour quelques matches amicaux, et les clubs moins encore. Il a fallu attendre le 15 juin 1954 pour qu'à l'initiative de M. Henri Delaunay, secrétaire général de la Fédération française de football (F.F.F.), soit créée une « entente européenne » qui devint rapidement l'Union des associations européennes de football-association (U.E.F.A.) et regroupe aujourd'hui les trente quatre fédérations nationales du continent.

A ses débuts, l'U.E.F.A. s'est efforcée de proposer aux fédérations nationales des compétitions qui se complètent et permettent une formation systématique des footballeurs. Après avoir repris à son compte le tournoi junior, organisé chaque année depuis 1948, l'U.E.F.A. a ainsi créé trois épreuves pour équipes nationales :

— Un « championnat d'Europe » (1958), dont les matches éliminatoires se disputent sur deux années, en alternance avec la Coupe du monde, et dont les finales sont jouées tous les quatre ans ;

— Un « championnat d'Europe des espoirs » (1970), réservé à l'origine aux joueurs de moins de vingt-trois ans et désormais limité aux moins de vingt et un ans. La compétition s'étale sur deux années ;

— Une « Coupe d'Europe des amateurs » (1965), qui se dispute sur deux ans, en alternance avec les tournois de qualification aux Jeux olympiques.

Le plus beau fleuron de l'U.E.F.A. reste cependant les coupes qu'elle organise chaque année à l'intention des clubs champions (depuis 1955), des vainqueurs de coupe (1960) et des équipes classées aux places d'honneur en championnat (U.E.F.A.) depuis 1971. Le succès de ces trois épreuves est tel désormais que, la saison dernière, 6 600 000 spectateurs ont suivi sur les stades les 250 matches, sans compter un nombre beaucoup plus important de téléspectateurs dans tous les pays.

Confrontée à ce succès croissant, l'U.E.F.A. a dû s'organiser et se structurer. Ainsi, jusqu'en 1968, il n'existait aucun système de discipline alors que les incidents et l'antijeu se développaient sur les terrains. Aujourd'hui, l'U.E.F.A. est présidée, depuis le 15 mars 1973, par un Italien, M. Artémio Franchi, assisté par un secrétaire général, M. Hans Bangerter, qui est la cheville ouvrière de l'Union et réside à Berne, où l'U.E.F.A. vient de construire sa Maison du football.

Tous les deux ans, un congrès désigne les onze membres du comité exécutif, qui délègue ses pouvoirs, en cas de nécessité, à un comité d'urgence, et à dix-huit commissions : finances, championnat d'Europe, championnat d'Europe des espoirs, compétitions de clubs, amateurs, jeunes, arbitres, contrôle et discipline, jury d'appel, non-amateurs et professionnels, licences aux matchmakers, techniques, syndicats de joueurs et Marché commun, football féminin et en salle, relations avec la Fédération internationale, presse, radio et télévision, relations avec l'U.E.R.

Le financement de l'Union est assuré par un prélèvement de 3 % sur les recettes de toutes les compétitions européennes et par les droits de télévision. Ce budget de plusieurs millions de francs lui permet de faire suivre tous ses matches par un délégué chargé d'établir un rapport détaillé sur les incidents éventuels, sur les joueurs et sur l'arbitrage. Il sert encore, notamment, à multiplier les cours pour les entraîneurs.

Sous l'impulsion de son nouveau président, l'U.E.F.A. entend désormais élargir ses fonctions. Ainsi a-t-elle déjà réglé le problème de la publicité sur les maillots pour toutes les compétitions européennes. Seul l'emblème du fabricant des objets d'équipements (maillot, short, chaussettes et chaussures) est autorisé, mais ne doit pas dépasser 16 cm2. C'est aussi sous l'égide de l'Union que sept fédérations d'Europe occidentale, dont la Fédération française, ont signé l'accord de Marbella afin d'éviter d'être concurrencées par une retransmission en direct d'un match dans un pays voisin.

Parmi les préoccupations actuelles de l'U.E.F.A. figurent les rapports entre joueurs et clubs et les systèmes de transferts de footballeurs, trop différents d'une fédération ou d'un pays à l'autre. De même tente-t-elle de trouver une solution au conflit latent entre les règlements fédéraux, qui prévoient dans la plupart des pays une limitation du nombre de footballeurs étrangers pour chaque club, et le traité de Rome, qui permet la libre circulation des travailleurs à l'intérieur des frontières du Marché commun.

LES GRANDES ÉPREUVES

Championnat d'Europe des nations

Sur une initiative de M. Henri Delaunay fut créée, le 27 *février* 1957, une coupe d'Europe des nations. Sur les trente-deux fédérations affiliées alors à l'U.E.F.A., dix-sept seulement s'engagèrent. Parmi les grands absents figuraient alors la République fédérale d'Allemagne, l'Angleterre, la Belgique, l'Ecosse, l'Italie, les Pays-Bas, la Suède, la Suisse, etc. Le premier match, Union soviétique-Hongrie, eut lieu le 28 septembre 1958 à Moscou, devant cent mille spectateurs. Un incident éclata dès les quarts de finale quand le gouvernement espagnol du général Franco, qui n'entretenait pas de relations diplomatiques avec l'Union soviétique, interdit à son équipe de se déplacer à Moscou. Le tournoi final réunit, du 6 au 10 juillet 1960 à Marseille et à Paris, l'U.R.S.S., la Yougoslavie, la Tchécoslovaquie et la France, qui terminèrent dans cet ordre.

Dès le deuxième championnat (1962-1964), il ne manquait plus que la République fédérale d'Allemagne, l'Ecosse et la Finlande. Le tournoi final rassembla, à Barcelone et à Madrid, le Danemark, la Hongrie et surtout l'Espagne et... l'U.R.S.S., qui se retrouvèrent pour la finale, où le général Franco écouta cette fois au garde-à-vous l'hymne soviétique.

Au palmarès de cette épreuve, devenu championnat d'Europe des nations en 1974, figure l'Union soviétique (1960), l'Espagne (1964), l'Italie (1968), la République fédérale d'Allemagne (1972) et la Tchécoslovaquie (1976). L'équipe de France ne s'est pas qualifiée pour la poule finale depuis 1960.

Pour la prochaine épreuve, l'U.E.F.A. a décidé de modifier le règlement en s'inspirant plus encore de la coupe du monde. La phase finale réunira désormais huit équipes dès le mois de juin 1980, en Italie. Le pays organisateur sera qualifié d'office. Seule l'Albanie n'a pas pris part au tirage au sort de la phase éliminatoire. Pour se qualifier, l'équipe de France devra terminer première d'un groupe qui réunira la Tchécoslovaquie, tenante du titre, la Suède et le Luxembourg. Toutes ces rencontres, par matches aller et retour, devront être jouées entre septembre 1978 et février 1980.

Championnat d'Europe des espoirs

Créé en 1970, le championnat des espoirs fut d'abord ouvert aux joueurs de moins de vingt-trois ans. Calqué sur le championnat d'Europe, il se dispute toutefois tous les deux ans. A son palmarès figure la Tchécoslovaquie (1972), la Hongrie (1974) et l'Union soviétique (1976).

Depuis cette date, la limite d'âge a été abaissée à vingt et un ans. Pour l'épreuve en cours, huit équipes sont qualifiées pour les quarts de finale : la République démocratique allemande, l'Angleterre, la Bulgarie (qui a éliminé la Belgique et la France), le Danemark, la Hongrie, l'Italie, la Tchécoslovaquie et la Yougoslavie. Le vainqueur sera connu avant le mois de juin 1978.

Jusqu'ici les espoirs français n'ont jamais pu franchir le cap des groupes éliminatoires. Le tirage au sort du prochain championnat (1978-1980) a désigné les Suédois et les Tchécoslovaques pour affronter les Français.

Coupe d'Europe des amateurs

Créée en 1965, la coupe des amateurs présente un paradoxe, elle concerne théoriquement 98 % des joueurs européens et elle est le parent pauvre des compétitions internationales. Douze pays étaient inscrits pour la première, la deuxième et la troisième édition de l'épreuve. Pour la quatrième, dont la phase finale réunira, du 5 au 14 mai 1978, en Grèce, la République fédérale d'Allemagne, la Grèce, la République d'Irlande et la Yougoslavie, il n'y avait plus que dix engagés.

A l'*origine*, le *comité exécutif* de l'U.E.F.A. avait décidé de retenir, comme critère de qualification, la définition de l'amateurisme de la FIFA et de limiter la possibilité de participer aux fédérations qui reconnaissaient par ailleurs une catégorie de footballeurs professionnels ou de « non amateurs ». Ainsi, tous les pays de l'Est, à l'exception de la Yougoslavie, et quelques pays nordiques étaient tenus à l'écart de cette compétition.

Il semblerait que pour la prochaine édition de l'épreuve l'U.E.F.A. veuille assouplir le règlement en autorisant, par exemple, les pays de l'Est à aligner les joueurs qui n'auraient pas participé à des rencontres de coupe du monde ou du championnat d'Europe.

Au palmarès, on trouve l'Autriche (1967), l'Espagne (1970), la République fédérale d'Allemagne et la Yougoslavie (1974). L'équipe de France n'a jamais pu passer le cap des éliminatoires.

Tournoi junior

Disputé chaque année depuis 1948, le tournoi junior est la seule épreuve européenne antérieure à la création de l'U.E.F.A. Une phase éliminatoire est nécessaire pour qualifier seize équipes au tournoi final. Au palmarès figurent l'Angleterre (1948-1963-1964-197 - 1972 - 1973 - 1975), la Bulgarie (1959-1969-1974), l'Autriche (1950-1957), l'Espagne (1952-1954), la Hongrie (1953-1960), l'Italie (1958-1966), la République démocratique allemande (1965-1970), l'Union soviétique (1967-1976), la France (1949), la Yougoslavie (1951), le Portugal (1961), la Roumanie (1962), la Tchécoslovaquie (1968) et la Belgique (1977).

Longtemps les Français se sont distingués dans cette compétition. Pour leur première participation, ils l'emportèrent même en 1949 aux Pays-Bas. Depuis, ils ont obtenu une place en finale en 1950 à Vienne et en 1968 à Cannes. Ils ont été demi-finalistes en 1957 à Barcelone, 1958 à Luxembourg, 1967 à Istanbul et 1970 à Glasgow. En 1971 1973 et 1974, ils n'ont pas réussi à se qualifier pour le tournoi final. En 1978, ils devront rencontrer l'Angleterre en matches « aller » et « retour » pour participer au tournoi final fixé en Pologne.

Coupe des clubs champions européens

C'est le quotidien sportif *l'Equipe* qui invita, le 2 avril 1955 à Paris, pour cette coupe, les dirigeants de seize des clubs européens les plus prestigieux. Seul le représentant du Dynamo de Moscou s'excusa « *en raison de l'impossibilité d'organiser des rencontres internationales sur le sol russe durant l'hiver* ». Le règlement et l'organisation des huitièmes de finale de l'épreuve furent rapidement fixés, mais il fallait l'accord des instances internationales du football.

Un comité d'urgence de la FIFA, réuni à Londres, le 17 mai, autorisa l'épreuve à trois conditions :

— Les clubs devraient avoir l'accord de leur fédération nationale ;

— La compétition devrait être organisée par l'Union européenne ;

— Le nom « Europe » devrait être réservé aux compétitions entre équipes nationales.

Quatre jours plus tard, le 21 mai, l'U.E.F.A. *prenait en charge* la première « Coupe des clubs champions européens ». Le coup d'envol eut *lieu le 4 septembre* à Lisbonne, entre le Sporting du Portugal et Partizan de Belgrade, dont les gouvernements n'entretenaient pas de relations diplomatiques. Malgré de nouvelles craintes du même ordre, quand, au deuxième tour, les Yougoslaves durent rencontrer le Real Madrid, cette première compétition connut un grand succès, puisque 912 000 spectateurs assistèrent aux vingt-neuf matches.

Lors de la première finale, le 13 juin 1956 au Parc des Princes, à Paris, le Stade de Reims fit longtemps figure de vainqueur. Il mena 2 à 0, puis encore 3 à 2, mais c'est le Real Madrid qui gagna 4 à 3. C'était le début d'une longue série pour les Espagnols. Après vingt-deux éditions de l'épreuve, deux cent onze clubs ont tenté leur chance mais dix seulement ont gagné : le Real Madrid (1956, 1957, 1958, 1959, 1960, 1966), Ajax d'Amsterdam (1971, 1972, 1973), Bayern de Munich (1974, 1975, 1976), Benfica de Lisbonne (1961, 1962), *Milan* Atletic Club (1963, 1969), Inter de Milan (1964, 1965), Celtic de Glasgow (1967), Manchester United (1968) et Liverpool (1977).

Deux équipes françaises sont parvenues en finale : Reims (1956, 1959) et Saint-Etienne (1976), qui a aussi été battu en demi-finale en 1975. Trois ont été éliminées en quarts de finale : Nice (1957, 1960), Reims (1963), Saint-Etienne (1977).

Cette année, Nantes a été battu au deuxième tour par l'Atletico de Madrid, après avoir éliminé le Dukla de Prague. Pour le tirage au sort du 20 janvier 1978, huit équipes restent en course : Bruges, Liverpool, Benfica de Lisbonne, Innsbruck, Moenchengladbach, Ajax d'Amsterdam, Atletico de Madrid, Juventus de Turin.

PLUS DE 15 MILLIONS DE JOUEURS (1)

Albanie	4 070
R.D.A. (1977)	540 759
R.F.A. (1977)	3 728 234
Angleterre	1 108 080
Autriche	267 009
Belgique	197 065
Bulgarie	109 722
Chypre	11 850
Danemark	210 000
Ecosse	117 000
Espagne	164 588
Finlande	35 500
France (1977)	1 200 000
Grèce	87 850
Hongrie	*157 102*
Rép. Irlande	50 328
Irlande du Nord	14 800
Islande	11 456
Italie	710 040
Liechtenstein	1 103
Luxembourg	12 047
Malte	8 164
Norvège	84 000
Pays-Bas	882 835
Pays de Galles	46 508
Pologne	280 000
Portugal	45 947
Roumanie	102 727
Suède	127 655
Suisse	131 500
Tchécoslovaquie	348 000
Turquie	43 229
U.R.S.S.	4 300 000
Yougoslavie	122 372
TOTAL	15 260 643
AFRIQUE	496 503
AMERIQUE	2 648 060
ASIE	565 682
OCEANIE	196 185

(1) A quelques exceptions près, ces chiffres proviennent du dernier recensement officiel de l'U.E.A.F., effectué en décembre 1975. Pour les continents autres que l'Europe, le dernier recensement de la Fédération internationale remonte à décembre 1974.

44 MILLIONS DE SPECTATEURS

Matches		Spectateurs
1955-1956	29	912 000
1956-1957	44	1 786 000
1957-1958	48	1 790 000
1958-1959	55	2 010 000
1959-1960	52	2 780 000
1960-1961	51	1 850 000
1961-1962	55	2 135 000
1962-1963	59	2 158 000
1963-1964	61	2 180 000
1964-1965	62	2 577 000
1965-1966	58	2 112 000
1966-1967	65	2 248 000
1967-1968	60	2 544 000
1968-1969	52	2 056 000
1969-1970	63	2 345 000
1970-1971	63	2 124 000
1971-1972	64	2 068 976
1972-1973	58	1 712 277
1973-1974	60	1 586 852
1974-1975	55	1 380 254
1975-1976	61	1 736 087
1976-1977	61	2 100 000
	1 236	44 189 446

Coupe des clubs vainqueurs de coupe

Calquée exactement sur le modèle de la Coupe des clubs champions européens, cette coupe a été créée par l'U.E.F.A., en 1960. La qualité d'ensemble des compétiteurs y est plus modeste, avec parfois des clubs de deuxième division. Toutefois, quelques-unes des grandes équipes européennes figurent à son palmarès : Milan Atletic Club (1968, 1973), Fiorentina (1961), Atletico de Madrid (1962), Tottenham (1963), Sporting du Portugal (1964), West Ham (1965), Dortmund (1966), Bayern de Munich (1967), Bratislava (1969), Manchester City (1970), Chelsea (1971), Glasgow Rangers (1972), Magdebourg (1974), Kiev (1975), Anderlecht (1976) et Hambourg (1977).

Les seules performances françaises ont été réussies par Lyon, demi-*finaliste en 1964 et quart de finaliste* en 1968. Cette année, Saint-Etienne a été éliminé au premier tour par Manchester United.

Le tirage au sort du 20 janvier 1978 réunira huit équipes pour les quarts de finale : Dynamo de Moscou, Austria de Vienne, Split, Vejle, Twente, Anderlecht, Porto et Séville.

20 MILLIONS DE SPECTATEURS

Matches		Spectateurs
1960-1961	18	290 000
1961-1962	44	650 000
1962-1963	48	1 100 000
1963-1964	62	1 300 000
1964-1965	61	1 100 000
1965-1966	59	1 546 000
1966-1967	61	1 556 000
1967-1968	64	1 683 000
1968-1969	51	957 000
1969-1970	64	1 675 000
1970-1971	67	1 570 000
1971-1972	65	1 145 211
1972-1973	61	908 564
1973-1974	61	1 105 494
1974-1975	59	1 298 850
1975-1976	61	1 128 962
1976-1977	63	1 537 000
	969	20 551 681

Coupe de l'U.E.F.A.

La Coupe de l'U.E.F.A. est directement issue de la Coupe des villes de foires, créée en 1955 par trois dirigeants du football européen, MM. Rous (Angleterre), Barassi (Italie) et Thommen (Suisse). Elle prit progressivement de l'importance au point de rassembler soixante-quatre équipes quand, en 1971, *l'U.E.F.A.* décida de se charger de son organisation. De ses origines, elle conserve quelques particularités. Ainsi sa finale se dispute par matches « aller » et « *retour* ». Elle compte, d'autre part, deux fois plus de concurrents que les autres coupes, car les grandes nations de football ont droit à un plus grand nombre de places au départ. L'Angleterre, la République fédérale d'Allemagne et l'Italie ont quatre représentants. Chypre, l'Islande, le Luxembourg et Malte, un seul. La France, comme la plupart des autres pays, aligne deux équipes. A l'avenir, l'U.E.F.A. veut répartir les places, non plus en fonction des réputations, mais des résultats acquis par les clubs de chaque pays dans cette épreuve.

A son palmarès, on trouve Liverpool (1973-1976), Tottenham (1972), Feyenoord de Rotterdam (1974), Moenchengladbach (1975) et la Juventus de Turin (1977).

Jusqu'à cette saison, les clubs français ne s'étaient pas distingués dans cette compétition, qui est peut-être la plus difficile, compte tenu du grand nombre d'équipes allemandes, anglaises ou italiennes. Nice était arrivé en huitièmes de finale en 1964, comme Lens et Bastia cette année. Dans l'ancienne Coupe des villes de foires, Strasbourg avait participé aux quarts de finale en 1965.

13 MILLIONS DE SPECTATEURS

Matches		Spectateurs
1971-1972	122	2 090 981
1972-1973	124	1 901 505
1973-1974	126	2 241 467
1974-1975	124	1 912 589
1975-1976	125	2 713 992
1976-1977	126	3 000 000
	747	13 770 534

Bastia connaîtra son adversaire des quarts de finale le 20 janvier 1978 parmi Francfort, Magdebourg, Grasshoppers de Zurich, Eindhoven, Iéna, Aston Villa et Barcelone. Dès à présent, les Corses ont réussi avec les Néerlandais d'Eindhoven une performance sans précédent dans les coupes européennes : six victoires consécutives.

Page établie
par GERARD ALBOUY

Le Monde

culture

… JOUR … LA PHOTO

…n quête … banlieues.

Le service iconographique de la bibliothèque publique d'information du Centre Georges-Pompidou a demandé à six photographes de faire une enquête sur la banlieue parisienne. Bobigny a été vu par Claude Raimond Dityvon ; Drancy par Bernard Descamps ; Nanterre par Jean Lattes ; Nogent-sur-Marne par Carlos Freire ; Sceaux par Robert Doisneau, et Villejuif par Guy Le Querrec. L'exposition est divisée en deux partie : d'abord des thèmes (les grands immeubles, les pavillons, les enfants et les adolescents, le travail, les transports, la vieillesse, la vie et les loisirs en banlieue), puis les visions personnelles de chaque reporter. Descamps s'est attaché à l'idée de fête, Raimond Dityvon à l'idée d'attente. Carlos Freire a raconté la vie des bistrots, Doisneau a voulu faire ressortir l'aspect provincial et villageois de la banlieue, Lattes s'est intéressé à l'architecture, et Le Querrec, comme toujours, a saisi des scènes de la vie courante. L'impression d'ensemble est assez triste.

★ Centre Georges-Pompidou, troisième étage. Jusqu'au 27 février.

…'art de bâtir.

« Rouve » est un magasin de luxe qui vend des canapés, des lampes et des eaux de toilette. A l'initiative de Michèle Chomette et Patrick Vayssière, qui ont rassemblé des tirages originaux du dix-neuvième et du vingtième siècle, et qui accrochent leur collection, sur demande, dans des lieux privés ou dans des magasins, « Rouve » présente la dernière exposition d'un triptyque consacré aujourd'hui à l'architecture, après ses « Paysages » et ses « Natures mortes ». Documents rares sur l'art de bâtir, depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours, signés par les plus grands noms de la photographie : Atget, Strand, Weston, Brassaï, Kertesz… On peut choisir sur catalogue : le commerce de la photographie d'« art » va-t-il bientôt rejoindre, ou remplacer, la mode de la lithographie ?

★ 94, rue de Rennes, Paris 6e.

…lontages …t transformations.

Trois expositions, actuellement à Paris, remettent au goût du jour ce passe-temps lycéen et surréaliste : le collage. Le Centre culturel canadien (5, rue de Constantine, Paris-7e) présente jusqu'au 15 janvier les « Photomontages » du Québécois Pierre Guimond. En découpant les images des grandes revues de mode et d'actualité, et en les réassemblant selon son humeur, Guimond crée des tableaux « gag » ou cauchemar. Paul VI au cours de sa bénédiction s'envole aux cieux avec la panoplie de Batman. Mao ressemble étrangement à Mickey, un cosmonaute géant écrase les baigneurs d'une plage, une panthère lape langoureusement une glace à la fraise. Guimond fait une critique de la vie américaine et dit son plaisir d' « accoler des éléments de la vie et de recréer le monde ».

La Galerie Zabriskie (29, rue Aubry-Le-Boucher, Paris-4e) expose jusqu'au 31 décembre les « Photo-Transformations » de Lucas Samaras, un Américain d'origine grecque qui s'amuse à se tirer des « autopolaroïds » et à distordre son image en altérant le processus du développement, puis en peignant directement sur la surface de la photographie. Ces tableaux scintillants et colorés, dans lesquels l'objet le plus quotidien devient extravagant, relèvent plus de la peinture, du fantasme, du théâtre ou de l'improvisation que de la photographie.

Enfin, le Centre Beaubourg expose dans sa galerie du premier étage (entrée rue du Renard) les planches originales qui ont composé le livre d'Antoine de Bary édité par l'INA, le Film du cinéma. *Accompagné de Jean-Paul Morel pour les citations et la chronologie et de Claude-Michel Cluny pour le commentaire, de Bary retrace avec ses collages l'histoire du cinéma, par centres d'intérêts et par confrontations : le cinéma et les événements politiques, le néo-réalisme, le fantastique, le tiers-monde.*

Musique

BOULEZ, MESSIAEN ET LES JEUNES COMPOSITEURS

Pierre Boulez jouait le rôle du père, Olivier Messiaen celui du grand-père et quatre jeunes compositeurs ceux des enfants pour le concert final de l'Atelier des élèves des classes de composition, organisé salle Berlioz par le Conservatoire de Paris et l'IRCAM (lire l'article de G. Condé dans *le Monde* du 20 décembre).

Le débat sur la place de la musique contemporaine dans l'enseignement musical fut confus, comme l'avait prévu Boulez, mais permit d'entendre quelques déclarations symptomatiques et sympathiques. Michel Decoust s'étant plaint qu'on « n'ouvrît pas assez les oreilles des élèves » à autre chose que les musiques classiques et romantiques, Olivier Messiaen répondait qu'« à sa classe » on étudiait la musique indienne, le nô et le gagaku, « à sa classe » la métrique grecque, Guillaume de Machaut, Boulez et Stockhausen, et bien d'autres choses que seul il était capable d'enseigner.

Pourtant, il avait l'impression à son âge, « après cinquante ans passés dans cette maison », de n'avoir servi à rien, sinon lorsqu'il discutait dans le métro avec Boulez ; car, dit-il, « un professeur de composition, c'est d'abord un confesseur, un médecin et un psychiatre ». Et Boulez de renchérir : « La technique, on ne l'apprend pas, on la prend soi-même. Je crois à la rencontre des êtres plus qu'à la rencontre des techniques. Ce qu'on enseigne, ça ne sert pas à grand-chose, c'est ce que l'on dit et ce que l'on fait. » Et Messiaen conclut : « Le professeur doit aimer la musique avec passion, avec folie, pour communiquer à ses élèves cette passion et cette folie. » Confidence testamentaire bien émouvante, mais qui nous éloignait un peu du sujet.

Auparavant, Raymond Gallois-Montbrun avait plaidé de façon convaincante pour la grande maison qu'il dirige, montrant tout ce qui s'y était fait depuis dix-sept ans en faveur de la musique contemporaine et des élèves de composition qui ont aujourd'hui la possibilité de faire jouer toutes les œuvres qu'ils écrivent. C'était bien là le but de cet atelier de l'IRCAM : donner à entendre aux jeunes compositeurs leur musique interprétée par des instrumentistes virtuoses et sous la direction d'un grand chef, donc en se voyant renvoyer l'image exacte, éventuellement impitoyable, de ce qu'ils ont couché sur le papier, et non de ce qu'ils ont conçu dans leur tête.

Quatre œuvres de réelle qualité

L'épreuve n'a pas tourné à leur désavantage : une fois l'écriture bien fixée et corrigée aux répétitions avec l'aide de Jacques Mercier et Michel Decoust, les quatre œuvres choisies et dirigées par Boulez ont témoigné de réelles qualités.

Dans Tomi, *de Nicolas Panagopoulos, les dix solistes jouent d'abord librement une sorte de concert rêveur dont la saveur folklorique fait penser à celle de* l'Ouverture sur des thèmes juifs, *de Prokofiev, puis s'opposent en une sorte de conflit dramatique très dur et un peu obscur, avec les glissandos et les arpèges frénétiques du violon et du violoncelle luttant contre les sonorités massives des vents. Mais tout cela reste un peu lourd et confus, malgré une certaine vigueur des idées.*

Sol dièse, *de Mlle Kimi Dato, est une belle étude d'harmonie et de sonorités autour d'une note pivot, soutenue par une sorte de trépidation fondamentale qui lui donne une véritable intensité dramatique : les marimbas aux crescendos alternés, les grattements de harpe et de clavecin, les superpositions de cuivres hurlants et de bois soupirants, les éclatements brutaux et les détentes fluides ou fleuries, tout cela compose une musique vraie et prenante.*

Dans une écriture également très maîtrisée, Sakimori no uta, *de Kazuoki Fujii, sur deux anciens poèmes japonais évoquant le départ du soldat pour la guerre, paraît cependant plus facile. Une jolie musique pulvérisée entoure les vocalises, les soupirs et les sanglots de la cantatrice (Yumi Nara) pour donner une estampe extrême-orientale naïve au dramatisme un peu prévu.*

L'œuvre ambitieuse de Jean-Bernard Martigolles, Abîmes divins, abîmes humains, *témoigne d'une réelle habileté à développer un discours symphonique complexe, bien individualisé, mais cette page pleine d'agitation, avec une véhémente cadence de piano (joué par le compositeur) en son centre, semble assez vide d'idées originales, malgré une belle conclusion de timbres apaisés.*

En s'efforçant d'établir un pont entre l'IRCAM et le Conservatoire, Pierre Boulez a sans doute le dessein de fournir à son institut une base solide pour l'avenir, et peut-être d'aider à la rénovation des études musicales, mais ses actions spectaculaires donnent aussi à la vieille maison de la rue de Madrid un lustre dont elle peut lui être reconnaissante, même si en cette circonstance Boulez s'est montré déçu du peu d'empressement manifesté par les élèves de composition, et surtout les instrumentalistes, appelés, en vain, à doubler les membres de l'excellent Ensemble intercontemporain. — J. L.

■ Le pianiste soviétique Yakov Flier vient de mourir à Moscou. Il était âgé de soixante-cinq ans.

Après avoir fait ses études musicales au conservatoire de Moscou, Yakov Flier y a enseigné le piano durant quarante années ; il fut parmi ceux qui assurèrent la réputation de cette école dans le monde entier. En 1936, Yakov Flier remporta le concours international de Vienne, puis un peu plus tard celui de Bruxelles. Il portait le titre d'artiste du peuple de l'U.R.S.S.

TRISTAN A MARSEILLE

Avec moins d'ambition que Lyon, Strasbourg et Toulouse, où la recherche théâtrale est considérée comme une condition vitale pour l'avenir de l'art lyrique, l'Opéra de Marseille poursuit une politique de qualité dont le Tristan et Isolde, *présenté trois fois ces jours-ci, donne un bon exemple. Une restriction de taille cependant : comment s'est-on permis de couper au troisième acte d'une telle œuvre le retour de Marke et de Brangaene, le meurtre de Melot, comme dans un ennuyeux Meyerbeer ?*

Mais Richard Cassilly et Berit Lindholm ont une nouvelle fois incarné très justement les célèbres amants. Cassilly surtout, avec cette voix aux couleurs changeantes, riche en graves, un peu moins éclatante dans l'aigu, fut, au dernier acte un admirable Tristan, ardent et tragique, au phrasé d'autant plus poignant que sa voix, déjà éprouvée dans le duo d'amour, risquait de l'abandonner définitivement, et cette lutte contre lui-même contribua sans doute à l'intensité superbe de ses derniers instants.

Quant à Berit Lindholm, si son magnifique timbre de wagnérienne nordique se durcit parfois jusqu'au cri, elle est toujours une Isolde altière et passionnée, très sculpturale, aux crescendo lyriques. L'exquise voix d'Elisabeth Connell (Brangaene), très pathétique au premier acte, s'éteint un peu lors de ses grands appels prophétiques à la vigilance, tandis que Kurwenal est fort bien représenté par le fougueux Raymond Wolansky à la voix assez claire et chaleureuse.

Les décors et costumes de Wolfram et Anne-Marie Skalicki ne prétendent pas à l'originalité ; ils se contentent de suivre à la lettre les indications de Wagner, avec le dépouillement de rigueur depuis la révolution de Wieland (même si Chéreau a, depuis, renversé la tendance à sa manière) ; décors assez banals, mais souvent rachetés par la lumière : les jeux du soleil couchant qui illuminent les flots de la tente au premier acte, et virent au brouillard bleu onirique lorsque les amants ont bu le philtre, opposition de couleurs symboliques qui se retrouve au deuxième acte avec l'attente d'Isolde et le duo d'amour au creux des racines d'un chêne très figuratif ; le ciel livide du troisième acte, qui peu à peu s'enrichit de lumières passionnées et mélancoliques pour s'abolir dans le bleu de l'extase finale.

La mise en scène sobre de Paul Hager évite toute gesticulation et laisse sans doute assez libres les acteurs, pour la plupart vieux routiers de cette œuvre ; elle apparaît même quelque peu indigente au dernier acte, quand Kurwenal ne sait évidemment comment exprimer sa joie de voir arriver le vaisseau d'Isolde ; en revanche, le placement des acteurs et leurs attitudes immobiles ne manquent pas de force pendant la longue homélie plaintive du roi Marke, que la solennité du bon Gérard Serkoyan ne contribue pas à rendre très pathétique.

A la tête de l'Orchestre de Marseille, dont les bois et les cordes sont excellents, Diego Masson dirige la représentation avec intelligence et précision, même si sa limpidité un peu trop française ne rend pas pleinement compte de toute la tension intérieure, métaphysique, de cette grande œuvre qui a, une nouvelle fois, captivé le public marseillais.

JACQUES LONCHAMPT.

Variétés

CLIFTON CHÉNIER

Le Palace, dont le début de saison avait pourtant été brillant, ferme ses portes à la fin de l'année. La série de concerts assurée par Clifton Chénier est l'un de ses derniers spectacles.

Clifton Chénier, le représentant le plus connu du Zydeco, la variante noire de la musique traditionnelle cajun, est accompagné par l'habituel orchestre qui fait les beaux soirs des bals de la Louisiane (deux guitares, ruboard tenu par Cliveland Chénier, le frère de Clifton) Clifton Chénier, qui joue dans l'« allégresse » de longs et beaux chorus sur son accordéon chromatique « laisse le bon temps rouler », exprime très bien l'étonnante joie de vivre de la communauté cajun.

★ Le Palace, 20 h. 30.

Cinéma

Mort du réalisateur Jacques Tourneur

M. Jacques Tourneur, réalisateur américain d'origine française, vient de mourir à Bergerac, où il vivait retiré depuis une dizaine d'années.

*Né à Paris le 12 novembre 1904, il était le fils de Maurice Tourneur (dont on a redécouvert récemment à la télévision, sur FR 3, les films des années 30 et 40) qui l'emmena aux Etats-Unis en 1914. Jacques Tourneur, devenu citoyen américain en 1919, revint en France avec son père quelques années plus tard et tourna dans les studios français quelques comédies (*Tout ça ne vaut pas l'amour, Toto, les Filles de la concierge*) avant de regagner Hollywood en 1935.*

Réalisateur de courts métrages et de films à petits budgets, Jacques Tourneur devait connaître le succès en 1942 avec la Féline, *film d'épouvante produit par Val Lewton et où les effets terrifiants étaient seulement suggérés, où le surnaturel se manifestait par une atmosphère tragique. La même inspiration allait marquer* l'Homme léopard *(1943),* Vaudou *1944) et, plus tard,* la Course du démon *(1957) qui fut, chez Jacques Tourneur, le chef-d'œuvre du genre. Il tourna également des westerns, tous marqués d'une touche particulière (*le Passage du canyon, *1946 ;* le Gaucho, *1953 ;* Wichita, *1955), des suspenses policiers et psychologiques (*Angoisse, *1944 ;* la Griffe du passé, *1947 ;* Nightfall, *1956), des films d'aventures à costumes (*la Flèche et le Flambeau, *1950, qui égale, avec Burt Lancaster, le* Robin des bois *de Keighley et Curtiz ;* la Flibustière des Antilles, *1951 ;* les Révoltés de la Claire-Louise, *1953). On lui doit aussi* Berlin-Express *(1948), film sur les débuts de la guerre froide en Europe avec une étonnante description de l'Allemagne d'après-guerre) et* la Bataille de Marathon *(1959), film historique bien supérieur à certains « péplums » italiens de l'époque.*

Dans les dernières années de sa carrière, Jacques Tourneur avait travaillé pour la télévision. Son œuvre cinématographique, à l'intérieur du système hollywoodien, présente une grande cohérence, une grande rigueur, un grand intérêt. S'il n'était pas tout à fait un « auteur », il fut bien mieux qu'un artisan. — J. S.

Notes

« Mon beau légionnaire » de Marty Feldman

Marty Feldman, c'est l'homme aux yeux globuleux que nous avait fait découvrir le « Frankenstein Junior » de Mel Brooks. Attiré — comme Gene Wilder, autre copain de Mel Brooks — par la réalisation, le voilà qui pour son coup d'essai dans la parodie bouffonne et le « non-sens » surréaliste réussit un coup de maître.

A l'origine de « Mon beau légionnaire », un film de William Wellman, « Beau geste », réalisé en 1939, avec Gary Cooper pour vedette (on a pu le voir récemment à la télévision). Un film d'aventures héroïques qui se déroulait à la légion étrangère. Feldman s'approprie le thème et le passe au crible d'un humour ravageur. Tout ce qui était censé émouvoir chez Wellman devient ici sujet de dérision. Le jeu de massacre commence au générique et, sans répit ni défaillance, se poursuit jusqu'à la dernière image. Ganaches de tout poil et de tout rang, aristocrates, juges, héros ou belle aventurière : nul n'échappe à l'ouragan. Chaque plan est un gag et chaque gag un pétard de dynamite. Jusqu'aux « annonceurs » de la TV américaine qui en prennent pour leur grade.

Aux images-chocs, aux plaisanteries incongrues, aux répliques vengeresses, s'ajoutent pour le plaisir des cinéphiles d'innombrables références (comiques évidemment) à de vieux films. C'est ainsi que Feldman dialogue avec le Gary Cooper de « Beau geste », que des légionnaires en goguette dessinent des corolles florales (comme dans les « shows » des années 30) et qu'un épisode en noir et blanc, baptisé « l'évasion », rend hommage à Buster Keaton.

Bref, un film où les délires du burlesque se nourrissent d'irrespect et de culture cinématographique. Superbement joué, de surcroît. Michael York prend avec bonne humeur la succession de Gary Cooper et Howard Trevor compose le plus croulant des vieillards libidineux. Mais les deux piliers du récit sont Marty Feldman lui-même et Peter Ustinov, ubuesque sous les traits d'un sergent unijambiste, terreur du régiment.

Si vous aimez l'humour au vitriol, n'hésitez pas.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Quintette, Marignan (v.o.) ; Omnia, Rio-Opéra, Luxembourg, Montparnasse 83, Balzac, Nations, Gaumont-Sud, Cambronne, Clichy-Pathé (v.f.).

« Un oursin dans la poche » de Pascal Thomas

Dans « la Surprise du chef », les personnages provinciaux de Pascal Thomas finissaient par arriver à Paris. Cette fois, ça y est : Paris a définitivement remplacé le Poitou et les adultes un peu ratés ne sont plus en proie à des problèmes sentimentaux, mais à l'arrivisme.

Pascal Thomas et Jacques Lourcelles ont écrit ensemble le scénario connu de la troupe d'amateurs qui veut monter une comédie musicale et connaît des difficultés matérielles. Ils en ont fait une comédie de mœurs où passent l'esprit et le sens satirique de Sacha Guitry. Voilà, dans sa fantaisie débridée, son aspect, au meilleur sens, boulevardier, un film corrosif sur l'argent, révélateur de caractères. L'argent maintient en enfance Maurice Risch, gros bébé prolongé collectionneur de jouets, et fait de Bernard Menez, le milliardaire, un avare qui découvre les joies du pouvoir.

« Il paie, donc il a raison », clame servilement Maurice Risch.

Autour de ces deux interprètes, porteurs d'un comique acide et grinçant (jusque dans leurs numéros musicaux) s'agitent des naïfs qui veulent croire encore à la création artistique et que l'argent, toujours, remet à leur place d'exploités. Bien sûr, Pascal Thomas ne se prend pas au sérieux. Il filme, sans tomber dans la psychologie, des acteurs qui s'amusent et nous amusent. Il a même donné à Darry Cowl l'occasion d'une éblouissante rentrée au cinéma. Mais l'apparente frivolité de la mise en scène, les gags burlesques révèlent l'œil aigu d'un observateur des mœurs contemporaines, et une sorte de cruauté. Pascal Thomas vient de prendre un tournant et d'en faire prendre un à Bernard Menez, son « zozo » monté en graine transformé en psychopathe, inquiétant sous sa drôlerie.

JACQUES SICLIER.

Voir « les films nouveaux ».

■ Le film de Woody Allen « Annie Hall » a été déclaré meilleur film de l'année par la Société nationale des critiques cinématographiques américains qui l'a également désigné pour le meilleur scénario ; Diane Keaton, la partenaire de Woody Allen, a été élue meilleure actrice. C'est Luis Bunuel qui a été choisi comme réalisateur de l'année pour « Cet obscur objet du désir ».

■ A la suite de malentendus entre le metteur en scène Jean-Pierre Dusseaux et son interprète Ingrid Caven, au cours des répétitions de « l'Aigle à deux têtes », à l'Athénée, c'est Geneviève Page qui reprend le rôle de la reine aux côtés de Martine Chevalier, Roland Bertin, Hugues Quester, Jean Faubert.

Pour le conseil d'administration de l'ATAC

La fonction sociale de l'art au centre du débat

L'assemblée générale de l'ATAC (Association technique pour l'action culturelle) a élu, lundi 19 décembre, un nouveau conseil d'administration après la démission du conseil sortant, le 24 octobre dernier (*le Monde* du 27 octobre). Claude-Olivier Stern (Maison de la culture de Seine-Saint-Denis) a été élu président, Bernard Sobel (Ensemble théâtral de Gennevilliers) et Daniel Girard (Centre d'animation culturelle de Cergy-Pontoise), vice-présidents, Michel Dubois (Comédie de Caen), trésorier et Marie-Claire Valène (Maison de la culture de Créteil) secrétaire.

L'assemblée générale a adopté la motion, qui n'avait pu obtenir, il y a deux mois, la majorité des deux tiers demandée par le conseil sortant. Celui-ci était dirigé par Pierre Vielhescaze, président, qui ne se représentait pas, Claude-Olivier Stern et Bernard Sobel, vice-présidents.

La motion affirme notamment :

« Aujourd'hui, notre association vit une crise profonde. Le mot de crise n'est pas à prendre ici dans le sens négatif d'impasse, mais dans le sens positif de rupture, de mise en évidence des conflits, des contradictions tant internes qu'externes (…). De la reconnaissance et de l'analyse de la crise, mais aussi de la reconnaissance du caractère fondamentalement associatif de l'ATAC, le conseil d'administration a réduit la nécessité de faire de la réflexion collective l'axe de la future politique de l'association. C'est à une intense réflexion, concrète et transformative, que le conseil d'administration invite chacun des membres. Là est l'urgence ! (…)

» Dans cet effort, il faut remettre la question de la fonction sociale de l'art au centre du débat. La politique menée directement par l'Etat à l'égard de la création artistique et la pratique même de la décentralisation depuis quelques années, quels que aient pu être les efforts individuels de rectification, ont indiscutablement entraîné une mise à l'écart de cette question qui commande pourtant à l'ensemble des activités de toutes nos entreprises. Il faut nous demander ce qu'il y avait de vicié dans le projet culturel des années 60 et dans l'idéologie qui le sous-tendait, qui a autorisé, dans la pratique, cette évacuation de la création artistique et dans la « théorie » cette négligence de la question de la fonction sociale de l'art ; d'autant plus que la priorité donnée à nos dépens dans certains programmes politiques au « socio-culturel » comme englobant et « contrôlant » nos activités nous fait craindre que cet état de fait ne change pas de lui-même demain.

» Réfléchir sur la crise que nous traversons c'est donc réfléchir sur : la crise de la relation art-population ; la crise de la relation art-pouvoir (s) ; la crise de la relation art-culture (s), (relation entre la novation artistique et l'acquis culturel entre l'invention et le patrimoine) ; la crise de la relation art (théâtre)-action culturelle (existe-t-il, doit-il exister un clivage ? Celui que nous croyons discerner aujourd'hui est-il pertinent ? Le maintien de l'unité théâtre-action culturelle dans notre association ne passe-t-il pas par une transformation des pratiques de l'un et de l'autre, donc du rapport qu'ils entretiennent ?) »

Le texte des animateurs cinéma

Plusieurs animateurs cinéma de l'ATAC ont publié un texte dans lequel on peut lire :

« Les animateurs signataires de ces lignes ne se reconnaissent pas, ne trouvent pas trace de leur travail et de leur réflexion propre dans cette motion intemporelle et bureaucratique, éloignée de leurs pratiques quotidiennes. Ces exhortations à l'autocritique, ces « mea culpa », résonnent de façon bien étrange ; loin de nous l'idée que l'action culturelle a résolu toutes ses interrogations, toutes ses contradictions ; pas question de nier l'opportunité de la critique. Mais quel est le véritable enjeu de cette soudaine campagne d'interrogations sur « les crises des « relations Art/Population, Art/Pouvoir, Art/Culture » ? Suffit-il de doter la réflexion d'organes administratifs permanents pour la mener à bien ? Suffit-il d'institutionnaliser le débat pour le rendre réellement, forcément démocratique ?

» Pour des raisons historiques bien connues, le théâtre occupe depuis toujours une place prééminente dans l'action culturelle. Nous ne faisons pas le procès de cet état de fait, nous nous étonnons que l'on puisse aujourd'hui encore assimiler art et théâtre pour les opposer à l'action culturelle et brandir, sans rire, l'Art majuscule… L'action culturelle, l'expérience le montre assez, passe par bien d'autres voies que la seule création théâtrale : le cinéma, l'audio-visuel en général, la musique, les arts plastiques, la collaboration multiforme avec les associations locales, l'animation avec les enfants… Ces efforts en profondeur, modestes, voire obscurs, à l'écart de l'actualité et de ses feux, sont la base même de l'action culturelle telle que nous la défendons, que nous la questionnons lors de réunions régulières de groupes de travail tenues depuis des années dans le cadre même de l'ATAC, ou par exemple à l'occasion d'assises nationales de l'audio-visuel organisée à Chaillot en juin dernier. Il est faux de prétendre que tout est à faire, ou à refaire : dans le domaine de la création collective ou des relations de l'institution culturelle avec les collectivités, des sillons profonds ont bel et bien été tracés. Non, ce sommeil prolongé dont, comme autant de « Belles au bois dormant », semblent émerger les directeurs, nous n'y étions pas plongés. Leur crise existentielle n'est pas la nôtre. »

LE CALENDRIER DES CONCERTS



SPECTACLES

théâtres

Mardi 20 décembre

Les salles subventionnées

Comédie-Française, 20 h. 30 : Le roi se meurt.
Chaillot, grande salle, 20 h. 30 : Ballet-Théâtre Joseph Russillo. — Gémier, 20 h. 30 : Till Eulenspiegel.
Odéon, 20 h. 30 : Doit-on le dire ?
Petit Odéon, 18 h. 30 : le Naufrage.
TEP, 20 h. 30 : la Tragique Histoire d'Hamlet, prince de Danemark.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Compagnie Philippe Genty ; 20 h. 30 : la Mante polaire.
Nouveau Carré, 20 h. 30 : Macbeth.

Les autres salles

Aire Libre, 20 h. 30 : Décret secret ; 22 h. : Pinok et Matho.
Antoine, 20 h. 30 : Raymond Devos.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : Si t'es beau, t'es con.
Athénée, 21 h. : Equus.
Biothéâtre-Opéra, 21 h. : Solness le constructeur.
Bouffes du Nord, 20 h. 30 : Ubu.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : le Petit-Fils du cheik.
Cartoucherie, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : les Clowns Macloma. Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : David Copperfield.
Centre culturel 17, 20 h. 30 : Huis clos.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : le Bateau pour Lipaïa.
Daunou, 21 h. : Pepsie.
Edouard-VII, 21 h. : Un ennemi du peuple.
Espace Cardin, 20 h. 30 : le Grand Orchestre du Splendid.
Gaîté-Montparnasse, 21 h. : Elles... Steffy, Pomme, Jane et Vivi.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : les Ragionamenti.
La Bruyère, 20 h. 45 : la Rose et le Chou-fleur.
Le Lucernaire, Théâtre Noir, 18 h. 30 : la Belle Vie ; 22 h. 30 : R. Wagner. — Théâtre Rouge, 20 h. 30 : Boîte Mao boîte ; 22 h. 15 : Zoo Story.
Madeleine, 21 . : Peau de vache.
Marigny, 21 h. : Nini la Chance.
Mathurins, 20 h. 45 : La ville dont le prince est un enfant.
Michel, 21 h. : les Vignes du Seigneur.
Michodière, 20 h. 30 : Pauvre assassin.
Montparnasse, 21 h. : Trois lits pour huit.
Mouffetard, 20 h. 30 : les Précieuses ridicules.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Œuvre, 21 h. : la Magouille.
Orsay, grande salle, 20 h. 30 : la Vie offerte — Petite salle, 20 h. 30 : Albert Nobbs.
Palais des arts, 20 h. 45 : Bernard Haller.
Palace, 22 h. 30 : les Mirabelles.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Palais des Sports, 20 h. 30 : le Cirque de Corée.
Plaisance, 20 h. 45 : Adrien Super-Mac.
Poche-Montparnasse, 21 h. : Sigismond.
Porte Saint-Martin, 21 h. Pas d'orchidées pour Miss Blandish.
Saint-Georges, 21 h. : Topaze.
Studio des Champs-Elysées, 21 h. : les Dames du jeudi.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Sylvie Joly.
Théâtre-en-Rond, 21 h. : le Week-End des patriotes.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : Tueur sans gages.
Théâtre Marie-Stuart, 21 h. : Elle, elle et elle.
Théâtre de Paris, 21 h. : Vive Henri IV.
Théâtre de la Péniche, 20 h. 30 : le Psychopompe ; 22 h. : Duo and Brandy.
Théâtre 347, 20 h. 30 : la Ménagerie de verre.
Tristan-Bernard, 21 h. : Ovni soit qui mal y pense.
Troglodyte, 21 h. : l'Anythocrate.
Variétés, 20 h. 30 : Féfé de Broadway.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 45 : Hiroshima Paradise ; 22 h. : Youth ; 23 h. : Seule dans la boîte.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : Bruno Garcin ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h. 15 : les Autruches.
Le Bretonnerie, 20 h. 30 et 22 h. 15 : Certificat ; Dialogades.
Café d'Edgar, I, 20 h. 15 : Aubade à Lydie (dernière) ; 21 h. 45 : Popeck ; 23 h. : Douby. — II, 22 h. 30 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la Gare, 20 h. : Plantons sous la sule ; 22 h. 15 : Une pitoyable mascarade.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : Néo-Cid 77 ; 22 h. : les Frères ennemis.
Connétable, 20 h. 30 : le Petit Prince.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Imago ; 21 h. 45 : Fromage ou dessert ; 23 h. 15 : le Pyromane.
Fanal-au-Halles, 20 h. 45 : le Président.
La Mama du Marais, 20 h. 30 : Madame Nana ; 21 h. 30 : Il était la Belgique... une fois.
La Mûrisserie de bananes, 18 h. 30 : Girasol ; 22 h. 15 : Deux hommes en colère.
Petit Bain-Novotel, 21 h. : Valérie Bellet ; 22 h. 30 : Denis Wetterwald.
Le Plateau, 22 h. : Rosine Favey ; 22 h. : Green et Lejeune.
Petit-Casino, 21 h. 15 : Du dac au dac ; 22 h. 30 : Montells.
Aux Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : Clovis ; 21 h. 30 : l'Amour en visite ; 22 h. 30 : l'Autobus.
Théâtre Campagne-Première, I, 21 h. : Sugar Plum. — II, 21 h. 15 : Parade ; 22 h. 45 : la Matriarchie.

Les théâtres de banlieue

Boulogne, T.B.B., 20 h. 30 : Et la fête continue.
Clamart, Centre culturel J.-Arp), 20 h. 30 : Marie-Paule Belle.
Corbeil-Essonne, C. C. Pablo-Neruda, 20 h. 30 : Rufus.
Créteil, Maison des arts A.-Malraux, 20 h. 30 : le Gardien.
Gennevilliers, Théâtre, 20 h. 45 : les Burgraves.
Versailles, Théâtre Montansier, 21 h. : Arthur Rimbaud *fils du soleil*.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Ce soir on actualise.
Deux-Anes, 21 h. : Aux ânes citoyens !
Dix-Heures, 22 h. : Le maire est démonté.

Les concerts

Le Lucernaire-Forum, 20 h. 45 : E. Cash et J. Calam (Schubert, Prokofiev, Bach).
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 21 h. : V. Dietschy, M. Henry, J.L. Charbonnier (Purcell, Corelli, Bernier, Charpentier).
Théâtre de la Cité internationale, 20 h. 45 : M. Rudy (Stravinsky, Moussorgski, Prokofiev).
Eglise Saint-Médard, 20 h. 30 : Orchestre de chambre B. Thomas et ensemble vocal, dir. J. Bridier (Bach).
Eglise de Pentemont, 21 h. : Orchestre et chorale P. Kuentz (Bach, Mozart, Haendel).
Radio-France, 20 h. : ensemble instrumental du Nouvel Orchestre philharmonique, dir. A. Myrat (H. W. Henze) ; studio 105, 20 h. : Antoine Geoffroy de Chaume, clavecin.
Salle Pleyel, 20 h. 30 : Orchestre philharmonique de Lille, dir. J.-C. Casadesus (Banquart, Serocki, Malec, Ives).
Salle Cortot, 20 h. 30 : trio violon, piano, violoncelle (Beethoven, Brahms, Ravel).

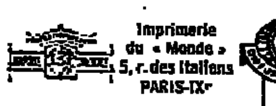
La danse

Théâtre d'Orsay, 18 h. 30 : Ballets Moebius (Horizon).

Jazz, pop', rock et folk

Palace, 20 h. 30 : Clifton Chenier (blues cajun de Louisiane).
Palais de la Découverte, 19 h. 30, 20 h. 45, 22 h. : Laserium.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
1975

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

هكذا من الأصل

SPECTACLES

cinémas

(*) Films interdits aux moins de ...ze ans.
(**) Films interdits aux moins de ...-huit ans.

...cinémathèque

...aillot, le cinéma et le théâtre : ...5 h., l'Ile des Bienheureux, de ...J. Reinhardt ; 18 h. 30 : De l'aube ... minuit, de K.-H. Martin ; ...0 h. 30 : Anna Christie, de C. ...rown ; 22 h. 30 : les Carabiniers, ...le J.-L. Godard.

...s exclusivités

...MI AMERICAIN (All. v.o.) (**) : ...uintette, 5e (033-35-40) ; Olympic, 14e (542-67-42).
...NIMAL (Fr.). Richelieu, 2e (233-...6-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; ...lichy-Pathé, 18e (522-37-41).
...NIE HALL (A., v.o.) : Studio J.-...octeau, 5e (033-47-62) ; U.G.C. ...farbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Pa...ramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; ...aint-Ambroise, 11e (700-89-16), ...sp
...RGENT DE LA VIEILLE (It., ...o.) : Saint-Germain Huchette, 5e ...633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e ...359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-...9-83) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; ...Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; ...aint-Lazare, Pasquier, 8e (387-35-...3) ; Nation, 12e (343-04-67) ; ...Gaumont - Convention, 15e (828-...2-27)
...RETE TON CHAR... BIDASSE ...(Fr.). Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. ...Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Dan...ton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e ...359-15-71) ; U.G.C. Gare de Lyon, ...2e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, ...3e (331-06-19) ; Magic - Conven...tion, 15e (828-20-64) ; Miramar, 14e ...326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-...3) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Se...crétan, 19e (206-71-33).
...-DELA DU BIEN ET DU MAL ...(It., v.o.) (**) : Cluny - Ecoles, 5e ...033-20-12) ; v.o. : les Templiers, 3e ...272-94-56).
...UTHENTIQUE PROCES DE CARL ...EMMANUEL JUNG (Fr.) : le ...Seine, 5e (325-95-99), h. sp.
...S AVENTURES DE BERNARD ET ...BIANCA (A., v.o.), en soirée : Nor...mandie, 8e (359-41-18) ; v. f. : ...Grand Rex, 2e (*) (236-83-93) ; U.G.C. ...Odéon, 6e (325-71-08) ; Breta...gne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e ; ...en matinée, U.G.C. Gobelins, 13e ...331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-...3) ; Magic-Convention, 15e (828-...0-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
...BALLADE DE BRUNO (All., v.o.) ...(**) : Styx, 5e (633-08-40)
...3 GENERATION (A., v.o.) : Vi...léostone, 6e (325-60-34).
...BBY DEERFIELD (A., v.o.) : ...Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Mari...gnan, 8e (359-92-82) ; Studio Ras...pail, 14e (326-38-98) ; v.f. : Im...périal, 2e (742-72-52) ; Fauvette, ...3e (331-56-86).
...ANCALEONE S'EN VA-T-AUX ...CROISADES (It., v.o.) : U.G.C. ...Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e ...723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e ...261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-...7-97)
... OBSCUR OBJET DU DESIR ...(Fr.) U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; ...G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
...S CHASSEURS (Grec., v.o.) : St-...André-des-Arts, 6e (326-48-18). ...sp.
...CRABE-TAMBOUR (Fr.) : Impé...rial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e ...033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; ...Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-...3) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; ...Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-...13) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e ...589-68-42)
...DENTELLIERE (Fr.) : Marbeuf, ...8e (225-47-19).
...ELLISTES (A., v.o.) : Marbeuf, 8e ...225-47-19).
...ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.o.) : ...Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Ca...pri, 2e (508-11-69) ; Paramount-...Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-...Galaxie, 13e (580-18-03) ; Para...mount-Montparnasse, 14e (326-22-...7) ; Paramount-Montmartre, 18e ...758-24-24)
...FOND DE L'AIR EST ROUGE ...(Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; ...Olympic, 14e (542-67-42).
...RTINI-CANI (Fr., v. it.) : Le ...Seine, 5e (325-95-99), h. sp.
...GUERRE DES ETOILES (A., ...v.o.) : U.G.C. Odéon, 5e (325-71-...8) ; Gaumont - Champs-Elysées, ...(359-04-67) ; v.f. : Rex, 2e (236-...3-93) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; ...Madeleine, 8e (073-56-03) ; Athéna, ...2e (343-07-48) ; Mistral, 14e (539-...2-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e ...326-65-13)
...RLAN COUNTY U.S.A. (A., v.o.) : ...Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
...S INDIENS SONT ENCORE LOIN ...(Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e ...633-10-82), h. sp.
...LES LE MAGNIFIQUE (Fr.) : La ...Clef, 5e (337-90-90).
...RCHE PAS SUR MES LACETS ...(Fr.) (*) : Balzac, 8e (359-52-70).
...L FLEUR BLEUE (Fr.) : Elysées-...Point Show, 8e (225-67-29).
...MORT D'UN POURRI (Fr.) : Ri...chelieu, 2e (233-56-70), Berlitz, 2e ...742-60-33), Saint-Michel, 5e (326-...9-17), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), ...Bosquet, 7e (551-44-11), Ambassade, ...(359-19-08), Gaumont-Sud, 14e ...331-51-16), Montparnasse - Pathé, ...4e (326-65-13), Cambronne, 15e ...734-42-96), Mayfair, 16e (525-27-06) ...Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-...Gambetta, 20e (797-02-74)
...UF MOIS (Hongr.) (v.o.) : 14-Juil...let-Parnasse, 6e (326-58-00), Saint-...André-des-Arts, 6e (326-48-18), 14-...Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
...US IRONS TOUS AU PARADIS ...(Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), ...Saint - Germain - Village, 5e (633-...7-59), Le Paris, 8e (359-53-99), Ma...deleine, 8e (073-56-03), Lord-Byron, ...(225-04-22), Gaumont-Opéra, 9e ...073-95-48), Fauvette, 13e (331-...6-86), Montparnasse - Pathé, 14e ...326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-...1-16), Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ...Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gau...mont-Gambetta, 20e (797-02-74).
...US SOMMES DES JUIFS ARABES ...EN ISRAEL (Suis.) (v arabe) : ...Palais des arts, 3e (272-62-98), Ra...ne, 6e (633-43-71)
...NUIT TOUS LES CHATS SONT ...GRIS (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
...EUF DU SERPENT (A., v. o.) (*) : ...Quartier Latin, 5e (326-84-65), Hau...tefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-...Rive-Gauche, 6e (548-26-36), ...Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont-...Lumière, 9e (770-84-64), 14-Juillet-...Bastille, 11e (357-90-81), Gaumont-...Convention, 15e (828-42-27)
...CA (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e ...329-42-62), Ermitage, 8e (359-...-71) ; v. f. : Omnia, 2e (233-...-36), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), ...George-V, 8e (225-41-46), Helder, 9e ...770-11-24), U.G.C. Gare de Lyon, ...(343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e ...331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43) ...Miramar, 14e (326-41-02), Magic-...Convention, 15e (828-20-64), Murat, ...(288-99-75), Les Images, 18e ...22-47-94), Secrétan, 19e (206-...-33).

LES ORPHELINS (Sov., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
PADRE PADRONE (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Point Show, 8e (225-67-29), Calypso, 17e (754-10-68), v.f. : Athéna, 12e (343-07-48).
PARADIS D'ETE (Suéd., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
PARADISO (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Palais des arts, 3e (272-62-98), La Clef, 5e (337-90-90).
LE POINT DE MIRE (Fr.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90).
POUR CLEMENCE (Fr.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
QUITTER THIONVILLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 18 h. 30.
REPERAGES (Fr.) Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LA 7e COMPAGNIE AU CLAIR DE LUNE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), France-Elysées, 8e (723-71-11), Marignan, 8e (359-92-82), Normandie, 8e (359-41-18), Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).
SWEET SOUL MUSIC (A., v.o.) : Dejazet, 3e (887-97-34) ; Bilboquet, 6e (222-87-23) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
TCHAIKOVSKY (Sov., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LE THEATRE DES MATIERES (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (I., v.o.) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-59-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02)
UNE SALE HISTOIRE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), h. sp
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Tourelles, 20e (636-51-98), h. sp.
LE VIEUX PAYS OU RIMBAUD EST MORT (Can.) : la Clef, 5e (337-90-90) ; Bonaparte, 6e (326-12-12).

Les films nouveaux

DIABOLO MENTHE, film français de Diane Kurys : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-53-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
L'OURSIN DANS LA POCHE, film français de Pascal Thomas : ABC, 2e (236-55-54) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy - Pathé, 18e (522-37-41)
MADE IN GERMANY AND U.S.A., film allemand de Rudolph Tome (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
NEW-YORK - NEW-YORK, film américain de Martin Scorsese. — Paramount-Odéon, 6e (325-59-84) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LA VIE PARISIENNE, film français de Christian-Jaque : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75)
MON BEAU LEGIONNAIRE, film américain de Marty Feldman (v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) Omnia, 2e (233-39-36) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Montparnasse 83, 6e (54-14-27) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Nations, 12e (343-04-67) Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
DEUX SUPER-FLICS, film américain de E.V. Clucher (v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; (v.f.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin - Rouge, 18e (606-34-25)
SKATEBOARD, LA PLANCHE A ROULETTES, film américain de G. Gage (v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23), (v.f.) U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention Saint-Charles 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33)

Les séances spéciales

ADOM OU LE SANG D'ABEL (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15), à 22 h.
ALICE CONSTANT (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), à 18 h.
AMARCORD (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), à 12 h. et 24 h.
CHIENS DE PAILLE (A., v.o.) (**) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
CABARET (A., v.o.) : Olympic, 14e, à 18 h.
LES DEUX CAVALIERS (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), à 12 h.
DE L'INFLUENCE DES RAYONS GAMMA (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
LES DIABLES (A., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e, à 12 h. et 24 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 24 h
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h. 12 h. et 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 12 h. 30.
JE TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e, à 12 h. 15.
LENNY (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
PERSONA (Suède, v.o.) : Olympic, 14e, à 15 h. et 18 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 12 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 h.
SEBASTIANE (Ang., v latine) (**) : Olympic, 14e, à 18 h.
TERREUR DANS LE SHANGAI EXPRESS (A., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16), mardi à 21 h.
LE THEATRE DES MATIERES (Fr.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
UNE FEMME MARIEE (Fr.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
UNE SALE HISTOIRE (Fr.) : Olympic, 14e, à 18 h.
WOODSTOCK (A., v.o.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), mardi à 21 h.

Les festivals

J.-L. GODARD : Studio Galande, 5e (033-72-71) : Tout va bien.
LES BONS FILMS D'AUTREFOIS (v.o.), Action République (11e) (805-51-33) : Wichita.
CINEMA FANTASTIQUE (v.o.), Studio des Acacias (17e) (754-97-83). 13 h. 30 : la Pluie du diable ; 15 h. : l'Horrible Cas du docteur X ; 16 h. 30 : l'Empire de la terreur ; 18 h. : la Malédiction d'Arkham ; 19 h. 30 : l'Antre de l'horreur ; 21 h. : l'Abominable Docteur Phibes ; 22 h. 30 : le Retour de l'abominable docteur Phibes.
CINEMA ITALIEN (Tognazzi/Gassman), Olympic (14e) (542-67-42) (v.o.) : le Mari de la femme à barbe.
SACHA GUITRY : La Pagode (7e) (705-12-15), h. sp. : le Nouveau Testament ; Napoléon.
C. CHAPLIN (v.o.), Nickel-Ecoles (5e) (325-72-07) : le Kid.
COMEDIES MUSICALES (v.o.), La Fayette, 9e (878-80-50) : Blanches colombes et vilains messieurs ; Un jour à New-York.
CHATELET - VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.), I. 13 h. 30 : le Guépard ; 16 h. 30 : Aguirre, la colère de Dieu ; 18 h. 30 : le Dernier Tango à Paris ; 20 h. 45 : le Crépuscule des dieux. — II. 14 h. : Dersou Ouzala ; 16 h. 20 : l'Honneur perdu de Katharina Blum ; 18 h. 20 : Marathon Man ; 20 h. 30 : Cabaret ; 22 h. 40 : les Fraises sauvages.

Les grandes reprises

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
ALICE DANS LES VILLES (All., v. am.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
ARTISTES ET MODELES (A., v.f.) : Club, 9e (770-81-47).
AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Le Marais, 4e
AU LONG DE RIVIERE FANGO (Fr.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Calypso, 17e (754-10-68)
LES CANONS DE NAVARONE (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) H sp.
CHRONIQUE D'ANNA MAGDALENA BACH (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99) H. sp
CITIZEN KANE (A., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
LES DAMNES (It.-All., v.o.) (*) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44). H. sp.
LE DEUXIEME SOUFFLE (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). H. sp.
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
LE DERNIER NABAB (A., v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).
EASY RIDER (A., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
EDWARD MUNCH, LA DANSE DE LA VIE (A., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
ENQUETE SUR UN CITOYEN AU-DESSUS DE TOUT SOUPÇON (It., v.o.) : Lucernaire, 6e.
FAUST (All.) : La Pagode, 7e (705-12-15). H sp
FOOTLIGHT PARADE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
FRIC-FRAC (Fr.) : Studio Bertrand, 7e H. sp.
L'HONNEUR PERDU DE KATHARINA BLUM (All., v.o.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).
L'IMPRECATEUR (Fr.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55). Sf le mardi.
LE LAUREAT (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).
LE MAGICIEN D'OZ (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
MARY POPPINS (A., v.f.) : Le Royale, 8e (265-82-66) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Diderot, 12e (343-19-29).
MON ONCLE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
MONTY PYTHON (Angl., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82). H. sp.
ONE, TWO, THREE (A., v.o.) : Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LE RIDEAU DECHIRE (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40). H. sp.
ROSEMARY'S BABY (A., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77) H. sp.
LE SOUFFLE AU CŒUR (Fr.) : New-Yorker, 9e. H sp.
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e. H. sp.
TOMMY (Angl., v.o.-v.f.) : Les Templiers, 3e (272-94-56).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR... (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
UN CHEF DE RAYON EXPLOSIF (A., v.o.) : Luxembourg, 6e H. sp.
LA VIE DE SHERLOCK HOLMES (A., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25).
WOODY ET LES ROBOTS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e.

SPECTACLES POUR ENFANTS

(du 21 au 28 décembre)

Cirque à l'ancienne au Nouveau Carré, square Emile-Chautemps (277-88-40), tous les jours, sauf lundi, 15 h. 30.
Cirque Jean-Richard, Hippodrome de la porte de Pantin (205-22-34), mer. 17 h., jeu., ven., sam., mar., 15 h. et 20 h. 45, dim. 15 h.
Cirque de Corée, Palais des sports (250-79-80), 20 h. 30, sauf dim. lun. et jeu, mat. mer, sam. et dim. à 14 h. 15 et 17 h. 30.
Cirque de Paris, Jardins du Ranelagh (224-00-12), sam., dim., lun., mar., mer., 15 h. : la Famille Pepinos.
Marionnettes du Luxembourg (326-46-47), mer., jeu., ven., sam., 15 h. ; lun. et mar., 14 h. 30 et 15 h. 30 : les Métamorphoses du prince charmant.
Marionnettes à fils, mairie de Montrouge (253-23-24), lun., mar., mer., 14 h. 30 : les Fleurs de la petite Ida ; Les musiciens de la ville de Brême.
Café d'Edgar (326-13-68), mer., 14 h. et 16 h. ; sam., 15 h. : Fantasques et fantoches.
Les Blancs Manteaux, mer. sam., 15 h., Sur la mer pistache.
Les Quatre-Cents-Coups, tous les jours, sf dim., 15 h. : Histoire du petit lapin Robespierre.
Sélénite (033-53-14), tous les jours, 15 h. : Petite Sirène 78.
Stadium (700-19-31), mer., 14 h. 30 : les Aventures d'un animal pas si bête.
Théâtre d'Animation, Vincennes (782-19-60), mer., sam., dim., 15 h. ; lundi, 14 h. 15 : les Lettres de mon moulin.
Théâtre Gérard-Philipe, Saint-Denis (243-18-92), mar. 27 et mer. 28, 14 h. 30 : Petrouchka.
Théâtre Mouffetard (336-02-87), mer. jeu., ven., lun. et mar., 14 h. 30 : Aucassin et Nicolette.
Théâtre Le Palace (878-33-47), ven., 14 h. 30 : la Taupe.
Théâtre Paris-Sud (Massy) (920-57-04 et 920-18-90), jeu., 14 h. 30, ven. et mer., 14 h. 30 et 21 h. : le Vaillant Petit Tailleur.
Théâtre de la Plaine (842-32-25), jeu. et ven., 15 h. : Tonton Gégé, j'joue plus.
Théâtre Présent (203-02-55), tous les jours, 14 h. 30, sam., 18 h. : Le limonade-théâtre.

Cinéma. — Le label Chouette a été attribué par le secrétariat d'Etat à la culture : (enfants) la Guerre des étoiles, L'espion qui m'aimait, Duellistes, Barry Lyndon, Mary Poppins, Donald et Dingo au Far-West, les Aventures de Bernard et Bianca ; (adolescents) Le fond de l'air est rouge, Bobby Deerfield, le Crabe-Tambour, les Orphelins, Chinois encore un effort pour être révolutionnaire, la Menace, Harlan County U.S.A., Padre Padrone, Une journée particulière, J.-A. Martin photographe, l'Amour en herbe, Transamerica Express, l'Argent de la vieille, Tchaïkovski, Ce vieux pays où Rimbaud est mort, New-York New-York, Mon beau légionnaire, Orca, Mon Oncle, Neuf mois, Monty Python sacré Graal, les Aventures de Robin des Bois, Diabolo Menthe.

RADIO-TÉLÉVISION

DES NÉGOCIATIONS A LA GRÈVE

L'échéance du 31 décembre

La période des fêtes de fin d'année, traditionnellement faste pour le contenu des programmes de télévision, est à nouveau marquée par des grèves tournantes qui en bouleversent profondément le déroulement, aux dépens des téléspectateurs. Le mouvement était mené, l'an dernier, par les artistes-interprètes. Cette année, les syndicats négocient avec les directions la réactualisation de conventions collectives dont le texte doit être arrêté pour le 31 décembre. Tandis que le calme règne sur *TF 1*, *Antenne 2* — pour laquelle Jacques Chancel avait imaginé des après-midi de fête, — est la principale victime du programme minimum.

Les services de l'information de la seconde chaîne ne sont pas non plus épargnés après le jugement de l' « affaire Christian Guy » et la condamnation en dommages et intérêts de M. Jean-Pierre Elkabbach, directeur de l'information. L'intersyndicale s'est aussitôt faite l'écho de l'ensemble de la rédaction pour demander à M. Marcel Jullian, président sortant de la société, des mesures permettant de « garantir la dignité professionnelle de la rédaction ». M. Jullian et son conseil d'administration (qui se réunit jeudi 22 décembre) régleront-ils avant le 31 décembre cette délicate affaire ou préféreront-ils la laisser en héritage au nouveau président, M. Maurice Ulrich ?

(Lire page 38 : M. Christian Guy gagne son procès contre M. Elkabbach.)

La grève générale du lundi 19 et du mardi 20 décembre, sur Antenne 2 et FR 3, déclenchée par les syndicats S.N.R.T.-C.G.T., SURT-C.F.D.T. et par le Syndicat national des journalistes, qui a pour conséquence l'application du programme minimum sur ces *deux chaînes, annonce-t-elle une période de troubles* dans les différentes sociétés de radio et de télévision ? Ces mouvement, amorcés depuis la grève générale du 23 novembre, risquent-ils de menacer les programmes de fin d'année ?

Les syndicats et les directions négocient, à TF 1, Antenne 2, FR 3 et Radio-France, la reconduction des conventions collectives signées le 31 décembre 1975 dans des conditions difficiles : il était alors surtout question de mettre fin au vide juridique et d'assurer aux personnels de l'ex-O.R.T.F. un nouveau statut.

Démantèlement de l'Office, division et dispersion du personnel, éclatement des sections syndicales, tel était le lourd bilan de la loi du 7 août 1974. Des grèves accompagnaient la réforme et la mise en place des conventions tout au long des mois de novembre et de décembre 1975. Les syndicats, coupés de leurs militants, se reconstituaient peu à peu par *sections dans les diverses* sociétés. Mais de nouvelles modalités étaient prévues pour l'application du programme minimum par la loi du 7 août 1974 : un programme minimum différent sur les trois chaînes (à la place du programme unique diffusé du temps de l'O.R.T.F.) et en cas de grève générale sur une seule chaîne, à la place du programme unique diffusé du temps de l'O.R.T.F., programme minimum sur cette seule chaîne. Les téléspectateurs ressentent donc moins *les conflits internes aux sociétés.* Ils peuvent même les ignorer, dans la mesure où les perturbations à l'écran sont limitées. Cette situation a donc isolé les personnels du public, ce qui explique que l'on puisse avoir l'impression que le calme règne depuis deux ans dans les sociétés de radio et de télévision.

Les syndicats ont néanmoins décidé de mener cette action afin d'obtenir satisfaction sur un certain nombre de points : le relèvement des grilles ouvrières et administratives, l'amélioration des conditions de travail (menacées par la polyvalence des fonctions et la déqualification) et le rétablissement du contrôle des mutations et des promotions salariales. D'autre part, les négociations prennent un tour différent selon les sociétés. C'est à FR 3 que la situation semble la plus explosive. Des grèves tournantes ont eu lieu dans chaque région et par secteur depuis le 23 novembre. Le mouvement, selon le délégué *du SURT-C.F.D.T., pourrait continuer* après ces deux journées d'action et, peut-être, au-delà de l'échéance du 31 décembre, si aucun accord n'était conclu. Dans l'ensemble, les négociations ne sont pas rompues, mais un climat d'insatisfaction s'épaissit au fil des jours, la lassitude augmente.

Les directions, quant à elles, n'entendent pas revenir sur le système de concertation mis en place par la réforme de 1974 — bien que ce soit le point le plus discuté par les syndicats du personnel et par le S.N.J. Certains avantages sociaux ont été proposés depuis peu aux syndicats. Les négociations vont-elles pour autant aboutir ? — M.-F. L.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 20 DECEMBRE

— *Le docteur Rémy*, responsable de l'UNICEF, participe à l'émission Radioscopie sur France-Inter, à 17 heures.

— *M. Jacques Ferry*, président de la Chambre syndicale de la métallurgie française et président de la commission de politique économique générale du C.N.P.F., est reçu sur Europe 1, à 19 heures.

MERCREDI 21 DECEMBRE

— *M. Roger Gicquel*, présentateur du journal de 20 heures, sur T.F. 1, parle de son livre *la Violence et la Peur*, sur Europe 1, à 8 h. 30.

— *M. Jacques Attali*, conseiller économique de François Mitterrand, est l'invité de Marcel Paganelli, à propos de son livre *la Nouvelle Economie française*, sur R.M.C., à 13 h. 20.

— *VU* —

VIVE LE ROI !

Au menu de ces fêtes de fin d'année, une spécialité bien de chez nous, la saga d'une grande famille : un vieux nom, un beau châte·, des pelouses, des bocages, des goûters sous les ombrages, des chiens, des chevaux, des domestiques en livrée, des « monsieur le duc est servi »... Tendrement taquiné par Jean d'Ormesson dans son roman Au plaisir de Dieu. *Sosthène de Plessis, duc de Vaudreuil, emprunte à l'écran la maturité virile, la rude noblesse de Jacques Dumesnil.*

Il déteste, dans l'ordre, Dreyfus (nous sommes en 1906), Clemenceau, Jaurès et le progrès. Il vénère Louis XVI, le passé, l'Eglise et l'armée française (bien qu'elle combatte pour la république). Il dévore du juif et du bourgeois à tous les repas. Certains peuvent trouver ça irrésistible. Quelle classe, quelle autorité, quel charme ! Quelles attentions — un vrai père ! — à l'égard de ses jardiniers, de ses piqueurs, de ses cochers, « Couvrez-vous, mon brave, vous allez prendre froid... » *Un bon maître, décidément, on aurait aimé être de ses gens.*

Et ses fils ! Sont-ils assez bien élevés, bien bâtis, respectueux, gentils, attachés à leur femme. Elles sont expressément chargées de fabriquer des garçons pour la famille. Eux, leur principale occupation, c'est la « chasse à bruit », *la chasse à courre. On les comprend : les sous-bois, les sentiers, les ruisseaux, les clairons, les bêtes traquées... plaisir rare que celui-là. Dire qu'Oscar Wilde en parlait comme de l'*« innommable à la poursuite de l'immangeable ». *Fallait-il avoir mauvais esprit !*

Ce n'est pas le cas, grâce au ciel, de Robert Mazoyer, le réalisateur. Il s'est surpassé. C'est Mogador en mieux, en plus riche, en plus luxueux. Il s'en donne à cœur joie : effusions conjugales, « Douteriez-vous de mon amour, chère Gabrielle ? », *traitées de façon carte postale et photos de famille tirage sépia.*

L'ennui, c'est que cela ne durera pas. Au sixième épisode, M. le duc se verra obligé de vendre le château de ses aïeux. Pauvre France ! Lundi soir, en allant se coucher, on se demandait par quelle aberration nos ancêtres à nous, vils manants, misérables croquants, avaient fait la Révolution. Est-ce que l'on ne vivait pas mieux autrefois, au temps, au bon temps, de nos rois ?

CLAUDE SARRAUTE.

MARDI 20 DÉCEMBRE

En raison des cessations de travail sur A 2 et de la grève générale à FR 3 (lire nos informations), le programme minimum est appliqué sur les deux chaînes. « Les dossiers de l'écran » sur Louis XI sont donc remplacés par un film, suivi de la diffusion (annulée le 15 décembre dernier) du magazine « Un homme, un événement », de Jean-Marie Cavada, sur la Nativité.

CHAINE I : TF 1

18 h. 30, Pour les petits ; 18 h. 35, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Animaux : Caméra au poing ;

19 h. 15, Une minute pour les femmes (les menus suivant votre budget) ; 19 h. 43, La *poésie que j'aime ; 19 h. 45, Minichroniques* (bruits et chuchotements) ; 20 h., Journal ;

20 h. 30, Variétés : Bonsoir, Monsieur Loyal, avec R. Pierre, réal. G. Folgoas ; 21 h. 30, Feuilleton karaté : La légende des chevaliers aux 108 étoiles ; 22 h. 15, Hommes et sociétés : Les rites de la table, prod. J. Mousseau, réalisation F. Narin.

23 h. 15, Journal.

CHAINE II : A 2

19 h. 20, Programme régional ; 19 h. 45, Le petit théâtre (la preuve par quatre) ; 20 h., Journal ;

20 h. 30, FILM : LE TONNERRE DE DIEU, de D. de la Patellière (1965), avec J. Gabin et M. Mercier ;

21 h. 55, Magazine : Un homme un jour (la Nativité), par J.-M. Cavada ;

23 h. 30, Journal ; 23 h. 40, Des compagnons pour vos songes.

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Programme régional ; 20 h., Les jeu[…] de Noël ;

20 h. 30, FILM : ZORRO, de Tessari (1975), avec A. Delon, S. Baker, O. Piccolo, Moustache, E. Cerusico, A. Asti.

22 h. 30, Journal.

FRANCE - CULTURE

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « l'Artefact », de P. Thévenon ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture ; 17 h. 32, L'exposition S. Lifar à l'Opéra ; 18 h. 30, Feuilleton : « L[…] Certaine France de mon grand-père » (le rail) ; 19 h. 25, Sciences : la psychologie sociale ;

20 h., Dialogues : théologies pour notre temps, ave[…] Pierre-André Liégé et Henri Denis ; 21 h. 15, Musique de notre temps ; 22 h. 30, Entretiens avec Mme Gold[…] Meir ; 23 h., De la nuit.

FRANCE - MUSIQUE

20 h., Saison lyrique en direct du grand audito[…]rium... Ensemble instrumental du Nouvel Orchestr[…] philharmonique, Direction A. Myrat, avec P. Gottlie[…], O. Clayer, D. Sundquist : « Elégies pour jeunes amants » (H.-W. Henze) ; 23 h., France-Musique la nuit.

MERCREDI 21 DÉCEMBRE

CHAINE I : TF 1

12 h., L'Evangile en papier ; 12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Série américaine : La petite maison dans la prairie ; 14 h. 30, Les visiteurs de Noël ; 15 h. 30, *Série américaine* : Little Vic ;

16 h., FILM : LA PANTOUFLE DE VERRE, de Ch. Walters (1954), avec L. Caron, M. Wilding, K. Wynn, E. Winwood, E. Lanchester, (rediffusion).

17 h. 30, Allons au cinéma ; 18 h., L'enfance *de l'art (Sayo - Extrême-Orient) ; 18 h.* 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Animaux : Caméra au poing ; 19 h. 10, Petrus, Petro, Pétrole ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes (tables de fête) ; 19 h. 43, La poésie que j'aime ; 19 h. 45, Minichroniques ; 20 h., Journal ;

20 h. 30, Feuilleton : Au plaisir de Dieu ; 22 h., Emission littéraire : Titre courant (« Au revoir et merci », de J. d'Ormesson).

22 h. 10, Trésor des cinémathèques : L'Héritage d'Albert Kahn, prod. B. Besson, commentaire : H. de Turenne, réal. R.-J. Bouyer.

23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

19 h. 20, Programme régional ; 19 h. 45, Le petit théâtre ; 20 h., Journal ;

20 h. 30, Téléfilm : Un comique né, de M. Polac, avec R. Devos, Ch. Pereira, D. Blanchar.

22 h. 15, Documentaire : Zanine ou l'architecte du nouveau monde, de P. Miquel ; 23 h. 1[…] Interlude : Des compagnons pour vos songe[…]

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Programme régional ; 20 h., Les jeu[…] de Noël ;

20 h. 30, FILM : MANON DES SOURCES, d[…] M. Pagnol (1952), avec J. Pagnol, R. Pellegri[…], A. Roudier, Rellys, R. Vattier, F. Sardou, Ariu[…], Ch. Blavette, M. Mathis, M. Géniat. (N.)

22 h. 30, Journal ; 22 h. 45, Un événement.

FRANCE - CULTURE

13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Œuvres », de J. Reverzy ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture ; 17 h. 3[…] L'exposition S. Lifar à l'Opéra ; 18 h. 30, Feuilleton « la Certaine France de mon grand-père » (le rail) ; 19 h. 25, Sciences : promenade au jardin des sciences ;

20 h., La musique et les hommes : hommage [à] Henri Expert ; 22 h. 30, Entretiens avec Mme Gold[…] Meir ; 23 h., De la nuit.

FRANCE - MUSIQUE

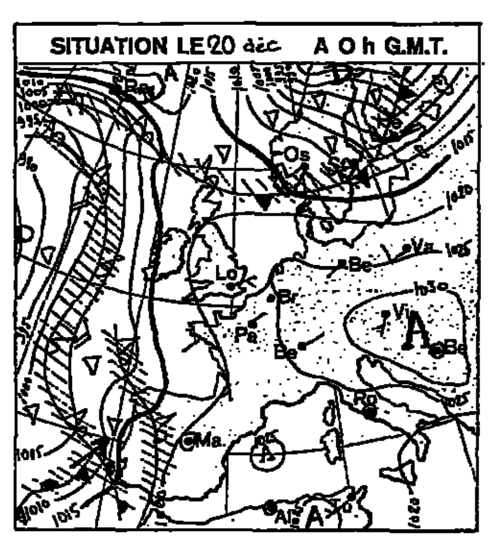
7 h. 3, Quotidiens-musique ; 9 h. 2, In extenso [:] Victor de Sabata ; 10 h., La règle du jeu ; 12 h., [L]a chanson : Noël dans le monde ; 12 h. 35, Sélectio[n] concerts ; 12 h. 40, Jazz classique : les standards d[u] jazz ;

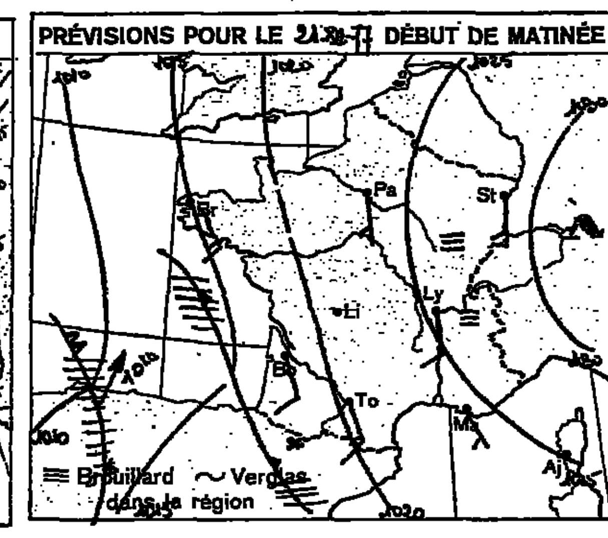
13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Mélodies sa[ns] paroles : F. Bayle, P. Mefano, F.-B. Mache, Sati[e], Chostakovitch ; à 15 h. 32, Œuvres de Carissim[i], Gibbons, Purcell, Haendel, Liszt, Messiaen, Tomasi ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ;

20 h. 30, Echo des chorales 1977, par M. Gach[…], G. Mousny et F. Vercken : Salzman, Gofton, Albino[ni], A. Soler, P.-P. Eauzin, Penderecki, Purcell, Brahm[s], Haendel ; 23 h., France-Musique la nuit... la derniè[re] *image* : le langage dans les films ; 0 h. 5, Franc[e-]Musique la nuit.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le mardi 20 décembre à 0 heure et le mercredi 21 décembre à 24 heures.

Mercredi 21 décembre, de la Bretagne à l'Aquitaine et aux Pyrénées, le ciel se couvrira et on observera des précipitations, d'abord faibles et intermittentes le matin, sous forme de pluie près des côtes atlantiques, de flocons de neige sur les Pyrénées occidentales. Les nuages seront un peu plus épais l'après-midi et les précipitations pourront devenir modérées. Elles déborderont en soirée des Pyrénées au Limousin, à l'Anjou et à la Normandie, précédées de quelques flocons de neige ou de verglas. Le vent de sud-est deviendra modéré en s'orientant à sud et les températures seront en légère hausse.

Partout ailleurs, le temps sera brumeux le matin, mais les brouillards givrants seront moins abondants que la veille et affecteront surtout le quart nord-est de la France.

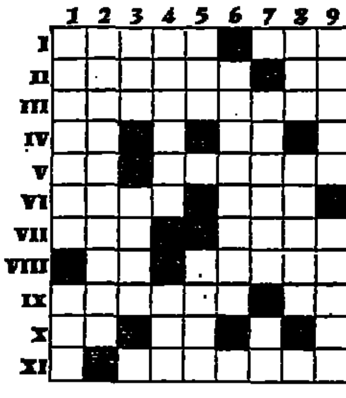
Mardi 20 décembre 1977, à 7 heures, la pression atmosphérique au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 022,5 millibars, soit 766,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 19 décembre ; le second, le minimum de la nuit du 19 au 20) : Ajaccio, 15 et 3 degrés ; Biarritz, 16 et 8 ; Bordeaux, 11 et 5 ; Brest, 12 et 6 ; Caen, 11 et — 2 ; Cherbourg, 11 et 3 ; Clermont-Ferrand, 12 (max.) ; Dijon, — 2 et — 8 ; Grenoble, 5 et — 5 ; Lille, 7 et — 1 ; Lyon, 7 et — 5 ; Marseille-Marignane, 12 et — 1 ; Nancy, 3 et — 8 ; Nantes, 11 et 2 ; Nice-Côte d'Azur, 14 et 5 ; Paris-Le Bourget, 7 et — 3 ; Pau, 14 et 4 ; Perpignan, 11 et 2 ; Rennes, 10 et 1 ; Strasbourg, — 1 et — 3 ; Tours, 9 et — 1 ; Toulouse, 13 et 2.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 2 ; Amsterdam, 7 et 5 ; Athènes, 11 et 9 ; Berlin, 7 et 4 ; Bonn, 4 et — 3 ; Bruxelles, 8 et — 1 ; îles Canaries, 23 et 15 ; Copenhague, 5 et 2 ; Genève, — 1 et — 3 ; Lisbonne, 13 (min.) ; Londres, 4 et 3 ; Madrid, 9 et 7 ; Moscou, — 1 et — 4 ; Nairobi, 15 (min.) ; Palma-de-Majorque, 16 et 1 ; Rome, 12 et — 1 ; Stockholm, 3 et 0 ; Téhéran, 7 et 4.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 949



HORIZONTALEMENT

I. S'écarta quelque peu du chemin qui conduisait au couvent ; Préfixe. — II. Ondule sous le vent ; Dorait des polyèdres. — III. Ne ferait aucun effort d'imagination. — IV. Possessif ; Vient d'avoir. — V. A un autre nom tout aussi court ; Excessive. — VI. De la couleur de l'espérance ; Rare au Tanezrouft. — VII. Localisé ; Se tordra peut-être. — VIII. Démontre ; Commence à parler quand on ne s'entend plus. — IX. Ont donc déjà fait leurs preuves ; Symbole. — X. Satisfaction incomplète et provisoire ; Calamité, pour un joueur de tennis. — XI. Terme de sports.

VERTICALEMENT

1. Sont pour le moins étourdissantes ; Manche. — 2. S'élèvent au-dessus du commun des mortels. — 3. Dur quand il est sec ; Un homme de parole. — 4. Arrache des pleurs à bien des ménagères ; Nappe. — 5. Sur la rose des vents ; Perle d'inculture. — 6. Priveras d'un viscère. — 7. Vibre quand on le frappe ; Terme musical. — 8. Le dernier est généralement plus faible ; Courant d'air. — 9. Soumise à de délicats attouchements ; Fenouil.

Solution du problème n° 1 948

Horizontalement

I. Ipéca ; Sue. — II. Liseuse. — III. LL ; Xerès. — IV. Iéna ; Ara. — V. Armai. — VI. Ostiaks. — VII. Iota ; Bu. — VIII. Sues ; Obus. — IX. SS ; Unité. — X. Us ; Ir ; Li. — XI. Negligent.

Verticalement

1. Illinois ; Un. — 2. Pile ; Sousse. — 3. Es ; Nattes. — 4. Ce ; Arias ; Il. — 5. Aux ; Ma ; Uri. — 6. Se ; Akron. — 7. Serais ; Bile ; — 8. Er ; Butin. — 9. Essayeuse.

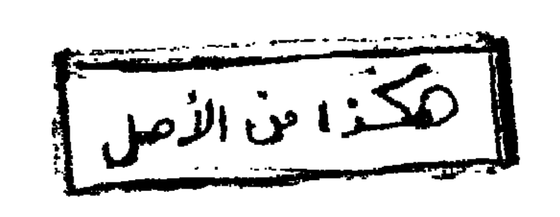
GUY BROUTY.

Journal officiel

Est paru au *Journal officiel* daté 19-20 décembre 1977 :

UN DECRET

● Instituant des réserves de pêche *sur les eaux du domaine* public fluvial et sur les eaux non domaniales.



هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

Pour chantier T.P. Afrique francophone recherchons

PLUSIEURS CHEFS DE CAMP

Les candidats doivent être des hommes de terrain plutôt que de bureau.
Ils doivent avoir le goût de l'organisation, tout en sachant improviser, être disponibles, dynamiques et courageux.
Aptes de plus à tenir certains états précomptables, à établir un rapport, à s'occuper du personnel. Ils auront à gérer et administrer à leur niveau, des effectifs de nationalités diverses installés dans les différents camps du chantier dont ils seront les animateurs.
Toutes précisions seront données aux candidats sélectionnés lors des entretiens préalables à leur départ.

Avantages habituels aux expatriés. Régime français de retraite prévoyance, chantier de longue durée. Les C.V. détaillés avec copies certificats, attestations et photo (non retournée) sont à adr. à n° 15.033 P.A. SVP. 37, r. Général-Foy, 75008 Paris.

GTE INTERNATIONAL INCORPORATED

Recherche pour son usine Électronique Grand Public de Sidi Bel Abbès - ALGÉRIE :

FORMATEURS

ÉLECTRONICIENS, TÉLÉVISION (réf.100.577 A)
possédant une expérience pratique de la réparation et du dépannage de téléviseur couleur et monochrome.

SPÉCIALISTES EN ENTRETIEN (réf.100.577 B)
possédant une expérience en climatisation, froid, traitement des eaux.

ADMINISTRATIF (réf.100.577 C)
en comptabilité, gestion de personnel, administration/organisation de bureaux.
Ces postes intéressent de jeunes ingénieurs ou techniciens désirant s'expatrier pendant un minimum de 2 ans à des conditions avantageuses.
Envoyez votre curriculum vitae dactylographié et lettre manuscrite avec photo et prétentions en précisant la référence du poste demandé à :

Jean LAURAIN - GTE International - Centre de Formation Europe
Grand Parc - 2, rue de la Moselle - 54100 NANCY

POUR ETRANGER
5 TECHNICIENS PETRO-CHIMIE
Spécialistes nettoyage puits en exploitation
SOPRAS 100, boul. Voltaire Tél. 355-36-69

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer étranger, par répertoire hebdomadaire. Ecrire : Outre-Mer *Mutations*, B.P. 14 109 PARIS.

Société implantée en MARTINIQUE recherche
INGÉNIEUR CLIMATISATION
pour installations 10 à 100 Tons. Connaissances techniques et commerciale. Gestion stocks. Conduite chant. 15/20 ouvriers. Expérience similaire outre-mer indispensable, anglais nécessaire. Poste à pourvoir début 1978. Adresser C.V. et prétentions à Société DORMOY, B.P. 472, 97205 Fort-de-France Cédex.

Pr chantiers MOYEN-ORIENT et AFRIQUE NOIRE
CHEFS DE CAMPS
Gestion personnel local, paies, approvisionnement, intendance, *formalités administratives*, relations avec autorités locales, etc. Les candidats devront justifier d'une expérience similaire acquise à l'étranger.
ANGLAIS INDISPENSABLE.
Envoyer C.V. détaillé a : A.T., 29, av. de Friedland, PARIS-8e

Wir suchen für unsere Exportabteilung eine

Stenokontoristin

für Korrespondenz und als Assistentin des Exportsachbearbeiters.

Schwerpunkt : französische Märkte.

Daher sind wir an einer französischen Mitarbeiterin interessiert, die neben ihrer Muttersprache auch die deutsche Sprache in Wort und Schrit beherrscht. Zusätzliche Kenntnisse der englischen Sprache sind erwünscht.

Diese Position soll möglichst zum 1.1.1978 besetzt werden.

Neben gutem Gehalt bieten wir beachtliche Sozialleistungen und ein angenehmes Betriebsklima.
Alles weitere würden wir gern mit Ihnen besprechen. Bitte senden Sie uns Ihre Bewerbungsunterlagen zu.

Textar GmbH. Brems- und Kupplungsbeläge Jägerstrasse 1-25 - D-5090 Leverkusen 1 - Telefon (19-49-2172) 35 91.

offres premier emploi

IMPORTANTE SOCIETE METALLURGIQUE
3000 personnes
- banlieue Sud - Porte d'Orléans -
propose
Stages en entreprise pour une durée de 6 mois pour jeunes de moins de 25 ans (loi du 5 Juillet 1977) :

- 1 BTS électro-mécanicien
- 2 BTS mécanique générale
- 2 BAC F.1.
- 2 sténo-dactylos
- 2 dessinateurs bureau d'études
- 1 télexiste bilingue anglais
- 2 programmeurs

Ecrire No 41.117 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra

SG2 Société Générale de Service et de Gestion
recherche
pour AFRIQUE FRANCOPHONE
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
PROGRAMMEURS CONFIRMÉS
Écrire avec C.V., prétentions et disponibilité sous réf. P.H.T. 12/77.
SG2 12, avenue Vion Whitcomb 75016 PARIS
bleu

G.T.E. SYLVANIA

cherche à s'adjoindre très rapidement pour un programme de formation à SIDI-BEL-ABBES en ALGERIE un

ENSEIGNANT MACHINES-OUTILS

La fonction comprend l'instruction des machines-outils, du dessin industriel et la soudure à des agents algériens.

Une formation supérieure est souhaitée et une expérience de l'enseignement est un atout supplémentaire.

La société prévoit des conditions de travail attrayantes, une rémunération élevée, un logement gratuit, des frais de voiture, etc.

Les candidats sont priés de transmettre leur sollicitation écrite accompagnée d'un curriculum vitae (+ numéro de téléphone) à :

L. WALTER VERHEGGEN, Sylvania Training Opérations, G.T.E. ATEA, Industriepark Klein Gent. B. 2410 HERENTALS (Belgique). Tél. 32/14-21-49-24.

CHAUSSON
recherche pour son bureau commercial de
DUSSELDORF
SECRÉTAIRE BILINGUE
FRANÇAIS - ALLEMAND
STENO FRANÇAISE et ALLEMANDE.
Adresser lettre en allemand, C.V., photo, prétent. à M. JANISSIER, B.P. 236, 92601 ASNIERES CEDEX, ou se présenter sauf samedi de 8 h. à 11 h. et de 13 h. 30 à 15 h. 10 : 157, avenue des Grésillons, 92 GENNEVILLIERS.

Recherchons pour Importante Sté Agro-industrielle au SENEGAL
COMPTABLES QUALIFIÉS
avec de bonnes références
Adresser C.V. avec diplômes et photo d'identité à HAVAS MONTE-CARLO N° 3352.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE TRAVAUX PUBLICS
recherche pour chantier longue durée
GOLFE PERSIQUE
CADRE ADMINISTRATIF
parlant couramment l'anglais et parfaitement au courant de la Comptabilité, de la Gestion du Personnel, des relations avec les organismes douaniers, fiscaux, sociaux.
Ce poste conviendrait plus particulièrement à un candidat ayant une pratique professionnelle d'environ au moins 5 ans en qualité de cadre administratif à l'étranger.
Adr. C.V. et prét. ss n° 41.669, HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS, qui transmettra.

INSEGE
propose à
40 JEUNES DEMANDEURS DE PREMIER EMPLOI
(moins de 25 ans, 3 à 5 ans d'études sup.)
UN STAGE REMUNERE
Durée :
Cycle de 6 mois dont stage en entreprises.
Objectifs :
- Connaissance pratique de l'entreprise ;
- *Entraînement* à la *recherche* d'emploi ;
- Contacts avec entreprises ;
- Orientation personnelle.

CYCLE AGREE
REMUNERATION ASSUREE PAR L'ETAT
Env. lettre motivée et C.V. à n° 8.210, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS (9e).
GROUPE **insep**

JEUNES A LA RECHERCHE D'UN PREMIER EMPLOI
Nous sommes une société spécialisée dans la chaussure de confort
Nous recherchons
3 AGENTS COMMERCIAUX
pour les secteurs :
PARIS, RÉGION PARISIENNE, TOULOUSE
Nous offrons de vous intégrer au sein de notre équipe à l'issue d'un stage de formation au cours duquel vous serez pris en charge par un responsable régional.
- Visite de la clientèle.
- Présentation des collections.
- Recherche de nouveaux points de vente.

Nous vous demandons un niveau d'études secondaires et le permis de conduire.
Ecr. avec C.V. et photo à GANIDE
GESTION ANIMATION DEVELOPPEMENT
9, rue de Montmorency, Paris-3e
chargé de recrutement.
GANIDE

PREMIER EMPLOI : LOI DU 5 JUILLET 1977
Pour les jeunes demandeurs d'emploi
STAGE AGREE
ouvrant droit à rémunération de l'Etat
TECHNICIEN INTERNATIONAL
TOUTE FONCTION (niveau cadre)
? semaines, dont 8 en entreprise avec mission déterminée à remplir. Perspectives de débouchés niveau d'Etudes Supérieures : licence, ingénieur... Lieu du stage : GROUPEMENT DES INDUSTRIELS de LA GARENNE-COLOMBES, BOIS-COLOMBES, COURBEVOIE.
Fin de sélection : 30 décembre 1977
Début du stage : 16 janvier 1978.
Tél. : 782-48-40.

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

DANS LE CADRE DE SON EXTENSION
Le CRÉDIT MUTUEL DE BRETAGNE (Brest)
recherche
1) pour son département INFORMATIQUE :
1 INGÉNIEUR CONCEPTEUR
en Systèmes informatiques
— Maîtrise ou équivalent ;
— expérience souhaitée en gestion d'entreprise.
1 ANALYSTE PROGRAMMEUR
— 4 à 5 ans d'expérience ;
— connaissance matériel IBM/OS et COBOL souhaitée
2) pour son service ORGANISATION :
1 SPÉCIALISTE
en Organisation administrative
— Expér. professionnelle 4 à 5 ans indispensable.
Ecrire avec C.V. et prét. : SERVICE GESTION DES CARRIERES, rue Mirabeau. — B. P. 351. 29274 BREST Cedex.

ORGANISME PUBLIC LYON
recherche
CHEF COMPTABLE
sous l'autorité du Directeur Financier et Comptable, le postulant se verra confier les missions suivantes :
. assurer la *tenue* de la *comptabilité*, et tous les travaux annexes.
. *dresser les états financiers de* synthèse et les *documents* afférents.
. animer et diriger une équipe de 6 personnes.
Le poste conviendrait à un candidat d'au moins 35 ans, possédant le DECS et ayant dans le cadre d'une entreprise une expérience confirmée de la fonction.
Adresser lettre manuscrite, C.V. très détaillé, photo (retournée) et prétentions s/réf 1712 à : P.LICHAU S.A. 18 Quai Jean Moulin 69002 LYON qui transmettra.

PROMOTEUR IMMOBILIER
COTE D'AZUR
CADRE SUPERIEUR devant assurer localement sous le contrôle du siège d'importantes promotions immobilières pour le compte de financiers de réputation internationale.
Il devra justifier de réelles capacités juridiques, administratives et financières.
Il résidera sur place - Rémunération : 200.000 F +.
DISCRETION ASSUREE.
Adresser C.V., photo à n° 40.762, CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

BORDEAUX
ORGANISME DE PROMOTION IMMOBILIERE D'IMPORTANCE REGIONALE, recherche
LE CHEF DE SON SERVICE FINANCIER
Sciences Eco. + I.A.E. ou Gdes Ecoles Commerc.
Chargé :
— de la préparation et contrôle de budgets ;
— des analyses et études financières ;
— des négociations bancaires.
Expérience bancaire souhaitée de préférence en financement de l'immobilier.
Réelles perspectives d'évolution de carrière
Adresser curriculum vitae manuscrit + photo et prétentions à H 8050 Havas Bordeaux.

SUD-EST
COMPTABLE EXPÉRIMENTÉ
DANS LE CADRE DE NOTRE ACTIVITÉ INTERNATIONALE
Nous cherchons, pour la mise en place et le suivi des procédures de raccordement des comptabilités de nos Etablissements à l'étranger, un Comptable expérimenté (titulaire du B.T.S. avec 5 à 6 ans d'expérience).
Outre les travaux de comptabilité en France et à l'étranger, il animera la formation du personnel d'exécution
Nous lui offrons des conditions financières avantageuses et la perspective d'une carrière au sein de notre Groupe.
Si, pour vous, la mobilité géographique n'est pas une contrainte, écrivez sous la référ. no T. 01914 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris. Votre candidat. sera examinée confidentiellement

SOCIETE JEUNE DE TELEPHONIE IMPLANTEE DANS LES COTES DU NORD
recherche :
INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
POSITION II. Compétence confirmée dans le fonctionnement de circuits intégrés complexes et de microstructures analogiques hybrides.
— Assurera la mise en œuvre de l'exploitation d'un testeur moderne de contrôle et d'investigation de composants.
— Relations fréquentes avec les fournisseurs.
— Anglais indispensable.
— Evolution de carrière fonction des résultats.
Ecrire avec C.V. et prétentions sous le n° 718.413 à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

MICHELIN
recherche
pour ses services comptables France et étranger
JEUNES CADRES COMPTABLES
HEC, ESSEC ou Equivalent.
ayant une bonne formation comptable DECS minimum, et une expérience de quelques années du fonctionnement des services comptables d'une ou de sociétés industrielles et commerciales.
Une connaissance de l'informatique est souhaitable.
Adresser C.V. détaillé à MICHELIN SP 33/5526 C 63040 CLERMONT-FERRAND CEDEX
Discrétion assurée.





emplois régionaux

jeunes ingénieurs
Angers

La Compagnie Internationale pour l'Informatique Cii HONEYWELL BULL industrialise les nouvelles technologies de construction électronique pour ses futures fabrications d'ordinateurs à ANGERS.

Elle recrute de JEUNES INGÉNIEURS diplômés, parlant couramment l'anglais :

ingénieurs physico-chimistes
(Réf. 101)

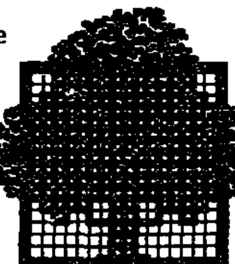
pour procédés de micro-packaging :
- une expérience dans le domaine des circuits hybrides en particulier dans les techniques *de protection des circuits intégrés, des matériaux pour sérigraphie ou les métallurgies* de soudure, serait souhaitée, mais un débutant de qualité conviendrait.
- les candidats retenus, après une formation de plusieurs semaines à Paris, participeront au transfert et à l'industrialisation de ces nouvelles techniques de fabrication à ANGERS.

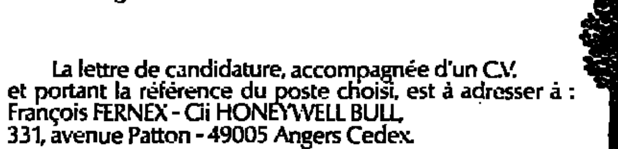
ingénieur-mécanicien
(Réf. 102)

pour méthodes de fabrication de circuits imprimés de technologies avancées :
- au sein de ce service, il encadrera un groupe de 5 à 10 techniciens spécialisés dans la fabrication et le montage des circuits imprimés de haute densité.
- un bon niveau de base en physico-chimie et la connaissance des techniques de fabrication des matériels électroniques acquise en milieu industriel sont souhaitables, mais un débutant particulièrement motivé pour les problèmes de fabrication conviendrait.

ingénieur électro-chimiste
(Réf. 103)

pour procédés de circuits imprimés :
- au sein de ce service, il aura la responsabilité d'une équipe de techniciens chargés de définir et d'industrialiser des procédés de circuits imprimés de base de nouvelles technologies.





La lettre de candidature, accompagnée d'un C.V. et portant la référence du poste choisi, est à adresser à :
François FERNEX - Cii HONEYWELL BULL,
331, avenue Patton - 49005 Angers Cedex.

Cii Honeywell Bull

HAVAS CONTACT

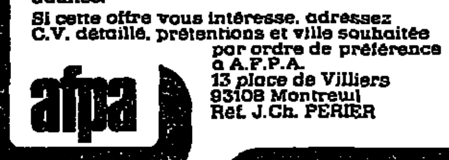
A.F.P.A.
Association Nationale pour la formation professionnelle des Adultes recherche pour **LILLE** et **LYON**

ingénieurs électro-mécaniciens

- Possédant une solide expérience industrielle d'une dizaine d'années acquise dans un poste de responsabilité en électromécanique (orientation vers les automatismes et l'électronique) particulièrement au niveau de la fabrication,
- Acceptant des déplacements fréquents mais de courte durée,
- Age minimum 30 ans,
- Sélection fin janvier 1978.

Après formation rémunérée, ils seront chargés d'effectuer des études, des enquêtes, des contrôles dans le cadre de la formation professionnelle des adultes.

Si cette offre vous intéresse, adressez C.V. détaillé, prétentions et ville souhaitée par ordre de préférence à A.F.P.A.
13 place de Villiers
93108 Montreuil
Réf. J.Ch. PERIER



HAVAS CONTACT

LE CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES recherche un

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Résidence : TOULOUSE

La direction placée sous son autorité regroupe 110 personnes et assure à la fois la gestion du Centre Technique *Toulousain ainsi qu'un* certain nombre de fonctions administratives communes à l'ensemble du C.N.E.S.

- Solide expér. administrative et de command. nécessaire.
- Connaissance du milieu scientifique et Technique sera appréciée.
- Prise de fonctions : déb. 1978.

Adr. candidature au Secrétaire général du C.N.E.S., 129, r. de l'Université, 75007 Paris.

Sté de construction à NANCY recherche
2 conducteurs de travaux confirmés ts corps d'état, 26 a. minim., étude de prix (projets) coordination et surveillance de chantier. Formation souhaitée : école des conducteurs de travx de TOULOUSE. Adresser cand et C.V. man. et prét. au nº 8185 « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e, qui tr.

RIGAUX
division vétérinaire
DELALANDE
recherche pour son usine de SEGRE (49)

JEUNE PHARMACIEN

pour prise en charge du laboratoire de développement et contrôle de qualité

Ecrire RIGAUX, 20, rue Henri-Regnault, 92402 COURBEVOIE - CEDEX.

CLINIQUE BELFORT
participant à l'exécution du service public hospitalier recherche

● **UN GYNÉCOLOGUE OBSTÉTRICIEN**
Diplômé - Temps partiel

● **ou UN OBSTÉTRICIEN**

Ce poste devrait permettre à un jeune diplômé de se constituer une très importante clientèle à court terme.

Ecrire CLINIQUE DES BERCEAUX, 27, faubourg de Montbéliard. 90000 BELFORT

SEDIS
(GROUPE PEUGEOT)
1 150 personnes, C.A. 140 M.F. nº 1 en France, nº 2 en Europe en CHAINES MECANIQUES tous types, recrute pour son usine (600 personnes).

38-ST-SIMÉON-DE-BRESSIEUX
Grenoble : 45 km, Lyon : 70 km

JEUNE INGÉNIEUR Ordonnancement

RESPONSABLE ORDONNANCEMENT/PLANNING (7 personnes + ordinateur) et MANUTENTION (15 personnes)

POSTE ÉVOLUTIF

INGENIEUR (mécanique) A.M., ENSI, IDN, ou équivalent.

DÉBUTANT ou 1re EXPERIENCE
en production ou méthodes.

Lettre manuscrite, C.V., rémunération et photo sous réf. 3 763 à

sélection conseil
8, place Maréchal Juin
75017 Paris
&, pl. Mal-Juin, 75017 Paris.

Importante usine moderne Sud Bas-Rhin recherche

JEUNE CHEF DE DEPARTEMENT TECHNICO-CCIAL

formation d'ingénieur (ENSI-ETP ou similaire) 3 à 5 ans d'expérience de vente ou d'organisation technico-commerciale.
MISSION :
responsabilité globale *(Ventes, développement, gestion)* d'une ligne de produits techniq. intéress. la signalisation routière étude de marché permanente, animation et contrôle d'une équipe de technico-ccials, contacts de vente à niveau élevé (administration, grandes entreprise).
Déplacements 30 % du temps (pays de la C.E.E.)
Allemand courant indispensable.
Poste d'avenir stable.
Logement facilité, région touristiq. sud Bas-Rhin.

Adresser C.V. détaillé à **SELETEC** Conseil en Recrutement, 67009 STRASBOURG CEDEX sous référence 714.

M. le Maire d'Angoulême (Chte) recherche un administrateur pr le Centre d'action culturelle St-Martial. Les candidat., accompagnées d'un C.V. très détaillé, sont à adr. à M. le Maire d'Angoulême, bureau du personnel (affaires culturelles).

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

---

offres d'emploi — offres d'emploi

SERTI

ingénieurs-conseils en organisation

Nous développons les activités de notre Département de Conseil en Organisation. Nous recherchons des collaborateurs ayant une formation Grandes Ecoles ou équivalent et 3 ans, au moins, d'expérience acquise au sein d'un Cabinet de Conseil *ou du Service* Organisation d'une grande Société.
Ils prendront rapidement la responsabilité de chantiers chez nos clients qui comptent parmi les premières entreprises françaises.

Ecrivez-nous sous référence B 10. Nous étudierons confidentiellement votre candidature.

SERTI-SÉLECTION, 49 avenue de l'Opéra, 75002 Paris

GEM

Important Cabinet Français expert. **COMPTABLE** recherche **COLLABORATEUR** minimum certificat supérieur révision 3 ans pratique. Ecr. indiquant âge, référence, salaire demandé à MINET Pub. nº 4022/D 40, r. Olivier-de-Serres 75015 PARIS qui transmettra. Discrétion absolue.

La Société Française **OCTOPUS** recherche pour son BUREAU D'ETUDES

UN DESSINATEUR P.E.
de l'équipement électrique

UN DESSINATEUR
D'ETUDES 1er échelon de l'équipement électrique.

(La formation de jeunes gens possédant un CAP d'électricien peut être envisagée.)

Adresser C.V. et prétentions 23, rue Lamartine, 75009 Paris.

INGÉNIEUR-MÉTALLURGISTE
pr contrôle matière première (fils très divers) pr s'occuper d'un petit **ATELIER TRAITEMENT THERMIQUE** et prendre en compte service contrôle qualité (pièces détachées pour composant électronique).
Env. C.V. + *photo* ss nº 6175, P.M.P., 69, rue de Provence, 75009 Paris, qui transmettra.

Filiale Française d'un important groupe européen de transports recherche pour son siège situé dans le 8e

ADJOINT AU CHEF COMPTABLE

- Format. théorique équivalente au BTS et expér. professionnelle de 5 ans minimum.
- Anglais souhaité.

Le titulaire sera chargé des balances et prévisions mensuelles, bilans trimestriels, déclarations fiscales en étroite collaboration avec *le chef comptable.*
Rémunération 90.000 F min.

Env. C.V. à nº 5.946 PUBLIFOP 100, rue de Richelieu, 75002 Paris qui transmettra.

---

directeur commercial, ingénieur électronicien.

Filiale *d'un groupe anglo-saxon* en croissance rapide, nous fabriquons en *partie et distribuons*, en France, **des instruments et des systèmes de régulation et de mesure destinés à l'industrie des plastiques, métaux, électronique, etc.** Nous créons une direction commerciale à Paris, pour animer l'équipe d'ingénieurs technico-commerciaux et de techniciens après-vente (16 collaborateurs), suivre les devis, les mises en place de *matériels ainsi que leur dépannage.* **Ce poste convient à un ingénieur diplômé, bilingue anglais, ayant de bonnes connaissances en électronique et en régulation, et déjà rôdé à l'animation d'une équipe commerciale.**
Ecrire à Y. CORCELLE, réf. 3300 LM.

un contrôleur central de gestion

Nous sommes un groupe d'entreprises de récupération, de recyclage de ferrailles et de services (CA : 600 MF) affilié à un groupe industriel important (siège à Paris). Notre Président cherche un contrôleur central de gestion. Il élabore, planifie et contrôle les budgets, analyse les écarts, contrôle les procédures et l'organisation. Il a acquis une solide expérience dans une grande entreprise industrielle, connaît si possible les méthodes anglo-saxonnes, s'intègre à une équipe légère très performante.
Rémunération et possibilités de développement importantes pour un homme de valeur. Anglais souhaité.
Ecrire à Mme M.-C. TESSIER, réf. 3299 LM.

un jeune cadre gestion après-vente

Une entreprise d'aéronautique en banlieue ouest de Paris cherche un jeune cadre pour lui confier la responsabilité d'un groupe de collaborateurs chargés de la gestion des réparations d'équipements sophistiqués. Il maintient les relations avec les clients, réceptionne les équipements, planifie le travail dans les ateliers, assure le suivi des réparations, établit les prix de revient et la facturation.
Ce jeune cadre de formation supérieure commerciale a deux ou trois ans d'expérience dans un service d'administration des ventes, un service de gestion de la production tourné vers la clientèle ou un S.A.V.
Écrire à G. BARDOU, réf. 3295 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

Le Monde
INFORMATION-PROFESSIONS

Chaque semaine, "Le Monde information-professions" dresse le tableau récapitulatif des offres d'emploi encadrées parues dans "Le Monde".

Outre ceux qui, sans emploi, recherchent une situation, ce service est aussi destiné aux lecteurs qui pensent en termes d'avenir.

Nos synthèses leur permettent en effet de se situer, d'évaluer l'importance de l'offre dans leur branche, dans leur spécialité, l'évolution des qualifications. Analyser, une fois par semaine, et d'un seul coup d'œil, l'ensemble des annonces parues dans "Le Monde", c'est le moyen, pour ceux qui ont une responsabilité dans l'entreprise, comme pour ceux qui exercent ces fonctions, de suivre les fluctuations du marché de l'emploi.

bon de commande à découper
Le Monde INFORMATION-PROFESSIONS

Je désire m'abonner à la synthèse hebdomadaire de la ou des fonctions suivantes :

1) Mettre une croix dans les cases correspondant aux fonctions retenues :

- ☐ Direction générale, fonctions multipostes.
- ☐ Marketing relations publiques publicité.
- ☐ Informatique.
- ☐ Production entretien.
- ☐ Ingénieurs.
- ☐ Etudes organisation et recherche.
- ☐ Direction financière et administrative.
- ☐ Comptabilité.
- ☐ Personnel formation relations humaines et sociales.
- ☐ Direction commerciale vente.
- ☐ Ingénieurs commerciaux et technico-commerciaux.
- ☐ Banques - Assurances.
- ☐ Professions médicales et paramédicales.
- ☐ Secrétariat de direction, traductions, documentation.
- ☐ Cadres débutants.

2) Entourer, dans le tableau ci-dessous, le nombre de semaines retenu :

TARIF DES ABONNEMENTS (en Francs)

Nombre de fonctions	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
13 semaines	39	77	112	145	177	206	234	259	283	304	324	339	355	369	380

Le tarif de l'abonnement est la correspondance entre le nombre de fonctions et le nombre de semaines demandés.

INFORMATION-PROFESSIONS est adressé sous pli fermé soit au domicile soit au Siège de la Société de l'abonné.
(Le premier envoi sera assuré dès la semaine suivant celle de la réception du bon de commande.)

Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner au 874.72.05, ou écrire :
"LE MONDE" INFORMATION-PROFESSIONS - 5, rue des Italiens, 75009 PARIS

NOM : ______________ ou SOCIETE : ______________

ADRESSE : ______________ TEL. : ______

Joindre le règlement par chèque bancaire à l'ordre du "Monde" ou chèque postal (CCP 4207-23 Paris) - *ETRANGER envoi aérien : + 1 F par fonction et par semaine.*

21 DECEMBRE 1977

هكذا من الأصل

offres d'emploi

grand quotidien d'information

cherche pour restructuration de son service un

responsable du service documentation

Le candidat souhaité est de formation supérieure, acquise de préférence dans une Ecole de Documentaliste.
Il aura exercé avec succès des fonctions similaires dans une entreprise de presse, une agence de Publicité ou un Groupe d'importance nationale.
Le poste est à pourvoir à Paris.
L'emploi est stable et l'environnement professionnel *très dynamique.*
Une première lettre de candidature est à adresser sous référence 37366 à HAVAS CONTACT-156 bd Haussmann 75008 PARIS

HAVAS CONTACT

HOFFMANN LA ROCHE & Cie

recherche pour son Département vitamines et chimie fine, une

ASSISTANTE EXPORTATION

pour la Division Administration *Commerciale (position : agent de maîtrise)*

DESCRIPTION DU POSTE : prise en charge, étude et suivi des dossiers administratifs pour l'exportation. Démarches et contacts avec l'Administration française et les ambassades étrangères.

QUALITÉS REQUISES : niveau d'études secondaire (Baccalauréat). Connaissance indispensable des procédures bancaires à l'exportation. Bonne maîtrise de la langue anglaise, de la sténo et de la dactylo. Expérience d'un ou deux ans exigée en milieu douanier, bancaire ou au service d'un transitaire.

Lieu de travail : Neuilly-sur-Seine.
5 x 8 - Horaire souple. Restaurant d'entreprise. Avantages sociaux. Primes. Mutuelle. Transport du personnel assuré au départ de la Défense et du Pont de Neuilly.

Envoyer C.V., photo et prétentions au Département du Personnel
- F. Hoffmann La Roche et Cie -
52, Bd. du Parc - 92521 Neuilly/Seine

offres d'emploi

etap

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS 8.000 PERSONNES - METTANT EN ŒUVRE DES TECHNIQUES VARIÉES ET ÉVOLUTIVES DANS UN DOMAINE EN EXPANSION - RECHERCHE

CHEF DU SERVICE ÉTUDES GÉNÉRALES ET DÉVELOPPEMENT TECHNIQUE

Ce poste peut convenir à un ingénieur diplômé, ayant environ 5 ans d'expérience B.E., développement ou ingénierie (expérience des études pour des collectivités locales appréciée) et l'habitude des contacts extérieurs.

RATTACHÉ A UNE DIRECTION GÉNÉRALE,

Il aura des responsabilités de conception, coordination, pilotage des projets.
Poste à pourvoir : grande ville de province.

Ecrire sous référence HW 274 CM.

TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PEINTURES RECHERCHE POUR SES LABORATOIRES

INGÉNIEUR CHIMISTE CONFIRMÉ

Ce poste peut convenir à un candidat :
- diplômé d'une école supérieure de chimie ;
- ayant une solide expérience de la recherche appliquée dans le domaine

DES PEINTURES BATIMENT ET GRAND PUBLIC.

Capable de

DIRIGER UN SERVICE DU LABORATOIRE EN LIAISON ÉTROITE AVEC LE MARKETING.

Situation intéressante au sein d'une firme renommée.

Poste : périphérie parisienne.

Ecrire sous référence DP 279 AM.

TRÈS IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS - LEADER DANS SA BRANCHE RECHERCHE

CHEF D'EXPLOITATION

capable animer un effectif de 300 personnes environ, en assumant des responsabilités de production et d'entretien.
Poste pouvant convenir à ingénieur, ayant l'habitude du commandement et de l'organisation.

Formation aux techniques du groupe assurée.

Poste : ville province CENTRE-EST.

Ecrire sous référence JT 194 CM.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE CHAUDRONNERIE LOURDE - 2.400 PERSONNES - RECHERCHE POUR UNE DE SES USINES VILLE NORD FRANCE

CHEF DE SERVICE ACHATS

Dans le cadre de la politique de la direction des approvisionnements (gérant un C.A. supérieur à 500 millions de francs), il sera chargé :

- des achats destinés à la fabrication (matériel chaudronné, tuyauterie...) ;
- des fournitures d'entretien et d'équipement de l'usine.

Il s'agit essentiellement de négociations de produits sidérurgiques destinés à des fabrications de type unitaire pouvant convenir à candidat 32 ans mini (ingénieur ou ESC), ouvert aux problèmes techniques et ayant une expérience confirmée des achats.
Connaissances langues étrangères souhaitées (anglais - allemand).

ÉVOLUTION PROMOTIONNELLE DANS D'AUTRES USINES DU GROUPE.

Ecrire sous référence JY 275 AM.

IMPORTANT CENTRE D'ÉTUDES ET D'ESSAIS (DOMAINE SPATIAL) 500 PERSONNES ENVIRON - VILLE RÉGION NORMANDIE - PROPOSE DÉBUT DE CARRIÈRE A

DEUX INGÉNIEURS GRANDE ÉCOLE

E.C.P., MINES, E.S.E., SUP AÉRO, E.N.S.T.A. ...

Ces jeunes seront chargés :
- d'études de guidage et de pilotage d'engins (lois de guidage et de pilotage, simulations, exploitation d'essais).
- de participer aux avant-projets et au développement de satellites.

Ecrire sous référence KZ 276 AM.

UN INGÉNIEUR INFORMATICIEN

(INGÉNIEUR DIPLOMÉ E.N.S.I. ÉLECTRONIQUE)

chargé d'études de logiciel pour applications en temps réel.

SITUATIONS INTÉRESSANTES AU SEIN D'UN CENTRE DISPOSANT DE MOYENS TECHNIQUES TRÈS IMPORTANTS. TRAVAIL EN PETITES ÉQUIPES D'INGÉNIEURS.

Possibilités de logement.

Ecrire sous référence EN 277 AM.

écrire en précisant la référence
4, rue Massenet 75016 PARIS
discrétion assurée

etap

offres d'emploi

Entreprise de Construction de Maisons Individuelles appartenant à un Groupe Economique Important, recherche

Directeurs Régionaux

REGION PARISIENNE, DIJON, LYON, ...
Très autonome, chaque directeur régional aura la responsabilité de l'ensemble des fonctions de son unité -environ 75 à 150 personnes et 250 à 500 ventes annuelles sur 6 départ.

Il est chargé :
- du respect des objectifs quantitatifs et qualitatifs
- de la gestion financière et du contrôle budgétaire
- de l'organisation et du développement de son secteur: politique commerciale, gestion du budget de publicité, recrutement, animation et formation de vendeurs.
- Coordination des équipes de montage, contrôle des travaux et des finitions, service après-vente dans le cadre de Centres de Travaux.

CET HOMME DU BATIMENT DOIT SAVOIR QUE LA VENTE DECIDE DE TOUT

- Diplômé d'Etudes Supérieures -ingénieurs, financiers, marketing-
- Minimum 5 ans d'expérience professionnelle dans une fonction de commandement
- Connaissance du bâtiment ou de l'immobilier indispensable
- Rémunération minimum : 140.000 F / an + *voiture de service.*

Adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions sous référence 6346 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75002 Paris q.t.

Groupe industriel français puissant
en pleine expansion
recherche pour faire face à l'accroissement important de ses ventes à l'étranger,

adjoint au directeur export

Le candidat idéal sera diplômé d'une école supérieure de commerce, parfaitement bilingue anglais + de bonnes notions d'espagnol et/ou allemand.

Il sera âgé de 30 ans, disponible pour des déplacements fréquents à l'étranger et possédera une expérience similaire réussie de 3 ou 4 ans (si possible dans le domaine des biens industriels de grande série).

Une forte personnalité et un parfait équilibre personnel sont indispensables.

Perspectives de carrière intéressantes.

Si votre C.V. se rapproche de ce descriptif, vous nous l'adressez, + photo + salaire actuel, aux bons soins de CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui tr., sous No 41115. Discrétion et réponse assurées.

transac

groupe CGE
leader de la péri-informatique française
dans le cadre du Plan d'Expansion qui prévoit
le doublement de son chiffre d'affaires d'ici 1980

recherche
pour la définition de ses matériels,
l'élaboration et le suivi des plans "produits" :

DES INGÉNIEURS SYSTÈME

confirmés en informatique (5 ans minimum),
dont une partie dans l'un des domaines suivants :
mini-ordinateurs, terminaux intelligents,
logiciels temps réel, réseaux.

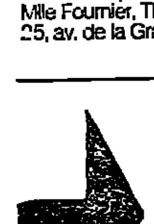
Ils devront posséder une solide expérience technique,
d'excellentes qualités d'analyse et de synthèse
en vue de présenter à la Direction Générale
des plans "produits" complets incluant :
analyse de marché, spécifications fonctionnelles des produits,
plans de lancement, bilan économique.

Anglais nécessaire.

CES SITUATIONS SONT BASÉES A PARIS SUD.

Prière envoyer candidature manuscrite avec photo et prétentions à
Mlle Fournier, TRANSAC SA,
25, av. de la Grande-Armée, 75016 PARIS.





méthodes et moyens de gestion

finances/comptabilité — PARIS

Leaders de notre spécialité (électromécanique, 1 milliard C.A., 6000 personnes), les changements structurels de notre marché nous amènent à remettre en cause nos méthodes d'analyse et de suivi de notre gestion.

L'opportunité qui en découle est extrêmement intéressante pour les personnes qui souhaitent, à terme, avoir des responsabilités importantes dans notre service financier (170 personnes). Il s'agit plus précisément et fondamentalement de :

1 - Concevoir et faire fonctionner un nouveau plan comptable et financier, à base informatique et/ou manuelle, qui soit capable de répondre dans des délais très courts aux interrogations-reporting de notre maison mère US, ainsi que (et à priorité égale) aux besoins d'auto-contrôle de gestion des responsables opérationnels.

2 - *Aider les divers services de la Direction Financière* à se réorganiser en conséquence de (1).

Nous croyons que le "profil" le plus approprié pour remplir cette mission est le suivant :

- Formation : Supérieure (scientifique ou commerciale) + comptabilité (DECS ou équivalent).
- Connaissance pratique (5 ans d'expérience) de la gestion financière et comptable et du reporting anglo-saxon, acquise dans une multinationale (ou en cabinet d'Audit).
- Bonne pratique de l'anglais et de l'informatique.

Envoyer C.V., photo et lettre manuscrite (au stylo plume sans guide lignes) sous référence 2112-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

Massiot Philips

matériel médical

recherche pour son département
Développement
à Carrières-sur-Seine.

ingénieur d'études électrotechnicien

- destiné à prendre la responsabilité du bureau d'études électriques, il devra avoir *de bonnes connaissances d'électronique,* notamment en circuits de commande et asservissements de systèmes électromécaniques.
- une expérience de l'utilisation des microprocesseurs sera appréciée.
- des contacts internationaux nécessitent la pratique de l'anglais lu et parlé.
- perspectives de développement de carrière au sein de la société et du groupe PHILIPS.

Écrire avec C.V. et photo au Service du Personnel, 177 rue de Bezons, 78420 CARRIÈRES.

CHAMPS-ELYSEES
SOCIETE DE FINANCEMENT
recherche
pour travaux administratifs et de gestion
au sein d'une petite équipe

COLLABORATRICE

Sciences Eco. ou équivalent. Solides notions juridiques, financières et comptables nécessaires. De préférence ayant déjà expérience professionnelle dans organisme bancaire ou financier.

Position cadre. Avantages sociaux.

Adresser C.V. et prétent.
sous réf. 17M319
69, rue de Monceau
75008 PARIS.

Centre de Psychologie Appliquée

"JOB" PASSIONNANT TRES HAUT SALAIRE

- Notre représentant est un excellent vendeur. Il fait *bénéficier son client* de ses conseils.
- Il devient son homme de confiance et trouve avec lui la meilleure formule d'investissement possible, dans des valeurs sûres.
- *Pour ce "job"* passionnant à très haut salaire (Fixe + frais de voiture + %), nous avons besoin d'un homme âgé de 23 ans minimum

dynamique, travailleur

- *Nous veillerons* évidemment à lui assurer une formation complète théorique et pratique. Il sera amené à se déplacer à Paris et dans un rayon de 100 km.
- *Si cette offre vous intéresse, faites-nous parvenir votre C.V. par lettre manuscrite, en précisant bien la référence I.J.C. à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.*

INGENIEURS COMMERCIAUX

PARIS

SPERRY UNIVAC 2è constructeur mondial d'ordinateurs recrute des INGENIEURS COMMERCIAUX ayant une expérience professionnelle dans la vente d'équipements informatiques.

Après une formation intensive à nos séries 90 et 1100 nous offrons la responsabilité d'un territoire dans le DISTRICT de PARIS.

Bonne connaissance de l'anglais souhaitée.

Salaires élevés.

Avantages sociaux nombreux.

Adresser vos candidatures avec C.V., photo et prétentions sous réf. M20 au Service du Personnel SPERRY UNIVAC 3, rue Bellini 92800 PUTEAUX. Réponse et discrétion assurées.

SPERRY UNIVAC

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

PETIT ORDINATEUR DE GESTION - LANCEMENT FRANCE

BONJOUR
CECI EST UN MESSAGE DE SPERRY UNIVAC
CONCERNE : A. COMMERCIAUX H. ET F.
B. ANALYSTES SYSTEMES

REGIONS : PARIS - LILLE - LYON - MARSEILLE
OBJECTIF : VOUS CONVAINCRE DE VOUS JOINDRE A NOUS.
MOTIF : NOUVEAU, JE REPETE, NOUVEAU PETIT ORDINATEUR DE GESTION. OPERATION DE LANCEMENT EN FRANCE
DATE : DEBUT 1978
SIGNES PARTICULIERS :
1. OPERATION DE COMMERCIALISATION AUTONONE AU SEIN DE SPERRY UNIVAC
2. OPPORTUNITE UNIQUE. UN DEPART A ZERO
A SUIVRE :

ALORS, CA VOUS INTERESSE ?
3. MATERIEL ET LOGICEL ONT DEJA FAIT LARGEMENT LEURS PREUVES
4. RATIO TECHNICIENS/VENDEURS 1 : 1
5. GAINS ELEVES

PERSPECTIVES D'AVENIR : GRANDES OUVERTES

POUR PLUS D'INFORMATION : ECRIVEZ A L'ATTENTION DE MADEMOISELLE WASSE A L'ADRESSE CI-DESSOUS

N'ATTENDEZ PAS
ELLE SERA HEUREUSE DE VOUS RECEVOIR
CONFIDENTIELLEMENT NATURELLEMENT

SPERRY UNIVAC
3 rue Bellini-92806 Puteaux.

Importante Société Industrielle cherche

Ingénieur Informaticien

SPECIALISTE TEMPS REEL

Pour application sur IBM 7 relié à IBM 370
Minimum 3 ans d'expérience sur matériel IBM 7
Formation : SUPELEC, INSA LYON ....
Lieu de travail : Paris St Lazare

Adresser CV détaillé sous réf 8363 à
ttp 31, Bd BONNE NOUVELLE 75002 PARIS qui transmettra

GROUPEMENT D'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE
Banlieue SAINT-LAZARE
C.A. - 21.000.000 Francs.
recherche

RESPONSABLE GESTION FINANCIÈRE

Le candidat retenu sera placé sous l'autorité du Directeur, et, en liaison avec l'informatique, il aura la supervision de la Comptabilité Générale, du contrôle quantitatif de la production, de la comptabilité vente, de la comptabilité analytique, de l'étude des prix de revient et des budgets prévisionnels.

Une bonne connaissance des problèmes fiscaux serait appréciée.

Envoyer C.V. et prétentions à n° 40.992, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris *Cedex 01*, qui transmettra.

CHEF DE PRODUIT
MATERIEL DE JARDINAGE

Le premier groupe français dans le domaine des produits destinés à l'horticulture recherche un diplômé d'Ecole Supérieure de Commerce, de plus de 28 ans pour prendre en charge la gestion et le développement de la gamme : matériel de jardinage (marketing, achats promotion ...).
Lieu de travail : Banlieue Sud.

France Cadres 26 rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Référence 783 M.

HERMES

pour faire face à son expansion et renforcer son département Informatique
recherche
pour diffuser sa gamme de systèmes de gestion en région Parisienne

ingénieurs commerciaux

90.000 F+

Les candidats devront avoir une bonne connaissance du marché et des systèmes acquise auprès d'un constructeur ou d'une société de services.

Adresser C.V., photo et rémunération actuelle à Melle RENARD
HERMES PAILLARD S.A. - 7, rue de Galvani - 75017 PARIS

IMPORTANTE SOCIETE recherche pour son Département INFORMATIQUE DE GESTION

JEUNE TITULAIRE
MAITRISE INFORMATIQUE
Ecr. avec C.V., prétent. sous réf. 4.289 à SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

Cadre technico-commercial, expérimenté, bonne culture générale, libre rapidement. Pour vente de matériel d'entreprise, avec gestion et responsabilités de secteurs. Déplacements fréquents, poste d'avenir.
Electronicien désirant travailler comme technico-commercial. Responsable service avec service après vente. Travail bureau atelier, chantiers. Clientèle T.P. et administration.
Bonne culture générale. Libre de suite.
Adr. lettre candidature manuscrite avec prétentions, C.V. et photo récente : COPIMA France, Z.I., 95330 DOMONT.

Service des TITRES
d'un grand établissement financier, en expansion, recherche

RESPONSABLE DES ÉTUDES OPÉRATIONS SUR TITRES

pour animer une équipe, chargée :
— d'analyser et d'harmoniser les fonctions et les opérations sur titres ;
— de constituer et mettre à jour la documentation.

Envoyer C.V., photo et prétentions à n° 3.007, *COFAP - 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS*, qui tr.

---

délégué aux affaires sociales

PARIS — 130 000 F

- Pour une très importante Fédération Professionnelle.
- Le poste requiert un homme rompu aux relations avec les partenaires sociaux, expert en réglementation du travail et dans tous les domaines de la gestion du personnel.
- Une expérience de Direction du Personnel dans une entreprise est indispensable.

Adresser C.V. détaillé + lettre manuscrite motivée à :
ORES. Référence : 2611/B.
105, boulevard Haussmann - 75008 PARIS

SPIE - BATIGNOLLES
REGION LIGNES THT, CATENAIRES
recherche pour développer des applications en informatique de gestion ou scientifique

INGÉNIEUR ANALYSTE

ayant une ou deux années d'expérience.
Adresser référence et photo à M. LAVIER, SPIE - BATIGNOLLES, 202, quai de Clichy, 92118 CLICHY.

SOCIETE FRANÇAISE ETUDES ET REALISATION ENSEMBLES INDUSTRIELS
située proche banlieue Sud
recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRO-MÉCANICIEN

30 ans minimum, ayant expérience engineering pour études d'installation générale.

Adr. C.V. et prétentions, sous référence 8.979, à : P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, q. tr.

Le Groupe d'Assurances
PRESERVATRICE VIE
LLOYD DE FRANCE VIE
recrute des

inspecteurs stagiaires

- âgés de moins de 25 ans
- libérés des obligations militaires

Nous demandons :
- la licence en Sciences Economiques ou en diplôme d'école commerciale ou équivalent
- des jeunes gens ambitieux, à forte personnalité, ayant l'esprit commercial et le goût de convaincre.

Nous offrons :
- une solide formation technique et commerciale, qui durera 6 mois
- une carrière active et passionnante au sein d'un groupe dynamique et en pleine expansion.

Il est nécessaire d'être libre sans délai.
Les postes à pourvoir sont situés tant en PROVINCE que dans la REGION PARISIENNE. Ils comportent, dès la fin de la péridde de formation, la responsabilité de l'animation d'un réseau commercial, avec participation à la négociation et à la vente à un haut niveau.

Adresser lettre manuscrite, c.v. et photo au Département du Personnel, 18, rue de Londres 75439 Paris Cedex 09.
Il est prévu une réunion d'information le mercredi 4 janvier 1978.

TOTAL
COMPAGNIE FRANCAISE DES PETROLES

LA DIRECTION PRODUCTION DE TOTAL EXPLORATION PRODUCTION recherche des :

DIRECTEURS D'USINES DE TRAITEMENT DE GAZ

Responsables du lancement et de l'exploitation d'usines de traitement de gaz (G.P.L., G.N.L.) sur champs pétroliers à l'étranger, représentant chacune un investissement de plusieurs centaines de millions de Francs.

Les candidats, Ingénieurs Grandes Ecoles, âgés de 32 ans minimum, auront une expérience d'au moins 5 années dans l'exploitation d'usines de traitement de gaz, en raffinerie ou dans l'industrie chimique, et si possible plusieurs années dans la conception d'installations, leur démarrage, la formation de leur personnel.

Ils travailleront d'abord à Paris pendant 1 ou 2 années puis seront affectés à l'étranger pour une période de 3 ou 4 années. La pratique de l'anglais est souhaitable.

Si ces perspectives vous intéressent, envoyer votre C.V. *manuscrit + photo* au Service Recrutement, 5, rue Michel Ange 75781 Paris Cedex 16 sous référence 77060.



LE SECRETARIAT D'ETAT AUX POSTES ET TELECOMMUNICATIONS
recrute des Informaticiens par concours

80 ANALYSTES
35 PROGRAMMEURS SYSTEME

Inscriptions jusqu'au 3 Janvier
Epreuves écrites les 1 - 2 - 3 Février 1978

70 PROGRAMMEURS
35 PUPITREURS

Inscriptions jusqu'au 4 Janvier
Epreuves écrites les 6 - 7 Février 1978

Formation rémunérée
Avantages indemnitaires
Accès aux emplois supérieurs

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

PARIS
DIRECTION DES POSTES DE PARIS
140, Boulevard du Montparnasse
75675 PARIS CEDEX 14

PROVINCE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES POSTES
au chef-lieu du département de résidence

IMPORTANT ETABLISSEMENT FINANCIER PARIS (15e)
recherche

ANALYSTES-PROGRAMMEURS
ET
INGÉNIEURS-PROGRAMMEURS

Pour réaliser des applications bancaires dans le domaine des titres sur IBM 370/158 sous OS/VS1.
— Formation Maîtrise Informatique, + 2 à 3 ans d'expérience ;
— Connaissant COBOL/ANS et Assembleur IBM ;
— Connaissances bancaires et C.I.C.S. appréciées.

Env. curr. vitae, photo et prétentions à n° 2.978, COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

Groupe Pharmaceutique
en pleine expansion recherche

• Pour service
RECHERCHE CHIMIQUE

ingénieur chimiste

4 ou 5 ans expérience en
SYNTHESE ORGANIQUE ET
TECHNIQUES ANALYTIQUES

• Pour service
ÉTUDES ET MÉTHODES CHIMIQUES.

technicien chimiste

Niveau DUT ou équivalent. Expérience fabrication chimique souhaitée.

• *Pour sa future unité*
PRODUCTION CHIMIQUE
EN BRETAGNE

chef services généraux

ENTRETIEN, TRAVAUX NEUFS.
Ingénieur A.M. ou équivalent 30 ans min.
Expérience dans l'industrie chimique nécessaire. Formation assurée en région Parisienne.

Env. C.V. à : GUERBET S.A.
16, rue J. Chaptal
93609 AULNAY S/BOIS

GRANDE BANQUE FRANÇAISE
PARIS
AYANT PLACE IMPORTANTE
DANS MARCHE INTERNATIONAL

recherche

DEALER

ayant bonne expérience marchés primaire *et secondaire des euro-émissions.*

Anglais courant. allemand souhaité.

Situation stable, perspectives d'avenir pour candidat dynamique désireux d'accéder à un poste de responsabilité.

Adresser lettre manuscrite avec curric. vitae, photo et prétentions sous référence 50.707,
PUBLICITE ROGER BLEY,
101, rue Réaumur, 75002 PARIS. qui transmettra.

Important
QUOTIDIEN
souhaite s'adjoindre un

CHEF DE PUBLICITÉ

afin de lui confier le développement

de son service

PETITES ANNONCES

Le candidat retenu aura un tempérament de battant et devra connaître parfaitement la vente d'espaces publicitaires.
Préférence sera donnée à un professionnel susceptible d'appréhender le marché des P.A. au travers d'une expérience vécue en Agence ou dans un support.

Adresser curriculum vitae et prétentions à :
Mme Claude SEBAOUN - 9, rue Mathurin-Régnier,
75015 PARIS.

SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE
TECHNIQUES AVANCÉES

Banlieue SUD-EST, recherche :

pour GESTION TECHNIQUE
GRANDS PROJETS

INGÉNIEUR Grande Ecole

Ayant des connaissances pour aborder des problèmes de systèmes propres aux équipements embarqués à bord de satellites (OPTIQUE, ÉLECTRONIQUE, MECANIQUE).

Expérience inférieure à 5 ans s'abstenir.

Adr. C.V. et photo à n° 40.999, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui transm.

PARIS BANLIEUE SUD
pour faire face au développement de nouvelles applications DB/DC (matériel IBM 2 x 370/148 CICS - DL/1)

LA SOCIETE

INTERNATIONAL HARVESTER FRANCE

recherche pour son Département Informatique

DES ANALYSTES-PROGRAMMEURS

EXPRIMENTÉS EN ASSEMBLEUR
IBM - CICS et DL 1

DES PROGRAMMEURS

AYANT AU MOINS 2 ANS D'EXPERIENCE
EN ASSEMBLEUR ET COBOL

Env. C.V., photo et prétent. à I.H.F. - S.D.S. - 01
1, avenue Mac-Cormick, 91130 RIS-ORANGIS

IBM

Unité de Production de
CORBEIL-ESSONNES
propose 3 postes
ouverts aux Hommes ou aux Femmes

1 HEC-ESSEC

ou Écoles Supérieures de Commerce.
Cadre Financier Débutant pour contrôle de gestion.

2 INGENIEURS DIPLOMES

notamment École Nationale des Arts et Métiers.
Assistants de Responsable de production.

Les candidats devront être dégagés des obligations nationales. Anglais indispensable.

Envoyer curriculum vitae (ref.M) à :
Service de Recrutement - IBM FRANCE
224, boulevard John-Kennedy
91100 CORBEIL-ESSONNES.

IBM

HAVAS CONTACT

DIRECTEUR DES VENTES
MACHINES DE BUREAU
150/180.000 F

Filiale française d'un groupe international. cette société est bien introduite sur le marché. Elle recherche son Directeur des Ventes

FUTUR DIRECTEUR COMMERCIAL

Le poste dépend du président. Ce directeur élaborera la politique commerciale qu'il fera, après approbation, appliquer à travers un réseau mixte. Il fixera les objectifs, concevra et mettra en œuvre les moyens nécessaires à leur réalisation et sera responsable des résultats. Il animera et dirigera les différentes unités de la force de vente (70 personnes).

Le candidat, âgé de 32 ans minimum, de préférence formation commerciale supérieure, aura obligatoirement acquis une expérience de direction des ventes dans la machine de bureau ou un secteur voisin d'activité. Résidence Paris.

Ecrire avec curric. vitae sous référence 2321 à Ph. VINCHON,

CORT
65, avenue Kléber,
75116 PARIS.
Discrétion assurée.

American Express
recherche
un Assistant Marketing.

Le candidat, âgé de 25 ans minimum, devra :
1. participer à l'élaboration de la politique marketing,
2. lancer, suivre et réaliser des actions publicitaires et promotionnelles avec l'Agence de Publicité,
3. participer à des études; mesurer et analyser les résultats,
4. travailler en liaison étroite avec l'équipe de vente.

Ce poste *requiert*:
• une excellente maîtrise de l'Anglais et du Français.
• une expérience professionnelle de 2 à 3 ans, de préférence liée au marketing ou à la vente de services (tourisme, hôtellerie, restauration),
• un contact humain facile.

Poste à pourvoir rapidement.

Envoyer CV, photo et lettre manuscrite avec prétentions à :
AEIBC. Service du Personnel.
1, avenue de Chatou. 92500 RUEIL-MALMAISON.

Important Groupe Industriel
région parisienne
recherche pour son
DÉPARTEMENT AUTOMOBILE

INGÉNIEUR ÉLECTRO-MÉCANICIEN

SUPELEC - A.M., etc.

Minimum 28 ans, expérience bureau de méthodes et d'études pour fabrication produits très grande série. Habitude métaux non ferreux et matières thermoplastiques.

Adr. C.V., photo et prét. N° 50.061 Contesse Pub. 20, avenue de l'Opéra - PARIS-1er qui transm.

Organisation professionnelle
siège PARIS
recherche pour gérer sa
CENTRALE DE BILANS

CHARGÉ D'ÉTUDES

ayant :
- une bonne formation comptable et financière (gdes écoles commerce, Université, DECS ou équivalent) ;
- au moins 2 ans d'expér. ;
- un sens aigu des contacts humains et du trav. en équipe ;
- une réelle aptitude à des déplacements nombreux dans toute la France.

Ecrire avec C.V. et prétentions (rémunération annuelle brute) à Mme LAMBERT, 49, boulevard Berthier, 75017 PARIS.

GROUPE IMPORTANT
recherche
REDACTEURS CONFIRMES
de notices techn. d'équipements électron. Tél. G.L.D. 736-21-73.
Discrétion assurée

RECHERCHE
INGÉNIEUR ÉLECTRONIQUE
spécialisé en appar. détection par radar de hte précision, pour étude et mise au point définit. de ce matér. Ecr. n° T 01916 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui trans.

CABINET IMMOBILIER PTE ST-CLOUD, cherche URGENT COLLABORATEUR (trice)
Vente : Appts et locations.
Sérieuses références. - 620-14-60.

IMPORTANT GROUPE
ALIMENTAIRE
DE DISTRIBUTION
recherche
pour sa filiale
BANLIEUE SUD PARIS

CHEF DE COMPTABILITÉ

Homme 30 ans minimum
D.E.C.S. ou EQUIVALENT

Ayant une expérience de 3 ans minimum dans poste similaire.
QUALITES RECHERCHEES :
— Sens des responsabilités
— Goût des initiatives
— Autorité de compétence (Service de 20 personnes)

Poste à pourvoir rapidement.
Liaison facile par Gare de Lyon.

Envoyer C.V. manuscrit, photo (retournée) et prétentions, sous n° de référence 1.203 à

Centre de Psychologie et d'Efficience
17 r. des acacias Paris

IMPORTANTE SOCIETE
recherche
JEUNE E.S.C.
pour ses Services Comptables et Financiers.
Ecr. avec C.V. et prétent. sous réf. 4.291, à SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 Puteaux.

SOCIETE DE TRANSIT
Proche banlieue Nord-Ouest
recherche
CADRE TECHNICO-COMMERCIAL
pour études de prix

Ecrire avec C.V. et prétentions sous n° 8.359 L.T.P., 31, boul. Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS, qui transmettra.

MODCOMP

les leaders de la mini-informatique

recherche

des

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

confirmés et débutants

pour commercialiser ses mini-ordinateurs.

Situation intéressante.

Bon salaire.

Possibilités de promotion dans une société en pleine expansion.

Envoyez votre C.V. à Mlle DUBREUIL, MODCOMP FRANCE - Immeuble Liège - 1, place des Etats-Unis - SILIC 224 - 94528 RUNGIS - Tél. 686-72-94 ou contactez-nous par téléphone pour rendez-vous.

MEDECIN

L'Entreprise :
LA RECHERCHE MEDICALE d'un très important Laboratoire Pharmaceutique International recherche un MEDECIN.

Le Confrère : devra avoir : • une expérience hospitalière suffisante, • de solides connaissances en Thérapeutique, • la pratique courante de l'Anglais médical.

Le Poste : faire réaliser en France des études toxico-pharmacologiques et **essentiellement cliniques** *selon des méthodes rigoureuses.*

Lieu de travail : Paris Ouest.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo récente sous référence 340-M au Docteur R. de CHIEVRES qui étudiera confraternellement chaque candidature.

sēlor
72, rue Anatole France
92300 Levallois-Perret

---

novotel

NOVOTEL S.I.E.H.

recherche pour renforcer son SERVICE JURIDIQUE situé à EVRY (91)

COLLABORATEUR JURIDIQUE

Agé de 25 ans minimum, il assistera le Chef de Service dans les domaines suivants :
— contrats commerciaux ;
— droit des Sociétés ;
— assurances ;
— contentieux.

Il aura acquis une expérience dans ces domaines au sein d'une entreprise ou dans un cabinet de Conseil Juridique.

Maîtrise de l'anglais exigée - Deuxième langue souhaitée.
Position CADRE.

Merci d'envoyer votre C.V. au Service du Personnel.
NOVOTEL S.I.E.H. - Autoroute A6 - C.E. 1405,
91019 EVRY CEDEX.

RÉGISSEUR DE PUBLICITÉ
recherche
CHEF DE VENTES
Expérience indispensable régie *presse, radio ou dans service* achat d'espaces en Agence.
40 ans minimum.
Env. C.V. + photo + prét. à REG.-PRESSE, n° T 718 183 M, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Société expertise comptable
recherche
EXPERT COMPTABLE
STAGIAIRE
ET ASSISTANT CONFIRME
niveau DECS. Ecrire avec C.V. *et prétentions à SODIP,* 50, rue de la Justice, Paris-20e.

INFORMATIS CONSULTANTS
recherche pour ses départements de logiciel de base, système temps réel et base de données.

INGÉNIEURS

maîtrisant l'un des systèmes :
SIRIS 3 - MITRA - SOLAR
26, rue Daubenton, 5e. 337-99-72.

MULTINATIONALE
en expansion ds dom. biomédical rech. H/F EMPL. Import-Export 30 ans env. Parlant fr.-anglais. Expérience min. 3 ans courr./contacts clients,transit. transporteurs. - Initiatives pour SECONDER DIRECTEUR cclal
Ecr. avec C.V. et prét. Service pers. UNION CARBIDE France 4, pl. *Etats-Unis Cedex L 214* 94533 RUNGIS.

Banque Populaire

LA CHAMBRE SYNDICALE DES BANQUES POPULAIRES

recherche pour renforcer sa cellule

d'AUDIT de l'INFORMATIQUE

UN INFORMATICIEN

— Du niveau analyste programmeur, le candidat possédera une expérience qui lui aura permis de maîtriser l'Assembleur I.B.M. et le COBOL. La préférence sera donnée aux candidats justifiant de la connaissance d'autres langages de base.

— Pédagogue et doté d'un excellent contact humain, il assistera les Inspecteurs dans leur mission d'audit (programmes et techniques de contrôle appropriés).

Des déplacements de longue durée sont donc à prévoir auprès des 31 Centres métropolitains du Groupe des Banques Populaires équipés d'IBM, Honeywell-Bull, Burroughs, CII, Univac, ICL.

Ecr. avec C.V. man. détaillé, photo et prétent. à
M. D. LEMARCHAND, INSPECTION
CHAMBRE SYNDICALE
DES BANQUES POPULAIRES
131, avenue de Wagram, 75847 PARIS CEDEX 17.

VENTE MACHINES OUTILS
HAUTE TECHNOLOGIE

FILIALE FRANCAISE D'UN GROUPE EUROPEEN
IMPORTATRICE EXCLUSIVE
DE MACHINES-OUTILS plusieurs Pays
recherche à PARIS

DIRECTEUR
(D.G. DANS LES 18 MOIS)

RESPONSABLE DU DEVELOPPEMENT DE L'AFFAIRE et de sa BONNE GESTION

INDISPENSABLE
- Suffisamment JEUNE : Succèdera dans les *18 mois au Directeur Général.*
- INGENIEUR E.C.P., A.M. ou équiv.
- EXPERIENCE COMMERCIALE et de GESTION acquise chez fabricant ou importateur de MACHINES-OUTILS évoluées ou biens d'équipement pour Industries transformatrices des métaux. Connaissance des moyens d'USINAGE. SINON S'ABSTENIR.
- ALLEMAND et/ou ANGLAIS fluide.

DISCRETION ABSOLUE. Lettre manuscrite, C.V. détaillé, performances, photo (ret) ss réf. 3764 à

SC sélection conseil
6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS

AEG TELEFUNKEN FRANCE S.A.

recherche pour son Département
COMPOSANTS ELECTRONIQUES
à (92) CLICHY (Métro Porte de St-Ouen)

un ingénieur technico-commercial

Agé de 28 ans minimum.
Connaissance souhaitée de l'allemand.
Expérience vente composants électroniques industrie ou grand public.
Travail à PARIS avec de fréquents déplacements à envisager en province.
Salaire fixe + intéressement sur objectifs.
Adresser C.V., photo et prétentions à
Direction du Personnel
AEG TELEFUNKEN FRANCE S.A.
6, bld du Général-Leclerc 92115 CLICHY.

IMPORTANTE SOCIETE
INTERNATIONALE
recherche :

un SPECIALISTE d'ASSURANCES

LA FONCTION :
Il assistera le Chef du Service pour toutes les questions d'Assurances (placement des risques - gestion administrative des polices - règlement des sinistres).
L'HOMME:
Le titulaire aura un niveau BTS - DUT minimum et pourra faire état d'une expérience confirmée dans le domaine des Assurances si possible industrielles.
Ce poste conviendrait à un homme dynamique.
• ayant du goût pour la gestion administrative,
• *manifestant de l'intérêt pour des* problèmes techniques et connaissant l'anglais.
Ces fonctions peuvent occasionner certains déplacements à l'étranger.
Envoyer C.V., photo et prétentions s/réf.5667 à : P.LICHAU S.A. B.P. 220 75063 Paris cedex 02 qui transmettra.

offres d'emploi

REVUE D'ELECTRONIQUE A GRAND TIRAGE recherche

TECHNICIEN en ELECTRONIQUE

niveau BTS, responsable du courrier des lecteurs.

Env. C.V. + prét. à : P.R.E.S. M. TAILLIAR, 2 à 12, rue de Bellevue, 75019 PARIS.

Importante Société d'études et de constructions de chaudières pour centrales thermiques et nucléaires recherche pour son siège social à :

VELIZY

UN INGÉNIEUR MÉCANICIEN

I.N.S.A. - BREGUET - T.P. ou équivalent

Chargé de :
- L'établissement des devis de montage, de chaudières et de tuyauteries.
- Expérience exigée en assemblage - soudage - tuyauterie isolation.
- Anglais indispensable.

Adr. C.V., prétentions ss réf. 1.120 à SWEERTS BP 269, 75424 PARIS CEDEX 09, qui transm.

IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE D'ELECTRONIQUE (5 000 personnes)

recherche pour son service INFORMATION et RELATIONS EXTERIEURES au siège social à PARIS

UN JEUNE COLLABORATEUR

de formation universitaire (SCIENCES PO, DROIT,...) Il sera en outre diplômé d'une école de relations publiq. (type CELSA)

Son activité sera plus particulièrem. centrée sur :
- la conception et la réalisation de documents internes et externes
- l'organisation d'expositions commerciales de journées portes ouvertes...
- la gestion de la photothèque.

Le candidat retenu aura au moins 1 an d'expérience dans ces domaines.

Le poste est à pourvoir immédiatement. Rémunération envisagée : 50 000 F annuel.

Ecrire av. C.V., photo n° 41 044 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

CINEASTE recherche 2 comédiennes, 20 et 40 ans, au chômage, pour court métrage qu'il réalise mi-janvier. — Vincent TJN : 907-06-52 après 20 heures.

P.M.E. EXPORTATION PIECES AUTOMOBILES recherche

1) UN DIRECTEUR EXPORT expérience gestion et administ. Poste de Direction.

2) UN CHEF DES ACHATS habitué aux réf. PD autos franç. et aux fournis. des construct. Salaires élevés en rapport avec compétence. C.V. et prétentions à N° 3.506 Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, Paris-XIe.

IMPORTANTE SOCIETE MECANIQUE DE PRECISION ET ELECTRONIQUE recherche pour PARIS

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN CONFIRME

30 ans minimum. Formation INSA ou équivalent. Devra faire preuve d'imagination et avoir des idées originales sur des sujets très divers dans les domaines aéronautique et automobile.

Aura de bonnes notions sur les microprocesseurs et une pratique souhaitée en analyse numérique et en programmation.

Adress. C.V., prét. N° 41.085, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

IMPORTANT GROUPE PHARMACEUTIQUE recherche pour PARIS

PHARMACIEN

Expérience des techniques modernes d'enrobage par films souhaitée. Connaissance des problèmes biogaléniques appréciée.

Fonctions : Responsabilité d'un service de recherche et de mise au point galénique, et d'un service de fabrication industrielle.

Il aura à charge l'animation d'une équipe de galénistes et de chimistes.

La rémunération de départ sera fonction de l'expérience.

Adresser C.V., photo et prét. à n° 40.820 CONTESSE PUBL., 20, avenue Opéra, PARIS (1er).

MITSUI & Cº EUROPE S.A. Société internationale de négoce rech. pr son serv. commercial J.H. bilingue français - anglais, diplômé école supérieure de commerce prov. ou IUT gestion. Adr. C.V. et prét. à M. Roulin, 37, av. Pierre-1er-de-Serbie (8e).

secrétaires

IMPORTANTE SOCIETE BONNETERIE recherche pour son Service Commercial à PARIS

SECRETAIRE BILINGUE (FRANCAIS - ANGLAIS)

35 ans minimum

Sérieuses références.

Envoyer C.V., photo et prétentions à No 34268 CONTESSE Publicité 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

CHAUSSON recherche secrétaire bilingue français - allemand POUR DUSSELDORF « Voir emplois internationaux ».

Secrétaire, sténodactylos, DACTYLOS nombreux postes disponibles longue durée, français et bilingues.

KELLY GIRL travail temporaire 87, bd Haussmann, Paris-8e, 83, bd Vincent-Auriol, Paris-13e, tour Maine - Montparnasse, 15e, 130, route de la Reine, Boulogne.

information divers

POUR **TROUVER** UN **EMPLOI**

Le CENTRE d'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages). Extraits de sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour information, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

formation. profession.

ASSOCIATION FRANÇAISE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

recherche

FORMATEUR EXPERIMENTE Secteur Migrants branche métallurgique. Apte à promouvoir des actions de formation de bas niveau et à assurer la formation des formateurs, le candidat devra pouvoir justifier d'une solide expérience. Il devra accepter des déplacements en province. Adresser C.V. à l'A.F.D.E.T., 57, rue Pigalle, 75009 PARIS.

représent. demande

F. Excellentes références, ch. représentation de préf. bonneterie, visite détaillant. Lib. ste. Ecr. à 6.627, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

capitaux ou proposit. com.

Bureaux modern. centre Paris, 5 lig. tél. secrétaire, télex, pour domiciliation toutes sociétés. - Tél. 283-89-96/55-58.

demandes d'emploi demandes d'emploi

HOMME 35 ANS
- Licencié en Droit + D.E.S.F. finances publiques et fiscalité ;
- Licencié Sciences Eco, niveau D.E.C.S. ;
- 10 ans d'expérience Direction Foyer de Jeunes, gestion, recrutement de personnel, animation équipe éducateurs.

Etudierait toutes propositions. Ecrire n° T 00 1887 M - REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e).

INGENIEUR METALLURGISTE 27 ans, 3 ans expér. laborat. recherches et développement, recherche poste PARIS et REG. PARISIENNE. Ecr. n° 8.212, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JNE FEMME 34 ans, d'origine allemande, cadre, diplômes supérieurs, français, anglais, rech. société dynamique pour seconder direction dans le domaine des contacts commerc., exportation-importation, marketing. — Ecrire HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS, sous référence 60.280.

Femme ayant assumé responsabilité gestion d'un serv. personnel pendant 15 ans dans comp. d'assurances moy. importance, rompue aux quest. payes, charges, rég. retraite, prévoyance, droit travail, etc., aimerait retrouver posit. cadre même serv. Ecrire n° 50.567, PUBLICITE ROGER BLEY, 101, r. Réaumur, 75002 PARIS.

J.F. 24 ans, licence droit privé, maîtrise droit privé, ch. premier emploi. Etud. toutes prop. sér. Marin, 17, r. Morère, Paris-14e.

Secrétaire direction, sténodact., 40 ans, sens responsabilités, recherche collaborat. commerciale ou adm., rédac. ago. synthèses. Ecrire profil poste et salaire à RICHARD, 122, rue du Théâtre, PARIS (15e).

ALGER J.F., 33 a., excel. prés. Expér. standard, telex, accueil, secrét., comptabilité, ch. poste à Alger. Ecr. n° 2.055 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

COMPTABLE - DACTYLOGRAPHE 13 ans d'expér., d'origine africaine, au cour. lois sociales, C.A., paie, toutes déclarations, rech. pl. stable ou durée déterminée, dipl. de droit, lib. de ste. Ecr. n° 6.626, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Ingén. technico-ccial spécialisé dans l'électromécaniq., expér. de plusieurs années, souhaite fonction avec responsabilités. — Marc Gaujé, 6, avenue de la Tranquillité, 78000 VERSAILLES.

JOURNALISTE PROFESSIONN. 18 ans expérience quotidien, hebdomadaire, rewriting, anglais courant, etud. ttes propositions. Ecr. n° 2.092, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ARCHITECTE D'INTÉRIEUR 15 ans exp., connaiss. approf. études - chantiers T C E. Expert près tribunaux, ch. similaire ou galerie ou tte activ. artistique. Paris uniq. Étud. toute proposit. Ecr. n° 8.232 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

DIRECTEUR EXPORTATION 32 ans, 10 a. expér. commerce international, négociation à tous nivx, adm. des ventes, relations avec usines, voyageant régulièrement dans vingt-cinq pays. Très sérieuses références. Ecr. n° 2.079 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

H. 48 ans, EXCELL. CONTACT HUMAIN, habitué assumer responsabil. diverses, expér. commerciale, industr., libre rapid. Téléph. de 13 à 17 h. : 845-94-03.

J.H. 27 a., ARCHITECTE DESA 75, 1 an expér., dég. O.M., sér., créatif, ét. ttes prop. ayt rapp. proche, lointain av. formation. Ecr. n° T 1.982 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

J. F. niv. D.E.C.S. comptable, 9 ans d'expér., rech. poste à ABIDJAN, dispon. déb. janv. 78. Ecr. n° 8.233, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGENIEUR FORAGE DES PUITS DE PETROLE ET DE GAZ Expérience 5 ans, cherche emploi. Ecrire B.A. Cité Plateau, Imm. 1/26, CASABLANCA.

Dir. gén. sté de promotion construction, ing. E.T.P., expérience générale de l'immobilier dans tous les domaines, ayant construit plusieurs milliers de logements, rech. direction service sté multinationale, sté assurance ou banque, 200.000 F. annuels. Ecr. n° 8.228, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H. 25 ans terminant études de droit, parlant angl., connaissant allemand, recherche emploi secrétaire particulier dans milieux divers. Téléph. 874-41-89.

J. fille anglaise, 19 ans, se rendant à Paris pour 6 mois envir. à partir de janvier pour étudier le ballet, rech. travail à plein temps, de préférence avec société pétrolière. Expérience de 4 mois telex/téléphone/standardiste/dactylo. Sera à Paris pour interview entre le 20 et le 23 décembre. Prière de téléphoner à Maureen Goley, LONG HOPE (Iles Orkneys), 371, ds la journ.

CADRE ADMINISTRATIF 49 a., B.P. comptable anc. rég., 20 a. exp. banq., établ. fin., direction serv. adm., informatiq. et comptable, ch. situat. av. responsab. Ecr. n° 2.052, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre 3 a. organisat. contr. de gestion comptabilité analytique, ch. emploi région indifférente. Ecr. n° 8.145, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. JURISTE D'ENTREPRISE, lic. + D.E.S. droit privé, dipl. Inst. droit des affaires, format. économique I.A.E., anglais cour., 18 a. expér. droit maritime et terrestre, haut niveau, ch. poste stable et avenir CHEF DE SERVICE JURIDIQUE, SECRET. GENER. ou autre poste respons. Ecr. n° 2.037, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H. 26 ans, diplômé de l'Institut d'études politiques D.E.S.S. urbanisme Grenoble, nombreux stages ambassade, O.R.E.A.M., expérience recherche urbaine, étudie toutes propositions

ASSISTANT D'ÉLUS URBANISTE socio-économiste

Ecr. n° T 78.893 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

FEMME 44 ans

1er ASSISTANT contrôleur 28 ans EXPERIENCE dont 8 ans Sté expertise compt., capable CHEF de MISSION recherche SITUATION STABLE dans

CABINET EXPERTISE MISSION : PARIS et REGION PARISIENNE. LIBRE DEBUT MARS Ecr. n° T 01913 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

34 ans, Sciences Po, études juridiques, formal. Ecole Estienne, 9 ans expérience à un très haut niveau ds un important groupe de presse spécialisée, connaissant bien les problèmes propres à l'édition de revues (conception du produit, animation du personnel, diffusion, promotion, réglementation, relations avec les imprimeurs, etc.) recherche un poste de

DIRECTEUR DE REVUE (S) France ou étranger D. FRADET, 66, av. P.-Grenier, 92100 Boulogne - Tél. : 620-05-82.

travail à domicile

Demande

SECRETAIRE expér. ch. travail à dom. sur I.B.M. à sphère magnéto. Tél. 791-34-16.

Ts travx dactylogr. à domicile, français, anglais. Tél. 589-38-22, possib. 13e, 14e, 6e et 5e arrond.

autos-vente

5 à 7 C.V.

A vendre Simca 1307 GLS janvier 1977, vert métallisé, 22 000 km, parfait état, prix Argus + options (créd. possible) TEL. : 421-39-12.

R 5 TS 77 CAUSE DEPART disponible jusqu'au 20 déc. 1977. TEL. : 769-35-52.

8 à 11 C.V.

Vends GS breack Club, année 73. Prix à débattre. Tél. : 471-20-68.

+ de 16 C.V.

OCCASION EXCEPTIONNELLE particulier vend JAGUAR XJ 6 4,2 litres, année 1976, très peu roulé. Pr tous rens. tél. tous les jours au 16 (46) 35-33-86.

LAND ROVER 1977 ESS. toutes options, 375-16-99.

divers

PNEUSCOPIE p. INDUSTRIE Brevet n° 17978 INEDIT. Contrôle de la pression des pneus au tableau de bord. En plein mouvement des roues. Voyant rouge d'alerte. M. AZZOUZZI Aomar, d'Escale, rue Mauritania, MARRAKECH. MAROC

BMW OCCASIONS 316 - 320 - 525 - 528 - 728 modèles 77 peu roulé, garanties Auto-Paris XV. Tél. : 533-69-95. 63, rue Desnouettes, Paris-15e.

motos

Vds SCOOTER VESPA 125 cm3, ét. neuf, 1.000 km., 1977, 2.300 F. Téléph. 471-11-40 ou 471-61-45.

occasions

EN SOLDE MOQUETTE ET REVETEMENTS MURAUX 1er et 2e choix, 100.000 m², sur stock. Téléph. 355-66-50.

perdu-trouvé

Perdu passeport égyptien métro Chaussée-d'Antin au nom de FAWZY SHOHDY Gorge. Le rapporter ambassade d'Egypte.

enseignem.

COURS D'ALLEMAND tous niveaux par professeur expér. Tél. 525-68-69

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

AV. Dr-ARNOLD-NETTER (proche bois), dans imm. anc., GD 3 P., tout conft, état neuf : 310.000 F avec 35.000 compt. + crédit. Propriét. 345-55-10, P. 25.

CENTRE BEAUBOURG IDEAL PLACEMENT TRES GRAND STUDIO tt confort, restauration d'époque. Prix 240 000 F. Gros crédit. - PROPR'ETAIRE : 345-55-10, P. 25.

Près GAMBETTA, 6 P., 121 m2 + loggia, séjour dble, 4 chbres, 10e étg., imm. nf, aires de jeux, prix 630.000 F. Tél. : 370-06-35.

PL. DU BRESIL (près), étage élevé, élégant 7 P., 235 m2, tr. bel. réception en rotonde, 3 ch., de service. — Tél. : 633-08-11.

BOIS VINCENNES, 275.000, petit imm. récent, jardin privat., pr. R.E.R., 3 P., entr., cuis., wc, S. de B., chauff. Tél. : 345-82-72.

TERNES - RUE LAUGIER Immeuble P. de T., beau 2 Pièces, confort, 3e étage, loué, loyer libre jusqu'en septembre 1981. Prix 180.000 F. - Tél. : 345-82-42.

EGLISE D'AUTEUIL Immeuble P. de T., grand 4 Pièces, tout confort, chbre service. MARTIN, Dr en droit. 742-99-09.

PORTE D'AUTEUIL séjour double, 2 chambres, loggia, cuisine, bains, 75 m2, box. TELEPHONE : 567-22-88.

VRAI MARAIS 5-7-9, rue des Tournelles Rénovation de grande qualité Du STUDIO au 2-3-4-6 PIECES en DUPLEX. Visite ts les jours de 14 h à 17 h, même dimanche, ou tél. heures bureau 359-30-85

INVESTISSEZ A PARIS ds tr. bel immeub. entièr. rénové **STUDIO - 2 PIÈCES DUPLEX - 3 PIÈCES** avec tt confort, pr. investisseurs. C.G.T.I. LOCATION ASSUREE TEL. : 261-50-34

VILLIERS Propr. vd STUDIO meublé, tout confort. Tél. Calme. Ag. s'abst. 542-39-03.

Mº CADET Bel imm. pierre de taille - Charmant studio tout confort, excellent placement. 115.000 F. 266-92-15.

88 APPARTEMENTS DANS LE 12e 2.500 à Paris et autour L'ordinateur de la

MAISON DE L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'affaire que vous recherchez. Consultation sur place ou par tél., questionnaire sur envoi de votre carte de visite. Chambre Syndicale des Agents Immobiliers F.N.A.I.M. 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. : 757-62-02.

FAUBOURG SAINT-HONORÉ 4 P., 90 m2, à rénov., prof. lib. poss. 600.000 F. Tél. : 532-25-66.

AV HOCHE Immeuble pierre de taille. Magnifique 3 p. 158 m2 + chbre service. EXCLUSIVITE SEGONDI Tél. : 874-08-45

Entre AV. FOCH et V.-HUGO Etage élevé. Imm. gd standing Vue dégag. CALME, VERDURE. **5 P 140 m2** Prix 1.150.000 F. EXCLUSIVITE VERNEL 526-01-50

METRO NATION (cours de Vincennes), pour placement, imm. P. de T., studio meublé occupé 38 m², cuis., s. de bains, placards, impeccable. Prix 150.000 F avec 30.000 F. Tél. 357-28-05, 357-50-03, H. B.

TOIT DE PARIS Particulier vend cause départ : IMM. DE GRAND STANDING, vue/Paris, soleil, au 9e étage, 70 m2, gd living + chambre, loggia, cuisine lux. aménag., S. de B., téléph., parking, cave. EXCEPT. à moins de 5.200 F le m2. Tél. : 770-09-56, H. de B.

PORTE DAUPHINE Face bois, prix exception., imm. récent, liv. + 3 chbres, tt conft. MARTIN, Dr en droit. 742-99-09.

PARIS-11e

AVENUE PHILIPPE-AUGUSTE Dans petit immeuble conviendrait pour placement 1 studio au 1er étage, très calme S.O.G.E.I. - 331-65-61 +

METRO REPUBLIQUE Dans rue calme, bon immeuble P. de T., livg 32 m² avec cheminée + 2 chbres, s. de bs en marbre, cuis., tél., 3e étage sur rue et cour. Prix 360.000 F, avec 72.000 F. Tél. 357-28-05, 357-50-03, heures bureau.

Paris Rive gauche

MONTPARNASSE - VAVIN, nf, stand., GD STUD., cuis. équip., bains. - Téléphone : 322-61-35.

NOTRE - DAME, beaux apparts rénovés, 3-4 P., situat. except. Téléphone : 278-02-72.

AUSTERLITZ - Jardin des Plantes, 2 P., 40 m2, 1er étage, tt confort : 200.000 F. - 337-88-15.

RUE DE GRENELLE 140 m2, 6 P., cuis., bains, toilet., étage élevé, imm. tout confort. TELEPHONE : 567-22-88.

THEATRE ODEON (PRES) Ravissant 4 Pièces, 120 m2, gd conf, IMMEUBL. DIRECTOIRE. CHARME EICHER : 359-99-69.

FELIX-FAURE. Immeuble réc., magnifique liv. dble + chbre 54 m2, loggia 10 m2, 9e ét., vue. TELEPHONE : 567-22-88.

AV. BOSQUET, 5 P. + g. entr., 100 m2 env., chf. cal ind., balc., tél., cave : 750.000 F. 436-80-80.

BLAINVILLE - PANTHEON Luxueux studio, ascenseur, tél., soleil. - ODE. 95-10. - Calme.

GOBELINS SOLEIL VERDURE 6-7 PIECES tt confort. 150 m2, terrasse en duplex 250 m2. box. 1.250.000 F - 331-81-11.

Mº PORTE DE CHOISY. Tour, vue, beau 3 Pièces, 70 m2, confort, parking, 350.000 F. 331-81-11.

CORVISART GOBELINS 2' Métro Sur grande pelouse et jardin 5-6 p., cuis., 2 s. d'eau, wc, asc., balc., box, cave, très calme, soleil. 695.000 F. - 331-89-46.

ODEON ATELIER 90 m2 630.000 F Tél. 033-32-44

7e - RUE PIERRE-LEROUX **RARE** Immeuble bourgeois 2 p., entrée, cuis., w.-c. Avec ou sans travaux. 325-75-42.

BOSQUET Très bel imm. p. dal. **4 P. 500.000 F** BON PLAN 222-69-50

MONTPARNASSE Dans rue calme Petit immeuble neuf, grand luxe

Beau studio 25 m2 + parking + tél. 218.000 F Visite s/place 6, rue Fermat. Ts les jrs sf mardi, 14-19 h. 30. Ou sur rendez-vous 766-13-14

CARDINAL-LEMOINE DS IMMEUBLE RESTAURE **2 PIECES** 35 m2 ENVIRON Cuis., bains, placard. ENTIEREMENT AMENAGE 755-98-57 et 227-91-45

Stand. - Originale réalisation **TRIPLEX** 60 m2 .- Le pptaire 331-36-05

BIR-HAKEIM EXCEPTIONNEL LUXUEUX APPT 4 P. 98 m2. TERRASSE PANOR. 98 m2. BOX. Tél. imm. gd stdg. Prix : 890.000 F. — 704-88-18.

PRÈS DE LA SEINE 125 M2 DE CHARME en duplex, séjour + 2 chambres tout confort, aménagem. raffiné. SERGE KAYSER : 329-60-60.

ST-GERMAIN-DES-PRÉS CALME - SOLEIL. charmant appartement de 65 m2, 3e et dernier étage. SERGE KAYSER : 329-60-60.

Région parisienne

NEUILLY (près Seine), étage élevé, beau séjour, balc., soleil, S. à M., 2 chbr., cuis., bains : 550.000. D. Bourgeois : 522-62-14.

Partic. à Partic. VERSAILLES NOTRE - DAME, bel appartem. duplex, 175 m2, 8 Pièces, tout confort. - Téléphone : 951-31-26.

SAINT-CLOUD. - Bel immeuble, très ensol., gd sél., 2 chbres, balcon. 320.000 F. - 539-67-52.

ASNIERES-BECON 6 MIN. ST-LAZARE, 2e étage, ASCENS., SEJ. + 2 CHBRES, cuis., 98 m2 + chbre service + box : 430.000 F. Tél. 788-49-00.

BOULOGNE (près Mº), récent, vue panoram., séj. + 2 chbres, tt cft, box, impecc. Mardi, mercredi 14, à 17 h., rue de Silly, n° 133, escalier 4, 12e étage, ou Téléphone : 742-99-09.

ST-GERMAIN-EN-LAYE 2' R.E.R. Imm. XVIIIe 4 pièces, caractère. - 963-28-02.

BOULOGNE Construction 1963 Beau 2 pces tt cft, 50 m2, avec parking couvert. 220.000 F. Tél. 825-60-40.

NEUILLY-SABLONS Ancien Standing S. à manger+gd salon+3 chbr., 2 bains, chbre de serv. Box. Claude ACHARD - 624-76-97

ENGHIEN Près gare Petit imm. lux. en pierre de t. Achevé. Magnifiq. studios 33 m2 avec balcons. 2 P. 58 m2 + petit jardin privé. - Tél. - Parking.

Visite sur R.-VS - GEFIC Mme MORANGE - 723-78-78

BECON. Immeuble P. de T., au 1er étage, SPLENDIDE 2/3 P., 80 m², gde cuis., s. de b., ref. à neuf. 315.000 F. - 788-49-00.

Province

CANNES - CALIFORNIE, à saisir splendide appartement 120 m2 + 60 m2 terrasse, vue mer, 180° imprenable, 3 expositions, toutes commodités, chambre de service indépendante, double parking cave, piscine, tennis. Prix 950.000 F, IMMO 44, Téléphone : (93) 34-65-48, 44, boulev. Foch, 06600 Antibes.

HABITER NICE - CIMIEZ Juste devant le Musée Matisse, aux Arènes Romaines se termine la construction d'un petit immeuble de très haut standing comprenant 22 appartements au milieu d'un vaste parc de 3.000 m2, piscine. Sur place, Le Sérèna, 146, avenue des Arènes, 06000 NICE. Tél. : (93) 81-37-37.

GRENOBLE VILLENEUVE T. 4 - 83 m2 170.000 F. T. (76) 09-37-19 h.rep.

NICE - VILLA ARPÈGE L'Exception du Centre Ville

Un quartier résidentiel à proximité de la PROMENADE DES ANGLAIS Une petite rue calme, en lisière du quartier des Musiciens, donnant sur le prestigieux boulevard Victor-Hugo, tout près des commerçants. Une résidence de qualité de 4 étages, 24 studios et 2 Pièces seulement. Des appartements fonctionnels avec cuisines entièrement équipées. Des prix très raisonnables, studios à partir de 162.700 F, 2 pièces à partir de 285.600 F, prix fermes et non révisables. (cave comprise, achat de garage non obligatoire). Une résidence vraiment exceptionnelle pour le Centre DE NICE

VILLA ARPEGE, une des douze réalisations, à NICE, de la COPEGIF. Renseignements et ventes : COPEGIF-LE PALACE, 11, rue du Maréchal-Joffre, 06000 NICE. Tél. : (93) 87-91-82.

appartem. achat

URGENT - RECHERCHE 4 à 7 Pièces, tout confort, 16e, 8e, rive gauche, Neuilly. MICHEL et REYL : 265-90-05.

constructions neuves

LE PERREUX Plein Centre - Petit imm. neuf 3 et 4 p., gdes terrasses, calme, soleil. - Tél. 256-37-70.

fonds de commerce

CESSION DE CLIENTÈLE AUX MEILLEURS PRIX avec l'aide d'un réseau national à votre service. Tél. 284-64-84 - 287-66-79 ou 834-20-48

BANLIEUE SUD - LIBRAIRIE PAPETERIE JOURNAUX Splendide magas. 4 p., cft, tenu 15 a. C.A. 500.000. OFL. 357-62-07.

Sur RN 7, à 18 km. de Valence, vend mercerie-bonneterie, bon C.A. Prix 150.000 F + stock. Ecrire ROBINAUD, 26600 TAIN.

locaux commerciaux

300 M. PERIPHER., pte Vincennes, 720 m2 plain-pied, tte ppte, bâtim. 1932, conv. stockage petite industrie, montage, dépôt. 1.000.000 F. - P. Baux, 845-47-29.

bureaux

BOULOGNE-BILLANCOURT 234.000 F. Bon emplac. bureau. Rez-de-ch. s/rue 52 m2, ch. cl, tél. TOUTE PROPRIETE. CAB. BOSSU - 997-08-53

DOMICILIATION R.C.-R.M. Bureaux Télex 355-70-80.

1 à 20 BURX tous quartiers, locations sans pas-de-porte. AGENCE MAILLOT - 293-45-55

NEUILLY Pptaire loue 1 ou plusieurs bur dans immeuble neuf. - 758-12-40

LES HALLES. Entresol sur rue 2-3 bureaux, parfait état, 2 lignes téléphone. Précaire ou bail. 924-92-45.

locations non meublées Offre

Paris

VUE INVALIDES (7e) **5-6 P.** 2 bains, cuis. éq., impeccab. 5.000. 288-31-97.

AV. BRETEUIL. Studio tt conft, 6e asc., moquette, téléph., 1.350 F net. - 566-80-31.

RUE OCTAVE-FEUILLET **MUETTE** 3e étage, luxueux 210 M2, 2 parkgs. Loyer 7.000 F + ch. ANJ. 81-28.

50, AVENUE FOCH IMM. GD LUXE, loyer mens. + ch., 2 P. s/av. Foch, parking compris, à partir de 3.500 F ; 2 P., parking compris avec une grande terrasse, 5.000 F ; 3 P., 4.500 F ; 4 P., 8.500 F. - Sur place, de 14 à 18 heures, entrée 122, AVENUE MALAKOFF.

Région parisienne

Banlieue Nord (Marly-la-Ville) Maison achevée pour fin 1977 avec terrain engazonné, libre à la location le 1er janvier 1978. 5 pièces, tout confort, garage, cellier, mezzanine cuisine équ (sauf appareil électro-ménager) Tél. 471-67-88 ou 971-65-82.

locations non meublées Demande

Paris

Urgent. Pour fils étudiant Paris enseignants ch. locat. achat ou loc. vente, ch. ou studio 6e, 7e, 14e, 15 - JEAN, 1, rue Ferrato-Gamarra, 13100 LUYNES, AIX-en-PROVENCE. T. 16-42-24-01-78.

Région parisienne

Pr Société européenne cherche villas pavillons pour CADRES. Durée de 2 à 6 ans - 283-57-02.

locations meublées Demande

Paris

INTERNATIONAL HOUSE rech. STUDIO à 6 PIECES 556-17-49 pour DIPLOMATES et CADRES Etrangers Banque.

Boutiques

7e BOUTIQUE à louer sans pas-de-pte, commerce luxe. Etat neuf. - 2.000 F mensuel. 31, rue SURCOUF, 16 - 18 h. 30.

locaux indust.

2.200 m2 MALAKOFF + cour, Pav. 16 bureaux. Accès camions - 628-78-60.

Immobilier (information)



Vous cherchez un appartement?

vous pouvez compter sur nous

Information Logement 525.25.25

Un choix de 40.000 appartements et pavillons neufs à l'achat.

Centre Etoile 49, avenue Kléber, 75116 Paris 525.25.25

Centre Nation 45, cours de Vincennes, 75020 Paris 371.11.74

Centre Maine 210, avenue du Maine, 75014 Paris 539.22.17

Information Logement, service gratuit créé par la Compagnie Bancaire et auquel la BNP, le Crédit Lyonnais, le Crédit du Nord, la Caisse Centrale des Banques Populaires, la FNPC, la Fédération Parisienne du Bâtiment, la Fédération Nationale des Mutuelles de Fonctionnaires et Agents de l'Etat, la MGEN, la Mutuelle Générale des PTT, l'Association pour la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction, apportent leurs concours.

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, r. la Michodière, Mº Opéra. 84, rue d'Alésia, Mº Alésia. Frais abonnem. 310 F. 266-52-04.

pavillons

LE VESINET 5 PIECES, petit jardin. 550.000 F. - 963-28-02.

CLAMART MAISON FAMILIALE 14 P., gd cft, garages, terrasse, jardin, parfait état. - 577-29-29.

ASNIERES - RESIDENTIEL SEJOUR, 3 CHBRES, cuisine, bains, ch. central, garage. A rénover, 320.000 F. 788-49-00

villas

LE PECQ DOMAINE PRIVE sur hauteur VILLA ILE-de-FRANCE bien constr., réception 45 m2 + 3 chbres, lingerie, bains, tt cft, gar., maz. Beau jard. 1.300 m2. PRIX : 630.000 F. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

7 km. VERSAILLES. 2 tr. belles maisons : séj., chem., 3 chbres, gar., sur 650 m², 485.000 F. Séj., chem., bur., 5 chbres, garage, sur 800 m², 629.000. 460-14-53

maisons de campagne

A VDRE MAISON de CAMPAG., 4 pièces, cuis., TT CFT, jardin, libre, à 25 km sud CHATEAUROUX. S'ad. Mº C. JAMET, 23, r. J.-J.-Rousseau, 36000 Châteauroux.

châteaux

1.900.000 F - 15 HA Superbe CHATEAU, 2 pavillons

30 km PARIS OUEST Etang, source. ANJOU 266-27-55.

LOT-ET-GARONNE Castel XVIIIe, confort, 4 tours, communs, lac, parc 4 ha., suite décès, affaire rare, 850.000 F. Cab. JARGEAU, 47500 LIBOS. Tél. (58) 71-01-28.

terrains terrains

KAUFMAN & BROAD

Un des premiers constructeurs de maisons individuelles au monde et en France

RECHERCHE BEAUX TERRAINS

de 5 hectares et plus situés près des grandes villes pour y construire des maisons individuelles en villages.

Ecrire ou téléphoner à M. Debono ou M. Raze. Kaufman & Broad, 90, avenue des Champs-Elysées, 75008 PARIS. — Tél. : 225-62-30.

COTE VAROISE. 2.100 m² à bât viab., arbr., vue mer, 170.000 F L'Immobilière, pl. de la mairie, Carqueiranne 83320. Tél. (15-94) 66-51-20.

URGENT. Vds terrain Ile du Levant. SOREL, 11, rue Bois-le-Vent, 75016 Paris. T. 524-60-67.

91-GIF-SUR-YVETTE 5 lots à partir de 800 m², 270.000 F. - TSM : 584-00-24.

viagers

Vendez rapidement en viager Conseil, Expertise, Indexation gratuit. Discret. Etude LODEL, 35, bd Voltaire - 700-00-99.

RARE - Pour investisseur, Cannes-Montfleury, viager libre, appartement très haut standing neuf, valeur 500.000 F, bouquet 250.000 F + rente 3.000 F tête 87 ans. IMMO 44. Téléph. (93) 34-65-48, 44, boulevard ... 06600 ANTIBES.

propriétés

VILLE-D'AVRAY Centre - Près écoles, cces et gare. Séj.+3 chbr., 2 bns. Vue s/parc. Calme. Soleil. Parft état. JOHN ARTHUR & TIFFEN 174, bd Haussmann 766-04-66 après 19 h. 926-21-45

ISLE-ADAM Rég. 35 km. PARIS, ppté pier. appar., entr., gd sal., séj. pout. authentiq., jardin d'hiver, 3 ch., atelier artiste peintre, grande baie vitrée spac., cuis., bains, w.-c., chauf. centr., cave voûtée, 1.500 m² terr. Prix. 380.000 F. ACB 25, rue Nationale. BEAUMONT - 470-20-94.

RECH. 90 km. max., sauf EST, pour chanteuse en renom, MOULIN AMENAGE, 4 ha. envir. Cadre intime - URGENT. MICHEL & REYL - 265-90-05

Le Monde

régions

Rhône-Alpes

Lyon prend la culture par les cornes

(Suite de la première page.)

C'est qu'il ne s'agit pas seulement de culture. Il est déjà significatif que le premier acte d'envergure de la municipalité de M. Francisque Collomb mise en place au printemps dernier ait été, dans cette cité réputée de marchands et de boutiquiers, d'offrir les conditions d'un débat sur l'avenir des arts et des lettres. Tout autant sinon plus remarquable encore que chacun en cette affaire — de majorité ou d'opposition — ait été consulté, interrogé, sollicité, d'une manière ou d'une autre. Tous ont pu parler : l'universitaire comme l'architecte, l'étudiant comme l'aménageur, le musicien comme l'homme de parti. Pour une fois, voilà un Lyon nouveau qui s'exprime. On est loin de celui du « provincialisme », de ses satisfactions et de ses superlatifs. Plus loin encore de son égotisme.

Ce bilan sur la situation culturelle n'est pas seulement celui d'une métropole régionale. Il s'ouvre à la région elle-même. Les experts qui, en cette circonstance, ont aussi pour la plupart des leurs ont tenu à savoir ce qui se faisait à Grenoble, comme à Saint-Etienne, à Chambéry comme à Annecy ; ils sont même allés jusqu'à se référer à Genève. Il est donc bien entendu dans leur esprit que la culture passe par la ville et tous ses habitants. Et aussi qu' « une culture internationale s'appuie sur la qualité internationale de toute une ville », et, enfin, qu' « une activité économique et sociale diversifiée, puissante, créatrice, est indispensable au développement de toute activité culturelle ».

Voilà les pétitions de principes. Mais voici, avec elles, des propositions précises autant que multiples. Ici c'est pour élargir le domaine culturel, pour insister sur toutes les ressources qui permettent la création, pour souhaiter qu'à la façon de l'Opéra de Paris ou de l'Opéra du Rhin de Strasbourg celui de Lyon puisse, à son tout, offrir, ne serait-ce qu'à la région et par le canal de FR 3, ses propres spectacles.

Là, c'est un plaidoyer pour « la formation du goût par l'extension de l'art dans la rue », la demande d'un « mobilier urbain choisi avec plus de considération et d'originalité qu'aujourd'hui ». Ailleurs, c'est un plan de campagne « pour lutter contre les inégalités d'accès à la culture », ce qui sent un peu le discours de gauche même s'il est tempéré et, à l'occasion, bien tempéré. Mais, enfin, de petites phrases s'y trouvent bel et bien, comme celle-ci : « Les inégalités viennent, bien sûr, du facteur éducation socio-économique qui constitue la vie des gens. »

Mais les gens sont là, et c'est sur eux qu'il faut ouvrir le Musée des beaux-arts aux heures où ils peuvent y venir et non plus à ce rituel 9 h.-11 h. 30, 14 h.-17 h. Et ouvrir de même les bibliothèques. Pas seulement le fameux « silo à livres » de la Part-Dieu dont Louis Pradel était si fier — mais dont le directeur national des bibliothèques avait confié, le jour même de l'inauguration, qu'un tel bâtiment serait certainement le dernier du genre, — mais partout, dans les quartiers, dans les arrondissements. Et puisque la culture c'est aussi la science et la technique, et puisque Grenoble s'en est avisé avant Lyon avec une « association pour un centre culturel scientifique », eh bien ! que Lyon pour cela, s'associe à Grenoble !

Car maintenant la capitale de la région Rhône-Alpes connaît, en ce domaine, ses points forts comme ses points faibles. Mais au lieu de monter en cantique les premiers et de dissimuler les seconds, elle les met franchement côte à côte. A l'actif, le riche passé historique, des traditions populaires, des institutions qui ont fait leurs preuves comme l'opéra, l'orchestre, le ballet et, plus récent, le Musée de la civilisation gallo-romaine ; 170 millions de francs de dépenses de 1971 à 1976 pour des investissements tels que l'auditorium Maurice-Ravel, la bibliothèque de la Part-Dieu, l'Espace lyonnais d'art contemporain, etc. ; 90 % du budget de fonctionnement consacrés aux affaires culturelles et les 41 francs qu'il en coûtait par habitant en 1968 sont devenus 215 francs en 1977.

Des vedettes aussi : un Erlo, un Girones, après un Maréchal, un Serge Baudo et, même s'ils se trouvent géographiquement à Villeurbanne avec le T.N.P., comment résister au plaisir d'ajouter à cette liste Planchon et Chéreau ?

Le passif ? Est-ce par hasard que les auteurs font figurer d'entrée, dans leur bilan, « le manque jusqu'à une époque récente de consultation et de concertation ». Les choses en tout cas sont dites, fût-ce avec élégance. C'est bel et bien la rupture avec le passé. Le dossier au demeurant ne s'arrête pas là : il parle encore de l'absence d'une véritable politique municipale, d'équipements existants souvent trop lourds et trop coûteux à faire fonctionner (entraînant de forts budgets de fonctionnement), et d'une charge élevée de la dette.

Chacun au reste prend son paquet : le public pour « son manque de curiosité », l'université pour « son isolement », le monde intellectuel, économique, scientifique et social pour « sa participation faible, en tout cas insuffisante ». Et pour finir l'Etat bien sûr, qui distribue des aides toujours parcimonieuses et de surcroît « au gré d'objectifs souvent changeants ».

Alors tout simplement la couleur est annoncée : « Il faut à la fois faire de Lyon une ville internationale et mettre en place des activités de quartier, assurer la diffusion et l'animation, garantir la formation, et préserver le patrimoine, aller à la recherche du public et soutenir la création. »

En ces mots, en veut repenser beaucoup de choses, sinon toutes, et en communion avec le reste de la région. Tout y passera, y compris le festival lyonnais de juin. Lui aussi, ne pourrait-il s'ouvrir davantage sur la région, trouver de la sorte son particularisme ? Le vouera-t-on à la création tous azimuts ? Ou seulement à Berlioz, qui pour être né à la Côte-Saint-André, dans la proche Isère, a toutes les qualités d'un enfant du pays ? Il existait des foyers collectifs d'arts plastiques. On leur adjoindra un marché de la création tout pareil à un marché forain. Y viendront le peintre et ses tableaux, le sculpteur et ses sculptures, les chanteur et ses disques, l'écrivain et ses livres ; le poète et ses recueils et aussi le bijoutier, le potier, le tisserand. On y sera tout, sauf élitaire. Il y a comme cela, et y compris dans les conversations qu'on peut avoir à Lyon avec ceux qui ont participé à l'entreprise, cent, deux cents idées de toute sorte. Au total, du travail pour dix ans...

Mais peut-être aussi au bout du compte la naissance de cette « entité régionale » après laquelle court Rhône-Alpes, sans jusque-là, il est vrai, une ardeur excessive.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Picardie

Les « commandos » patronaux débarquent en Angleterre

De notre correspondant

Amiens. — La Picardie est déterminée à préserver, à améliorer son rang de huitième région exportatrice de France. Pour la deuxième fois cette année, la chambre régionale de commerce et d'industrie a organisé une mission en Grande-Bretagne à l'intention des petites et moyennes industries. La première (*le Monde* du 29 avril) avait porté ses fruits. Sur les sept chefs d'entreprise qui ont traversé la Manche au printemps dernier, trois ont trouvé des débouchés et ont maintenant un agent commercial au Royaume-Uni.

Pour cette deuxième expédition, on avait fait donner la grosse artillerie. Non seulement les industriels étaient plus nombreux (onze), mais les personnalités régionales se sont déplacées en *force* pour les « appuyer ».

Les conseillers commerciaux auprès de l'ambassade de France à Londres et la chambre de commerce française en Grande-Bretagne n'avaient pas préparé pour « leurs » industriels une excursion touristique. Chacun de ceux-ci n'avait pas moins de cinq à sept rendez-vous par jour à *Londres, à Manchester* ou à Birmingham. Pour neuf d'entre eux, le voyage s'est révélé positif. Ainsi le plus petit (quinze salariés) des petits patrons présents, M. Jean Rubé, qui fabrique des fleurs artificielles à Orry-la-Ville (Oise), exporte déjà, mais d'une façon irrégulière, en Belgique, en Italie, en Suisse, aux Etats-Unis, même au Japon. *Il doit affronter* partout la concurrence étrangère, notamment celle de Hongkong et de Taïwan, ce dernier pays vendant sept fois moins cher. M. Rubé a constaté qu'à Manchester le budget... d'une mariée (toilette et repas) n'est que de 1 800 francs, et donc deux à trois fois moins élevé qu'en France. La *fleur artificielle française* à 12 francs pièce ne peut entrer dans une si faible dépense. Mais, heureuse surprise à Londres, où, dans un grand magasin, M. Rubé a entamé des négociations qui vont déboucher sur une vente maintenant pratiquement acquise.

Autre preuve que les produits de haute gamme se vendent bien dans un pays en crise : la société Saint-Médard-Orfèvres (cent vingt personnes, 23 millions de chiffre d'affaires), installée à Crèvecœur, près de Beauvais, qui fabrique des couverts et de grosses pièces d'orfèvrerie et dispose déjà de quarante-deux points de vente à Londres, a passé un accord avec la société Viners, de Sheffield.

Il faut aller à Londres pour apprendre qu'il existe à Saint-Sauveur (Oise), en bordure de la forêt de Compiègne, depuis plus de cinquante ans, une entreprise familiale employant quarante persones, *et dont* la *spécialité* est très particulière. Elle fabrique différents articles en bois dont on se demande rarement par qui et où ils sont faits : par exemple le bâtonnet en bois pour chocolat glacé (Miko, Gervais et Motta sont clients de DIFCO), l'abaisse-langue utilisé par le corps médical ou encore le « cambrion-bois » qui *doit* consolider la cambrure des chaussures. DIFCO est déjà vendeur au Royaume-Uni, mais l'installation d'un matériel de triage électronique va lui permettre d'augmenter encore ses ventes dans ce pays et à travers le monde entier.

M. J. Bosson, conseiller commercial à l'ambassade de France, *a affirmé aux industriels picards* : « *Il est sûr que l'on assistera en Grande-Bretagne à un accroissement de la demande de produits étrangers.* » Ce phénomène sera dû à un accroissement probable des revenus en 1978, aux mesures de stimulation fiscale et à la dynamique propre au Marché commun, « *qui devrait se traduire par un accroissement des importations* ».

MICHEL CURIE.

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Un « hôtel industriel » dans le centre de Marseille

De notre correspondant

Marseille. — Marseille va avoir son premier hôtel industriel vertical, inspiré des modèles suédois et destiné à accueillir, *sur quelque 3 000 mètres carrés*, une douzaine de petites industries (non polluantes), créatrices d'emplois et regroupées dans un immeuble *spécialement* conçu à cette fin. Il sera situé dans le quatorzième arrondissement à proximité des ports, de l'autoroute-nord et à dix minutes du centre.

Compte tenu de la rareté des terrains industriels « en ville », qui poussent les chefs d'entreprise à l'« *exil* » vers les zones périphériques et aggravent la perte de substance économique du centre, *il est évidemment* avantageux, lorsqu'on possède un terrain à usage industriel, d'y édifier un immeuble que l'on destinera aux petits ateliers.

L'exemple concret que propose Marseille est le résultat d'une politique soutenue par la ville depuis la création d'un Bureau municipal d'action économique (B.M.A.E.) en 1975, chargé notamment de faciliter l'implantation de nouvelles activités dans *une* cité qui souffre *cruellement de cette* anémie, et freiner le tassement du taux d'activité. Le B.M.A.E. a chargé son « bras exécutif », la Société anonyme immobilière d'économie mixte de la bourse (1) de construire ce premier hôtel industriel vertical. L'immeuble, qui sera livré pour permettre une mise en route immédiate des activités, regroupe initialement douze lots. Mais les surfaces sont « modulables » suivant les besoins des preneurs. Quatre-vingt-seize pour cent des établissements industriels de l'agglomération marseillaise employant moins de cinquante salariés, ce sont mille huit *cents entreprises* qui peuvent être concernées par une telle réalisation.

Autre atout : dans un hôtel de ce genre, le rapport surface d'activité-surface occupée au sol est très *avantageux pour ce qui* concerne la charge foncière. Les occupants peuvent, s'ils le désirent, s'entendre pour créer des services communs (standard, hôtesse d'accueil, gardiennage, telex) dont ils partagent les coûts, ou *même* des *locaux* socio-culturels

Pour vaincre les éventuelles réticences des « pionniers » que vont être les premiers utilisateurs d'un « produit expérimental », une recherche d'éléments incitatifs a été effectuée, notamment en prévoyant un crédit à 100 %, grâce à un financement global de la Caisse des dépôts, qui permet à l'acquéreur d'un lot d'en devenir le propriétaire, en ayant son local par annuités. *Enfin, la ville a demandé que* soit favorisé le lancement de l'expérience en sollicitant auprès du conseil régional une subvention de 500 000 F destinée à amoindrir la charge foncière du projet.

JEAN CONTRUCCI.

(1) Qui construit, d'autre part, le Centre directionnel.

A PROPOS DE...

Une enquête sur les secrétaires généraux de mairie

Ma commune du matin au soir

Près de trois mille secrétaires généraux de mairie exercent leur activité dans des villes de moins de dix mille habitants. Ils sont chargés, sous la responsabilité des élus, du bien-être de douze millions de Français. Qui sont-ils ?

Lors du congrès, en juin dernier à Aix-en-Provence, du Syndicat national des secrétaires généraux des villes de France, M. Roger Panabière (Montpellier), vice-président du syndicat et président de la section des grandes villes, proposait à ses collègues de conduire une enquête pour analyser, à l'aide d'un questionnaire, l'emploi du temps, au cours d'une journée de travail, d'un secrétaire général d'une commune de moins de 10 000 habitants. D'autres questions étaient également posées grâce à cette fiche.

L'enquête vient d'aboutir et ses conclusions d'être publiées. Les secrétaires généraux des petites communes de France sont des hommes dont l'âge moyen est de quarante-quatre ans et trois mois (sic), *qui comptent plus de vingt et un ans de service, qui travaillent généralement cinquante et une heures et demie par semaine pour un salaire net moyen de 4 027 F par mois. Ces cadres semblent ne* pas être rémunérés en proportion des contraintes, des difficultés et des servitudes qui sont les leurs, *estime le syndicat.*

Les tâches conférées aux secrétaires généraux des petites communes ne sont pas essentiellement différentes de celles que remplissent leurs collègues des grandes villes. Sont épluchées, à titre d'exemple, les journées de trois secrétaires généraux de trois communes, l'une de 3 800, l'autre de 2 782, la dernière de 5 688 habitants.

Pour ne prendre que le premier exemple, le secrétaire général a dû, dans la même journée, intervenir pour préparer un dossier destiné à l'agence financière du bassin, faire modifier auprès de la direction départementale de l'équipement le plan d'agrandissement de la station d'épuration, étudier avec un architecte la construction d'un ensemble sportif, établir le bilan financier de la piscine, présenter un dossier relatif à une nouvelle caserne de sapeurs-pompiers. Dans le même temps, il a dû interrompre ces travaux pour aider un administré à régler un problème de branchement d'eau, et un autre à établir un dossier de soutien de famille, donner un renseignement sur un problème de concession au cimetière, recevoir cinq autres personnes pour renseignements divers, établir quatre croquis de cadastre pour quatre parcelles de terrain à acheter, dicter la correspondance, préparer un projet d'arrêté municipal, s'entretenir avec le responsable des ouvriers communaux sur l'exécution des travaux en cours, prendre connaissance du courrier, le répartir avec instructions entre les deux employés du secrétariat, vérifier le travail de ces derniers avant leur départ, s'entretenir avec le maire pour un tour d'horizon, continuer la préparation du budget supplémentaire et du compte administratif commencés depuis plusieurs jours mais interrompus à chaque instant. Pendant cette même journée d'octobre, il a répondu à onze coups de téléphone, sur les dix-neuf appels reçus à la mairie, et il a quitté son bureau à 19 h. 15

L'enquête fait ressortir que ces secrétaires généraux sont avant tout les hommes du contact. Attachés à leur commune, ils sont souvent auprès de ses habitants le dernier représentant du service public dans la petite ville, souvent, aussi, le conseiller et parfois l'ami et le confident, mais également l'écrivain public, l'homme à tout faire et jusqu'à l'assistante sociale. *(le terme même revient à plusieurs reprises dans les réponses).*

Quelquefois secondés, ils n'ont pourtant jamais de second. Il ne leur suffit pas de « savoir faire faire », mais tout bonnement de savoir faire. Certaines villes semblent avoir une politique du personnel particulièrement restrictive. La moyenne de soixante-six employés municipaux pour dix mille habitants recouvre des situations très variable. Ainsi on rencontre aussi bien une ville de la banlieue parisienne qui, avec six mille cinq cents habitants n'a pas de services techniques, qu'une ville du Sud-Ouest qui, pour une population voisine, emploie cent trente-neuf personnes.

Enfin, tout au long de l'enquête, les secrétaires généraux toujours mal payés, méconnus et oubliés des pouvoirs publics, souvent déçus, assurent « qu'ils aiment cependant leur métier et n'en changeraient pour aucun autre ».

PAUL CHOVELON.

Le Monde

économie

LES INDUSTRIES EN DIFFICULTÉ ET

Rhône-Poulenc : cinq mille à six mille suppressions d'emplois ?

M. Raymond Barre a reçu lundi, en fin d'après-midi, à l'hôtel Matignon, MM. Renaud Gillet, président de Rhône-Poulenc, et Jean Gandois, directeur général. Les deux dirigeants du géant français de la chimie lui ont brossé les grandes lignes du plan de sauvetage de la division textile du groupe mis au point après six mois d'études et dont les modalités devaient être annoncées au personnel ce mardi 20 décembre. Le premier ministre a accepté la mise en application de ce plan, étant entendu que le groupe assumera « pleinement les responsabilités d'ordre national, social et régional qui lui incombent du fait de sa taille et de la situation des diverses activités qu'il rassemble » et qu'il affectera « le bénéfice de certaines de ses branches à ses secteurs en difficulté ».

Le communiqué publié par Matignon précise que, si Rhône-Poulenc procède à la conversion ou à l'arrêt de certaines installations, il devra « développer sur le territoire national des activités industrielles compétitives et tournées vers l'avenir d'une importance économique équivalente ». En outre, il devra également mettre en œuvre « tous les moyens de solidarité et de conversion disponibles pour présenter à chaque travailleur affecté une offre convenable de reclassement ou de retraite ». Enfin, tout arrêt d'installations qui risquerait de rompre l'équilibre économique et social de la zone où elles sont implantées devra être précédé de « la définition d'un programme de conversion économique assurant par la création directe ou indirecte d'activités un renouvellement du potentiel économique régional ». Le gouvernement veillera à la stricte application de ces consignes. De leur côté, les dirigeants de Rhône-Poulenc ont assuré le premier ministre qu'ils étaient « déterminés à maintenir la place de l'industrie française dans le domaine des fibres synthétiques ».

L'on ne saurait être plus clair. Les *pouvoirs publics refusent toute suppression d'emploi mais aussi toute aide financière de l'Etat. Pas question non plus de brader l'industrie française des textiles synthétiques. Le plan présenté par MM. Gillet et Gandois doit être radical.* La direction du groupe s'est refusée à livrer des éléments précis sur son contenu *mais, d'après certaines informations,* il impliquerait la suppression de plusieurs milliers d'emplois (5 000 à 6 000) d'ici trois ans sur les 13 902 que compte la branche textile française du groupe. Comme dans la sidérurgie, où quelque 16 000 postes *seront supprimés en deux ans,* la formule de pré-retraite devrait être largement utilisée. Mais il y aura nécessairement des mutations et des reconversions.

Pour en arriver là, il faut croire que Rhône-Poulenc *Textile* est bien *malade.*

« La crise du pétrole, l'évolution de ses prix, n'entament en rien notre optimisme pour l'avenir. J'estime que la croissance des fibres chimiques est désormais un fait irréversible. »

Le bel optimisme

Ainsi s'exprimait M. A. Mollard, président de la division textile de Rhône-Poulenc. L'on était en 1974. *La situation de cette division, dont* le bénéfice (33 millions de francs) pour ledit exercice allait se trouver amputé de près des deux tiers d'une année sur l'autre, n'était certes pas florissante, mais pas encore dramatique. Depuis, elle n'a fait qu'empirer, démentant le bel optimisme de M. Mollard : 730 millions de francs de déficit en 1975, soit près de 50 % des pertes du groupe, encore 575 mil*lions en 1976 et au moins autant* cette année. Le tocsin sonne 22 avenue Montaigne, au siège de Rhône-Poulenc.

Pourtant, depuis la crise de 1967, le groupe a considérablement réduit ses effectifs dans le textile. De 22 500 personnes fin 1970, ils étaient revenus à 18 700 en 1975 et, au 1er novembre dernier, ne s'élevaient plus qu'à 16 753 (y compris les sociétés de transformation Chavanoz et Godde-Bedin). Fermetures d'usines vétustes de production de fibres artificielles (Arques-la-Bataille, Izieux, Saint-Chamond, Vaux-en-Velin, Gauchy en partie), ou plus récentes (Péage-de-Roussillon), d'ateliers de fabrication (à Valse, La Voulte, Besançon), *réduction du nombre de* sites produisant du nylon, se sont succédé. Ces compressions de personnel et ces fermetures d'usines ont eu pour effet d'abaisser de près de moitié la part prise par le textile dans l'activité du groupe. Au début des années 70, cette activité comptait encore pour environ 50 % dans le chiffre d'affaires consolidé. Au 30 juin dernier, les ventes (1) de *produits textiles (3 153 millions de* francs, dont 1 376 millions pour les sociétés françaises) n'en représentaient plus que 25,6 %. Sans doute n'était-ce pas encore suffisant. Rhône-Poulenc restant, malgré ces coupes sombres, une des trois firmes chimiques mondiales les plus engagées dans le textile après Enka Glanzstoff (groupe AKZO), avec 35 % de son chiffre d'affaires, et Du Pont de Nemours (33 %). Car, depuis 1973, l'industrie européenne du textile, confrontée à une série d'événements graves, se bat pour tenter de survivre.

Le prix des matières premières

En ce qui les concerne, les producteurs de fibres chimiques ont d'abord terriblement souffert du renchérissement du prix des matières premières consécutif à la crise pétrolière, puis de l'effondrement de leurs propres prix (15 % au cours des trois dernières années) de vente qui a découlé de la concurrence acharnée qu'ils se sont livré pour résorber les surcapacités de production. A l'heure actuelle, ces surcapacités sont encore supérieure de 35 à 40 % *à ce qu'elles devraient être* et de 10 % aux estimations de ventes pour 1985. Enfin, l'ensemble du marché textile a subi le contrecoup des importations sauvages provenant des pays en voie de développement ou à commerce d'Etat. De 1973 à 1976, le volume de ces importations a augmenté de 80 % dans la C.E.E.

A la fin de l'année dernière, le taux de pénétration du marché français par les produits textiles étrangers était globalement de 44 %, *atteignant 57 % pour les fibres synthétiques* (nylon, polyesters, acryliques) et, au stade de la consommation finale, l'on observait au début de 1977 que 8 gants sur 10, 6 pull*overs sur 10, 1 sous-vêtement sur 2,* 2 collants sur 5, 7 chemises sur 10, provenaient de l'étranger. Résultat de cette invasion : depuis 1970, 95 000 emplois ont été *supprimés en* France et 500 000 à l'échelon com*munautaire. Au rythme où vont les* choses, ce sont encore 1,6 million d'emplois qui risquent de disparaître d'ici à 1982. Car l'industrie textile est une longue chaîne d'intérêts *solidaires partant de la pétrochimie,* dont 25 % de la production sont utilisés à fabriquer des fibres chi*miques, en passant par la filature, le tissage et l'habillement.*

En France, ces *différentes industries emploient* 685 000 personnes, soit quatre fois plus que la sidérurgie. La consommation de fibres chimiques étant aujourd'hui deux fois plus importante dans l'ensemble que celle des fibres naturelles, les importations affectent tous les maillons de cette chaîne. Et l'on estime qu'à toute *nouvelle* tonne d'articles textiles importé correspond la sup*pression à peu près inéluctable d'un* emploi.

Rhône-Poulenc ne pouvait plus attendre. Les pertes générées par la division textile — pratiquement en *état de liquidation* — menaçaient à terme, le groupe dans son entier et compromettaient les investissements nécessaires au développement de ses autres activités.

ANDRÉ DESSOT.

(1) En 1976, le chiffre d'affaires de la division textile de Rhône-Poulenc (*activités à l'étranger comprises*) s'est élevé à 5,89 milliards de francs (27 % du chiffre d'affaires consolidé du groupe).

Deux secteurs industriels examinés en conseil interministériel

M. Raymond Barre devait présider, ce mardi 20 décembre, à 11 heures, un comité de politique économique et sociale consacré aux dossiers industriels. Après l'examen, le 8 décembre, de l'industrie papetière, de l'armurerie et de l'horlogerie, le premier ministre et les ministres concernés devaient étudier la situation des industries du meuble et de l'instrumentation scientifique et médicale et décider diverses mesures pour stimuler leur développement.

Ce conseil devait également effectuer un rapide tour d'horizon de la situation de l'électronique professionnelle et — si l'emploi du temps le permet — de la machine-outil et des circuits intégrés. Ce dernier dossier est cependant encore loin d'être au point et il ne faut pas attendre de décisions avant la mi-janvier.

Mercredi, M. Antoine Rufenacht, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat devait présenter une communication au conseil des ministres sur les économies de matières premières.

Ameublement : reconquérir le marché national

L'industrie française du meuble est un secteur dominé par les distributeurs, qui lui ont imposé des conditions financières déraisonnables, et par les fabriquants étrangers, italiens et allemands notamment, qui ont colonisé un tiers du marché en vendant, en France, pour près de 3 milliards de francs sur un chiffre d'affaires global de 10 milliards de francs.

De la domination à la crise, il n'y avait qu'un pas qui a été franchi lorsque le négoce — Conforama, Galeries Barbès, Réal, Crozatier — a rencontré de sérieuses difficultés en 1976. La demande, qui progressait de 8 % par an depuis des décennies, s'est mise à stagner et même à baisser dans la région parisienne, en raison de l'envolée des prix.

La dégradation de la situation, qui s'est traduite par des mises au chômage technique dans de nombreuses branches, ne pouvait laisser indifférents les pouvoirs publics, dont l'objectif est de ramener de 30 à 80 %, à l'issue du VIIe Plan, le taux de couverture des échanges extérieurs de meubles.

Le comité de politique économique et sociale qui se réunit ce mardi 20 décembre devait donc prendre des mesures pour redonner du muscle à l'industrie. Les actions de recherche en matière de création industrielle seraient renforcées pour dégager un « style français contemporain » capable de concurrencer les styles étrangers. La composition du CODIFA (Comité de développement des industries françaises de l'ameublement), qui est l'organisme chargé depuis dix ans de faciliter les restructurations professionnelles, serait modifiée afin d'en renforcer la gestion et de rendre les aides plus sélectives. Il s'agira enfin d'attirer de nouveaux capitaux dans l'industrie du meuble, qui reste, contrairement à ses concurrents européens, le fait d'artisans prospères. En effet, sur les quelque quinze mille entreprises subsistant, treize mille cinq cents n'assurent que 20 % de leur production et une soixantaine seulement occupent plus de deux cents salariés.

Devant la gravité de la situation, certains professionnels ont même demandé un contingentement des importations. Il reste que la restructuration de l'industrie du meuble demeurera inopérante si les liens, trop souvent anarchiques, avec les négoces ne sont pas redéfinis.

● RECTIFICATIF. — Dans le bilan de l'année 1977 publié dans « Le Monde de l'économie » du 20 décembre, le graphique consacré au commerce extérieur dans le monde (page 24) a été marqué par une double erreur concernant la France. Pour l'année 1975, il fallait lire + 1,4 (et non — 1,4) ; pour 1977, la barre devait être en dessous de la ligne d'équilibre (et non au-dessus), puisque correspondant à un déficit de 2,4 milliards de dollars.

Instrumentation scientifique et médicale : contrats de croissance

L'instrumentation scientifique et médicale peut être rangée dans la catégorie des industries à haute technologie appelée à connaître une forte expansion au cours des prochaines années. En 1976, le marché français était estimé à 1,7 milliard de francs (1 milliard pour le « médical » et 720 millions pour le « scientifique »). La croissance moyenne attendue (en volume) pour les prochaines années est de 10 % pour le médical et de 7 % pour l'instrumentation scientifique. Actuellement, le déficit commercial pour l'ensemble du secteur est de 400 millions de francs.

Le 23 mai dernier, au cours d'un comité de politique économique et sociale, M. Raymond Barre avait demandé au ministère du commerce, de l'industrie et de l'artisanat, de rédiger un rapport sur la situation de l'instrumentation scientifique et médicale, et de faire des propositions pour réduire le déficit commercial et pour que l'industrie française conserve dans ce domaine une compétence mondiale.

Le conseil de ce mardi 20 décembre devait décider le principe d'une aide sélective à quelques entreprises. Outre des crédits prélevés sur le budget de la Délégation générale scientifique et technique (D.G.R.S.T.), des fonds publics seront versés par le biais de « contrats de croissance », comme cela a déjà été le cas dans l'industrie de la péri informatique. Les négociations von donc s'engager entre le ministère d l'industrie d'une part et les indus triels d'autre part (Compagnie géné rale de radiologie, Instrument S.A notamment). Ces contrats de crois sance prévoieront que les aides seront affectées pour le développement de matériels dans des domaines bien particuliers ; analyse, contrôle non-destructif (rayons X), ultra-sons médicaux, laser, instruments de me sures pour les télécommunications.

La crise du marché immobilie

« LA DÉFENSE » AU POINT ZÉRO

Le conseil d'administratic de l'Etablissement publ d'aménagement de la D fense (EPAD), dans les Haut de-Seine, se réunit, ce mar 20 décembre, afin d'adopt son budget pour l'année 197

C'est un budget d'austérité q s'élèvera à 446 millions, dont faut retirer 140 millions de rer boursement d'emprunt, notar ment 101 millions de frais fonctionnement (dont 35 millio pour les salaires). Restent 205 mi lions à peine pour les investi sements. 17 millions seront cons crés aux acquisitions foncières 160 millions seulement aux tr vaux. C'est dire qu'aucune op ration importante ne sera entr prise cette année ; 100 millio seront affectés à continuer l travaux du centre commercial q doit ouvrir ses portes en 1979. parc de la Défense, par exemp ne bénéficie cette année d'auc financement.

L'examen du chapitre des « r cettes » fait apparaître à ple les difficultés de l'EPAD. En 19 la revente aux promoteurs droits de construire ne rappo tera à l'établissement public q 146 millions. Son budget prése de ce fait un déficit de 300 m lions qui sera couvert, comi dans l'exercice précédent, par emprunt de 220 millions. Mais, même temps, l'Etat pourrait re ver de 80 millions sa dotation, s'élevait à 30 millions en 19 et n'avait jamais été revaloris

« *Notre budget pour 1978 se un budget de pénurie* », reco naît M. Pierre-Louis Filippi, recteur général de l'EPAD. « *sera consacré à la poursu d'opérations antérieurement e treprises. Mais la décision d pouvoirs publics de relever no dotation marque la volonté gouvernement de voir se por suivre l'opération de la Défen Elle tient également compte l'actif de l'EPAD, qui dépa largement notre dotation initial*

« *D'autre part*, précise M. I lippi, *nos bureaux ont été co mercialisés plus rapidement q prévu. Au printemps, ils aur tous trouvé acquéreur ou lo taire. Nous espérons alors reprise de la vente des droits construire.* »

En 1977, l'EPAD, déjà en tuation difficile, avait licen cent personnes, soit un quart son personnel. Pourra-t-elle, d la conjoncture très difficile traverse actuellement l'ensem du marché immobilier, s'en te là ?

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

LES DÉCISIONS DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

Montefibre : la colère monte

De notre correspondant

Epinal. — A l'usine Montefibre-France de Saint-Nabord, qui compte désormais 705 salariés (255 ont été licenciés), l'atmosphère reste tendue un mois après la reprise du travail. Chaque jour la situation se dégrade. Le redémarrage de la production s'effectue très difficilement : aucun produit commercialisable n'a été fabriqué jusqu'à ce jour. Par ailleurs, le non-paiement des salaires de novembre provoque au sein du personnel le pessimisme et engendre une inquiétude mêlée de colère.

Pour attirer l'attention des pouvoirs publics sur cette situation, 400 à 500 salariés de Montefibre sont allés le lundi après-midi 19 décembre à Epinal. Devant la préfecture des Vosges, où siégeait le conseil général, ils ont manifesté. Des pneus ont été enflammés, qui, pendant plus de deux heures, ont dégagé une fumée épaisse. De nombreuses vitres de la façade sont tombées sous une volée de pierres et de boulons. La police, stationnée à quelques pas de là, n'a pas eu toutefois à intervenir. Le calme est revenu en fin de journée après qu'une délégation ait été reçue par l'ensemble de l'assemblée départementale.

Il y a quelques jours déjà, le 10 décembre, le préfet des Vosges attirait l'attention de Montedison, actionnaire majoritaire, sur l'importance d'un versement rapide des salaires. « *Un retard important ne manquerait pas*, télégraphiait-il, *de faire repartir le conflit et d'avoir des conséquences catastrophiques.* » Trois jours plus tard, le ministère de l'industrie adressait une nouvelle mise en garde à Montedison. En vain jusqu'à présent.

Rien, en réalité, ne semble avoir prise sur les dirigeants italiens de Montefibre. Aux représentants de l'intersyndicale, ils n'ont pas dissimulé la gravité de la situation et se sont refusés à tout engagement concernant le maintien de l'emploi et le versement des salaires. Quant aux directeurs de l'usine vosgienne, ils ont « déserté » leurs bureaux depuis une quinzaine de jours.

A Saint-Nabord, où l'on ne croit plus beaucoup en l'avenir de Montefibre, on se tourne à nouveau vers les pouvoirs publics, accusés tout à la fois de « *porter la responsabilité de la situation et de complicité avec Montedison* ». L'intersyndicale a relancé l'idée de l'« *expropriation de Montefibre et sa remise en marche par une société contrôlée par la puissance publique* ».

En réponse, le conseil général, qui s'est déclaré « *solidaire du personnel* », a décidé à l'unanimité de créer un fonds de secours de 200 000 francs. Par ailleurs, il a demandé au premier ministre de recevoir une délégation de l'assemblée départementale pour lui exposer le problème Montefibre et lui *demander de dégager* les moyens à mettre en œuvre pour assurer le paiement des salaires ainsi que le maintien en activité de l'usine.

A Saint-Nabord, le temps presse : si les salaires ne sont pas versés dans les prochains jours, tout peut arriver. Y compris le pire.

YVAN COLIN.

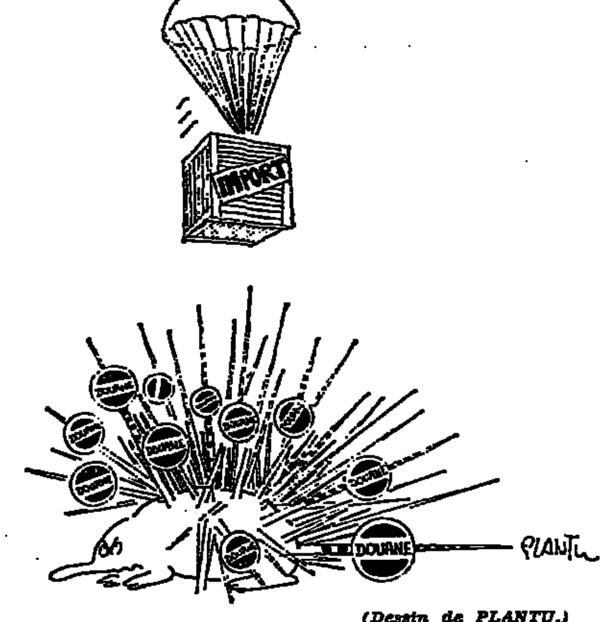
Un protectionnisme limité

(Suite de la première page.)

Les Français ont demandé et obtenu que l'application de ces droits compensateurs se fasse alors automatiquement.

Ce dispositif provisoire de protection est fondé sur l'article 8 du code anti-dumping du GATT. Pour éviter un hiatus d'ici au 1er janvier, il a été décidé que toutes les licences précédemment accordées seraient supprimées (sauf pour les commandes en cours de livraison), mais réintroduites par les importateurs après publication des prix de base. Celle-ci interviendra dans les prochains jours.

Le régime définitif sera négocié par la Commission début 1978 avec les principaux pays ou groupes de pays fournisseurs de la C.E.E. : pays de l'A.E.L.E. (Association européenne de libre-échange, notamment la Suède), pays de l'Est, Japon, Espagne, Corée du Sud, Afrique du Sud, Brésil. Les arrangements auxquels on s'efforcera de parvenir ont pour objectif d'empêcher les importations à bas prix qui déstabilisent le marché de la C.E.E., mais aussi — comme M. Davignon, le commissaire européen chargé de la politique industrielle, n'a cessé de le rappeler — de préserver les courants d'échanges traditionnels. Les parties en présence devront donc s'entendre sur des prix légèrement inférieurs aux prix intérieurs de la C.E.E. — afin de laisser une marge de pénétration aux fournisseurs étrangers — et sur un volume d'importations calculé sur la base des livraisons effectués en 1976 (ce volume sera en fait quelque peu inférieur au niveau de 1976, afin de prendre en compte la baisse européenne de la consommation).



(Dessin de PLANTU.)

Pour donner aux pays fournisseurs qui concluront de tels arrangements la garantie qu'ils pourront effectivement livrer les quantités promises, il sera interdit aux entreprises de la C.E.E. d'aligner leurs prix de vente sur les offres en provenance de ces pays.

Les mesures ainsi prises étaient nécessaires pour enrayer la dégringolade des prix qui était constatée ces dernières semaines sur les marchés des Neuf. L'objectif du plan anti-crise — qui se trouvait donc en péril — est de retrouver dans la Communauté des prix permettant aux entreprises de ne plus faire de pertes. A cet égard, plusieurs mesures ont été prises ou vont l'être pour renforcer la politique anti-crise sur le plan interne et compléter les mesures prises à l'égard des importations.

● AUGMENTATION DES PRIX : la Commission, conformément à ce qu'elle a déjà annoncé, entend promouvoir une nouvelle augmentation des prix des produits sidérurgiques de *15 % en 1978. Les prix seront* ainsi relevés de 5 % au 1er janvier, de 5 % au 1er avril, la date du dernier ajustement de 5 % n'étant pas encore fixée.

En ce qui concerne les ronds à béton, il sera établi, à côté des prix minima obligatoires existants, des prix d'orientation qui leur seront supérieurs. Ce sont ces prix d'orientation qui serviront de référence pour calculer « *les prix de base* » au-dessous desquels les importations seront frappées d'un droit compensateur. Sur le plan interne, ce double prix pour les ronds à béton reflétera plus objectivement la situation des producteurs italiens (les « Bresciani ») et celle des producteurs français, allemands ou belges. Les « Bresciani », dont les coûts de production sont très bas et qui se sont vu attribuer une certaine part des marchés allemands et français, pratiqueront les prix minima. Les producteurs des autres pays membres, mieux garantis à la fois contre les importations des pays tiers et contre les débordements des « Bresciani », appliqueront probablement les prix de référence.

● RENFORCEMENT DES CONTROLES : pour s'assurer que les dispositions du plan anti-crise concernant tant les quantités que les prix sont effectivement respectées — cette nouvelle mesure vise, semble-t-il, notamment les « Bresciani » — il a été décidé que tout échange de produits faisant l'objet de prix minima devrait être accompagné d'un « *certificat de conformité* » indiquant les quantités vendues, la destination, le prix, etc.

● EXTENSION DU REGIME des PRIX MINIMA. — Sur la suggestion de plusieurs pays membres, on s'attendait que la Commission *décide*, mardi, *l'extension* du régime des prix minima obligatoires (article 61 du traité de la CECA) aux laminés marchands et aux bobines d'acier laminé à chaud. La part contraignante obligatoire du plan anti-crise, actuellement limitée aux ronds à béton, serait donc étendue. On s'attendait également à ce que la Commission décide d'élargir l'application du régime des prix minima — lorsqu'il existe — au négoce.

Une fois la discipline ramenée sur le marché, la Commission entend engager la rationalisation de la sidérurgie communautaire, c'est-à-dire la réduction de sa capacité de production. Cet effort exige que l'on crée, dans les régions atteintes par l'opération, des emplois nouveaux pour compenser ceux qui seront perdus. Pour faciliter cette action de conversion entreprise à l'échelle des Neuf, le conseil des ministres a décidé d'ouvrir un crédit de 32 millions d'unités de compte (183 millions de francs) au budget de la Communauté. Cet argent sera surtout utilisé sous la forme de bonifications d'intérêt.

PHILIPPE LEMAITRE.

● *La Fédération française de l'industrie papetière*, sur l'initiative de l'un de ses membres les plus importants, la Cellulose du Pin, a déposé auprès de la Commission européenne de Bruxelles une plainte anti-dumping contre les Etats-Unis. Cette démarche a été appuyée par l'organisation européenne de la profession. La Commission va ouvrir une enquête. Il est reproché aux Etats-Unis, qui sont le premier fournisseur de la C.E.E., de brader leurs excédents de papier « Kraftliner » sur le marché communautaire. Cette politique est d'autant plus gênante que les autres fournisseurs de la C.E.E., *notamment la Suède, alignent* leurs prix sur ceux des Etats-Unis. La Commission a aussi protesté contre la *décision* du Canada de limiter des importations de chaussures. — *(Corresp. part.)*

● *La CISI* (Compagnie internationale de services en informatique) vient de prendre le contrôle d'une société allemande, LKS Daten Service, spécialisée dans la gestion des banques et des municipalités. LKS Daten Service emploie soixante-trois personnes et réalise un chiffre d'affaires de 12 millions de francs. La CISI (filiale du C.E.A.), première société européenne de services en informatique, souhaite également s'attaquer au marché des réseaux de transmission de donnée, dominé actuellement par les entreprises américaines. La CISI prospecte actuellement les Etats-Unis en vue de racheter une moyenne entreprise spécialisée dans les réseaux.

ÉCONOMIE

Le Monde · LA STAMPA · THE TIMES · DIE WELT · Europa

UNE INTERVIEW DU MINISTRE DU PÉTROLE D'ARABIE SAOUDITE

« Il serait prudent de prévoir pour 1990 un prix du pétrole dépassant 25 dollars le baril »

NOUS DÉCLARE LE CHEIKH YAMANI

Caracas. — La cinquantième conférence ministérielle de l'OPEP s'ouvre, ce 20 décembre, dans la station balnéaire de Caraballeda, à une quarantaine de kilomètres de Caracas, dans une ambiance assez tendue. M. Perez Alfonso, ancien ministre vénézuélien des hydrocarbures, considéré comme le « père » de l'OPEP, a affirmé, lundi, que le prix du pétrole, s'il avait suivi le rythme de l'inflation importée par les pays producteurs, s'élèverait à quelque 16 dollars le baril. Pessimiste quant aux perspectives de la conférence, M. Perez Alfonso considère que plusieurs Etats de l'OPEP ont partie liée avec le monde industrialisé.

Des centaines de soldats, de marins et de policiers ont été mobilisés pour une gigantesque opération de sécurité, destinée à protéger les participants à la conférence. Les treize délégations sont arrivées et ont été transportées par hélicoptère jusqu'au luxueux hôtel Melia, transformé en véritable camp retranché, entouré d'un cordon de sécurité qui inclut véhicules blindés et vedettes de la marine de guerre.

Si, en novembre, le président vénézuélien, M. Carlos Andres Perez, avait cru pouvoir annoncer que la hausse du prix du pétrole oscillerait entre 5 et 8 %, la position des pays qui, comme l'Arabie Saoudite, prônent un gel des prix semble s'être consolidée ces dernières semaines.

Interrogé par les quatre journaux qui publient le supplément mensuel « Europa » (« le Monde », « la Stampa », « The Times » et « Die Welt »), le ministre du pétrole d'Arabie Saoudite, le cheikh Ahmed Zaki Yamani, a répondu à nos questions, à la veille de l'ouverture de la conférence à Caracas.

« Excellence, vous êtes, aux yeux de Occidentaux, l'homme qui défend une politique des prix du pétrole raisonnable. Ont-ils raison de continuer à supposer que vous adopterez la même attitude à la conférence de l'OPEP à Caracas le 20 décembre ?

— Oui, nous ne perdrons pas de vue l'économie occidentale. C'est la raison pour laquelle nous demanderons que les prix du pétrole pour 1978 soient gelés.

— La stagnation de l'économie dans le monde permet-elle réellement une augmentation des prix du pétrole ou bien prévoyez-vous que ladite augmentation sera vite absorbée par le fait que certains pays de l'OPEP vont chercher à stimuler les ventes de pétrole en accordant des remises sur les prix officiels ?

— Dans la situation actuelle du marché, il y a un léger surplus d- fait des méthodes de vente. Nous reconnaissons le fait.

— Peut-on envisager une entente sur une diversification des prix du pétrole, les pays industrialisés riches payant pour les pays en voie de développement pauvres ?

— Nous tenons à ce qu'il y ait un prix unique pour tout le monde, et ensuite nous essayons d'aider les pays en voie de développement par des prêts et des aides financières.

— Le prix du pétrole du Golfe se situe à environ 12,5 dollars par baril. Pouvez-vous prédire à quel niveau il s'établira en 1980 et en 1990 ?

— Il y aura une augmentation du prix du pétrole en *1980* et celle de 1990 sera importante. Cependant, le niveau des prix entre-temps dépendra de divers facteurs, tels que :

» *a)* Le succès des consommateurs dans le stockage.

» *b)* L'état de l'économie mondiale.

» *c)* La place prise par les énergies de remplacement.

» *d)* Le nombre de champs de pétrole découverts à ce moment.

» *e)* Le niveau de la production en Arabie Saoudite.

» Il serait prudent de prévoir en 1990 un prix du pétrole dépassant 25 dollars de baril.

— Les cartels ne peuvent se maintenir que lorsqu'ils exercent un contrôle strict des produits et qu'ils sont par conséquent en mesure de fixer les prix de l'offre et de la demande. A présent que le monde a un surplus d'énergie, ne pensez-vous pas que l'existence de l'OPEP s'en trouve menacée ?

— Pas du tout. Ce surplus provient de la volonté de l'Arabie Saoudite d'avoir une production supérieure à ses besoins financiers. Cela permet un ajustement souple au niveau minimum de la production en fonction des forces en présence sur le marché. Aucun danger ne menace l'OPEP.

— Toutes les prévisions sérieuses s'accordent sur le triplement des besoins mondiaux en énergie vers l'an 2000, en dépit de toutes les mesures économiques. Ne pensez-vous pas que l'insuffisance des fournitures de charbon et d'énergie nucléaire pour couvrir la demande va entraîner un gaspillage dans l'exploitation des réserves pétrolières ?

— L'économie mondiale se stabilisera définitivement en fonction des disponibilités en énergie et il se peut qu'elle souffre beaucoup d'une forte pénurie. C'est pourquoi, afin d'éviter une dépression économique, nous devons éviter tout gaspillage d'énergie et nous efforcer d'utiliser d'autres sources énergétiques.

— Dans la mesure où les pays de l'OPEP ne sont pas en mesure de couvrir toutes les demandes, l'OPEP devrait-elle mettre sur pied un cartel des quotas assorti de sévères contrôles des prix, et ce à l'encontre des intérêts divergents de certains de ses membres (l'Arabie Saoudite et l'Iran, par exemple).

— Il est difficile de prévoir dès maintenant quelle sera la politique des différents producteurs de pétrole en ce qui concerne la réponse à la demande des consommateurs. Néanmoins on peut dire que les facteurs politiques joueront un rôle important.

— L'Europe a une capacité de raffinage inemployée d'environ 250 millions de tonnes. Les pays de l'OPEP ont-ils de ce fait intérêt à entreprendre l'installation de raffineries chez eux ?

— La plupart des raffineries européennes ont besoin d'améliorer leurs rendements et leur adaptation au traitement des bruts lourds. C'est pourquoi l'exportation de raffineries dans les pays producteurs les rendra plus compétitives. Elle permettra en outre le remplacement de certaines raffineries européennes qui seront démolies.

— Pourquoi les pays de l'OPEP hésitent-ils à participer à des « joint ventures » sur des raffineries en Europe, par exemple, et à s'occuper ainsi de la commercialisation du pétrole en plus de sa production ?

— Parce que nous avons os propres raffineries chez nous et pour les raisons exposées dans ma réponse précédente.

— On a souvent dit que les sociétés pétrolières internationales ont été à l'origine réelle de l'explosion des prix du pétrole pendant l'hiver 1973-1974. Etes-vous en mesure de réfuter définitivement cette rumeur et de mettre ainsi en relief l'indépendance de l'OPEP ?

— Les compagnies pétrolières internationales ont fait d'énormes profits en 1973 et 1974 à cause des fortes augmentations des prix du pétrole, et les gouvernements des pays producteurs ont corrigé cette situation en augmentant le taux des taxes et le niveau des royalties. Il faut bien dire que les compagnies pétrolières n'ont rien eu à voir dans cette décision d'augmenter les prix du pétrole.

— Les automobilistes européens ont déjà oublié la pénurie de pétrole ainsi que les restrictions de circulation dominicales d'il y a trois ans. Ils appuient à nouveau sur l'accélérateur. Or, Excellence, vous qui avez par le passé justifié la politique des prix de l'OPEP en insistant sur le fait qu'elle aurait un effet restrictif sur la consommation de pétrole, que pensez-vous de la validité d'une telle appréciation ?

— Oui, il semble que le niveau actuel du prix du pétrole ne soit pas assez élevé pour être dissuasif.

— Pendant le dialogue Nord-Sud, certains pays producteurs de matières premières se sont entendus pour former une association semblable à l'OPEP, qui devrait leur permettre de fixer eux-mêmes les quantités et l'augmentation des prix en tant que cartel. Cela ne signifierait-il pas la fin de la liberté du commerce international ?

— Pour commencer, chaque producteur de matières premières ne peut pas former un cartel de contrôle des prix. L'OPEP constitue un cas unique. N'oublions pas que l'OPEP, constituée en 1960, n'a pas été en mesure de décider des prix avant 1973, époque où les fournitures devinrent très inférieures à la demande et étaient, pour la plupart, contrôlées par les pays membres. De toute façon, le concept de liberté du commerce international ne devrait pas être discuté dans le cadre des matières premières. La plupart des pays industrialisés ignorent eux-mêmes ce concept, ce qui contribue à détériorer grandement la situation commerciale et monétaire.

— L'OPEP va-t-elle, une fois de plus, utiliser son pétrole comme une arme économique ?

— Jusqu'à présent, toutes les indications me portent à répondre par la négative. »

Propos recueillis par
HANS BAUMANN.

Un dollar diabolique

Jusqu'où ira la chute du dollar ? C'est la question que se posent tous les gouvernements en ce mois de décembre 1977. Le redéploiement souhaité par les Etats-Unis depuis l'été, *qui était d'ailleurs sélectif*, puisqu'il visait surtout le yen, n'est-il pas en train de se transformer en dérapage incontrôlé, atteignant toutes les monnaies sans exception, et en crise de plus en plus difficile à maîtriser, même par les Américains ? Ou alors l'Amérique veut-elle volontairement, et prenant tous les risques, jouer jusqu'au bout de son arme monétaire, pour forcer *l'Allemagne* et le Japon à relancer leurs économies ?

Certes, les gouvernements ont déjà vécu plusieurs péripéties de ce genre, et sont un peu blasés sur ces jeux monétaires. Cependant l'évolution récente commence à les alarmer. Ainsi l'Allemagne, dont la monnaie *n'était certes pas sous-évaluée*, loin de là, a vue le deutschemark monter encore plus que le yen, malgré les interventions massives de la Bundesbank. D'une manière beaucoup moins justifiée d'ailleurs, car si sa balance commerciale est toujours fortement excédentaire, avec un taux de près de 4 % du produit national brut, ce n'est pas le cas de sa *balance des paiements courants*, qui est beaucoup plus significative. Si la lutte contre l'inflation en est renforcée, les exportations, en revanche, deviennent de plus en plus difficiles pour des secteurs comme celui de *l'automobile*. Plusieurs cris d'alarme ont été lancés, et la Bundesbank vient de prendre des mesures pour freiner l'arrivée des capitaux, *notamment une baisse du taux* d'escompte de 3,5 à 3 %. Quant au Japon, dont le yen était, lui, nettement sous-évalué et la balance commerciale largement excédentaire, il lutte de toutes ses forces contre ces manœuvres, qui mettent en danger son ambitieuse stratégie internationale. Pour la maintenir il a essayé plusieurs moyens successifs. *Sans beaucoup de succès ! L'amélioration* n'a été que transitoire, et les nouvelles mesures édictées le 6 décembre par son nouveau gouvernement (le dollar ayant été la cause du remaniement du précédent) pour accélérer les importations n'auront probablement, elles non plus, aucun effet décisif.

Le tournant britannique

C'est que les manœuvres du dollar, qu'elles soient intégralement voulues par les Etats-Unis, ou qu'elles échappent maintenant en partie à leur action — ce qui est probable — sont diaboliques pour ces pays, qualifiés paradoxalement de forts ! Car ils sont *enfermés dans un véritable dilemme*, coincés entre deux possibilités également préjudiciables : ou acheter force dollars pour maintenir parité et activité, en prenant les risques de débordement monétaire et d'inflation. Ou alors lâcher *du lest en acceptant la déflation.*

Mais au point où en sont arrivés les événements, les autres pays dont les monnaies sont faibles, ou sont supposées le devenir, sont eux aussi menacés. C'est le cas du franc, sur lequel pèsent les mauvaises performances de prix de septembre et d'octobre, ainsi que les nuages politiques qu'amène le rapprochement des élections de mars 1978. Sa fragilité s'est accentuée et se remarque surtout à la montée des taux d'intérêt : le jour le jour est passé d'un peu plus de 8 % à près de 9,5 %.

Ce qui est surtout remarquable, c'est le véritable tournant amorcé par la Grande-Bretagne : il se voit aux réserves qui n'ont pratiquement plus augmenté d'octobre à novembre, et surtout aux taux d'intérêt qui, après une très longue baisse, ont brusquement remonté : le M.L.R. (ou Minimum Lending Rate) est passé de 5 à 7 % et le prime rate de 6,5 à 7,5 %. Il est vrai qu'ils étaient arrivés à des niveaux artificiellement bas !

Ainsi le dollar, dans son dérapage, menace tous les pays, avec des risques qui ne sont pas négligeables pour les prix et l'activité. Ne voit-on pas les indices de prix internationaux de matières premières commencer depuis peu à remonter ? Quant aux producteurs de pétrole, *ils pourraient peut-être revenir sur* leur intention de gel du *prix* du baril, au cas où la dégringolade du dollar persisterait.

Le chien et sa queue

Le gouvernement américain n'a pas l'air pour le moment de s'en émouvoir beaucoup, fidèle à sa vision des *choses* qu'a *illustrée en son* temps une comparaison plaisante de Milton Friedmann (qui, sous Nixon, en a été le principal inspirateur). Pourquoi voulez-vous, disait-il, que la queue (le dollar) remue le chien (l'économie américaine) ? N'est-il pas plus normal que ce soit le chien qui remue la queue ! Pourtant les Etats-Unis se rendent bien compte que cette stratégie ne sera pas suffisante, quelles que soient les réactions de leurs partenaires, qu'ils laissent flotter en hausse ou qu'ils relancent. Il faut qu'eux aussi s'y mettent, en réduisant leurs importations de pétrole et en modernisant des industries vieillottes comme la sidérurgie. Le diabolique, c'est qu'ils le feront faire par leurs partenaires que la pression du dollar condamnent justement à investir aux Etats-Unis !

MAURICE BOMMENSATH.

Libres opinions
LES SALARIÉS IMPUDIQUES
LES « HORS-STATUTS » AU PAYS DES MERVEILLES
UNE LOGIQUE ABSURDE

هكذا من الأصل

prévoir pour 1990 un prix du
25 dollars le baril

Un dollar diaboliq

— Libres opinions —

DES SALARIÉS IMPUDIQUES ?

par ROMAIN KROES (*)

C'EST avec « impudeur », a-t-il été récemment écrit, que les pilotes de ligne et mécaniciens navigants défendraient leur contrat collectif et, singulièrement, le prix contractuel de ...ure de vol. Si l'on comprend bien, à partir d'un certain niveau ... salaires (et lequel ?), l'exercice du droit de grève serait indécent ... les intéressés devraient, sans broncher, accepter la dévaluation ...oritaire de leur prix sur le marché du travail, ainsi que la remise ... cause de leur contrat.

A-t-on bien réfléchi que cette morale conduit tout droit à décréter ... limite au revenu du travail, tandis que celui du capital n'en ...ait pas ?

Ainsi, celui qui investit son capital continuerait d'être respecté, ...miré, montré en exemple, s'il accroît son revenu. Tandis que celui ... investit ses muscles, ses nerfs et son savoir, n'aurait pas les ...mes droits au bénéfice des lois du marché.

Certes, il en fut toujours ainsi. Il n'est plus besoin d'être marxiste ...r savoir que la fortune de l'un et le salaire de l'autre sont ...agoniques Mais jamais le législateur n'avait pris le risque de ...aliser l'inégalité du capital et du travail devant la loi. Maintenant, ...st fait ; et il ne faut pas s'étonner des réactions engendrées, ...s une profession où l'on est syndiqué à 90 % et où, surtout, ... a une conscience aiguë de ce que le salaire est le prix d'une ...ure physique de plus en plus rapide.

Les machines volantes sont de plus en plus agressives pour ... cœur et le système nerveux, car leurs vitesses accélèrent les ...lences de travail et font croître la tension dans les phases cri...ques, ainsi que la fréquence des cycles de pressurisation. Cela ...uté au caractère complètement erratique du rythme de travail ... de vie.

La licence est remise en question quatre fois par an : deux ... par contrôle médical, deux fois par contrôle professionnel. Et ... jusqu'au dernier jour de l'activité en ligne.

A tout moment, un navigant peut-être amené à changer de car...re pour un motif qui serait bénin dans la plupart des autres ...fessions.

Reste l'argument de la « lutte contre l'inflation ». Là aussi, on ...bait mal avec les navigants, car ils sont payés à la productivité ... à la production, lesquelles augmentent bien plus vite que la ...sse salariale. Comment leur faire croire que leurs salaires soient ...alement devenus inflationnistes ? En regardant les comptes et ...ans de leurs compagnies, ils y voient d'autres postes de dépenses ...gmenter démesurément dans un but de péréquation des bénéfices ... les compagnies ne déclarent pas comme tels, pour échapper... la solidarité nationale de l'impôt.

L'impôt que les navigants, eux, paient ; car ils sont d'authentiques ...ariés. Leurs barèmes sont définis par contrat collectif, et, par ...séquent, sur la place publique. Il n'est pas vrai, comme on le ...tend parfois, qu'ils bénéficient d'un abattement fiscal de 30 %. ...ne s'agit là que de la facilité comptable proposée à certaines ...fessions (comme les journalistes) pour frais professionnels (avec ... plafonnement de 50 000 F). Mais toutes les indemnités pour frais ...t intégralement déclarées et constituent une partie importante ... salaire dont on parle.

En conclusion, les navigants ne demandent rien à l'opinion ...blique. Ils savent ce qu'il y a autour d'eux de détresses, de ...sères, de vrais drames, et qu'en regard leurs problèmes sont bien ...nces. Mais ils exigent qu'on les respecte, et se feront respecter ... tous les moyens que leur reconnaît la Constitution. Sans fausse ...deur.

(*) Pilote et délégué-syndical.

FORCE OUVRIÈRE CÉLÈBRE SON TRENTIÈME ANNIVERSAIRE

La vaste salle du Palais des congrès, à Paris (trois mille sept cents places assises), s'est révélée insuffisante, lundi soir 19 décembre, pour accueillir les militants et les invités de la confédération Force Ouvrière, qui célébrait le trentième anniversaire de sa création.

M. André Bergeron, secrétaire général, avant de céder la place à un spectacle de variétés, a évoqué les circonstances de la scission. Elle a été, dit-il, la réaction à la politisation du mouvement syndical et *« le refus de femmes et d'hommes de se laisser engager dans une entreprise de destruction de la démocratie et de la liberté »*. Des faits identiques se sont produits en Italie et dans les pays démocratiques. Après avoir retracé le rôle de MM. Léon Jouhaux et Robert Bothereau, durant les grèves de novembre 1947, alors que *« les cellules du P.C. se substituaient aux bureaux syndicaux »*, M. Bergeron s'est écrié : *« La démocratie, la liberté et la paix sont des biens précieux, mais fragiles ! Sans eux, la vie ne vaut pas la peine d'être vécue ! »*

Ces valeurs risquent d'être remises en cause par la crise économique actuelle *« le mouvement syndical démocratique ne saurait, certes, se substituer aux gouvernements des Etats, mais encore ses militants ont-ils le devoir de crier ce qu'ils portent en eux ! »*. Mais le monde est porteur d'espérance, comme le montre *« le geste du président de la République d'Egypte* (...) et *« la démocratie qui renait en Grèce, en Espagne, au Portugal »*. Des hommes comme Solpenitsine, Pliouchtch, Amalrik (ce dernier présent au premier rang dans la salle), dém...quent *« la plus extraordinaire escroquerie morale et politique de ce siècle »*.

Quel que soit le résultat de l'élection législative de mars 1978, M. Bergeron pense que *« nous vivons la fin d'une époque.* (...) *Le mouvement syndical devra avoir la sagesse de ne pas céder à la tentation « moderniste » qui la conduirait non à des possibilités accrues, mais à l'intégration dans l'entreprise et dans l'Etat. »*

A Saint-Étienne

DEUX MILITANTES SYNDICALES SONT MENACÉES DE LICENCIEMENT

Aux Bennes Marrel, société de construction de matériel hydraulique, employant à Andrezieux-Bouthéon, près de Saint-Etienne, mille quatre cents salariés, quatre-vingt-quinze de ceux-ci, selon les syndicats, ont cessé le travail le 19 décembre, à l'appel des organisations C.G.T., C.F.D.T., C.F.T.C. et F.O. Ils protestent contre la procédure de licenciement visant deux employées du bureau d'études, à qui la direction reproche d'avoir *« tenté de détourner de son objet l'autorisation d'absence payée qu'elles avaient reçue, pour se livrer dans l'usine à d'autres occupations que leur travail »*. Elles ont été vues sortant des locaux syndicaux, *« porteuses de revues totalement étrangères à l'activité de la société »*. — *(Corresp.)*

Grève très suivie des ouvriers de Michelin

De notre correspondant

Clermont-Ferrand. — Jamais depuis 1968 les usines clermontoises de la manufacture Michelin n'avaient connu un tel mouvement de grève. Lundi matin 19 décembre, en effet, sans avoir reçu de mot d'ordre syndical, la majorité du personnel ouvrier (soit 15 000 personnes sur les 28 000 que compte l'entreprise) a cessé le travail. Il s'en est ensuivi une totale paralysie de la production. Les grévistes devaient participer mardi à des assemblées générales pour se prononcer sur la poursuite de leur action.

La surprenante ampleur de ce mouvement ainsi que son caractère spontané s'expliquent par le projet de la direction qui envisage un aménagement des horaires permettant à l'entreprise de connaître à terme un nouveau système de travail *« pour maintenir,* déclare la direction, *la compétitivité à l'exportation notamment et de mieux utiliser l'outil de travail, cela en réduisant progressivement les horaires »* de quarante et une heures trente à quarante heures.

Travail en continu

Cette proposition sous-tend à terme un rythme hebdomadaire semi-continu et, selon les syndicats, aboutirait tôt ou tard à un système qui instituera le travail en continu sept jours sur sept. « *Ce qui,* disent la C.G.T. et la C.F.D.T., *serait l'écrasement du mode de vie des salariés.* » Actuellement, les ouvriers bénéficient de trente samedis de congé, auxquels s'ajoutent six jours mobiles.

Alors que la grève était suivie dans une très forte proportion par le personnel de fabrication, les délégués C.G.T. et C.F.D.T. ont rencontré la direction dans l'après-midi de lundi. Cette entrevue a tourné court. Il n'a pas été possible, comme les syndicats le souhaitaient, de discuter de leur revendication : quarante heures avec samedis et dimanches de repos.

● *Accord de salaire pour les 160 000 employés de la Sécurité sociale.* — L'Union des caisses nationales de sécurité sociale (U.C.A.N.S.S.) et les syndicats C.G.C. et F.O. ont signé le 16 décembre un accord de salaire intéressant 160 000 employés. Outre l'augmentation des rémunérations en fonction des prix (+ 9,5 % au 1er décembre 1977), est prévu le versement d'une prime uniforme dont le montant n'est pas encore fixé. Il pourrait atteindre ou dépasser 90 F.

● *La C.F.D.T. signe l'accord salarial aux mines de potasse,* déjà paraphé par les syndicats C.F.T.C., F.O. et C.G.C. Cet accord prévoit une augmentation du pouvoir d'achat, selon une formule semblable à celle des Charbonnages

● *M. Lionel Stoléru préconise des salaires de 6 000 à 7 000 F par mois pour les « très bons ouvriers »* dans une interview à *l'Express.* « *Notre objectif,* déclare le secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, *c'est le rattrapage des « cols blancs » par les « cols bleus ». Un ouvrier doit gagner sa vie, un bon ouvrier doit bien gagner sa vie.* »

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SILIC

Société Immobilière de Location pour l'Industrie et le Commerce

Société Immobilière pour le Commerce et l'Industrie SICOMI

AUGMENTATION DU CAPITAL DE F. 90 552 000 A F. 120 736 000

par l'émission de 301 840 actions nouvelles de F 100 nominal à souscrire en numéraire et à libérer intégralement à la souscription

Prix d'émission : F. 160 ● Jouissance : 1er Janvier 1978 ● Droit préférentiel de souscription :
- à titre irréductible à raison d'UNE action nouvelle pour TROIS actions anciennes
- à titre réductible : souscriptions admises

Les souscriptions sont reçues du 19 décembre 1977 au 19 janvier 1978 inclus.

au Siège Social de la Société, 2, place Rio de Janeiro Paris 8e, et aux guichets en France des établissements ci-après : ■ Société Générale ■ Crédit Lyonnais ■ Banque Nationale de Paris ■ Crédit du Nord ■ Société de Banque et de Participations ■ Banque de l'Union Européenne ■ Banque de la Construction et des Travaux Publics.

L'action SILIC est cotée au compartiment des Sociétés Foncières et Immobilières.
Revenu par action payé en 1977 : F. 16,00 (mis en paiement le 19 décembre 1977)
Cours extrêmes en 1977 (marché à terme) : ● plus haut : F. 220,00 ● plus bas : F. 183,00
Cours au 30 novembre 1977 : F. 192,70

BALO du 12 décembre 1977 - Une note d'information ayant reçu le visa COB N° 77-165 en date du 29 novembre 1977 est tenue à la disposition du public.

MARINE - WENDEL

A la suite des assemblées qui ont approuvé, le 21 novembre, la restructuration du groupe, les porteurs de quatre actions Marine-Wendel recevront :

— une action Marine-Wendel nouvelle de F 100

— une action Compagnie générale d'industrie et de participations de F 100,

actions qui seront cotées à partir du 22 décembre 1977 à la Bourse de Paris (au comptant et à terme — opérations fermes et conditionnelles). Toutefois, les actions Marine-Wendel provenant du regroupement des actions ayant rémunéré les apports effectués le 21 novembre 1977 seront cotées au comptant jusqu'à leur assimilation aux autres actions, qui interviendra après l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 1977.

Par ailleurs, en vue de faciliter les échanges, la cotation des anciennes actions Marine-Wendel sera provisoirement maintenue au comptant.

L'échange s'effectuera à partir du 22 décembre 1977 sans frais, au siège social (12, rue de La Rochefoucauld, Paris, 9e) et aux guichets des établissements suivants : Société Générale, Crédit Lyonnais, Banque Nationale de Paris, Banque Demachy S.A., Lazard Frères et Compagnie, Banque de Paris et des Pays-Bas, Crédit du Nord, Crédit Commercial de France, Crédit Industriel et Commercial, Société Lyonnaise de Dépôts et de Crédit Industriel, Société Nancéienne de Crédit Industriel et Varin-Bernier, MM. Saint-Olive et Compagnie, Banque Chalus, Banque Industrielle et Mobilière Privée, Banque Odier Bungener Courvoisier et Compagnie, Banque de l'Indochine et de Suez, Banque Rivaud, Banque Worms, Banque de l'Union Européenne.

RÉPUBLIQUE GABONAISE

MINISTERE DES TRANSPORTS DE LA MARINE MARCHANDE DE L'OFFICE DES PORTS ET RADES DU GABON ET DE L'OFFICE DU CHEMIN DE FER TRANSGABONAIS

OFFICE DES PORTS ET RADES DU GABON

AVIS DE PRÉSÉLECTION POUR LA CONSTRUCTION DU PORT MINÉRALIER DE SANTA-CLARA

RECTIFICATIF (DATE DE REMISE DES DOSSIERS)

Les entreprises sont informées que, suite à l'avis de présélection pour la construction du port minéralier de Santa-Clara, la date de remise des documents en vue de ladite présélection est repoussée du samedi 17 décembre 1977 au samedi 14 janvier 1978, toutes les autres formalités et modalités restant identiques à celles du dossier initial

TRANSPORTS

Le directeur général d'Intercontainer fait le bilan de dix années d'activité

Vingt-trois compagnies de chemin de fer collaboren[t] pour échanger leurs marchandises

La société Intercontainer, spécialisée dans le transport international de marchandises par grands conteneurs fête son dixième anniversaire. Cette société de droit belge, qui a son siège social à Bruxelles, réunit vingt-trois compagnies de chemin de fer, dont la S.N.C.F. Gilbert Fléchon, directeur général d'Intercontainer, dresse, ci-dessous, le bilan de dix ans d'activité en matière de coopération ferroviaire.

Apparu vers le milieu des années 60 sur quelques routes intercontinentales, le grand conteneur de 30 à 60 mètres cubes de capacité est devenu un acteur indispensable sur la scène du transport international des marchandises diverses. Ce que l'on appelle la « conteneurisation » constitue aujourd'hui un phénomène irréversible qui a profondément modifié la structure des flottes marchandes et le visage des ports.

Parmi les partenaires terrestres du transport intermodal, les chemins de fer européens ont su réagir avec rapidité à cette véritable révolution venue de l'océan, en fondant, le 5 décembre 1967, une filiale commune spécialisée dans le transport international par grands conteneurs, la société Intercontainer, destinée à se présenter pour ce genre de transport, comme l'interlocuteur ferroviaire unique de la clientèle.

Créée au départ par onze réseaux, dont la S.N.C.F., Intercontainer réunit la quasi-totalité des chemins de fer européens, de l'Est comme de l'Ouest, à la seule exception (provisoire) des chemins de fer roumains et turcs. Fait absolument nouveau dans la déjà longue histoire de la coopération ferroviaire internationale, ces réseaux ont accepté de déléguer de larges pouvoirs commerciaux à un organisme commun, faisant ainsi d'Intercontainer, dans le secteur qui lui est imparti, le premier exemple d'un chemin de fer « européen » dans le plein sens du terme.

Commencée au printemps de 1968, l'activité d'Intercontainer a connu une expansion très rapide jusqu'en 1974. Après une pause, due à la crise mondiale, en 1975, le trafic a retrouvé, à partir de 1976, un rythme de croissance élevé, qui s'est maintenu en 1977 (+ 20 % pour les dix premiers mois par rapport à la période correspondante de 1976).

L'année dernière, trois cent quatre-vingt treize mille « boîtes », représentant près de 4 millions de tonnes de marchandises, ont sillonné l'Europe en régime Intercontainer sur de longues distances (moyenne : 774 km), qui peuvent atteindre 6 000 km dans le cas du service Europe-Iran inauguré voici un peu plus d'un an. Pour un nombre important de conteneurs en provenance ou à destination de l'Extrême-Orient (vingt-deux mille six cents en 1976), la société assure, à la frontière soviétique, le relais du Transsibérien, sans rupture effective de charge malgré la différence d'écartement des voies, participant ainsi à ce qui représente, avec 13 000 km, le plus long parcours ferroviaire du monde.

Près de quatre cents terminaux et gares, répartis à travers tout notre continent, sont équipés pour le transbordement de wagon à camion et vice versa. Intercontainer dispose en outre d'un parc de mille quatre cent cinquante-deux wagons porte-conteneurs à bogies, utilisés pour la plupart sur le réseau de trains directs spécialisés dans le transport des grands conteneurs.

Grâce à une application souple des dispositions de la convention douanière sur les conteneurs de 1972 et aux facilités accordées dans la plupart des pays, le transport international des conteneurs ne rencontre pas, en Europe, de difficultés particulières par r[ap]port aux méthodes conventio[n]nelles de transport.

La caractéristique essentielle [du] grand conteneur est d'être u[ne] unité de transport pouvant pas[ser] facilement et à coût réduit d'[un] moyen de transport à un aut[re] et permettant ainsi de réali[ser] des chaînes de transport dans l[es]quelles chaque mode peut four[nir] les prestations auxquelles il [est] le mieux adapté.

Une part importante du tra[fic] continental d'Intercontainer, r[éa]lisée en collaboration étroite a[vec] des transporteurs routiers, à [la] complète satisfaction des de[ux] parties, vérifie la justesse de ce[tte] assertion. Malheureusement, [la] structure de la profession r[ou]tière dans les pays occidenta[ux,] caractérisée par l'atomisation [des] entreprises, rend difficile [une] exploitation plus générale et p[lus] poussée de cette complémenta[rité] du rail et de la route que [le] conteneur permet de réaliser.

Il serait souhaitable, à cet éga[rd,] que les gouvernements qui, [au] sein des Communautés europé[en]nes, de la conférence européen[ne] des ministres des transports [et] de la Commission économi[que] pour l'Europe de l'ONU, manif[es]tent leur désir de promouvoir [la] collaboration rail-route sous [la] forme du transport intermo[dal,] prennent des mesures d'inc[ita]tion en facilitant, par exem[ple,] la reconversion des matériels [et] des exploitations.

En dépit des freins structu[rels] et psychologiques, il ne fait [ce]pendant pas de doute que, surt[out] en trafic international, l'évo[lu]tion vers une collaboration p[lus] poussée des entreprises routiè[res] et du rail va continuer.

● *Sursis pour le car-ferry* Léopard. — Menacé de passer sous pavillon britannique, le 1er janvier prochain, le *Léopard*, seul car-ferry français effectuant du Havre une liaison régulière avec la Grande-Bretagne, a obtenu un sursis d'un an. Les syndicats ont, en effet, annoncé, samedi 17 décembre, que la direction de Normandy Ferries avait accepté de limiter à seize, au lieu de vingt-neuf, le nombre des emplois à supprimer à bord, sur un effectif de cent trente-quatre postes. — *(Corresp.)*





AVIS FINANCIER DES SOCIÉTÉS

ينشر هذا الاعلان للعلم فقط
Le présent avis est publié uniquement à titre d'information.

الشركة الوطنية للحديد و الصلب - الجزائر

SOCIETE NATIONALE DE SIDERURGIE
ALGER

٢٥٠٠٠٠٠٠ مارك ألماني
DM 25 000 000

قرض متوسط الاجل معملات مختلفة
CREDIT MULTIDEVISES A MOYEN TERME

بضمان
garanti par

بنك الجزائر الخارجي
BANQUE EXTERIEURE D'ALGERIE

يدار القرض بواسطة
dirigé par

سوسيتي سانترال دي بنك
SOCIETE CENTRALE DE BANQUE

المصرف العربي الاسباني	البنك العربي الاوروبي " فرانكفورت"
BANCO ARABE ESPANOL	EUROPÄISCH - ARABISCHE BANK GMBH
البنك العربي الاوروبي المحدود (لندن)	ورلد بنكنغ كربرايشن (ووباكو)
EUROPEAN ARAB BANK	WORLD BANKING CORPORATION (WOBACO)

يشترك في التمويل
accordé par

سوسيتي سانترال دي بنك	المصرف العربي الاسباني
Société Centrale de Banque	Banco Arabe Español
البنك العربي الاوروبي " فرانكفورت"	البنك العربي الاوروبي المحدود (لندن)
Europäisch - Arabische Bank GMBH	European Arab Bank Limited
ورلد بنكنغ كربرايشن (ووباكو)	المصرف العربي للاستثمار و التجارة الخارجية
World Banking Corporation	Arab Bank for Investment and Foreign Trade
المصرف العربي عبر القارات	بنك هاوس هرمان لمبو
Banque Intercontinentale Arabe	Bankhaus Hermann Lampe Kommanditgesellschaft
بيرسن هلدرنق اند بيرسن	ستندرد تشارترد بنك ليمتد
Pierson, Heldring and Pierson	Standard Chartered Bank Limited
أونين بنك أو فنلندا انترناشيونال ش.م.	اتحاد حوض المتوسط للمصارف
Union Bank of Finland International S.A.	Union Méditerranéenne de Banques

المصرف المعتمد
AGENT
سوسيتي سانترال دي بنك
SOCIETE CENTRALE DE BANQUE

ÉTRA[NGER]

[Tr]avaux d'imprimerie réalisés à l['étranger] [repré]sentent 600 millions de francs de

CLAUDE

Les produits f

هكذا من الأصل

…NSPORTS

trois compagnies de chemin de fer … pour échanger leurs marchandises

ÉTRANGER

La Chine saisie par le démon de l'électronique

De notre correspondant

Pékin. — Une réunion des représentants de l'industrie électronique s'est récemment tenue à Pékin Soulignant l'importance de l'événement, *le Quotidien du peuple* vient de lui consacrer la quasi-totalité de sa première page et, en particulier, un éditorial affirmant que le développement de l'électronique était la clé de toute modernisation.

L'organe du P.C. chinois estime que l'électronique est un facteur décisif d'accroissement de la productivité, pour l'agriculture comme pour l'industrie. Il évoque les procédés d'automation et de contrôle de la production qui en dépendent en même temps que les voies de la recherche scientifique L'accent est mis sur les applications militaires de l'électronique Tôt ou tard, expose en substance l'éditorial, un conflit éclatera entre l'impérialisme américain et le social impérialisme soviétique. « *le tigre et le loup sont devant nous* », nous devons voir la situation avec lucidité et savoir « *nous préparer à des guerres nouvelles* ».

Le quotidien soulignant que les technologies électroniques sont « *relativement arriérées* » en Chine en rend naturellement responsable la « *bande des quatre* ». Assez paradoxalement, il rappelle toutefois que la République populaire, au cours des dernières années, a réussi à faire exploser des bombes atomiques et des bombes à hydrogène, à lancer des satellites artificiels et à les récupérer, à construire des calculateurs rapides et, tout récemment, une station terrestre de communication par satellite.

La contradiction, en fait, n'est qu'apparente car, si des succès majeurs ont été obtenus dans le domaine de la recherche, l'application des techniques électroniques dans l'appareil de production chinois — comme dans l'armement des forces chinoises, aériennes surtout, — reste très limitée. Aussi bien *le Quotidien du peuple* observe-t-il que l'industrie de l'électronique doit non seulement « *recevoir la place qui convient à son rôle* » dans l'économie du pays, mais aussi « *accomplir sa propre modernisation à un rythme accéléré* »

Le journal exprime sa confiance dans les ouvriers et techniciens chinois, ainsi que dans les avantages du système socialiste, pour atteindre ces objectifs En l'occurrence, cependant, les responsables chinois ne paraissent pas vouloir compter exclusivement sur leurs propres forces. Voici un peu plus d'un mois, le vice-premier ministre, M Li Hsien-nien, annonçait à des visiteurs japonais que la Chine souhaitait faire appel à Tokyo pour moderniser et surtout élargir sa production de circuits intégrés Il y a plus de deux ans, la Chine s'était déjà portée acquéreur de deux ordinateurs Hitachi La livraison de ces équipements n'est toujours pas faite à cause des objections auxquelles elle se heurte au sein du COCOM (1) de la part des Etats-Unis en particulier Ce qui n'a pas empêché Washington, d'après de récentes informations, d'accepter que des entreprises japonaises — filiales de la société I.B M — livrent prochainement à la Banque de Chine, à Hongkong, plusieurs ordinateurs destinés à la République populaire... Un certain nombre d'ordinateurs, dont plusieurs en provenance de firmes françaises, fonctionnent d'ailleurs déjà dans divers établissements chinois, pétroliers notamment.

A. J.

(1) COCOM (Coordinating Commity Force Strategic Western Exports Control). Cet organisme, créé en 1950, où l'on retrouve les pays membres de l'alliance atlantique et le Japon, est chargé de contrôler ou d'interdire les ventes d'un certain nombre de produits dits stratégiques aux pays communistes. Le COCOM fut, par exemple, longtemps un obstacle à l'achat par la République populaire de Chine de trois exemplaires du Concorde.

BOURSE

PARIS

Nouvel arrêt de travail

La Bourse de Paris a derechef été paralysée lundi par un nouvel arrêt de travail des diverses catégories d'employés de la chambre syndicale. Le conflit, qui paraissait en voie de règlement à la fin de la semaine écoulée, a en effet rebondi, comme nous l'avions laissé entendre dans nos dernières éditions (« le Monde » daté 18-19 décembre), les syndicats rejetant en bloc les dernières propositions patronales jugées en retrait sur les accords verbaux conclus entre les deux parties quelques jours auparavant. Une mauvaise interprétation des textes, de part et d'autre, paraît être à l'origine de ce nouveau conflit.

En conséquence tout le personnel de la Bourse a été invité à cesser le travail et une nouvelle assemblée générale a été convoquée mardi 20 décembre, à 12 h. 30. Un vote pourrait être organisé à cette occasion pour décider si oui ou non le mouvement doit être poursuivi pour obtenir satisfaction. A moins que M. Yves Flornoy, syndic de la Compagnie des agents de change, ne cède aux revendications, les chances de voir la Bourse fonctionner à nouveau normalement mardi sont assez minces, tous les syndicats, hormis la C.G.C., paraissant déterminés à ne pas respecter la trêve des confiseurs.

La procédure spéciale de cotation minimum (valeurs du terme) n'a pas été appliquée ce lundi. Les agents de change ont procédé eux-mêmes, sur le marché, à la cotation des 37 valeurs inscrites à la corbeille. La plupart ont fléchi (2 % en moyenne), la plus éprouvée étant B.S.N. (— 5,7 %), tandis qu'Usinor et Sacilor étaient « réservées », l'une à la baisse, l'autre à la hausse.

Sur le marché de l'or, où l'activité a été normale, le lingot a progressé de 95 F à 25 495 F et le napoléon de 1 F à 268 F. Le volume des transactions a peu varié : 6,46 millions de francs contre 6,71 millions.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE DE NAVIGATION FRUITIERE. — La Compagnie africaine d'armement (groupe Total) a cédé la participation majoritaire qu'elle détenait dans cette affaire à la Compagnie française d'armement maritime. L'opération s'est faite en Bourse au prix unitaire de 2 860 F. Le cours de la valeur sera maintenu à ce niveau durant quinze Bourses.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 9 3 8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	19 12	20 12
1 dollar (en yens)	242 125	240 75

NEW-YORK

Le repli s'accentue

Les cours ont poursuivi, et même accentué, leur mouvement de repli lundi à Wall Street, où l'indice Dow Jones a baissé de 7,37 points pour s'établir à 807,95.

Les échanges ont porté sur 21,15 millions de titres, contre 20,27 millions à la veille du week-end.

Sur 1 922 valeurs traitées, 382 seulement ont progressé, tandis que 1071 reculaient.

La faiblesse persistante du dollar sur les marchés des changes demeure l'élément négatif le plus pesant autour du Big Board. Mais les opérateurs n'ont guère mieux accueilli les relèvements de prix intervenus dans la sidérurgie.

Plus généralement, les milieux financiers reprochent au gouvernement son manque de détermination, et la hausse traditionnelle de fin d'année à la Bourse risque bien de ne pas se produire. Tandis que se poursuivent les opérations dites de « toilette des bilans » (window-dressing), qui aboutissent à des dégagements parfois importants, les investisseurs institutionnels hésitent toujours à procéder à de nouvelles acquisitions. Le report du vote sur le programme énergétique du président Carter à la Chambre des représentants n'est pas de nature à les y encourager.

VALEURS	COURS 16 12	COURS 19 12
Alcoa	43 3 4	43 5 8
A.T.T.	59 7 8	59 7 8
Boeing	23 7 8	23 1 4
Chase Manhattan Bank..	29 ...	28 3 4
Du Pont de Nemours....	117 7 8	116 5 8
Eastman Kodak	49 3 4	49 3 8
Exxon	46 3 4	46 5 8
Ford	43 7 8	43 1 2
General Electric	48 1 4	47 7 8
General Foods	31 3 4	30 3 4
General Motors	62 3 8	61 1 4
Goodyear	17 1 8	17 1 8
I.B.M.	264 1 4	263 1 8
I.T.T.	31 ...	30 3 8
Kennecott	20 .	20
Mobil Oil	63 ...	62 7 8
Pfizer	28 1 4	28 5 8
Schlumberger	71	70 1 4
Texaco	28 3 4	28 3/4
U.A.L. Inc.	20 1 4	19 3 4
Union Carbide	41 ...	40 1 2
U.S. Steel	29 1 2	29 5 8
Westinghouse	17 7 8	17 1 2
Xerox	45 3 4	45 ...

LONDRES

Progrès

Encouragé par la fermeté de la livre, le marché progresse sur presque toute la ligne. Peu avant midi, l'indice des industrielles enregistrait une hausse de 5,3 points à 475,1. Avance des Fonds d'Etat et des banques mais effritement des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) 159 20 contre 160 10

VALEURS	CLOTURE 19 12	COURS 20.12
Beecham	670	678
British Petroleum	856	854
Courtaulds	113	115
De Beers..............	304	301
Imperial Chemical	354	358
Rio Tinto Zinc Corp. ..	180	180
Shell	520	528
Vickers	170	172
War Loan 3 1/2 % ..	36 3/8	36 1 2
*West Driefontein	25 1/2	24 7/8
*Western Holdings	18 1/8	17 7/8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ Haut	Rep + ou Dép —		Rep + ou Dép —		Rep. + ou Dép —	
$ U.S.......	4,7550	4,7600	+ 110	+ 130	+ 215	+ 240	+ 680	+ 725
$ can. ...	4,3610	4,3660	+ 96	+ 123	+ 197	+ 229	+ 637	+ 689
Yen (100)	1,9690	1,9750	+ 110	+ 140	+ 220	+ 250	+ 630	+ 680
D. M.	2,2500	2,2560	+ 120	+ 140	+ 250	+ 280	+ 570	+ 820
Florin ...	2,0820	2,0860	+ 50	+ 70	+ 100	+ 140	+ 350	+ 390
F B (100)	14,3090	14,3390	— 485	— 255	— 640	— 355	— 320	+ 237
F. S.	2,3650	2,3730	+ 140	+ 160	+ 290	+ 320	+ 860	+ 980
L. (1 000)	5,4430	5,4540	— 600	— 400	—1100	— 880	—2003	—1900
£	8,9720	8,9900	+ 230	+ 300	+ 450	+ 530	+1360	+1480

TAUX DES EURO-MONNAIES

D. M.	3 1/4	3 3/4	2 7/8	3 1/8	2 7/8	3 1/8	2 7/8	3 1/8
$ U.S.	6 1/2	6 3/4	7	7 1/4	7	7 1/4	7 1/4	7 3/4
Florin ...	6	6 1/2	6 1/4	6 3/4	6 1/2	7	6 3/4	7 1/4
F B.	15	25	13	15 1/2	12	13 1/2	10 1/2	11 3/4
F. S.	0	1/2	2	2 1/2	2	2 1/2	2 1/4	2 3/4
L. (1 000)	18	22	19	22	19	20	15	19
£	6 1/2	7	6 1/2	7	6 1/2	7 1/4	7 1/4	7 3/4
Fr. franc	11	12	12	12 1/2	13	13 1/2	13 1/2	14

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AFFAIRES

…s travaux d'imprimerie réalisés à l'étranger …résentent 600 millions de francs de recettes

…e nombre élevé des publications imprimées à l'étranger (plus … deux cents titres de périodiques) et les conséquences qui en …oulent pour l'imprimerie française avaient, en février 1977, …ité M. d'Ornano, alors ministre de l'industrie et de la recherche, …onfier une mission d'enquête à M. Altersohn, inspecteur général … l'industrie et du commerce.

Son rapport de synthèse (confidentiel) a été présenté à … René Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de …tisanat, et communiqué aux divers départements ministériels …ressés au cours du mois de juillet dernier. En voici l'essentiel.

…ne confirmation en ce qui …cerne les livres : les travaux …primerie effectués à l'étran… pour le compte d'éditeurs …çais représentent 25 % de la …duction française en tonnage …rivent les imprimeurs fran… de 200 millions de francs de …ttes par an (sur un chiffre …faires compris entre 600 et … millions de francs).

…s périodiques imprimés hors … nos frontières représentent … leur part 23,5 % du ton… imprimé en France, soit …0 tonnes en 1976, ce qui cor…ond à un peu plus de 200 mil… de travaux d'imprimerie …rement dits. La presse fémi… et les journaux pour la jeu… sont les plus représentés.

… développement des travaux …sés à l'étranger est surtout …idérable dans le secteur des …logues et des imprimés publi…res : le taux de « couver… » dans ce secteur est très … (moins de 25 % en volume … % en valeur pour les impri… publicitaires).

…s raisons de ce déséquilibre … la balance commerciale — … millions de francs de déficit … 1976 — sont multiples. Les …imeurs des pays étrangers …ortent souvent des charges …iales moins élevées que leurs …gues français ; ils pratiquent …is des salaires plus bas (re… brochage) et bénéficient de …bilités d'emploi plus souples …aptitude) à l'intérieur des …prises. Les équipements (mo…s) des imprimeries alle…des et néerlandaises sont plus …rmants et moins onéreux, les …s de paiement sont plus …, et certains pays (l'Espagne) …ficient d'un approvisionne… à meilleur compte en papier …ission temporaire), dont ils … largement. D'une manière …le, c'est l'Espagne qui, ac…ement, fait la concurrence …lus sensible à l'imprimerie …aise

… revanche, on notera que « *la …te de mouvements sociaux* » … le secteur de l'imprimerie …aise — jadis largement in…e pour expliquer la « fuite » …ravaux à l'étranger — n'est que discrètement mentionnée par M. Altersohn.

Les mesures proposées par le rapporteur ne visent pas tant à rapatrier tous les travaux — ce qui serait utopique — mais à restaurer la compétition de l'imprimerie française Elles tendent à faire mieux respecter les règles de la concurrence (surveillance des courants d'échange), à développer la coopération interprofessionnelle (recherche d'économie de papier), à recommander aux entreprises du secteur public de faire plus largement appel à l'imprimerie française (à noter que l'impression des fiches du Loto est désormais assurée par cinq entreprises françaises), à développer l'action commerciale des imprimeries françaises.

Le ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, en liaison avec le secrétariat à la recherche, présentera dans le premier trimestre 1978 un programme de mesures tendant à intensifier la recherche et le développement des techniques modernes *dans le domaine des* industries graphiques, notamment en matière de photogravure et de photocomposition.

CLAUDE DURIEUX.

Histoire de coccinelles

De notre correspondant

Bonn. — *L'un des plus extraordinaires cycles économiques a été bouclé, dimanche matin 18 décembre, dans le port d'Emden, lorsque les premières « coccinelles » Volkswagen, fabriquées au Mexique, ont été débarquées en Allemagne, où la production de cette voiture est désormais abandonnée.*

C'est à partir d'Emden que, durant les trente dernières années, Volkswagen a exporté des millions de « coccinelles », destinées à presque tous les pays du monde Au total, environ vingt millions d'exemplaires de cette voiture ont été produits, ce qui bat largement le record détenu autrefois par la « Tin-Lizzy » de Ford, avec quinze millions sept cent mille exemplaires.

La demande pour les « coccinelles » reste forte, même dans certains pays européens. Mais la production de la voiture, en République fédérale, était devenue de moins en moins rentable Le modèle importé aujourd'hui en Allemagne est, certes, offert à un prix légèrement supérieur (7 866 deutschemarks, soit 17 697 F) à celui qui était en vigueur (7 785 deutschemarks, soit 17 516 F). Les coûts de fabrication intérieurs au Mexique permettent toutefois à la compagnie Volkswagen de Puebla d'offrir en série, aux acheteurs européens, un certain nombre de perfectionnements inconnus sur l'ancien modèle, tels que lunette arrière chauffante et appui-tête.

Les mille six cents « coccinelles » débarquées dimanche ne sont que l'avant-garde d'une opération commerciale qui doit se poursuivre. Un porte-parole de la société a expliqué qu'en Allemagne beaucoup de clients fidèles à Volkswagen menacent de passer à une autre marque si on ne leur offre plus leur modèle favori, dont presque trois millions d'exemplaires circulent encore sur les routes de la République fédérale.

C'est néanmoins vers le tiers-monde, où la robustesse légendaire de la « coccinelle » représente un avantage indéniable, que l'usine mexicaine compte exporter la majeure partie de sa production. Des ateliers de montage pour cette voiture existent déjà au Nigéria et en Afrique du Sud En dehors du Mexique, une autre usine de production se trouve à Sao-Bernardo-do-Campo, au Brésil. Les dirigeants de cette dernière société sont d'ailleurs en train d'envisager, avec le gouvernement égyptien, le montage de la « coccinelle » sur les bords du Nil.

JEAN WETZ.

PRIX

Les produits taxés en novembre vont faire l'objet de conventions

M. Claude Villain, directeur général de la concurrence et des prix au ministère de l'économie et des finances, a précisé, lundi 19 décembre, devant le comité national des prix (dont le rôle n'est, rappelons-le, que consultatif), le régime des prix que le gouvernement compte appliquer en 1978. Il s'agit essentiellement de reconduire les dispositions en vigueur en 1977 (*le Monde* du 17 décembre).

● *Dans l'industrie*, la procédure des engagements de modérations sera reconduite, avec ou sans avenants semestriels ou annuels.

● *Dans le commerce*, l'obligation de conserver des marges moyennes stables en pourcentage exercice sur exercice est maintenue, sauf pour les ventes de combustibles minéraux solides et les animaux vivants ou en carcasse.

● *Pour les prestations de services*, des accords nationaux ou des conventions départementales seront passés avec des professionnels, selon les branches.

Enfin, en ce qui concerne les produits taxés le 4 novembre dernier (poissons, viande de veau, poulet, pâtisserie fraîche, vins servis dans les restaurants...), certains accords sont intervenus entre les pouvoirs publics et certaines des professions concernées. Un régime de conventions se substituera prochainement à celui de la taxation pour la viande de veau, le poulet et les vins vendus en restaurant. En revanche, les discussions se poursuivent dans les autres secteurs.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 20 décembre 1977 a été tiré à 569 989 exemplaires.

Les projets concernant les carrières

La grève de protestation a été peu suivie dans les universités

La grève des universitaires, lancée lundi 19 décembre par le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup) et par le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.), pour protester contre le projet de décret du secrétariat d'Etat aux universités concernant les carrières des enseignants, a été peu suivie. La participation a été généralement sensible dans les unités d'enseignement et de recherche (U.E.R.) de sciences et de lettres et dans les instituts universitaires de technologie (I.U.T.), mais beaucoup moins en droit, en sciences économiques et en médecine. Le mouvement de grève a aussi été plus important parmi les assistants et les maîtres assistants, plus directement touchés par les projets de décret que les enseignants de rang magistral (*le Monde* du 20 décembre).

Selon le SNE-Sup, la participation à la grève a été importante à Lille-I, à Nancy, à Poitiers, à Rouen, à Rennes, à Saint-Etienne et à Aix-Marseille. A Paris, une manifestation, devant le secrétariat d'Etat aux universités, a rassemblé deux cents personnes dans l'après-midi. Dans les universités parisiennes, le mot d'ordre a, aussi, été diversement suivi : le SNE-Sup fait état de 30 % de grévistes à Nanterre, 60 % à Paris-XI, 60 % à Paris-VIII (Vincennes), mais à Paris-I, à Paris-IV, à Paris-VI, à Paris-VII, seuls quelques cours ou travaux pratiques ont été annulés.

De son côté, le secrétariat d'Etat aux universités relève une faible participation des enseignants à la grève. Les rapports rectoraux sont laconiques : « *Il n'y a pas eu de grévistes* », estime-t-on au secrétariat d'Etat, à Montpellier I, Paris II, Paris IV, Paris V, Nancy, Metz, Strasbourg, Mulhouse, Caen, Lyon, Poitiers, Valenciennes, Orléans, Tours, Clermont-Ferrand I. Les services de Mme Alice Saunier-Seïté ne donnent des chiffres précis que pour Nantes (30 %), Angers (9,7 %), l'I.U.T. de Cachan (30 %), Paris IV (7 %), Dijon (15 % en droit et 50 % en sciences).

De son côté, la Fédération nationale des syndicats autonomes de l'enseignement supérieur « *se félicite de l'échec manifeste du mot d'ordre de grève des universités lancé par le SNE-Sup. et le SGEN* » (...) et estime qu'il est « *ainsi prouvé par les faits qu'une grève lancée sous des prétextes politiques est entièrement vouée à l'échec* ».

LES POURSUITÉS CONTRE LE DIRECTEUR DE L'INFORMATION D'ANTENNE 2

M. Christian Guy obtient douze mille francs de dommages et intérêts

La dix-septième chambre correctionnelle de Paris, présidée par M. Jacques Hennion, a rendu, lundi 19 décembre, son jugement dans le procès en diffamation intenté par M. Christian Guy, journaliste d'Antenne 2 (*le Monde* du 23 novembre), après la publication par le mensuel *Lui* au mois d'avril dernier d'une intervew de M. Jean-Pierre Elkabbach, qui venait d'être nommé directeur de l'information de cette chaîne.

Dans cette interview, M. Elkabbach avait relaté qu'en octobre 1975 à Moscou, au bar de l'hôtel Intourist, où plusieurs journalistes français étaient réunis à l'occasion du voyage de M. Giscard d'Estaing dans la capitale soviétique, M. Christian Guy lui avait annoncé, dans un aparté, qu'il était en train d'organiser une manifestation sur la place Rouge avec de jeunes Français (dont un jeune radical de gauche) présents à Moscou, manifestation visant le président de la République.

Le tribunal a condamné Mme Anne-Marie Périer, directrice de *Lui*, M. Philippe Bernier, auteur de l'article en cause, et M. Elkabbach à 2 000 F d'amende chacun et, ensemble, à 12 000 F de dommages et intérêts envers le requérant, qui en avait demandé 100 000. Le jugement devra être publié dans le prochain numéro de *Lui* et inséré par extraits aux frais des condamnés dans cinq journaux du choix de M. Guy.

Les juges ont estimé que les trois prévenus n'avaient pas été de bonne foi. D'un côté en effet « (...) *Elkabbach n'a pas pu ignorer que l'enquête prescrite par le président d'Antenne 2 ne permettait pas de découvrir un seul autre témoin des propos subversifs entendus, par lui seul, de la bouche de Christian Guy que, au contraire, l'interprétation de ces propos comme d'un grossier canular avait conduit Marcel Jullian à ne prendre aucune sanction* (...) » et « (...) *pour leur part, Anne-Marie Périer et Philippe Bernier, bien que près de deux mois se soient écoulés entre l'interview Elkabbach et sa publication, n'ont pas même essayé de joindre Christian Guy pour connaître sa relations des faits* (...) ».

Jean-Pierre Elkabbach, absent de Paris, n'a pas encore annoncé officiellement ses intentions, mais il fera vraisemblablement appel de ce jugement. En ce cas, la sentence sera suspendue, son exécutio provisoire n'ayant pas été demandée.

Apprenant cette condamnation, la rédaction d'Antenne 2 s'est réunie le jour même en assemblée générale extraordinaire.

L'intersyndicale des journalistes — S.N.J., C.F.D.T., F.O. — a publié un communiqué faisant part de sa décision « *d'exiger que Christian Guy réintègre sans délai ses fonctions de rédacteur en chef adjoint à la rédaction des journaux d'Antenne 2 ; de poser, au conseil d'administration, au P.-D.G. et à la direction de l'information, l'énorme problème moral et professionnel soulevé par cette condamnation ; d'exiger des mesures pratiques de réorganisation permettant de garantir la dignité professionnelle de la rédaction et son indépendance* ».

LES OTAGES FRANÇAIS DU POLISARIO DEVRAIENT ARRIVER VENDREDI A PARIS

M. Brahim hakim, « ministre sahraoui des affaires étrangères », a confirmé lundi 19 décembre à Alger que « *l'intervention militaire directe française dans le conflit du Sahara occidental* » n'aurait aucune conséquence sur la décision du Front de libérer les huit Français capturés en Mauritanie. Ils seront remis, comme prévu, à M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, qui doit arriver jeudi 22 décembre à Alger. Un avion spécial affrété par l'ONU quittera vendredi matin Genève pour Alger afin de ramener les personnes libérées à Paris, où elles devaient arriver le même jour, vers 14 h. 30.

(*Voir nos informations en page 3.*)

PRETORIA RAPPELLERA SON PERSONNEL MILITAIRE PRÉSENT EN FRANCE

Pretoria (*A.P.*). — Le personnel militaire sud-africain sera progressivement rappelé de France à la suite de la décision prise par Paris de ne plus livrer d'armes à Pretoria, a annoncé, mardi 20 décembre, M. Pieter Botha, ministre sud-africain de la défense.

[Après l'embargo sur deux sous-marins et deux avisos-escorteurs, décidé par le gouvernement français, des missions militaires sud-africaines demeuraient à Lorient et à Saint-Nazare, la principale étant de trois cents personnes — avec femmes et enfants — à Lorient. L'Egypte pourrait reprendre les deux sous-marins précédemment commandés par Pretoria, et un pays latino-américain est intéressé par l'acquisition des deux avisos-escorteurs.]

UN COSMONAUTE SOVIÉTIQUE « MARCHE » UNE HEURE ET DEMIE DANS L'ESPACE

Le cosmonaute soviétique Georgui Gretchko a effectué une sortie dans l'espace, dans la nuit de lundi 19 à mardi 20 décembre, indique Radio-Moscou Comme son compagnon de vol, le commandant de bord Youri Romanenko, resté à bord du compartiment spatial dépressurisé, il avait revêtu, indique la radio soviétique, une combinaison « *de conception nouvelle* ». Gretchko a quitté, à 22 h. 36 (heure de Paris) la station orbitale Saliout-6, à laquelle est arrimé, depuis le 11 décembre dernier, le vaisseau Soyouz-26, qui a amené les deux hommes. Georgui Gretchko est resté une heure vingt-huit minutes dans l'espace, période qu'il a mise à profit pour vérifier les parties externes de la station, notamment autour des dispositifs d'arrimage.

L'agence Tass laisse en effet entendre, pour la première fois, que l'échec de l'arrimage de Soyouz-25, le 10 octobre dernier, pourrait être lié à une collision : elle parle en effet « *d'écart dans la vitesse prévue* ». Jusqu'à présent, on attribuait plutôt cet échec à un manque de carburant dû à la longueur excessive des manœuvres d'approche, ou à une défectuosité des systèmes électroniques.

SÉISME EN IRAN
Il y aurait trois cents morts

Téhéran (A.P.). — En Iran, un violent tremblement de terre a tué trois cents personnes dans la région de Zarand (à 700 kilomètres au sud-est de Téhéran). Cinq cent autres personnes auraient été blessées. La secousse s'est produite ce 20 décembre à 3 h. 36 (heure locale, soit 1 heure, heure française). C'est un communique du Lion et du Soleil rouges (l'équivalent iranien de la Croix-Rouge) qui a révélé le séisme et sa gravité.

Le boxeur Jorg Eipel toujours dans le coma

Un député de la République fédérale d'Allemagne interpelle le gouvernement

La fin tragique du championnat d'Europe des welters, qui opposait, samedi 17 décembre, à Creil, le boxeur français Alain Marion et l'Allemand de l'Ouest Jorg Eipel, toujours dans le coma, a fait l'objet d'une question au Parlement de Bonn. Le député Hans-Joachim Jentsh (C.D.U.) a demandé au gouvernement que toutes les dispositions soient prises à l'avenir pour éviter que des cas semblables puissent se reproduire.

La presse ouest-allemande, quant à elle, s'interroge sur les méthodes d'entrainement d'Eipel. L'ancien champion d'Europe, Gustav Scholz, fait retomber la responsabilité de ce qui s'est passé sur ceux qui entourent le jeune champion : le manager, le soigneur et le médecin qui examine chaque boxeur avant le combat.

En France, le P.S.U. réaffirme, dans un communiqué, son opposition à la boxe professionnelle, et demande à ses élus de contribuer à interdire les salles municipales pour des matches de cette nature.

De son côté, le docteur Jacques Leclercq, président de la commission médicale de la Fédération française de boxe, déplore que les règlements ne soient plus assez stricts en ce qui concerne la protection des boxeurs pendant le combat. « *Il est anormal*, affirme-t-il, *que seuls l'arbitre et les managers puissent intervenir, alors que ni le médecin ni le délégué sportif n'ont cette possibilité.* » Il souhaite que le médecin ait les pleins pouvoirs pour intervenir à un moment quelconque du match, comme cela se fait aux Etats-Unis et au Canada.

En Indonésie

DIX MILLE PRISONNIERS POLITIQUES ONT ÉTÉ « LIBÉRÉS »

Djakarta (*Reuter, A.F.P., A.P., U.P.I.*). — Le gouvernement indonésien a annoncé la libération, ce mardi 20 décembre, de dix mille prisonniers politiques détenus sans jugement depuis le coup d'Etat de septembre 1965. Ils faisaient partie de la « *catégorie B* », soupçonnée d'avoir participé à une tentative de coup d'Etat communiste, bien que les autorités n'aient pu réunir aucune preuve contre eux.

Selon le chef de la sécurité, l'amiral Sudomo, dix mille autres prisonniers politiques seront libérés en 1978, et à peu près autant en 1979. Parmi les personnes élargies mardi figurent trois anciens ministres de Sukarno, un ambassadeur, des universitaires et d'anciens notables.

Une cérémonie a eu lieu à Tanjung-Kasau, dans le nord de l'île de Sumatra, au cours de laquelle mille trois cents détenus élargis ont prêté serment de loyauté au président Suharto et « *abjuré le communisme* ». Une maison et 2 hectares de terre devraient être mis à la disposition de chacun.

[Cette « libération » fait suite à une campagne de protestation contre la détention sans jugement de prisonniers politiques, en particulier par Amnesty International — qui a avancé le chiffre de cent mille détenus — et aux représentations de plusieurs pays occidentaux. En fait, les détenus « libérés » sont envoyés dans des camps où ils doivent défricher la terre et demeureront pendant plusieurs années sous surveillance militaire. Dans l'île insalubre de Buru, il y a plus de dix mille anciens détenus qui vivent sans espoir de retour dans leur foyer. Les conditions d'une véritable « libération » sont draconiennes et soumises au pouvoir discrétionnaire de la Kopkamtib, le service chargé de la lutte contre le communisme.]

MORT DU POÈTE AMÉRICAIN LOUIS UNTERMEYER

Le poète et critique américain Louis Untermeyer est mort le 18 décembre à son domicile de Newton, dans le Connecticut, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

[Louis Untermeyer avait publié des anthologies de la poésie américaine et anglaise utilisées dans les écoles américaines, et quelque quatre-vingt-dix livres, dont des essais d'anthropologie.]

● *Le vingtième grand prix du meilleur article de sport a été* attribué, lundi 19 décembre, à Thierry Bretagne, de *l'Equipe*, pour un article intitulé « *Les grandes pompes du spectacle* ». Le jury, présidé par Didier Decoin, prix Goncourt 1977, avait également fait mention, au cours de ses délibérations, de Jean-Paul Rey (*la Dépêche de Toulouse*), de Christian Vella et Jacques Carducci (*l'Equipe*), de Daniel Peressini (*l'Humanité-dimanche*) et de Gérard Albouy (*le Monde*).

LE DOLLAR CONTINUE A BAISSER

« On baisse dans le vide », disait ce mardi matin 20 décembre, un opérateur de la place de Paris. Dans un marché qui reste « atone », où le volume des transactions est faible le dollar continue à décliner, atteignant une fois de plus des niveaux records de baisse. C'est ainsi qu'au début de la matinée il était tombé à Zurich jusqu'à 2,0050 francs suisses pour se redresser ensuite légèrement à 2,0140 ; à Francfort il était tombé à 2,10 D.M. pour se retrouver un peu plus tard à 2,11 D.M. ; à Paris il avait d'abord reculé jusqu'à 4,7525 francs pour remonter 4,7625 francs. Exprimé en francs français, le franc suisse atteint un nouveau record : 2,3650 francs tandis que le D.M. vaut 2,2575 francs.

La livre sterling profitait aussi de la baisse de la devise américaine. Elle s'échangeait mardi matin contre 1,89 dollar. Les banques centrales n'interviennent pas sur les marchés qui ont été, semble-t-il, impressionnés par les propos que vient de tenir le président de la Bundesbank, M. Otmar Emminger a déclaré dans une interview au « Hamburger Abendblatt » que le D.M. continuerait d'être fort vis-à-vis du dollar et qu'il pourrait, au cours des prochaines semaines, se réapprécier encore quelque peu.

M. FLORNOY RÉÉLU SYNDIC DES AGENTS DE CHANGE

M. Yves Flornoy, syndic de Compagnie des agents de change pour l'année 1977, a été réélu pour l'année 1978, à l'issue d'une assemblée générale qui s'est tenue lundi au palais Brongniart.

M. Paul Rondeleux a été désigné comme premier adjoint, MM. Jacques Cheuvreux, Xavier Dupont, François Goy, Roger Kemps, Pierre Lacarrière et Jean-Denis Massonaud, seront les adjoints du syndic.

M. Flornoy a désigné MM. Bertejac à Bordeaux, Dubly à Lille, Michaux à Lyon, Bonasse à Marseille, Kemps à Nancy et Meunier à Nantes, pour le représenter auprès des bourses de province.

A B C D E F G

